

N° 14 | juin 2017

Les **Cahiers**
de la **SFSic**

Société Française des Sciences
de l'Information et de la Communication

www.sfsic.org

Les **Cahiers**
de la **SFSiC**

Société Française des Sciences
de l'Information et de la Communication

N° 14 | juin 2017

Les **Cahiers**
de la **SFSiC**

Société Française des Sciences
de l'Information et de la Communication

www.sfsic.org

Directeur de la publication : Daniel Raichvarg

Rédacteur en chef : Brigitte Chapelain

Secrétaire de rédaction : Gino Gramaccia

Comité de rédaction : Mélanie Bourdaa, Aurelia Lamy, Valérie Lépine, Sidonie Gallot.

Correspondants étrangers : Olivier Arifon ULB Belgique, Sandor Kalai Université de Debrecen (Hongrie), Mélanie Kohnen Georgia Tech USA, J.M Noguera UCAM Espagne, Francesca Pasquali Università degli studi di Bergamo Italie, Geoffroy Patriarche ULB Belgique, Carmen Rio de Sotelo UQAM Canada, Louisa Stein Middelbury College USA.

Conseil d'administration de la SFSIC

Président : Daniel RAICHVARG

Secrétaire générale : Aurélia LAMY

Trésorière : Claire SCOPSI,

Administratrices et administrateurs :

Daniel RAICHVARG (Président), Sylvie ALEMANNOPARRINI, Dominique BESSIERES, Julia BONACCORSI, Mélanie BOURDAA, Philippe BONFILS, Fabien BONNET, Dominique CARRE, Bruno CHAUDET, Laurent COLLET, Laurence CORROY, Jean-Claude DOMENGET, Sidonie GALLOT, Aurélia LAMY, Valérie LEPINE, Élise LE MOING-MAAS, Françoise PAQUIENSEGUY, Claire SCOPSI, Sandrine ROGINSKY, Carsten WILHELM

Réalisation couverture et intérieur : Atelier Congard (www.atelier-congard.fr)

Impression : Imprimerie PAC Talence, Université de Bordeaux.

Dépôt légal : juin 2017 - ISSN : 1959-6227

SOMMAIRE

Éditorial Daniel Raichvarg	9
HOMMAGES	
<hr/>	
Tzvetan Todorov, Jean Christophe Averty, Eliane Victor, Evelyne Sullerot Brigitte Chapelain	13
DANS L'ACTUALITÉ	
<hr/>	
// Intermédialité (3 contributions)	
<hr/>	
Introduction Brigitte Chapelain	19
Transmission revue Éric Méchoulan	21
Penser et analyser la numérimorphose des écritures radiophoniques Séverine Equoy Hutin	28
Émergence de nouveaux modes de narration et de réception dans les séries TV : de l'inter- à la méta- médialité dans <i>Sherlock</i> et <i>Black Mirror</i> Aurélia Gournay	37
Une stratégie nationale pour l'intelligence artificielle Benôit Le Blanc	47
Théories et pratiques des relations publiques dans l'écosystème numérique Francine Charest	52
FORMATION, MONDES PROFESSIONNELS...	
<hr/>	
Fonction communication en organisation : entre professionnalisation et banalisation Fabien Bonnet	67

Le Master intelligence économique de l'IAE de Poitiers Nicolas Moinet	77
Un nouveau master « ingénierie de la formation et médias numériques » à Paris (ESPE, UPMC, CELSA) Laurent Petit	83
<hr/> <i>// Les journées formation de la SFSIC. (8 contributions)</i> <hr/>	
Introduction Laurent Collet et Elise Maas	91
Introduction Daniel Raichvarg	95
La cartographie des formations de niveau master de la SFSIC Dominique Bessières, Laurent Collet, Laurence Corroy et Elise Maas	97
L'offre de formations en master et ses enjeux face aux axes stratégiques des universités et des nomenclatures des noms de formations Philippe Bonfils	107
L'offre de formation en dut info-com et ses enjeux Isabelle Vidalenc	110
Créer une instance de coordination des formations : une nécessité Dominique Carré	126
Référentiels et nomenclatures de compétences en info-doc. Enjeux et contexte Sylvie Dalbin et Claire Scopsi	128
Les compétences en agences de communication et les enjeux de formation Synthèse réalisée par Laurent Collet et Elise Maas	138
<hr/> QUESTIONS DE RECHERCHE <hr/>	
Éducation à et littérature Introduction Yolande Maury	143
Éducation à l'information et aux médias : réflexions pour une approche spatiale de l'écriture numérique Élisabeth Schneider	148
La translittératie : un regard renouvelé sur l'éducation à l'information Vincent Liquète, Anne Lehmans & Anne Cordier	155
La bibliothèque scolaire et universitaire, lieu d'une éducation à l'information : données empiriques Susan Kovacs	165
L'éducation aux médias dans un monde cosmopolite. Penser une citoyenneté interculturelle Marlène Loicq	175

La place du journaliste dans l'éducation aux médias : témoin, expert ou éducateur ? Regard sur le nouveau dispositif de résidence-mission de journaliste Amandine Kervella, Céline Matuszak & Béatrice Micheau	185
---	-----

CARTE BLANCHE AUX JEUNES CHERCHEURS

Le <i>fact-checking</i> , de la vérification exhaustive à la vérification ostentatoire Laurent Bigot	197
--	-----

La pensée fondamentaliste extrémiste islamiste : dimension religieuse et idéologique dans la propagande de Daesh Malika Belgacem	204
--	-----

Penser la relation de solidarité internationale en interrogeant ses concepts et les représentations sociales de ses acteurs Florine Garlot	213
--	-----

RePLIC/MICA : une collaboration au service du doctorant Alexandra Aïn, Jihane Belga, Emna Kamoun et Andrada Doriana Pocean	225
---	-----

D'un poster à une communication : retour sur une démarche intellectuelle Adeline Entraygues	229
---	-----

De la légitimité à l'exhaustivité : l'expérience de praticienne dans l'écriture de la thèse Véronique Pillot-Anderlini	238
--	-----

DOSSIER : ELICO

ELICO en ACTIONS Isabelle Garcin-Marrou & Françoise Paquienséguy	249
---	-----

Thématique I | Identités, langages et pratiques médiatiques

Le territoire : pratique, objet, concept Julia Bonaccorsi et Sarah Cordonnier	257
--	-----

Analyser le journalisme et les médias : articuler les approches en Sciences de l'information et de la communication Isabelle Garcin-Marrou, Annelise Touboul, Valérie Croissant, Isabelle Hare, Valentyna Dymytrova, Elmira Prmanova, Aurélie Olivesi, Stéphanie Kunert, Lise Jacquez, Simon Gadras, Eva-Marie Goepfert, William Spano	262
---	-----

Genre et conflits de définition dans les espaces publics numériques Isabelle Hare, Stéphanie Kunert et Aurélie Olivesi	269
---	-----

Thématique II | Bibliothèques numériques,
documents numériques et médiations

« <i>Publicize or Perish</i> » : formes de circulation et d'évaluation des savoirs scientifiques sur le web Chérifa Boukacem-Zeghmouri, Sarah Cordonnier, Orélie Desfriches-Doria, Thierry Lafouge et William Spano	279
--	-----

L'avis des autres. Pratiques de recommandation et de prescriptions culturelles sur les réseaux sociaux et plateformes numériques Valérie Croissant, Manuel Dupuy-Salle, Camille Jutant, Julia Bonaccorsi, Sarah Cordonnier, William Spano, Nathalie Deley, Françoise Paquienséguy	285
Penser la raison politique du numérique Pascal Robert	292
Quelques chantiers	
<hr/>	
Analyser la mémoire industrielle autour d'un matériau composite : perspectives méthodologiques Agnieszka Tona, Sarah Cordonnier, Manuel Dupuy-Salle, Eva-Marie Goepfert, Jean-Michel Rampon, Mathias Valex	301
Open data et smart cities : quels chantiers pour les SIC ? Valentyna Dymytrova, Valérie Larroche, Françoise Paquienséguy, Marie-France Peyrelong	308
Conclusion : ELICO en perspectives Françoise Paquienséguy	315

ÉDITORIAL

La 14^e livraison des Cahiers de la Sfsic sera dans les pochettes que recevront les participants aux XII^e doctorales en ce mois de juin. Alors que les contributions à la formation des doctorants se multiplient tant au niveau des laboratoires que des écoles et missions doctorales – stages, rencontres –, nos doctorales portent une valeur forte, celle de l'appartenance à une communauté de chercheurs par-delà les spécificités de tel ou tel secteur de travail. Les doctorales portent le futur des Sciences de l'Information et de la Communication en tant que discipline universitaire et regard spécifique porté sur notre monde. Ce numéro des Cahiers est à l'image de cette volonté de témoignage d'une communauté vivante. Vous y retrouverez des hommages à des personnalités qui ont joué des rôles importants dans la vie intellectuelle française et qui questionnent certaines branches de notre discipline. Vous y retrouverez un dossier de présentation d'Elico, laboratoire en SIC mais ici surtout partenaire des Doctorales. C'est pour le conseil d'administration de la Sfsic et l'équipe éditoriale des *Cahiers* l'occasion de témoigner avec force de l'importance de ce partenariat avec les laboratoires qui font vivre les SIC au quotidien. Ce dossier a été sous la responsabilité de notre vice-présidente Recherche, Françoise Paquienséguy (merci, Françoise, pour ton engagement). Vous retrouverez également les rubriques classiques : thématiques émergentes proposées à la réflexion de la communauté, jeunes chercheurs présentant leurs expériences et leurs parcours. La rubrique consacrée aux mondes professionnels s'étoffe à chaque numéro, alors que des possibilités d'emploi s'ouvrent dans les entreprises ou les collectivités pour les docteurs en SIC. Enfin, un dossier est consacré aux formations, s'appuyant sur la journée de travail organisée par nos vice-présidents formation, Élise Maas et Laurent Collet (merci aussi à vous deux pour votre engagement...), journée qui faisait elle-même suite à la cartographie des formations mastérisantes (réalisée avec l'aide d'Ivan Ivanov désormais en poste à l'université d'Ottawa). Une discipline ne peut pas ne pas exister sans ses formations qui assurent sa « publicisation » mais aussi son importance sociale.

Comment ne pas rappeler ici l'importance des formations en Instituts Universitaires de Technologie dans l'institutionnalisation même de notre discipline ? Présentement encore, ces formations sont riches, en développement, et assurent aussi des recrutements d'enseignants qui trouvent, dans les laboratoires et les équipes de recherche en SIC, des lieux de développement de leurs recherches.

Les *Cahiers de la Sfsic* représentent parfaitement notre communauté au travail, en action et en réflexion. Un grand merci au nom de tous à toute l'équipe qui les coordonne...

Daniel Raichvarg
Président de la Sfsic

HOMMAGES

Tzvetan Todorov

Jean Christophe Averty

Éliane Victor

Évelyne Sullerot

HOMMAGES

BRIGITTE CHAPELAIN

Beaucoup de disparitions ce premier semestre 2017 parmi les intellectuels et les créateurs français. Nous avons choisi d'évoquer la mémoire de certains d'entre eux dont les productions, les travaux et les activités intéressent notre discipline.

Tzvetan Todorov (1939-2017)

Tzvetan Todorov, né en 1939, arrive à Paris en 1963 laissant derrière lui le communisme bulgare. Désigné comme un « humaniste insoumis »¹ il est d'abord un théoricien de la littérature. Traducteur des formalistes russes il fréquente Jakobson et Barthes. Il fonde avec Gérard Genette la revue *Poétiques* en 1970.

« Je suis allé vers le monde, vers le sens et un peu vers le Je ».² Ses recherches vont évoluer, d'un intérêt pour la forme à des perspectives anthropologiques, puis à la morale politique et à la condition humaine. Du structuralisme il conservera la rigueur et la précision méthodologique qu'il transférera dans sa réflexion scientifique. Avec *Critique de la critique* en 1984, il montre que pour lui désormais la littérature est autre chose que le rapport à la forme « c'est le discours, tant pis pour ceux qui ont peur des grands mots, orientés vers la vérité et la morale ». L'humanisme, l'altérité, l'exil, la démocratie sont les concepts qui nourrissent à partir des années quatre-vingt-dix la réflexion de ces principaux ouvrages. Le progrès technique, la défense de la liberté individuelle et le populisme constituent des périls internes pour la démocratie : « Les combattre et les neutraliser est d'autant plus difficile qu'elles se réclament à leur tour de l'esprit démocratique et possèdent donc les apparences de la légitimité. »³ Il développe une analyse originale du siècle des lumières avançant que la philosophie de cette époque fait une confiance assez aveugle dans le progrès et dans la nature humaine. Ce regard critique l'amène à penser que l'être humain est un homme de compromis et que le progrès en particulier celui des technologies est plus à craindre qu'à espérer.

« Ce qui l'intéressait n'était pas tant les idées en soi que les idées incarnées par des femmes ou des hommes à qui il avait décidé de

rendre hommage » écrit Catherine Poitevin dans le livre d'entretiens qu'elle a eus avec lui⁴. La question de la résistance en particulier considérée comme un acte d'insoumission, qu'il s'agisse de personnages politiques, ou de grandes figures telles celle de Germaine Fillon, en est l'exemple⁵. Pour Todorov notre époque apporte également son lot d'idéologies contraignantes et dangereuses pour les artistes et son dernier ouvrage *La Révolution des artistes*⁶ qui paraîtra une semaine après son décès rappelle et analyse le rapport à la révolution d'octobre et les relations avec le parti communiste de certains artistes russes entre 1917 et 1941.

Jean Christophe Averty (1928-2017)

Jean Christophe Averty confie à *Bouillon de culture*⁷ : « Je n'ai pas ouvert mon poste depuis dix ans, j'aime bien la poussière sur l'écran. De temps en temps je fais des dessins avec mon doigt. » Les propos de cet homme de radio et de télévision disparu en février 2017 illustrent la part d'humour, de provocation et d'innovation qui caractérisent son œuvre.

Jean Christophe Averty rentre à la télévision française le 14 novembre 1952 après avoir fait l'IDHEC dont il ne garde pas de bons souvenirs. Grand lecteur, cinéophile averti, passionné de jazz, pianiste, amateur de bandes dessinées, il commence comme marionnettiste dans *Martin Martine* émission hebdomadaire pour la jeunesse de 1953 à 1957. À la télévision il se frottera à tous les genres, « réalisateur de tout pour ne pas devenir zinzin »⁸. Sa rencontre avec de techniciens « qui cuisinaient des trucages dans les régies »⁹ comme Jacques Chenard, Mr Charrier et Max Debrenne est décisive. *Les Raisins verts* en 1963 révolutionnent le genre variétés. Fortement influencé par le surréalisme et la pataphysique Jean Christophe Averty développe une nouvelle écriture télévisuelle basée sur l'incrustation et le trucage électronique : « Le trucage électronique est une manière de poétiser la télévision »¹⁰. L'écran est la surface d'une nouvelle mise en page sur laquelle s'inscrivent des images différentes nourries par sa culture et ses goûts. « *Pour moi, la télévision, c'est comme un journal : je suis chargé de la mise en pages – une mise en pages étalée, à plat, très graphique, très lisible tout de suite. Je dois présenter quelque chose d'immédiatement visible à l'œil, qui soit agressif ou captivant, mais du premier coup.* »¹¹ Il invente les bases de l'art vidéo, « *Chaque chanson est un travail de laboratoire, me permet de roder, de peaufiner un trucage différent. La télévision a été créée pour s'exprimer par l'électron* »¹². Il réécrit la variété en inventant le clip, long¹³ ou court, qui modifie le montage. Traduire visuellement un disque donne une plastique nouvelle au titre¹⁴. Avec les adaptations d'*Ubu roi* en 1965 et *Ubu enchaîné* en 1971

il reprend son idée d'abstraction tentant de réduire les personnages à des signes ou des idées dans l'esprit du réalisateur Robert Bresson. Jean-Christophe Averty ne perd jamais de vue le public, la télévision n'est pas un véhicule à théâtre ou à cinéma, elle doit secouer le téléspectateur chez lui. Il ne comprend pas l'évolution de la télévision et des pratiques spectatorielles. « *C'est une machine célibataire, la télévision. Il faut la regarder seul. Faut pas la regarder en famille. Faut pas qu'il y ait d'enfants. Faut pas qu'il y ait d'appels téléphoniques [...] Les gens qui regardent la télévision en mangeant, c'est quelque chose d'inimaginable. C'est comme si vous vous mouchiez dans les pages d'un livre que vous lisez ; c'est d'un irrespect...* »³⁵. La multiplication des chaînes et le zapping heurtent son idée du média.³⁶

Les rapports de Jean-Christophe Averty avec la radio sont plus apaisés. France Inter et France musique programmeront alternativement pendant plus de trente ans *Les Cinglés du music-hall*, émission culte et « véritable entreprise de réhabilitation du patrimoine de la chanson française »³⁷, dont le genre est également renouvelé par le ton, la célérité et la richesse documentaire.

Éliane Victor (1918-2017)

C'est Hélène Lazareff qui incite Éliane Victor à écrire dans *Elle* et à rejoindre l'équipe de *Cinq colonnes à la une* l'émission phare de Pierre Lazareff, Pierre Desgraupes, Pierre Dumayet et réalisée par Igor Barrère. Éliane Victor par la suite prend l'initiative de produire une émission destinée aux femmes de tous les milieux et traitant des questions liées à la condition féminine. *Les Femmes aussi* sera diffusée de 1964 à 1973. La seule référence était *Le magazine féminin* de Maité Célerier de Sanois d'une ligne éditoriale plutôt traditionnelle. Des reportages, des entretiens et des débats vont permettre ainsi aux téléspectatrices de mieux connaître leurs réalités, leurs préoccupations et leurs besoins. Jamais militant, le ton des *Femmes aussi* reflète et encourage l'évolution de l'indépendance de la femme des années soixante et soixante-dix. Éliane Victor est un symbole à deux titres : une écriture de femme dans un nouveau genre de la programmation télévisuelle, et l'intégration des femmes au cœur des organisations de la presse écrite et de la télévision comme le montrent les responsabilités qu'elle assume jusqu'à un âge avancé.

Évelyne Sullerot (1924-2017)

Évelyne Sullerot la résistante, l'enseignante, la co-fondatrice du planning familial, l'analyste de la presse féminine, de la condition féminine et de l'égalité homme-femme opère dans ses luttes et sa réflexion

un tournant en soutenant le combat des pères désavantagés dans la garde des enfants dans l'association *SOS Papa* et en se montrant opposée à la PMA, GPA et aux dons d'ovocyte. Cette évolution personnelle interroge ces questions actuelles et brûlantes qui alimentent de grandes controverses sociétales.

Notes

1. Philippe Douroux, *Libération*, « Tzvetan Todorov humaniste insoumis », 7 Février 2017 [En ligne]
2. « Hors Champ », Laure Adler, *France culture*, 1993. [En ligne]
3. *Les ennemis intimes de la démocratie*, Robert Laffont, 2012.
4. *Devoirs et délices, une vie de passeur*, Le Seuil, 2012.
5. *Insoumis*, Robert Laffont, 2015.
6. *La révolution des artistes. Le triomphe des artistes. Russie 1917-1941*, Flammarion, 2017.
7. 24 mai 1996
8. « Jean Christophe Averty à propos de son métier de réalisateur », *Au delà de l'écran*, 13 octobre 1963.
9. *La boîte à malices*, 30 septembre 1973.
10. *La boîte à malices*, 30 septembre 1973.
11. Sylvie Pierre, « Jean Christophe Averty, Méliès du petit écran », *The Conversation*, 5 mars 2017.
12. Bernard Merigaud, *Télérama*, 28/01/2017.
13. *Histoire de Melody Nelson, Jane Birkin, Serge Gainsbourg*.
14. *Micros et caméras*, 16 mars 1968.
15. Aude Dassonville, « Jean Christophe Averty, A voix nue », *Télérama*, 23/11/2015.
16. Bouillon de culture, 24 /05/1996.
17. *Culture box*, 5/03/2017.

DANS L'ACTUALITÉ

INTERMÉDIALITÉ

INTRODUCTION

BRIGITTE CHAPELAIN

L'adaptation d'une création d'un média à un autre n'est pas une pratique nouvelle : le livre en BD, le livre ou la BD en film, le livre en pièce de théâtre, la pièce de théâtre en film offrent à chaque époque de nombreux exemples.

Plus récemment Les damnés de Visconti ont été adaptés au théâtre par Ivo Vantlove dont la démarche a consisté « à revenir au scénario pour mettre en scène au théâtre »¹. Pour la sortie de Vernon Subutex Virginie Despentes confie qu'elle n'aurait pas conçu son livre si elle n'avait pas écouté tant de séries.²

L'illusion nationale³ est une enquête journalistique qui s'écrit sous la forme du roman-photo, « un documentaire historique en forme de roman-photo dans lequel rien n'est inventé et où tout est vrai. »⁴. Ces exemples relèvent de l'intermédialité.

C'est Jurgen E Muller⁵ qui reprend le concept d'intermédialité pour lutter contre la spécialisation accrue de la recherche dans le domaine des médias.

La notion d'intermédialité si elle nous permet de repenser l'histoire des médias facilite l'analyse de leurs processus génériques et des usages sociaux qui les constituent. Elle désigne les interactions et interférences entre les matérialités de plusieurs médias, leurs effets

et leurs fonctions sociales. Remy Besson⁶ ayant fait un état de l'art de ce concept en dégage trois acceptations. Si un média est pris comme une production culturelle, l'intermédialité peut être analysée d'un point de vue synchronique et doit prendre en compte la co-présence des médias tandis que d'un point de vue diachronique, c'est le transfert d'un média à l'autre qui doit être analysé. Si un média correspond à une série culturelle c'est la question de l'émergence qui permettra d'observer sa stabilisation dans la société, et si on considère qu'il est

une mise en relation, l'intermédialité prendra en compte l'usager et les inscriptions sociales des pratiques.

Les contributions qui suivent développent chacune leurs réflexions sur l'intermédialité en les ancrant sur des médias différents.

Pour Éric Méchoulan, fondateur et directeur de la revue *Intermédialités* jusqu'en 2006, l'intermédialité « *part de la dynamique des relations pour comprendre comment apparaissent des objets et des sujets, momentanément stabilisés, au carrefour de ces flux.* ». À ce titre l'intermédialité est « *une méthode d'analyse de toutes nos formes de communication, c'est-à-dire de toutes nos expériences comme la science des relations.* ». Les supports qu'ils soient matériels ou institutionnels doivent être pris en compte. L'auteur propose une analyse intermédiaire de la collection « *Que sais-je ?* ».

Séverine Equoy-Hutin analyse « *la dynamique du passage de l'écriture radiophonique à l'écriture radionumérique.* ». Avançant la notion d'intermédiativité comme potentiel et singularité de chaque média, et s'appuyant sur divers courants sémiotique et sémiologiques elle propose de développer un programme de recherche « *dans le champ d'une sémiopragmatique de l'intermédiativité.* »

Aurélia Gournay analyse l'intégration de procédés numériques dans l'écriture en particulier des deux séries *Sherlock* et *Black Mirror* et montre le passage de l'intermédialité à la narration transmédia.

Notes

1. <http://www.comedie-française>
2. Entretien Nathalie Crom, *Télérama*, 15/01/2015.
3. Valérie Igounet historienne et Vincent Jarousseau photographe, *L'illusion nationale, Deux ans d'enquête dans les villes FN*, Les Arènes XXI, Mars 2017, 166 p.
4. Avant-propos de *L'illusion nationale*.
5. Jürgen E. Muller, « *Vers l'intermédialité. Histoires, positions et options d'un axe de pertinence* », *Médiamorphoses*, n°16, avril 2006, p 99-110.
6. *Prolégomènes pour une définition de l'intermédialité*, 2014, en ligne : [\[culturevisuelle.org/cinemadoc/2014/04/09/prolegomenes\]](http://culturevisuelle.org/cinemadoc/2014/04/09/prolegomenes)

TRANSMISSION REVUE

ÉRIC MÉCHOULAN*

Dans le mot de *revue*, il y a littéralement du rêve. Ce rêve fut pour nous collectif. Toute revue savante cherche à transmettre des savoirs. Les savoirs dont nous rêvions portaient sur la transmission.

La revue *Intermédialités* est née d'abord du Centre de recherche sur l'intermédialité et surtout de son premier colloque international organisé en 1999 à Montréal. Le Centre avait été fondé à partir de différentes équipes de recherche de l'Université de Montréal réunissant des chercheurs en Cinéma, Histoire de l'art, Communication, Anthropologie et Littérature. Avec un étudiant de doctorat (devenu maintenant un des importants chercheurs en intermédialité, André Habib), nous fîmes une maquette et, avec l'aide des Presses de l'Université de Montréal, nous lancâmes la revue. Dans la mesure où le concept d'intermédialité lui-même apparaissait survitaminé (pourquoi ajouter le préfixe 'inter' à une médialité désignant déjà un 'faire entre' ?) et étrange (peu d'entre nous étions d'ailleurs d'accord sur sa définition), nous avons pris le parti d'une revue très sobre esthétiquement. Nous voulions aussi concentrer chaque numéro sur un sujet déterminé pour tâcher d'en explorer les facettes et les possibles corpus pertinents. Puisque la médialité nous engageait d'emblée dans la fabrique des moyens et des milieux, nous avons décidé d'uniformiser grammaticalement la forme du titre de chaque numéro afin de donner aussi une unité formelle à cette diversité : ce serait un verbe à l'infinitif. Et comme cet intérêt pour la fabrication en général devait commencer par la conscience de notre propre fabrique, le premier numéro porta sur « Naître ». Aux articles de recherche, il nous semblait indispensable d'articuler des dossiers sur des artistes ou réalisés par des artistes. Cela impliquait d'office des reproductions soignées. C'est ainsi que la qualité du papier fit de chaque numéro un parallélépipède blanc et lourd – nous rappelant ainsi la matérialité des supports d'inscription. Nous désirions aussi une version légèrement différente en ligne que nous avons maintenue quelques années avant de nous engager dans le tout numérique.

* Université de Montréal, Centre de recherche sur les usages et les documents numériques, eric.mechoulan@umontreal.ca

Une fois la revue bien lancée et les subventions gouvernementales obtenues, je passai la main à Johanne Lamoureux (Histoire de l'art), qui laissa la revue à Philippe Despoix (Littérature comparée), qui la confia à Marion Froger (Études cinématographiques). Une revue qui fait de l'intermédialité une scrupuleuse étude des transmissions doit, elle aussi, être constituée de transmissions d'autorité. D'autant que la revue a d'entrée affiché sa pluralité en portant dans son titre un pluriel qui évite la fétichisation conceptuelle.

Est-ce à dire que la notion d'intermédialité recouvre tout et n'importe quoi ? Je dirais que oui. Mais au bon sens de l'expression et pour exprimer une certaine vocation à la fois totalisante et disséminée. Si on la conçoit comme une « science des relations », il semble évident que l'intermédialité puisse trouver son bien partout et en toute chose. Évident à condition que l'on prenne une position ontologique forte : les relations sont premières, leurs croisements forment des nœuds provisoires qu'on appelle sujets ou objets. Contrairement au schéma ancien sur le modèle technique du télégraphe, la communication ne va pas d'un émetteur à un récepteur qui lui préexiste. Des chercheurs comme James Carey ou Raymond Williams ont montré combien la communication implique des cadres de pensée, des rituels de partage, toute une dramaturgie sociale des expériences. Sujets et objets sont donc des effets plus ou moins stabilisés de communications. On peut alors faire une étude intermédiaire d'un roman de Balzac comme d'une scène de ménage ou d'un trottoir.

Intermédialité : une méthode d'analyse

Les études de l'imprimé, de la photographie ou de la télévision comme médias existent depuis longtemps. Mais qu'arrive-t-il lorsqu'une pièce passe à l'imprimé, puis devient opéra ou film (comme le *Dom Juan* de Molière migrant du théâtre vers l'opéra *Don Giovanni* de Mozart et Da Ponte, puis vers le film de Losey) ? Il est important de pouvoir analyser les transferts médiatiques en même temps qu'artistiques que ces recyclages impliquent. En un premier abord, c'est ce que permet le développement de ce qui est appelé de plus en plus souvent « intermédialité » en Europe et dans les Amériques, voire jusqu'en Australie et en Chine. On peut aussi y ajouter les phénomènes de remédiation (lorsqu'un média « rejoue » un autre média en son sein) analysés par Bolter et Grusin.

Pourtant, l'intermédialité est plus que cela. Ce que change l'usage de cette notion est, en fait, la compréhension même de ce qu'est un média. Car en mettant l'accent de manière significative sur les *relations*, avec le préfixe « inter », elle permet de saisir qu'un média

n'existe jamais seul et qu'il n'apparaît même jamais sans les échanges, les reprises, les déplacements des modes techniques et des usages sociaux d'autres médias. L'intermédialité ne vient pas s'ajouter aux études de chaque média en se contentant d'étudier leurs possibles transferts ou adaptations dans d'autres médias ; elle permet de réaliser que les formes sociales de nos activités prennent place, de manière nécessaire, dans une sorte de « bouillon médiatique » au sein duquel différents médias interagissent. Il faut rappeler que, étymologiquement, *media* est un pluriel : d'emblée, nous sommes amenés à jouer collectif.

On peut ainsi considérer qu'un *médium* renvoie à l'appareillage technique utilisable pour une communication possible, alors qu'un *média* désigne autant les techniques exploitées que les institutions et les pratiques sociales qui rendent cette communication percevable et compréhensible collectivement. On voit bien que l'accent mis sur les médias ne répond pas simplement à un préjugé techniciste ou à un matérialisme primaire : il s'agit de repositionner les appareillages des médias dans une histoire culturelle et sociale.

Rompant avec une tradition moderne, voire antique, de partir de substances individuelles, avant de saisir leurs mouvements et leurs mises en relation, l'intermédialité *part de la dynamique des relations* pour comprendre comment apparaissent des objets et des sujets, momentanément stabilisés, au carrefour de ces flux. D'un point de vue intermédiaire, les substances sont des nœuds provisoires de relations. Dans l'héritage d'Alfred Whitehead ou de Gilles Deleuze, l'intermédialité prend en compte le caractère premier des relations et cherche à en tirer toutes les conséquences pour analyser les communications par lesquelles nous donnons sens et valeur à nos actions.

En ce sens, l'intermédialité ne définit pas un objet particulier composé de différents médias (ce que fait la notion de multimédia) ; elle compose une *méthode d'analyse de toutes nos formes de communication, c'est-à-dire de toutes nos expériences*, dans la mesure où il n'existe pas d'expérience hors des médiations sociales, culturelles et techniques dans lesquelles elles sont visibles, interprétables et valorisables.

Le propre de l'intermédialité comme méthode est de toujours prêter attention aux formes historiques de présentation ou d'énonciation. À commencer par soi-même : nous pouvons donc noter que ces conceptions de l'intermédialité sont apparues le plus souvent dans des départements de littérature, en particulier littérature comparée, de cinéma et d'histoire de l'art à partir des pratiques artistiques modernes qui expérimentaient justement leur rapport au médium.

C'est ce qui fait la pertinence croissante des études intermédiales dans un dialogue avec les sciences de la communication, mais aussi avec l'histoire culturelle, la philosophie et l'anthropologie ou encore avec la géographie de la *médiance* d'un Augustin Berque. Les études intermédiales sont aussi nées de la nécessité, pour ces sciences humaines, de prendre en compte la matérialité des phénomènes sensibles qui font les œuvres esthétiques tout autant que leurs contextes et les médiations qui les rendent intelligibles et évaluables. À partir de là, l'intermédialité peut opérer pour tout type d'énoncé ou de réalité sociale, à condition de conserver à la fois l'attention aux formes d'énonciation typiques des études littéraires, cinématographiques et artistiques et les opérations de contextualisation que permettent l'histoire et l'anthropologie culturelle des médias, voire ce que l'on appelle aujourd'hui l'archéologie des médias (Jussi Parikka, Wolfgang Ernst) qui a le mérite d'intégrer la complexité des plis temporels qui composent nos histoires.

Pour les bienfaits de l'analyse, on peut distinguer quatre niveaux de ce que j'appellerai ici des « supports » en étendant volontairement la manière de comprendre cette notion : supports matériels ou immatériels d'inscription ; supports techniques ; supports des dispositifs de pouvoir et de savoir ; supports institutionnels.

Les surfaces d'inscription matérielles (pierre, tablette d'argile, papier, fiche cartonnée, écran, etc.) sont sans doute les plus évidents à comprendre comme supports, à condition de ne pas oublier que ce qui a été inscrit doit aussi pouvoir être transporté dans l'espace et le temps. Aux surfaces d'inscription se conjoignent donc des modes de transport (volumen, codex, fichier de bois ou de métal, fils télégraphiques, câbles, etc.). Cependant, on ne peut écarter a priori la possibilité de surfaces d'inscription, ou de modes de transport immatériels, comme la mémoire qu'elle soit individuelle ou collective, mais aussi l'âme (c'est le cas chez Platon).

Du côté des techniques, André Leroi-Gourhan autant que Gilbert Simondon en ont montré les enjeux sociaux. Il faudrait donc porter l'attention sur les techniques du corps (gestes, démarche, etc.) et de l'âme (boire debout est honteux pour certains peuples) que décrivent les anthropologues à la suite de Marcel Mauss, aussi bien que les techniques de soi liées aux techniques de domination relevées par Michel Foucault. S'y articulent les techniques prothétiques de production et de mécanisation (arts de mémoire artificielle ; machines à écrire et papier carbone ; etc.) et les techniques de collecte et de présentation (*éthos* rhétorique ; objets de musée ; flickr ou youtube ; etc.).

Un troisième niveau porterait sur les dispositifs de savoir et de pouvoir (Michel Foucault encore) qui articulent techniques et événements en disposant des corps dans un certain espace/temps. La notion de dispositif permet de reconfigurer l'ancien problème de la conjoncture et de la structure : un dispositif serait une structure perçue sous l'angle d'une conjoncture, d'une urgence, une manière d'administrer des actions.

Enfin, il est nécessaire d'assurer la circulation sociale des discours et des actions. C'est tout le niveau des institutions qui autorisent des mises à disposition du public et des modes de circulation d'informations : elles transforment des données en documents (Maurizio Ferraris, Lisa Gitelman). Les institutions sont avant tout des organisations du temps en général (Maurice Merleau-Ponty), des milieux pourvoyeurs de sens et des rythmes sociaux en particulier : elles instaurent de la durée, dans lesquelles prennent place des transmissions de biens, d'idées, de principes, d'affects.

Un bref exemple : comment savoir ce que disent les « Que sais-je ? »

Prenons donc un exemple : la collection « Que sais-je ? » Elle voit le jour en 1941, en un moment de crise évidente : avec l'occupation allemande de nombreux savants qui publiaient aux Presses universitaires de France sont interdits, l'exportation est devenue très difficile, le monde de l'édition est dans une mauvaise passe. Paul Angoulvent, un ancien de HEC qui a été formé aux méthodes américaines et a été nommé à la tête des PUF en 1934, décide de lancer une nouvelle collection de vulgarisation des sciences qui ferait « le point des connaissances actuelles » et viserait les étudiants autant que le grand public. Il choisit volontairement un format inhabituel (11,5 x 17,6 cm), dont le livre de poche reprendra dans les années 1960 le principe. Il limite le nombre de pages à 128 pour avoir à la fois une communauté de forme et une matérialisation du caractère synthétique des ouvrages. Il utilise le symbole de la rose des vents, image de la boussole pour se diriger dans le monde moderne des connaissances. Il reprend comme titre une devise que Montaigne (écrivain exemplaire de la culture française) avait fait graver sur une médaille en remaniant lui-même un propos de Sextus Empiricus, dont il avait, par ailleurs, fait inscrire sur une des poutres de son bureau la citation sceptique dont il s'inspire. Cet énoncé de Montaigne témoigne donc de la transmission du savoir depuis les philosophes grecs et latins et de sa réappropriation sous des formes nouvelles et sur des supports variés (bois de la poutre, métal de la médaille, papier du livre) pour des usages privés et publics. En reprenant cette devise, on affirme ainsi d'un même mouvement la

continuité d'un savoir depuis l'Antiquité, le pouvoir dont on hérite et la puissance actuelle de transformation du passé.

Revenant sur la collection en 1948 pour présenter son plan d'ensemble de 600 volumes, Paul Angoulvent précise qu'il ne faut surtout pas y voir un relativisme ou un scepticisme généralisés, mais au contraire une ouverture des savoirs : « Qu'on ne cherche pas le secret de l'esprit qui anime la collection *Que sais-je ?* dans une interprétation sceptique de son titre, renouvelé de Montaigne. Pas plus que la question que se posait le philosophe n'impliquait un doute fondamental et définitif, notre titre n'a un sens pessimiste et désabusé. » (Angoulvent, 1948) Il est, en effet, important pendant et après la guerre de réaffirmer, via cette collection, un accès universel aux savoirs et à leur intarissable progrès, – un accès, cependant, aux accents nationalistes : « Partout, et sous toutes les latitudes, la science française pénètre, s'établit et s'affirme, grâce à un effort collectif qui honorera notre génération. » La revendication universaliste est articulée à un patriotisme renouvelé.

Ces propos voisinent dans ce bulletin à vocation interne avec des citations de personnages réputés placées dans des encadrés comme pour mieux en sertir la valeur. Ainsi, le texte de Paul Angoulvent trouve un écho dans une affirmation de Bertrand Russell extraite, justement, des *Essais sceptiques* : « Ce qui me semble difficile à admettre, aussi bien dans la philosophie bolchévik que dans la philosophie américaine, c'est que son principe d'organisation est *économique*, tandis que les groupements qui sont conformes à l'instinct humain sont *biologiques* ». Or, les premiers volumes à succès de la collection portent justement sur la biologie (*Les Étapes de la biologie*, *La Vie des abeilles*). Et l'image qui vient sous la plume de Paul Angoulvent pour qualifier sa collection est encore la même : « Une collection de plusieurs centaines de titres est un véritable être vivant, dont les cellules se renouvellent inlassablement ». La gestion de la collection est aussi une gestion de la vie, inscrite dans les formules plus générales de la *biopolitique* moderne.

La collection encyclopédique rompt ainsi avec les abonnements habituels et l'organisation d'un ensemble par l'éditeur, c'est désormais le lecteur qui construit son parcours parmi les volumes indépendants qui, hypothétiquement rassemblés, constitueraient une vraie encyclopédie à la fois indéfiniment ouverte au progrès et capitalisant néanmoins sur une totalisation possible. Changement crucial d'orientation qui fait du public un consommateur des connaissances plutôt qu'une collectivité à éduquer.

Une recherche intermédiaire ne se limiterait donc ici ni à l'histoire de l'édition ni à celle de la situation politique, elle ne prendrait pas seulement en compte la valeur accordée à l'encyclopédique et aux sciences ni aux conceptions du public lecteur, elle ne s'attacherait pas uniquement à l'essor du biopolitique ni aux matérialités d'un design ; elle tâcherait de saisir *l'entrelacement de ces multiples dimensions* pour mieux comprendre, au fond, ce que suppose toute prise de parole, tout énoncé : les rituels du commerce humain et les pratiques sociales des échanges à partir des idées qui circulent, des techniques qui en matérialisent la circulation et des institutions qui les autorisent. Une devise est aussi instructive qu'une configuration politique, une option technique aussi éclairante que des métaphores explicatives, un voisinage d'énoncés sur une même page aussi productif que des réalités économiques.

Du point de vue intermédiaire, cette collection est alors le résultat composite, opérant à différentes échelles, d'une histoire politique, d'une économie de l'édition, d'une conception du savoir encyclopédique, d'une valorisation des sciences, autant que d'une ouverture vers un public plus large que les élites traditionnelles, d'un marketing spécifique et d'un design éloquent.

L'intermédialité cherche donc à analyser, sur un plan anthropologique, la multiplicité des phénomènes de communication entre les êtres. Au lieu d'un *Que sais-je ?*, elle entend répondre à la question : *comment puis-je savoir ?* Le pronom « que » suppose des substances immédiatement repérables dont on pourrait faire l'étude ; alors que « comment » implique des relations préalables qui se condensent de manière médiatisée dans des objets de perception et de savoir. En revisitant ici une revue (*Intermédialités*) pour une autre revue voisine (*Les Cahiers de la SFSIC*), il s'agit de revoir ensemble les conceptions classiques du geste de la transmission et d'en ouvrir les voies possibles de communication du plus matériel au plus intellectuel.

Bibliographie

Paul Angoulvent, « Les Moissons de l'esprit », *Bulletin trimestriel des Presses universitaires de France*, 1948, p. 4-6.

PENSER ET ANALYSER LA NUMÉRIMORPHOSE DES ÉCRITURES RADIOPHONIQUES

SÉVERINE EQUOY HUTIN*

Le tournant postradiophonique et le passage au numérique conduisent la radio sur de nouveaux chemins, et en particulier de nouveaux chemins d'écriture. L'identité des médias se constitue et se transforme dans un processus historique de mutations et d'intégrations successives. Le concept d'intermédialité, mobilisé pour appréhender les évolutions contemporaines des médias, rend impossible une pensée qui les appréhenderait comme des monades isolées. Le surgissement d'un nouveau média et les modalités de mise en contact entre deux ou plusieurs dispositifs médiatiques ouvre la voie à l'émergence de nouvelles pratiques, de nouveaux usages et de nouvelles écritures. Les modalités de prolongement et d'inclusion de la radio sur le web induisent des mutations, génèrent des traces de circulation, font émerger des formes et éclore des problématiques de recherche nouvelles. Elles interrogent le statut du son, ses manifestations et les nouvelles « manières de faire sens » dans ce nouvel environnement.

Comme l'écrit F. Antoine, « en ce début de siècle, la radio connaît de nombreux renouveaux, qui en modifient à la fois les contenus, les formes, les modes de transmission et de réception et revisitent son statut de média de masse (2016). Dans ce sillage, nous proposons une réflexion d'ensemble qui s'appuie sur les travaux du GRER, Groupe de Recherche et d'Etudes sur la Radio, créé en 1998 sous l'impulsion de Jean-Jacques Cheval¹. Cette contribution s'adosse également sur nos travaux antérieurs et en cours sur les processus de « remédiation » (Bolter et Grusin) du radiophonique qui se sont concentrés jusqu'à présent sur les médiations du passé dans le contexte de la postradio. Notre ambition ici est de mettre au cœur de la réflexion l'écriture radiophonique et ses mutations considérant le passage au numérique sous l'angle de cette dynamique intermédiaire et de l'émergence de nouvelles formes.

* Université de
Bourgogne Franche-
Comté, ELLIADD

Dynamique intermédiaire : du radiophonique au radionumérique

La radio et l'« écriture radiophonique »

Au commencement de la radio était le son : cette exclusivité du son, la magie de la voix, le rapport à l'image et à l'imaginaire, l'attachement et le lien tissé avec l'auditeur, la synchronisation entre temps de la diffusion et temps de l'écoute et la fonction d'accompagnement du quotidien qu'occupe la radio depuis sa création, font l'identité de ce média. Ces caractéristiques qui permettent une définition en autonomie n'induisent pas pour autant immobilisme et absence d'innovation : les évolutions stratégiques, techniques, technologiques, économiques et juridiques dans un contexte inter et intra médiatique concurrentiel accru, l'évolution des grilles de programmation comme les mutations génériques en attestent.

L'analyse des *écritures médiatiques*, entendues comme mode d'agencement des formes résultant d'une intention de communiquer en direction d'un public ciblé, renvoie à trois lieux de la construction du sens : d'une part, les processus de production comprenant des logiques d'acteurs professionnels impliqués, des logiques organisationnelles (éditoriales notamment) et les logiques économiques, de segmentation et de fidélisation ; d'autre part, les processus de réception (les publics, imaginaires, projetés ou réels, usages et pratiques) ; et enfin au produit médiatique lui-même considéré dans sa matérialité (choix formels, énonciatifs, rhétoriques et discursifs compte tenu du dispositif, genres et formats représentés, nature du propos et systèmes de représentations associés...).

L'écriture radiophonique en tant que mode d'organisation d'un flux sonore en vue de sa diffusion en hertzien met en scène des éléments disparates « organisés, construits, élaborés selon certaines lignes d'orientation par la volonté d'un producteur ou d'un auteur radiophonique » (Richard, 1985). Elle rend le son non pas audible mais écoutable, fluide et intelligible et « recrée efficacement l'illusion d'une continuité cohérente, d'un temps plus intense : le temps de l'écoute » (Saint Martin et Crozat, 2007). Sa fonction première est d'organiser l'écoute en suscitant l'image et l'imaginaire et en créant « l'illusion de corps, d'objets, d'apparences, et pour persuader de leur réalité, de leur vie » (Richard, 1985).

Les postradiomorphoses et leurs promesses

Si la radio construit jour après jour la « bande sonore de nos vies », selon l'expression de Guy Starkey, le tournant numérique conduit celle-ci vers de nouvelles réalités sociales. Elle s'expose à de nouveaux

supports (téléphones portables, tablettes, ordinateurs), de nouveaux usages (en direct, en podcast, en streaming, par fragmentation), à de nouvelles logiques et à un nouvel univers sémiotique complexe et hétérogène : les stations disposent aujourd'hui de leur propre site, de leur page sur les réseaux sociaux et de leur application mobile qui promettent à l'auditeur de vivre une autre expérience, radionumérique, ou de la prolonger au-delà de l'offre sonore linéaire produite en direct. Nos travaux engagés sur les émissions radiophoniques consacrées à l'histoire² nous ont permis de mettre en avant les ramifications numériques des émissions sur le web sous l'angle de la médiation des savoirs. En nous intéressant à plusieurs émissions consacrées à l'histoire et diffusées sur différentes stations (Europe1, France Inter, France Info), nous avons observé dans une perspective comparative notamment le statut et le devenir accordés aux savoirs historiques. Sur ce plan, les analyses ont permis de conclure à une mise en proximité éprouvée et sensible du passé (mobilisant la vue, le toucher, la manipulation), un enrichissement encyclopédique documentaire variable selon les émissions, une fragmentation hypertextuelle et une exposition de ressources des plus officielles (archives, documents administratifs d'époques) aux plus intimes (témoignages, documents d'époques : cartes postales ou lettres d'anonymes...).

Les contenus sonores circulent, s'altèrent et s'adjoignent des contenus métraradiophoniques. C'est ainsi qu'advient de nouveaux processus éditoriaux, de nouvelles modalités d'écriture et une nouvelle catégorie : le radionaute. Que l'on parle de « radio augmentée » ou « radio enrichie » – en y admettant une distinction d'ordre qualitative –, la circulation et la rencontre entre la logique de flux et la présence au présent (Glevarec, 2014) du radiophonique d'une part et la logique de stock, de sédimentation (Ertzcheid, Gallezot et Simonnot, 2013), de collecte, de sélection et d'interactivité (Paquienséguy) qui caractérise le web 2.0 d'autre part questionne l'identité du média accueilli et ses manifestations concrètes. L'écoute de la radio et l'écoute de la radio sur le web constituent deux contextes différenciés qui convoquent des usages et des pratiques eux-mêmes différenciés, des publics et des usagers en contact avec des dispositifs et des propositions de sens différents. Ainsi, en nous intéressant à la présence transmédiatique de la station musicale Nostalgie orientée vers la glorification de la musique populaire des années 1960 à 1990, nous avons pu montrer que le site internet et l'application mobile mettent en œuvre de moyens spécifiques d'entrer en contact et en interactivité avec la musique dans le cadre d'un processus global de patrimonialisation³.

Vers de nouvelles écritures radiophoniques...

Nous nous intéressons aux modalités de réagencement des formes sonores dans ces ensembles hétérogènes que sont les écrits d'écran. C'est tout un champ de recherche stimulant qui s'ouvre du côté des modalités de rénovation de la radio.

Circulation des formes et intermédiativité

L'intermédiarité renvoie aux interrelations des médias, à leur frontiérisation et à des phénomènes techniques. Elle suppose de prendre en compte les spécificités des médias impliqués et la remédiation, intégration d'un dispositif médiatique spécifique dans un autre, engage des imaginaires et des systèmes de valeurs associées à chacun. Selon Angé et Renaud, « les phénomènes nouveaux ne naissent pas *de novo* » (2012). Les médias remodelent des formes médiatiques antérieures, dans une relation dialectique et réflexive qui oscille entre immediacy – occultation qui vise à faire oublier à celui qui regarde la présence du médium – et hypermediacy – exhibition qui rappelle à celui qui regarde la présence du médium. Chaque média possède sa propre médiativité (Marion), sa singularité différentielle et son potentiel expressif et communicationnel.

Comme le soutient Fauré, « les capacités d'adaptation de la radio à l'ère numérique se trouvent sans doute nourries de ses qualités antérieures et que le web a développées : audience massive, interactivité, instantanéité, technologie 'légère' et mobilité des usages [...] mais aussi fonctionnements participatifs et de proximité... » (2012). Partant de l'hypothèse d'une intermédiativité entendue comme rencontre de deux médiativités singulières, la circulation des formes peut s'analyser sous le prisme de la rénovation et de l'émergence. Il ne s'agit pas ici de parler de recyclage mais d'intégration, de recombinaison, de transformation, de ré-écriture et de ré-éditorialisation. Il ne s'agit pas non plus de s'inscrire dans une logique d'ascendance qui ferait « peser » le web sur la radio ou la radio sur le web. Si de cette rencontre émerge la question des identités respectives, des frontières et des traces de ces mises en contact, chaque média supporte l'influence de l'autre.

Chaque dispositif constitue le vecteur d'opérations mémorielles spécifiques mais l'analyse de l'écriture ne peut toutefois se satisfaire d'un déterminisme technologique car la mémoire implique un travail d'organisation qui engage des acteurs, des lieux, des méthodes et des outils (Merzeau). Les formes sonores radiophoniques transportent avec elles sur le web une mémoire globale du média : ainsi, les possibilités et les caractéristiques de la radio rencontre les possibilités

et les contraintes et possibilités spécifiques du web. De même, la mémoire des pratiques, des contenus, des formats, des genres, des usages, de la matérialité du média accueilli rencontre celle du média accueillant. L'enjeu étant de construire une communauté intermédia-tique patrimoniale qui ne peut se réduire aux acquêts.

Notre matériau-source étant le radiophonique, il s'agit donc de prendre pour point de départ sa médiativité propre pour voir en quoi et comment celle-ci peut trouver à se prolonger dans un média détenteur de sa propre médiativité, compte tenu du statut englobant du web en tant que métamédium (Pignier).

Traçabilité des formes : du sonore à l'écrit d'écran

Nos travaux partent de l'hypothèse que le sonore médiatisé détient un potentiel d'altération et de prolongement que la rencontre avec le numérique permet de cultiver singulièrement.

L'écriture et la circulation des formes produisent des traces, des actes qui renvoient à des processus et à des logiques. Plusieurs questions se posent : comment le sonore radiodiffusé se propage-t-il hors de ces frontières, dans des objets connectés, hypertextualisés empreints d'hybridité ? Comment s'incarne-t-il dans des dispositifs complexes, et notamment dans des écrits d'écran d'ordinateurs, de tablettes, de téléphones ? Comment le chercheur qui s'intéresse à l'écriture radiophonique peut-il appréhender ce passage et observer la production du sens dans cette dynamique intermédiaire ?

Nous pouvons tenter à ce stade d'amorcer un premier montage méthodologique :

– La « sémiotique de l'altération » de Jean Peytard (1993) appréhende précisément le sens sous l'angle d'une ouverture à la circulation des discours et à la plurisémioticit . La reprise, la transformation et l'altération des formes y sont traqu s par l'identification d'entailles, de lieux de passage d'une langue   une autre, d'un syst me   un autre voire   une combinaison de syst mes : ainsi le transcodage peut s'op rer d'un code vers un syst me pluricod . Dans le m me ordre d'id e, la th orie s miopragmatique de Pignier s'int resse  galement au passage des  nonc s d'un m dia   un autre et   leur valeur diff rentielle, en articulant les travaux de Veron, Boutaud, Marion autour de cette question du sens. Refusant l'immanence du sens   l' nonc  comme la th se du sens immanent au m dia, elle propose de prendre en compte les « diff rents niveaux de pertinence du sens » (Pignier, 2006) tel l' nonc , l'objet, la pratique d' nonciation et de

co-énonciation et la pratique d'interprétation pour appréhender le processus sémiotique global engagé dans un produit médiatique.

– Appréhender les spécificités de l'écriture radiophonique renouvelée, à l'échelle d'une émission, d'une catégorie d'objet de valeur (émission d'histoire, de santé, de musique...), d'un genre (récit, entretien, chronique...), d'un format (magazine, émission de débat, bulletin d'information) voire d'une catégorie de radio (privée/publique, généraliste/musicale...), nécessite l'adoption d'un modèle qui permet de distinguer les composantes de l'espace sonore : à la manière des travaux de Soulages pour la télévision, elle peut être envisagée en termes de strates comme l'a proposé Deleu (2013) dans ces travaux consacré au documentaire radiophonique. Celui-ci distingue en effet la strate plastique (dimension technique et imaginaire du son), la strate cinétique (la durée, les effets de transition, le rythme et les différents effets sonores), la strate communicationnelle (les rapports de places entretenus entre les protagonistes de l'interaction radiophonique), la strate diégétique et narrative (les procédés de narration) et la strate verbale (le contenu linguistique). S'il ne s'agit pas de généraliser *de facto* cette stratification à l'analyse de l'écriture radiophonique dans son ensemble, nous pouvons tout du moins nous en inspirer pour suivre les médiations sonores et en rechercher les traces dans la matérialité des écrits d'écran.

– Les approches sémiologiques du web et les travaux conduits sur les écrits d'écran (Souchier, Jeanneret, Le Marec, Tardy, Bonaccorsi) rendent compte de leur hétérogénéité sémiotique complexe et des modalités d'action et de circulation que les signes passeurs instaurent. Les écrits d'écran agrègent des formes et des discours hétérogènes si bien qu'en termes de communication numérique, l'hybridation devient une règle. Le texte à l'écran se donne à lire, à écrire, à manipuler. La navigation alimente une épaisseur documentaire qui dépend de la déambulation de l'utilisateur. Mais l'on sait aussi que les architextes (Jeanneret et Souchier) préconfigurent l'édition des contenus et les parcours, qu'il s'agisse d'un site internet ou d'une application mobile.

– Enfin dans ce contexte de la dynamique intermédiaire entre radio et numérique, la typologie des contenus métaradiophoniques proposée par Poulain (2013) permet de distinguer différents types d'augmentation radiophoniques. Poulain distingue en effet les contenus pré-radiophoniques (les fréquences et les programmes annoncés à l'avance avec des extraits), post-radiophoniques (comptes-rendus d'émissions, gestion des podcasts), péri-radiophoniques (coulisses, bibliographie, webographie, biographie des invités et animateurs, présentation des émissions, réseaux sociaux, blogs, forums), synchro-radiophoniques (titres des émissions, noms des interprètes et auteurs des chansons, noms des invités et des animateurs, vidéos, images, photos, diaporama, tagging, information sur l'actualité,

météo...). Cette typologie esquisse des types de relations avec le matériau initial (avant, pendant, après, autour) et elle permet d'interroger la manière dont se rescénarisent les médiations sonores pour se donner d'autres formes de vie. Elle mérite en tous les cas d'être éprouvée dans le cadre d'un modèle d'analyse de l'émergence des nouvelles écritures radiophoniques dont nous avons posé ici les premiers états.

Pour conclure très provisoirement

La mise en circulation du son radiodiffusé dans des objets communicationnels donne à réécrire celui-ci et laisse des traces. Les quelques ressources évoquées ici contribuent à penser cette dynamique du passage de l'écriture radiophonique à l'écriture radionumérique. Elles constituent les premiers jalons d'un programme de recherche dans le champ d'une sémiopragmatique de l'intermédiativité. Ce travail s'avère nécessaire pour questionner le devenir des formes décontextualisées de leur programmation linéaire et les modifications de leur statut : reconstituer une généalogie des formes co-engendrées par le sonore et le numérique revient à analyser les modalités d'éditorialisation/rééditorialisation et d'écriture/réécriture dans une dynamique d'identification et d'observation de (non)correspondances et d'altérations. Le radiophonique se donne aujourd'hui à voir, à lire, à écrire et à manipuler. Pour apprécier les effets de sens, l'élaboration d'un modèle spécifique tenant compte de l'effet « feed back » qui considère que les architextes réimpriment leurs marques dans le sonore (*via* par exemple des énoncés d'incitation à l'interactivité, des renvois vers la page Facebook, des témoignages oralisés extraits de Twitter...) constitue un vaste chantier pour qui veut tenter de comprendre comment l'écriture radiophonique peut prendre corps et se propager dans un dispositif autrement complexe. Au-delà, c'est la question des formes de vie du radiophonique qui se pose.

Bibliographie

Angé Caroline et Renaud Lise, « Les écritures émergentes des objets communicationnels. De la rénovation », *Communication & langages*, n° 174, 2012, p. 35-39.

Antoine Frédéric, (dir.), *analyser la radio. Méthodes et mises en pratique*, Louvain-la-Neuve, de Boeck, 2016, 254 p.

Deleu, Christophe, *Le documentaire radiophonique*, Bruxelles, L'Harmattan/INA Éditions, 2013, 261 p.

Ertzscheid Olivier, Gabriel Gallezot et Brigitte Simonnot, « À la recherche de la mémoire du web : sédiments, traces et temporalités

des documents en ligne », in Barats C. dir., *Manuel d'analyse du web*, Paris, Armand Colin, 2013, p. 53-73.

Fauré Laurent, « Analyser les pratiques discursives radiophoniques : nouveaux enjeux et perspectives », *Cahiers de praxématique* [En ligne], n° 61, 2013, mis en ligne le 1 janvier 2014, consulté le 9 avril 2017. URL : <http://praxématique.revues.org/2429>.

Glevarec Hervé, « Le propre de la radio. Fonctions radiophoniques et nouveau statut de la radio dans l'environnement numérique. », *Le Temps des médias*, n° 22, 2014, p. 123-133.

Pignier Nicole, « Pour une Approche sémio-pragmatique de la Communication », *Questions de communication* [En ligne], n° 9, 2006, mis en ligne le 30 juin 2006, consulté le 1 mai 2017. URL : <http://questionsdecommunication.revues.org/7945>.

Poulain, Sébastien, « Postradiomorphoses : petit bilan des mutations radiophoniques à l'ère du numérique », *Radio Graphy* 2013, <http://radiography.hypotheses.org/906>.

Richard Lionel, « De la radio et de l'écriture radiophonique », *Semen* [En ligne], n° 2, 1985, consulté le 7 avril 2017. URL : <http://semen.revues.org/3733>

Saint Martin Dominique, Crozat Stéphane, « Écouter, approfondir... Perspectives d'usage d'une radio interactive », *Distances et savoirs*, n° 2 (Vol. 5), 2007, p. 257-273.

Notes

1. La création récente de la revue en ligne *Radiomorphoses* et la parution récente du manuel d'analyse de la radio dirigé par F. Antoine témoignent ainsi de la bonne santé des études radiophoniques.

2. Le lecteur pourra se reporter aux travaux suivants :

Equoy Hutin Séverine et Chauvin Vileno Andrée, « Radio augmentée, radio enrichie. De la transposition des émissions radiophoniques consacrées à l'Histoire sur le web : circulation, altération, transmission », *Radiomorphoses*, [En ligne], n° 1, 2016, URL : <http://www.radiomorphoses.fr/index.php/2016/05/02/radio-augmentee-radio-enrichie/>.

Equoy Hutin Séverine et Chauvin Vileno Andrée, « Radio, mémoire, remédiation », actes du Congrès international de l'Association française de Sémiotique, Université du Luxembourg, 2016, p. 205-229. URL : <http://afsemio.fr/wp-content/uploads/Sens-et-mediation.-A.-Chauvin-Vileno-S.-Equoy-Hutin.pdf>.

Equoy Hutin Séverine, « Vulgariser les savoirs historiques à l'ère de la postradiophonie, le cas d'Au cœur de l'Histoire », *AMNIS* n° 14, 2016, En ligne. <https://amnis.revues.org/2663>.

3. Le lecteur pourra se reporter aux travaux suivants :

Equoy Hutin Séverine, « *Nostalgie* sur le web : mise en scène d'un âge d'or de la variété populaire à l'ère de la postradio », *Le Temps des médias*, 2/2016, n° 27, 2016, p. 75-96.

Equoy Hutin Séverine, « Radio musicale, prolongements numériques et régimes d'interactivité. Le cas de *Nostalgie* », *Tic & Sociétés*, (à paraître 2017).

ÉMERGENCE DE NOUVEAUX MODES DE NARRATION ET DE RÉCEPTION DANS LES SÉRIES TV : DE L'INTER- À LA MÉTA- MÉDIALITÉ DANS *SHERLOCK* ET *BLACK MIRROR*

AURÉLIA GOURNAY*

Dans *De quoi les séries américaines sont-elles le symptôme ?*, François Jost remarque, dans les séries télévisées actuelles, une multiplication des procédés visant à « construire une réalité au-delà des apparences » et à étendre notre capacité normale de vision. La thématique du secret et du mensonge y devient centrale et s'accompagne d'un renouvellement esthétique et narratif, visant à déplacer, dans le domaine de l'image, le fantasme d'omniscience cher à la littérature. Ces nouveaux procédés confrontent le téléspectateur à ce que Jost nomme des « images impossibles ». La sphère de l'intimité se trouve redéfinie et les moyens d'exploration du for intérieur se multiplient. En empruntant à la littérature, au cinéma mais aussi à d'autres médias, tels internet ou les jeux vidéo, ces séries se tournent vers l'intermédialité et renouvellent l'expérience spectatorielle, en nous incitant à de nouveaux modes de visionnages. *Sherlock* et *Black Mirror* jouent sur ces différentes formes d'intermédialité et en exploitent les ressources. Mais l'intérêt de ces deux séries britanniques est surtout la façon dont cette intermédialité est sans cesse questionnée. Cet article tentera donc de mettre en évidence la façon dont ces fictions parviennent, en passant de l'inter- à la méta- médialité, à interroger les médias eux-mêmes et leur place dans notre société.

Enjeux de l'intermédialité dans les deux séries : un renouvellement esthétique au service d'une quête du sens

Secrets et mensonges : révéler la vérité cachée derrière les apparences

François Jost voit, dans les fictions policières, un modèle qui s'est étendu à l'ensemble des séries et dont le schéma narratif est le suivant : « le héros est mû par un secret qui lui donne à la fois la motivation et

* Université Paris 3

le don pour découvrir le secret de l'autre » (Jost, 2011 : 52). Ce secret devient le « noyau organisateur de tous les comportements » (Jost, 2011 : 55). Si elle n'échappe pas à la récurrence de ce scénario, la série *Sherlock* s'appuie sur un procédé esthétique original pour mettre en valeur cette quête de la vérité cachée : la surimpression, c'est-à-dire l'inscription de texte sur l'image. Dans l'épisode pilote, la conférence de presse donnée par le lieutenant Lestrade place le spectateur au milieu d'un dispositif déstabilisant qui, en multipliant les écrans et les points de vue, appelle à une forme de distanciation. Cette dernière est renforcée par l'affichage systématique à l'écran des SMS reçus par les journalistes, qui récuse chaque déclaration par un seul mot : « Faux ». La surimpression met donc en valeur l'opposition entre vérité et mensonge et rappelle, comme le remarque Jost, que « le moteur de la fiction n'est plus une énigme reposant sur un décodage du visible, mais le secret qui enfouit la vérité, et le but de l'enquête est de révéler ce qui est caché par les protagonistes. » (Jost, 2011 : 52).

Par ce procédé de surimpression, le spectateur est invité à regarder au-delà des apparences et à adopter une vision plurielle : il doit être à la fois attentif aux images et à leur décodage. Dès sa première apparition, Sherlock se présente ainsi comme celui qui « lit » sur les corps, les vêtements et les objets. Le légendage offre la possibilité d'accéder au même degré de perspicacité et d'expérimenter le fantasme de l'omniscience. Il offre aussi une alternative à des procédés plus classiques de dévoilement de l'intériorité, tels que la voix *over* qui, dans les séries, offre, selon Jost, un accès vers « un autre continent, qui n'est plus du ressort du visible, mais du caché, du secret, de l'intime au sens propre » (Jost, 2011 : 38).

De plus, l'inscription de ces « légendes » sur les indices se fait de façon dynamique et progressive, reproduisant le cheminement de la pensée. Dans l'épisode 1 de la saison 2, « Scandale à Buckingham », Sherlock observe l'employé du palais et ajuste au fur et à mesure les informations qu'il récolte. Quant à Irène Adler, elle se rend indéchiffrable en paraissant nue. Les points d'interrogation qui s'inscrivent à chaque endroit où Sherlock pose le regard traduisent ce sentiment de mystère. La nudité assimile The Lady à une page blanche sur laquelle le héros ne peut rien lire. Cependant, sa supériorité est réaffirmée en ultime recours puisqu'il parvient à reconstituer le code du coffre-fort, qui correspond aux mensurations de la jeune femme : le sens de l'observation de Sherlock le place comme celui qui sait lire entre les lignes.

Contrairement à *Sherlock*, la série d'anticipation *Black Mirror* ne repose sur aucun procédé récurrent : elle se présente comme une succession d'épisodes bouclés et indépendants. L'intermédialité y est néanmoins

centrale, tout comme la question de l'omniscience et de la quête de la vérité. Dans l'épisode 3 de la saison 1 (« The entire history of you »), les personnages d'une société futuriste sont pourvus d'un « grain » inséré derrière leur oreille qui enregistre leurs souvenirs et permet leur visionnage. Leur passé ne leur appartient donc plus : les évaluations professionnelles s'appuient sur une rediffusion de la période écoulée, afin de vérifier qu'il n'y a pas de suppressions ou d'atteintes aux règles, tandis que l'embarquement dans un avion est soumis à un contrôle de la dernière semaine du passager. Mais les souvenirs peuvent aussi être regardés et commentés en société, à la manière d'un film.

Cette plongée permanente dans la mémoire brouille la temporalité narrative et donne accès à des fragments du passé des personnages. Cela leur confère une épaisseur mais crée aussi des interrogations, en raison du caractère fragmentaire de ces intrusions. D'un point de vue esthétique, elle conduit à une prolifération des écrans : les souvenirs s'affichent sur les écrans d'ordinateur, les téléviseurs, le GPS de la voiture ou directement en surimpression sur l'image. Dénué de toute forme de subjectivité et d'émotivité, le « grain » réalise le rêve d'accéder à une mémoire sans faille et s'inscrit dans une logique de surveillance des individus et de quête obsessionnelle de la vérité. Cette dernière peut entraîner des rediffusions compulsives des mêmes scènes pour guetter le moindre signe de mensonge. Le mari jaloux se livre ainsi à de véritables explications de textes et décortiquer chaque nuance dans le comportement de sa femme. L'intermédialité donne alors accès à une perception amplifiée et invite à sortir de la position de récepteur passif pour effectuer un travail de décryptage minutieux : activation de la lecture labiale pour connaître a posteriori les propos échangés entre les deux amants, analyse du langage non verbal, confrontation des souvenirs du mari et de ceux de son épouse pour vérifier leurs versions respectives d'une même scène... Mais l'enregistrement objectif et sans faille du vécu n'empêche pas la subjectivité au moment du visionnage, ce qui pose le problème de l'interprétation des signes. De plus, si le détail le plus anodin peut trahir le secret le mieux caché, l'absence de trace accuse aussi puisqu'elle laisse un trou dans l'historique de la personne concernée. En matérialisant les dossiers qui archivent le vécu de chacun, la série gomme la frontière entre l'humain et l'ordinateur.

La thématique du secret est également au centre de l'épisode 3 de la saison 3 (« *Shut up and dance* »). En effet, les personnages ont pour seul lien le fait de vouloir sauver leur secret, tombé entre les mains de hackers qui les font chanter, et d'empêcher ces derniers de le révéler à leurs proches et de le divulguer sur les réseaux sociaux. L'utilisation récurrente de la 3^e personne du pluriel pour désigner les maîtres

chanteurs conduit à une forme de déshumanisation et les transforme en une instance supérieure, emblématique d'une société soumise à la dictature des médias et dans laquelle il est difficile de maintenir une part de vie privée. Les traces laissées sur internet sont perçues comme autant de taches indélébiles qui nuisent à la web réputation et contre lesquelles il semble n'y avoir aucun antidote. L'intimité est-elle devenue une notion périmée et illusoire ?

Vers une redéfinition des frontières de l'intime

L'obsession du secret et du mensonge conduit à une survalorisation de la transparence. Si la vérité est souvent enfouie derrière les apparences, son dévoilement passe par une plongée au cœur de l'intime et de l'intériorité des êtres et des choses. Dans *Sherlock*, la surimpression de textes nous plonge dans les méandres du cerveau d'un génie de la déduction et matérialise, sous les yeux du téléspectateur, les étapes de son raisonnement. Dans l'épisode 2 de la saison 2 (« Les chiens de Baskerville »), les mots se croisent et se recourent jusqu'à faire émerger l'acronyme dans lequel réside la clé de l'énigme. La vitesse avec laquelle Sherlock jongle avec les termes s'accorde à la rapidité de son débit de parole, caractéristique marquante des réécritures télévisuelles du détective qui, comme le remarque Marie Maillos, contribue à donner « un aspect vertigineux à la moindre de leur découverte. » (Maillos, 2014 : 264) Mais la focalisation interne ne repose pas uniquement sur ce procédé : les images mentales sont employées pour permettre la visualisation des théories du héros. Par un effet de dédoublement, celui-ci se trouve projeté au milieu de ses hypothèses. Cette exploration du « palais mental » du détective rejoint ce que François Jost définit comme des « images impossibles, au-delà de ce qui nous est donné de voir dans la réalité » (Jost, 2011 : 41). *Sherlock* utilise donc l'intermédialité pour accomplir le but de nombreuses fictions : « entrer dans la tête de l'autre, savoir ce qu'il sait, comprendre ce qu'il sent, voir ce qu'il voit. » (Jost, 2011 : 46).

Dans *Black Mirror*, la dimension d'anticipation permet de complexifier encore le recours aux images mentales, en les dotant de nouvelles potentialités. Ainsi, l'épisode 3 de la saison 1 propose une exploration de la mémoire et retravaille certaines conventions littéraires, telles que l'analepse ou le point de vue omniscient³. Le « grain » permet, en effet, de nouvelles formes de récit rétrospectif à la première personne, avec possibilité de focaliser sur un détail, de ralentir, d'accélérer, de s'arrêter... Le passé se surimpose même au présent : la superposition de deux scènes d'amour permet de confronter souvenir et expérience actuelle et d'instaurer des jeux d'échos. Mais cet enregistrement systématique des souvenirs met aussi en péril l'intimité : vérification de l'historique et des suppressions éventuelles, rediffusion ou effacement

de souvenirs sous la contrainte... Dès lors, le voyeurisme et la pulsion scopique s'inscrivent au cœur des relations entre les êtres : vol du « grain », visionnage compulsif d'enregistrements à caractère sexuel, besoin masochiste du mari trompé de voir l'adultère...

La dépossession de l'intimité est également au centre de l'épisode 2 de la saison 3 (« Playtest ») : le jeu en réalité augmentée testé par le héros utilise ses peurs les mieux enfouies et déploie ses racines au plus profond de son cerveau pour se nourrir de ses angoisses. L'ocularisation interne fait partager cette expérience au téléspectateur mais la visualisation, en contrepoint, des mêmes images, filmées par la caméra de surveillance des expérimentateurs, produit un effet de distanciation. Ce dispositif nous rappelle, comme le note François Jost, que notre mode d'appréhension de la réalité repose désormais sur la médiatisation et sur les écrans (Jost, 2011 : 15).

L'intermédialité modifie également la construction des personnages. La succession très rapide de plans accompagnés de musique, empruntée à l'esthétique du clip vidéo, permet, par exemple, de leur conférer une épaisseur et un passé en quelques secondes. Le procédé apparaît aussi bien dans *Black Mirror*, notamment au début de l'épisode 2 de la saison 3, que dans *Sherlock* (le prologue de l'épisode pilote retrace en quelques plans le passé militaire de Watson). Mais *Black Mirror* étend les emprunts à d'autres domaines, ce qui accentue encore sa dimension intermédiaire. Dans l'épisode 1 de la saison 3 (« Nosedive »), la vie de l'héroïne est résumée par une série d'organigrammes et de diagrammes projetés sur grand écran. Ces derniers schématisent ses interactions avec le monde extérieur et sa vie sociale. De même, l'affichage à l'écran des SMS ou des échanges et profils sur les réseaux sociaux devient une manière de remplacer les portraits et descriptions, traditionnellement pris en charge par le narrateur. L'intermédialité contribue aussi, ici, à l'effet de réel, au sens où le définit Hervé Glévarec².

De l'inter- à la méta- médialité : questionner notre rapport aux fictions et aux médias

Mises en abyme et triomphe de la réflexivité

Comme le rappelle Hervé Glévarec :

Les programmes télévisuels sont marqués, depuis les années 80, d'une forte réflexivité. La néo-télévision est une télévision qui se prend pour objet, parle d'elle [...] à l'inverse de la paléo télévision, pensée, elle, dans un rapport d'extériorité, comme fenêtre sur le monde. (Glévarec, 2010 : 216).

Nos deux séries confirment cette analyse et la prolongent au-delà du champ de la télévision. Dans *Sherlock*, le blog de Watson pose le

docteur en narrateur potentiel, conformément aux romans de Conan Doyle. La transposition du journal intime en un blog s'inscrit dans la logique de modernisation de la série. Mais le caractère polyphonique des œuvres littéraires se retrouve aussi dans la mise en abyme d'autres médias qui relaient les aventures du détective : flash infos, Unes de journaux...

Le blog est aussi une manière de jouer avec les références du spectateur. Le titre « Étude en rose » (saison 1, épisode 1) est présenté comme une trouvaille de Watson et commenté par Sherlock au début de l'épisode 3 de la saison 1 : Sherlock devient un double des téléspectateurs qui n'ont pu manquer de relever la référence³. Ce jeu est encore plus évident avec le chapeau. Rendu célèbre par le blog, Holmes s'empare, pour se cacher des flashs des journalistes, d'un couvre-chef choisi à la hâte. Ce dernier devient emblématique de son personnage et envahit la presse. L'insistance sur l'accessoire a un caractère réflexif et rend hommage à Conan Doyle, dont le personnage est justement connu pour son deerstalker. Le clin d'œil est d'ailleurs repris à la fin de l'épisode 1 de la saison 3 pour consacrer le retour de Sherlock : traqué par les paparazzis, il affirme son désir de « redevenir Sherlock Holmes » en se coiffant du deerstalker, ce qui confirme sa volonté de s'inscrire définitivement dans le mythe holmésien.

Mais la réflexivité est présente dans d'autres éléments de l'épisode : Mary lit le blog de Watson et le commente à haute voix, tandis que le blog de Sherlock sur la résistance des fibres naturelles fait l'objet de railleries. Ce blog fait écho aux allusions à son site internet qui expose des théories scientifiques rébarbatives. La transmédialité est d'autant plus remarquable que ces différents blogs et sites existent simultanément à l'intérieur de la série et sur le net. Les hypothèses sur la mort de Sherlock fonctionnent, pour leur part, comme une mise en abyme des discussions des forums de fans. Ces théories parfois farfelues sont un clin d'œil aux fans fictions. L'introduction de certains de ces scénarios dans l'épisode, sans démarcation avec le récit cadre, leurre le téléspectateur qui se trouve successivement confronté à plusieurs variantes autour d'un même événement. Cette réflexion sur l'influence des pratiques de fans dans la construction des univers fictionnels confirme les analyses proposées par Henry Jenkins autour du transmédia. En effet, comme le remarque Éric Maigret :

Dans *Convergence Culture*, Jenkins définit la nouvelle culture comme articulant deux phénomènes. La participation des publics est une tendance [...] que les producteurs de sens ne peuvent plus fondamentalement contrecarrer : il n'est plus possible de faire sans les récepteurs ou les consommateurs de sens qui ne se contentent plus de réagir, de

s'approprier et de détourner les messages informationnels et les œuvres de divertissement, mais qui s'impliquent parfois dès le stade de la production. (Maigret, 2013 : 57)

Black Mirror questionne en permanence notre rapport aux médias et aux nouvelles technologies. L'épisode 1 de la saison 1 (« The national anthem ») met en exergue la vitesse de circulation des nouvelles à l'ère des chaînes d'information en continu et du partage frénétique sur les réseaux sociaux. Ces derniers acquièrent une force injonctive : les internautes infléchissent le déroulement de l'intrigue et manipulent les personnages. Les nombreux plans sur les téléviseurs qui affichent les bandeaux des flashes infos et sur les écrans d'ordinateurs, connectés en permanence sur facebook ou twitter, ponctuent chaque action, dans une course perdue d'avance contre ce flux des breaking news et des notifications. Dans l'épisode 1 de la saison 3, ce sont les likes et la quête d'une bonne note de popularité qui déterminent les faits et gestes de chacun, d'autant plus que certaines libertés sont conditionnées à l'obtention d'une note minimale, instaurant une marginalisation de ceux qui veulent s'affranchir de cette règle. La diction et le jeu, volontairement empruntés et artificiels, des protagonistes introduisent une réflexion sur l'impossibilité de toute interaction sincère et spontanée. L'affichage systématique des notes importe, dans le domaine de la fiction, les pratiques de notations et d'avis, omniprésents sur internet. L'itinéraire de l'héroïne revêt une portée réflexive et dénonciatrice : obnubilée par l'obtention d'une note de 4.5, elle se contraint à des interactions calculées et guette avec anxiété le résultat de chacune de ses publications en ligne. Entraînée dans une véritable descente aux Enfers à l'allure de road trip, elle voit, au contraire, sa côte décroître vertigineusement, ce qui la conduit en prison, lieu d'une libération jouissive de la parole où elle renoue enfin (tout comme le téléspectateur) avec des échanges non policés.

Effets de ruptures et de décalages

L'intermédialité conduit aussi à instaurer une forme de distanciation. Dans l'épisode 1 de la saison 2 de *Sherlock*, le héros étudie la scène de crime par webcam interposée. La médiatisation de l'écran promené par Watson modifie complètement la réception de la séquence, d'autant plus que le détective est nu face à son ordinateur et que la caméra déforme par moments ses traits.

Dans *Black Mirror*, la prise de distance passe par l'esthétisation de certaines scènes. Dans les épisodes 1 et 3 de la saison 1, le téléspectateur est plongé dans une sorte d'omniscience grâce à la multiplication des écrans et des points de vue. Mais cette recherche de transparence est contrebalancée, lors du climax, par un retour à des procédés

plus conventionnels qui permettent de masquer l'élément le plus attendu : dans l'épisode 1, l'acte sexuel entre le politicien et le porc est caché et la caméra ne s'attarde que sur les visages dégoûtés et les commentaires des téléspectateurs qui le suivent en direct, tandis que dans l'épisode 3, c'est le visionnage des ébats entre la femme du héros et son amant qui est éliidé selon des procédés similaires. Dans les deux cas, l'esthétique prend le pas sur la volonté de réalisme, avec un recours à des procédés filmiques plus marqués (flou, plans séquences...) et une utilisation appuyée de la musique. Cette rupture déclenche la frustration du récepteur qui se sent lésé et manipulé. La manipulation est également au cœur de l'épisode 3 de la saison 3 : les SMS des hackers lient, dans une même trame narrative, de parfaits inconnus et les incitent aux confidences. Cependant, le secret du héros n'est dévoilé que dans les dernières secondes, tout comme sa véritable nature. Le recours à l'ellipse frustre le téléspectateur et accentue l'effet de chute puisqu'il réalise au dernier moment que la focalisation interne l'a conduit à s'identifier à un monstre et à concevoir de l'empathie pour lui. L'omniscience des hackers n'est donc pas, en définitive, partagée par le spectateur qui est une victime de plus dans leur plan.

L'esthétique de certains passages évoque aussi les jeux vidéo à monde ouvert : présence du GPS qui guide les personnages, affichage des SMS injonctifs qui rappellent les instructions et le compte à rebours... Notons que les mêmes procédés se retrouvent dans l'épisode 1 de la saison 3 de *Sherlock*, lors de la course contre la montre menée par Sherlock et Marie pour sauver Watson. L'intermédialité permet donc une immersion plus grande dans la fiction. Le jeu vidéo est d'ailleurs le sujet de l'épisode 2 de la saison 3 (« Playtest »). Ce dernier illustre une autre forme de manipulation du téléspectateur, en construisant sa chute sur le procédé de la dilatation temporelle. En effet, la fin permet de réaliser que tout ce qui vient d'être montré ne correspond, en réalité, qu'à 4 secondes réelles dans le récit cadre. Cette révélation entraîne le trouble et affecte a posteriori toute l'analyse de l'épisode.

Sherlock et *Black Mirror* inscrivent, en définitive, l'intermédialité au cœur de leur esthétique et de leur construction. Miroirs de nos sociétés hyper-connectées où l'intimité est de plus en plus réduite, ces fictions jouent sur le fantasme d'omniscience pour renforcer l'identification aux personnages et l'immersion dans l'intrigue. Mais les jeux sur les focalisations sont aussi source de manipulation : à vouloir trop voir, le spectateur peut manquer de recul. La force des deux séries est justement de proposer un questionnement sur les différents médias qu'elles convoquent et de jouer avec cette dimension réflexive. En

passant ainsi de l'inter- à la méta-médialité, ce sont nos capacités et nos pratiques de spectateurs qu'elles nous invitent à reconsidérer.

Bibliographie

- Conan Doyle Arthur. *Une étude en rouge*, trad. Lucien Maricourt, Paris, Flammarion, 1995.
- Conan Doyle Arthur. *Le Chien des Baskerville*, trad. Bernard Tourville, Paris, Gallimard, 2008.
- Esquenazi, Jean-Pierre. *Les séries télévisées : l'avenir du cinéma ?*, Paris, Armand Colin, 2010.
- Esquenazi, Jean-Pierre. *Mythologie des séries télé*, Paris, Le cavalier bleu, 2009.
- Genette Gérard. *Discours du récit*, Paris, Seuil, 1983.
- Genette Gérard. *Palimpsestes. La littérature au second degré*, Paris, Seuil, 1982.
- Glevarec Hervé. « Trouble dans la fiction. Effets de réel dans les séries télévisées contemporaines et post-télévision », in *Questions de Communication* n° 18, 2010.
- Glevarec Hervé. *La sériephilie : sociologie d'un attachement culturel*, Paris, Ellipses, 2012.
- Harrys Taylor Rhonda. « The « Great Game » of Information. The BBC's Digital Native », in *Sherlock Holmes for the 21st Century. Essays on New Adaptations*, Jefferson, McFarland, 2012, p. 128-143.
- Hebert Louis (dir.). *Intertextualité, interdiscursivité et intermédialité*, Québec, Presses Universitaires de Laval, 2009.
- Jaussaud, Philippe. « Sherlock Holmes : science et récit : « histoire » », *L'@bsolu*, 2013, p. 11-15.
- Jenkins Henry. *La culture de la convergence : des médias au transmédia*, Paris, Armand Colin, 2014.
- Jost François. *De quoi les séries américaines sont-elles le symptôme ?*, Paris, CNRS éditions, 2011.
- Maigret Éric. « Du « signifiant flottant » au « transmédia storytelling », ou le retour des stratégies », in *Terminal. Technologie de l'information, culture et société* n° 112, 2013, p. 57-65.
- Maillos Marie. « Une génération Sher-locked », in *TV/Séries 6, Écho et reprise dans les séries télévisées (III) : de la métafiction à la transmédialité*, dir. Claire Cornillon et Florence Cabaret, décembre 2014, p. 262-283.
- Muller Jürgen, Ernst. « Vers l'intermédialité. Histoire, positions et options d'un axe de pertinence », in *D'un média... L'autre, Médiamorphoses*, n° 16, 2006, p. 99-110.

Notes

1. Selon Jost, « la convention romanesque par excellence est en effet le pouvoir que se donne le narrateur de passer d'une tête à l'autre, au gré des nécessités narratives, en bref, d'être omniscient. » (Jost, 2011 : 46).

2. Voir Hervé Glévarec : « Dit autrement, l'effet de réel se produit, voire se généralise, dès que la promesse du genre fictionnel d'être une fiction ne suffit plus à soutenir le trouble provoqué par l'apparition d'un fait dans la fiction qui affecte le récepteur de par son statut [...] Et ceci se produit parce que la fiction fait partie du réel dorénavant puisque les frontières entre ce qu'elle met en narration et les faits du monde (réel et médiatique) y sont de plus en plus ouvertes. » (Glévarec, 2010 : 223).

3. L'expression « Etude en rose », présentée comme une trouvaille de Watson sur son blog, justifie, a posteriori, le titre de l'épisode pilote de la série, tout en adressant un clin d'œil au titre véritable du roman de Conan Doyle : *Étude en rouge*.

UNE STRATÉGIE NATIONALE POUR L'INTELLIGENCE ARTIFICIELLE

BENOÎT LE BLANC*

Après l'informatisation des entreprises dans les années 1980, les mises en réseaux de leurs systèmes d'information dans les années 2000, on en serait à la mise en intelligence des données à l'aube de 2020. Cette dernière vague monte de manière très rapide et préoccupante, mettant en avant des concepts scientifiques très vite renouvelés : « Big Data » il y a cinq ans, « Data Science » il y a trois ans et « Artificial Intelligence » depuis un an.

La situation actuelle de l'intelligence artificielle (IA) tient tout à la fois d'un socle de recherches académiques pertinent, d'un foisonnement de réalisations témoignant de la maturité de certaines technologies, et d'un enthousiasme de tous les acteurs, chercheurs, enseignants, entrepreneurs, politiques et financeurs qui travaillent dans ce domaine. Pour un plus large public, l'intelligence artificielle recouvre aussi toutes les utopies et les fantasmes suscités par le croisement des deux termes « technologie » et « intelligence ». Finalement, toute cette effervescence autour de l'IA n'est pas sans rappeler la bulle « internet » du début des années 2000 : des levées de fonds de plus en plus importantes et des annonces de plus en plus spectaculaires vers un public toujours plus avide de nouveautés.

Pourtant les bases de l'intelligence artificielle sont au moins aussi anciennes que celles de l'informatique. Les premiers grands principes de l'IA sont contemporains des premiers calculateurs mis au point durant la seconde guerre mondiale. Dans son article «Computing Machinery and Intelligence», publié en 1950, Alan Turing explique que la puissance des calculateurs mécaniques amènera tôt ou tard à se poser la question du statut de l'intelligente pour les machines (Turing 1950). Évidemment, dans ce texte Turing ne parlait ni d'intelligence artificielle, ni d'ordinateur. Et pour cause : ces deux termes ne firent leur apparition que quelques années plus tard. Pour l'IA ce fut à l'occasion des rencontres scientifiques qui se déroulèrent au Dartmouth College, à l'été 1956 ; l'expression «Intelligence artificielle» y fut préférée à celle de «raisonnement automatique» pour désigner ce domaine

* ENSC-Bordeaux
INP₁ (École nationale
supérieure de
cognitive), INP,
IMS-UMR5218

naissant (Crevier 1993). Selon les ambitions de l'époque, «chaque aspect de l'apprentissage ou toute autre caractéristique de l'intelligence peut en principe être décrit si précisément qu'il est possible de construire une machine pour le simuler». De son côté, «ordinateur» a été proposé en France en 1955 pour traduire le terme anglais «computer». Les médias parlaient alors de «cerveaux électroniques» et le terme de calculateur a désigné pendant tout le programme américain de la conquête spatiale, aussi bien les humains affectés aux calculs de trajectoires que les machines qui commençaient à les assister dans cette tâche.

Quoi qu'il en soit, Turing exposa dès 1950 ce qu'était le fonctionnement conceptuel d'un ordinateur (la fameuse «machine de Turing»), la manière dont une machine pourrait bluffer un humain par ses réponses (le fameux «test de Turing» ou «jeu de l'imitation») et surtout les neuf objections que ne manqueraient pas de faire les gens, selon lui, pour refuser le statut d'intelligence à une machine : «Dieu ne le permettra jamais...», «Je préférerais ne pas le savoir...», «Telle ou telle question ne peut pas être abordée par des calculs sur des variables discrètes...», «La conscience n'est pas basée sur du calcul...», «Une machine aura toujours telle ou telle incapacité...», «Les machines ne réalisent que ce pourquoi elles sont programmées...», «La continuité du système nerveux ne peut pas être reproduite par des machines à états discrets...», «Les comportements humains sont potentiellement infinis...», «Les capacités extrasensorielles ne sont pas modélisables...». Mis à part la neuvième objection qu'il avoue être imparable (si toutefois l'humain serait doté de telles capacités !), Turing réfute de façon argumentée les huit autres objections (Le Blanc 2014).

Ce débat «Une machine peut-elle bluffer un humain ?» a par la suite été reformulé dans la question «La sémantique peut-elle se réduire à un agencement syntaxique ?» de J. Searle et même celle de P. Churchland «Connaîtra-t-on un jour les lois qui gouvernent la sémantique ?». Toujours est-il que à côté de cette recherche visant à doter les machines de facultés liées à la pensée (ce que l'on désigne par l'IA forte), toute une branche de recherche s'est constituée autour des algorithmes que l'on peut concevoir pour faire réaliser à des machines des tâches qui chez l'humain demandent une certaine intelligence (IA faible). Faute de pouvoir fabriquer une véritable conscience artificielle, les ingénieurs simulent l'intelligence : la machine semble agir comme si elle était intelligente.

Évidemment les résultats de cette mécanisation de l'intelligence sont de plus en plus surprenants à tel point que les pouvoirs publics s'interrogent et que les entrepreneurs sentent le bon filon. Qui n'a pas

rêvé d'un ordinateur ou d'un assistant personnel préparant votre travail, rangeant et organisant vos documents, ou même anticipant vos besoins en fonction de votre planning ? La question actuelle n'est donc pas de savoir si cela est possible, mais de jauger combien vous êtes prêts à payer pour tendre vers de tels services. Les applications actuelles semblent n'avoir plus qu'une seule limite, celle de l'imagination des entrepreneurs. Pourtant la technologie sur laquelle repose l'engouement actuel de l'IA date des années... 1980.

Les réseaux de neurones composent une forme d'opérateur de reconnaissance de formes stables, acquis à partir d'une très grande base d'exemples que l'on souhaite voir reconnus par le système et auxquels sera rapproché tout nouvel état présenté au système. Pensés dès les années 40, les réseaux de neurones butèrent longtemps sur la capacité à modéliser des phénomènes non linéaires. Ce point fut résolu par les travaux du groupe de Rumelhart & McClelland (1988). Les réseaux de neurones reviennent aujourd'hui sur le devant de la scène, car leur combinaison avec des nouveaux types de capteurs (caméras, GPS, Internet des objets) combinés aux puissances de calcul graphique actuelles donne des résultats spectaculaires en termes de reconnaissance des formes (par exemple l'identification de visages sur des flux vidéos). Tout ceci ouvre des perspectives dont se saisissent les entrepreneurs : "*The business plans of the next 10,000 startups are easy to forecast : take X and add AI*" disait Kevin Kelly dans le magazine Wired en 2014.

Tant aux USA, qu'au Japon ou en France, les pouvoirs publics se sont tous emparés du sujet. En France l'OPECST (office parlementaire) a mené une large étude (février 2016 - mars 2017) et produit un rapport en faveur d'une « intelligence artificielle maîtrisée, utile et démystifiée ». Du côté du gouvernement, ce sont les cabinets des Secrétariats d'État chargés du Numérique et de l'Innovation (SENUM) et de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche (SESR) qui ont mené le programme #FrancelA (janvier 2017 - mars 2017). Plus de 50 personnes ont été auditionnées par l'OPECST et plus de 550 participants ont contribué aux 17 groupes de travail de #FrancelA. Ces travaux ont réuni toutes les grandes familles de la communauté IA française et ont fédéré les nombreuses initiatives émergentes en France, d'une part pour définir un plan d'actions nationales et y associer des financements, notamment via le Programme d'Investissements d'Avenir,

d'autre part pour animer le débat public et mettre en avant le potentiel de la France.

Grâce à ces travaux, on voit se dessiner trois forces autour de l'IA.

Premièrement des actions liées à la recherche, la formation et à la mise en place de plateformes communes de travail académique. Sur ce domaine les atouts de la France tiennent à la force de ses équipes de recherche, tant dans toute l'étendue des champs du cœur de l'IA (apprentissage machine, traitement du langage naturel, interactions humains-machines, robotique, logiques, raisonnement, etc.) que dans l'association que peuvent en faire les chercheurs avec d'autres disciplines (mathématiques, sciences de la cognition, sciences de l'homme, sciences de la société, sciences biologiques, etc.).

Deuxièmement, des actions de transfert et d'innovation qui se poursuivent et s'amplifient, à la fois dans des écosystèmes structurés en filières industrielles, et dans des actions transverses de certification, d'expérimentation à grande échelle, d'accompagnement des start-ups. Pour cela, on peut se féliciter du tissu entrepreneurial et de la dynamique d'innovation que l'on retrouve partout en France, notamment dans les métropoles irriguées par le programme « FrenchTech ».

Troisièmement, un travail qui s'accomplit sur l'impact de l'intelligence artificielle dans la société (autour de la mission confiée à la CNIL sur l'éthique et les algorithmes) et sur les emplois (avec une étude de France Stratégie). Les questions de législation, d'éthique et plus généralement d'interdisciplinarité autour de l'IA et des SHS (Sciences de l'Homme et Sciences de la Société) constituent un atout majeur de la France et sur ce point beaucoup de pays nous regardent.

En six mois la France a su mobiliser chercheurs et entrepreneurs pour établir un bilan précis des forces et des faiblesses du pays dans le domaine de l'IA. Du côté des forces on trouve des personnes de talent, des idées et de l'innovation. Du côté des faiblesses on trouve une frilosité des pouvoirs publics et une absence des grands groupes industriels. Au final, une cinquantaine de recommandations viennent appuyer un inventaire dont le nouveau gouvernement doit se saisir pour établir une stratégie, c'est-à-dire faire des choix pour concentrer les efforts et fédérer les énergies. Il peut ressortir de cela, soit des actions vers des filières thématiques comme celles des véhicules autonomes, des agents conversationnels ou des assistants décisionnels, soit des actions vers des domaines scientifiques à explorer plus particulièrement comme le traitement de la langue, l'apprentissage machine ou l'informatique bio-inspirée. Quoi qu'il en soit ces actions

seront interdisciplinaires et leurs supports mobiliseront recherche, formation et transfert vers l'entreprise. Pour fournir de l'intelligence aux machines, il reste encore une bonne dose de travail humain à produire.

Bibliographie

Rapport de l'OPECST, « Pour une IA maîtrisée, utile et démystifiée » :
<http://www.senat.fr/notice-rapport/2016/r16-464-1-notice.html>

<http://www.senat.fr/notice-rapport/2016/r16-464-2-notice.html>

Rapports #FranceIA : <https://www.economie.gouv.fr/France-IA-intelligence-artificielle>
<http://www.enseignementsup-recherche.gouv.fr/cid114739/rapport-strategie-france-i.a.-pour-le-developpement-des-technologies-d-intelligence-artificielle.html>

(Turing 1950)

Turing, A. M. (1950). Computing machinery and intelligence. *Mind*, 59 (236), 433-460.

(Crevier 1993)

Crevier, D. (1993). *À la recherche de l'intelligence artificielle*. Flammarion.

(Le Blanc 2014)

Le Blanc, B. (2014). Alan Turing : les machines à calculer et l'intelligence. *Hermès, La Revue*, (1), 123-126.

(Rumelhart et al. 1988)

Rumelhart, D. E., McClelland, J. L., & PDP Research Group. (1988). *Parallel distributed processing* (Vol. 1, pp. 443-453). IEEE.

THÉORIES ET PRATIQUES DES RELATIONS PUBLIQUES DANS L'ÉCOSYSTÈME NUMÉRIQUE

FRANCINE CHAREST*

Les médias sociaux (MS) ont profondément transformé les *Arts de faire*² des professionnels en relations publiques (RP) en ce début de XXI^e siècle. À quelle logique de communication les professionnels doivent-ils adapter leurs pratiques dans cet univers en constante évolution ? Quelles stratégies déployer avec tous ces outils émergents des diverses plateformes Web 2.0 ? Quelle en est l'incidence sur l'e-réputation des organisations ? C'est ce à quoi a tenté de répondre l'Observatoire des médias sociaux en relations publiques (l'OMSRP) dans le cadre de ses travaux de recherche menés depuis sa création en 2010, dont elle fait état dans le présent texte.

Les repères théoriques de la pratique des relations publiques

Conceptualiser une « théorie des pratiques » a toujours représenté un projet cher au père de l'approche de l'appropriation, Michel de Certeau (1990/1980). Bien qu'il n'ait pu le réaliser totalement, il en a au moins jeté les bases. Issu de la sociologie des usages, cette approche étudie les « manières de faire » ou comment les « gens ordinaires » utilisent les nouveaux objets qui leur sont prescrits. Elle s'intéresse particulièrement à l'écart qui se produit lors de l'utilisation de ces nouveaux objets entre les « usages effectifs » des utilisateurs et les « usages prescrits » des concepteurs, en positionnant l'utilisateur au centre des préoccupations. Transposée dans l'univers des nouvelles technologies d'information, dont le Web collaboratif et les MS, l'approche de l'appropriation est un terrain fertile pour de nombreux chercheurs comme le démontre les nombreux travaux recensés dans Breton et Proulx (2012).

En parallèle à ces travaux, apparaissent progressivement des modèles de communication en RP. Dès 1984, les Américains Grunig et Hunt établissent les fondements théoriques d'un modèle de communication représentant l'une des contributions les plus importantes dans le domaine, selon la communauté de chercheurs. Ce modèle précurseur

* Département d'information et de communication, Université de Laval. Directrice OMSRP

de Grunig aborde deux dimensions incontournables de la profession, soit les « communications » et les « relations ». Il se décline en quatre types de pratiques : la promotion, l'information du public, la communication bidirectionnelle asymétrique et la communication bidirectionnelle symétrique ; cette dernière pratique est reconnue la *Théorie de l'excellence*, depuis 2002 (Grunig, Grunig, Dozier, 2002).

Depuis le siècle dernier, l'évolution des différents modèles de RP appliqués par les professionnels a permis d'établir le constat suivant : la pratique des RP s'est graduellement développée à partir d'une logique unidirectionnelle pour faire place à un modèle de pratique bidirectionnelle telle que préconisée et pratiquée en communication interactive dans les MS. Les façons de faire interpellent davantage le développement de compétences assujetties aux normes et aux valeurs inhérentes qui prévalent dans la logique des MS, soit la fiabilité, la transparence, la participation, l'investissement et l'engagement à long terme, tel qu'établi par Ledingham et Bruning (1998). Au-delà de la technologie et des nouvelles façons de faire des communicateurs s'est donc amorcé un virage progressif vers de nouveaux paradigmes prenant de plus en plus en compte le point de vue des différents publics, favorisant ainsi de nouveaux modes de gestion des relations axées sur les valeurs des MS.

En dépit de cette évolution, il serait naïf de croire qu'un véritable dialogue authentique entre toutes les parties prenantes est pratique courante dans toutes les organisations (Sauvé, 2010 ; Millette, 2012). Néanmoins, reconnaître les possibilités offertes par les MS et en saisir toutes les occasions d'échange afin de tenter de créer et de maintenir des relations de confiance entre les publics des organisations, demeure le rôle fondamental et l'objectif idéal à atteindre par les professionnels en RP (Maisonneuve, 2010 ; Charest, Lavigne et Moumouni, 2015).

Les processus d'intégration des médias sociaux

L'émergence des médias sociaux et ses nombreuses possibilités de « faire autrement » a poussé divers auteurs et professionnels à proposer des démarches de communication avec ces nouveaux moyens de communication (Balagué et Fayon, 2012a et b ; Boussicaud et Dupin, 2013 ; Charest, Gauthier, 2012). De son côté, l'OMSRP a proposé une démarche stratégique d'intégration des MS en dix étapes pour les organisations soucieuses de développer de nouvelles pratiques de RP avec ces nouveaux outils comme suit : effectuer de la veille ; analyser les besoins ; identifier des objectifs, des clientèles ; choisir des plateformes et outils ; prévoir et créer des contenus pour chaque cible ;

adopter des outils de gestion ; former et mobiliser des ressources ; engager la conversation (interagir) ; créer une communauté d'intérêts et enfin, évaluer, ajuster et établir une veille permanente (Charest, Gauthier et Grenon, 2013). Toutes ces étapes doivent être développées en collaboration, au besoin, avec des professionnels en RP extérieurs à l'organisation, puis intégrées et coordonnées à l'interne par l'organisation elle-même afin de créer des interactions constantes et de proximité avec ses publics dans la mesure du possible.

À partir des travaux recensés dans la littérature par l'OMSRP, un trait commun se démarque. Exercer une veille préliminaire en continu sur les MS s'avère un exercice essentiel et recommandé par tous. Même si les organisations sont plus ou moins prêtes à intégrer les MS, effectuer la veille demeure une étape préalable et incontournable à tout processus d'intégration dans les MS, quel que soit le niveau d'intégration à atteindre, la taille ou le domaine d'activités de l'organisation.

Outre les recommandations pour une appropriation et une intégration réussies dans les MS, d'autres éléments sont à considérer. Il importe d'éviter les écueils suivants : l'absence d'une planification stratégique adéquate, l'utilisation similaire de toutes les plateformes en dédoublant notamment les contenus, le recours au mauvais outil pour la clientèle spécifique à rejoindre, ou encore la création de contenus axés essentiellement sur sa propre organisation sans égard, partage ou collaboration avec d'autres. Une fois ces considérations prises en compte, il est recommandé d'adopter une stratégie fondée sur le paradigme des interactions, la prise en compte des usages prescrits et effectifs, l'adoption des valeurs associées aux MS et enfin, le respect de l'écosystème numérique de l'organisation (Charest, Bédard, 2013).

Outre le questionnement de l'appropriation, de la planification et des processus d'intégration dans les MS, s'est rapidement imposé celui de la personne-ressource susceptible de gérer ces outils et de susciter les conversations avec les divers publics des organisations.

Les animateurs de communauté et les enjeux sur l'e-réputation

Depuis l'explosion d'outils de partage sur les plateformes Web 2.0, les animateurs de communauté se sont révélés des plus pertinents pour gérer les diverses activités de communication émanant des MS (Stenger et Coutant, 2011). Gardiens de l'image des organisations, les professionnels des RP ont naturellement continué à assumer ce rôle dans l'écosystème du Web 2.0, en gérant les relations et l'e-réputation des organisations. Appelée « image numérique » d'un individu

ou d'une organisation, l'e-réputation se définit comme « l'acte d'agir sur la perception [...] et de la légitimer auprès d'un large public, ceci par la maîtrise des comportements individuels et collectifs des internautes dans la société de l'urgence à l'heure des réseaux sociaux » (Heiderich, 2009). Elle représente l'expression et l'évaluation des opinions d'internautes par le biais des outils Web (Domenget, 2015). Occasion pour certains, menace pour d'autres, l'e-réputation est à la fois polymorphe et polysémique (Alcantara, 2015). C'est la visibilité de ces opinions accumulées qui impactent l'image et l'e-réputation d'une organisation. Pour Merzeau, « l'e-réputation organise un système de valeurs, sur un axe qui va de la visibilité à la confiance. Notoriété, popularité, crédibilité, influence ou autorité, ce qu'elle mesure emprunte à des domaines relevant de cultures différentes, qui s'enchevêtrent » (Merzeau, 2015, p. 21). Compte tenu de l'importance de ce phénomène dans les MS, il importe d'en analyser les enjeux.

La gestion des relations et la communication bidirectionnelle symétrique

Le recensement de travaux menés dans le domaine des RP a permis d'observer les diverses façons dont ces professionnels mènent leurs activités, notamment en situation sensible et de gestion du risque, voire en gestion de crise (Libaert, 2016 ; Heiderich et Maroun, 2014 ; Bloch, 2012). L'OMSRP s'est particulièrement intéressé au point de vue des animateurs de communauté pour procéder à ses observations et analyses.

D'observations en analyse d'entretiens semi-dirigés menés auprès d'animateurs de communauté de différentes organisations publiques et privées, les résultats de travaux (Charest et Doucet (2014) ; Charest et Bouffard, 2015) montrent notamment l'importance accordée aux notions de « transparence » et de « fiabilité ». Les données recueillies démontrent la pertinence d'au moins deux des cinq indicateurs soulignés par Ledingham et Bruning (1998, 2003) dans la théorie de la gestion des relations ; les trois autres étant la participation, l'investissement et l'engagement à long terme. La plupart des animateurs ont aussi affirmé que bâtir une communauté solide est plus important que d'avoir une grande notoriété dans les MS. Ce qui démontre encore une fois une volonté de « connecter » avec les utilisateurs (Solis, 2011). On notera toutefois que certains animateurs provenant d'administrations publiques ne cherchent pas à établir ce type de relation et préfèrent utiliser les MS comme fil d'actualité, démarche plus adaptée à la mission de leur organisation.

Par ailleurs, la pratique professionnelle des animateurs faisant preuve d'ouverture et d'honnêteté dans leur gestion des relations démontre

aussi qu'ils tendent à appliquer le modèle bidirectionnel symétrique de Grunig et Hunt (1984) correspondant également aux valeurs inhérentes des MS. Les animateurs qui ont le mieux géré les situations sensibles sont ceux qui ont mis en place, au préalable, des mécanismes d'écoute et de recherche afin de développer un rapport d'égal à égal avec leurs publics (Bloch, 2012). Ce rapport d'égalité entre les deux parties communicantes est primordial dans une communication dite symétrique, et l'on suppose qu'en s'adaptant à l'internaute et en étant à l'affût des signes avant-coureurs d'une crise (Roux-Dufort, 2003), l'animateur de communauté peut remédier au rapport de force vécu avec l'internaute, voire l'influencer de façon favorable envers l'organisation et ainsi protéger des réputations.

La gestion des communications en situation sensible

Par contre, les résultats de l'étude de Charest et Doucet (2014) démontrent aussi le peu d'efforts généralement faits au niveau de la recherche sur les communautés des organisations, ce qui devient rapidement problématique lorsque survient une situation sensible. Souvent, les animateurs de communauté naviguent à vue, ce qui est corroboré par le fait que la plupart des participants à l'étude n'avaient pas d'objectifs précis quant à leur utilisation des MS et encore moins en situation sensible, à l'inverse de ce que suggère la pratique des MS. N'ayant pas d'objectifs précis, plusieurs animateurs de communauté ont choisi de ne rien faire et d'ignorer des commentaires, en espérant que la situation sensible ne s'envenimerait pas. Cependant, ne rien faire envoie tout de même un message aux internautes et l'on peut s'interroger sur l'utilité à long terme de cette pratique (Stenger et Coutant, 2011). Selon le processus de gestion des commentaires mis au point par Charest, Gauthier et Grenon (2013), les commentaires négatifs devraient être utilisés comme point de départ pour engager la conversation avec l'internaute. En cas d'échec, l'animateur doit appliquer la NETiquette de son organisation si cette politique existe et si elle est affichée sur la page d'accueil des plateformes de l'organisation. Advenant le non-respect de cette entente, l'animateur peut, dans ces cas extrêmes, supprimer des commentaires injurieux ou blasphématoires desservant les deux parties communicantes.

Dans les situations où la recherche concernant les profils et les besoins d'information et de communication de sa communauté est faite au préalable, elle permet aux animateurs d'identifier les leaders d'une situation sensible et ainsi, tenter de dialoguer avec eux. Ce sont généralement dans ces cas précis que la situation se règle rapidement et de façon satisfaisante pour les deux parties. Ce qui démontre notamment le pouvoir d'influence que les animateurs de communauté peuvent exercer sur leurs publics, voire l'influence que la gestion de

leurs relations avec leurs publics peut exercer sur l'e-réputation d'une organisation (Proulx et Choon, 2011). Ces ouvrages récents, faisant référence aux leaders dans les MS a amené l'OMSRP à examiner cette dynamique dans l'écosystème numérique, et à tenter d'identifier les indicateurs qui caractérisent les leaders d'opinion et leur e-influence possible, à partir du point de vue des animateurs de communauté.

Les caractéristiques de l'e-influence dans les médias sociaux

Selon Fayon et Alloing (2012) l'e-influence est une « partie intégrante de l'e-réputation et permet de gérer de manière offensive l'image de l'entreprise sur la Toile ». Dès lors, est soulignée la dimension proactive de la gestion de l'e-influence et de son incidence possible sur l'e-réputation des organisations. Pour Fillias et Villeneuve (2011), l'influence et la réputation vont de pair, car une réputation maîtrisée permet l'exercice de l'influence spontanée. Ces mécanismes s'appliquent également en ligne. De plus, tout internaute a la faculté de devenir créateur de contenu en échangeant des messages sur Internet. Cela pose le problème de la gestion de l'e-réputation, voire le fondement même de ce qu'est l'entreprise et de ce qu'elle veut devenir. Le thème de l'e-réputation s'inscrit ainsi dans « une forte part de communication puisque le monde actuel se construit autour des problématiques de communication, d'image et de réputation » (Boistel, 2013, en ligne 4^e paragraphe).

Compte tenu de l'importance de l'e-influence et de son incidence sur l'e-réputation des organisations, il s'avère intéressant de s'interroger sur les caractéristiques de cette e-influence.

Le leader d'opinion dans les médias sociaux

Selon Heiderich et Maroun (2014), l'influenceur ou le leader d'opinion dans les MS est celui qui participe au contenu et aux conversations sur diverses plateformes en apportant une valeur ajoutée à un propos, service ou produit dont il se réclame avoir des compétences en la matière. Répondant à un besoin d'information et de communication d'une communauté intéressée, c'est ainsi qu'il exerce une influence dans un réseau. Depuis les travaux menés par Katz et Lazarsfeld (2008/1955), nous savions déjà que les leaders d'opinion jouissent de conditions socioéconomiques plus élevées que la moyenne, qu'ils voyagent beaucoup et qu'ils exercent une influence sur le processus décisionnel de leur réseau. Or, Heiderich et Maroun vont au-delà de cette définition en insistant sur la valeur ajoutée de ces leaders, issue de leur expertise. Ce qui élargit la notion de l'influenceur lorsqu'elle est adaptée aux MS.

Charest et Bouffard (2015) ont aussi soulevé cette notion d'influenceurs et leur rôle dans les MS en identifiant cinq critères les

caractérisant : la personnalité, un contenu substantiel, l'omniprésence sur diverses plateformes sociales, la création d'une communauté d'intérêts et la crédibilité. Ces caractéristiques se démarquaient à partir d'une recherche exploratoire qui faisait ressortir douze indicateurs de l'e-influence susceptibles d'exercer un effet sur l'e-réputation des organisations auprès de leurs publics. Or, le plus étonnant était cette dernière caractéristique qui s'était manifestée au dernier rang de l'étude, soit celle du nombre d'abonnés. Elle se révélait non significative si elle n'était pas jumelée avec une caractéristique qualitative telle que la personnalité du gestionnaire de communauté.

Les résultats de cette dernière étude empirique ont également fait ressortir une faiblesse et parfois l'absence d'une planification stratégique en amont dans les MS. Ce qui a mené l'OMSRP à analyser plus en profondeur la question de la planification dans les MS, et ce, à partir cette fois du point de vue des gestionnaires des MS à des niveaux hiérarchiques supérieurs.

La planification stratégique dans les médias sociaux

La revue de littérature récente et la recherche exploratoire menée par Charest, Bouffard et Zajmovic (2016) auprès de cadres supérieurs dans les organisations confirment une évolution de la pratique des gestionnaires dans les MS. Ils n'improvisent plus leur présence dans les MS comme c'était le cas lors de l'apparition de ces nouveaux médias dans le milieu des années 2000. Cette évolution se traduit notamment par une planification stratégique, et ce, en amont par l'ensemble des stratégies interrogés. L'établissement d'objectifs généraux de leur présence dans les MS est mieux défini même s'il reste des efforts à déployer du côté des objectifs particuliers. Les stratégies intègrent de mieux en mieux ces nouveaux outils en les adaptant à leurs différents publics tel que prescrit dans la littérature et la pratique observée.

L'ambidextrie organisationnelle

Sous un angle théorique, le fait que les gestionnaires planifient de plus en plus en amont leurs activités dans les MS et qu'ils restent à l'écoute des « aléas de l'actualité » en intégrant ces pratiques au plan stratégique global, démontre une tendance ambidextre de la pratique (Bodwell et Chermack, 2010). Ce concept se caractérise par le mode de pensée *building mode* qui signifie qu'un groupe d'acteurs guidés par des buts prédéfinis participent à des efforts communs dans le but d'atteindre des objectifs. De l'autre côté, on retrouve le mode de pensée *dwelling mode* qui se caractérise par des acteurs ayant pour but de surmonter des obstacles immédiats. Cette façon de prévoir, de s'approprier et de reconfigurer des actions quotidiennes représente

le cœur même de la « fabrication » d'une stratégie qui permet aux entreprises d'intégrer de nouvelles pratiques professionnelles de planification et facilitent ainsi l'adaptation aux changements organisationnels. L'intégration de ces deux modes de planification rejoint l'approche de Michel de Certeau (cité dans Chia et Rasches, 2011) qui insiste sur la nécessité d'intégrer ces deux façons de faire afin de favoriser une vision et une compréhension plus globale des stratégies.

La planification stratégique en trois niveaux

Outre cette vision globale idéale à développer par les gestionnaires, Ertzcheid, Faverial et Guéguen (2010) proposent un modèle de planification stratégique applicable aux MS dans le but d'établir et d'atteindre les objectifs de communication des organisations. Issu de la pyramide de Maslow, qui intègre les besoins de confiance, d'attachement et de collaboration d'un individu, le modèle de planification proposé fait appel à trois niveaux hiérarchiques : 1) développer le capital de confiance de l'organisation en travaillant sur l'identité et la réputation de celle-ci ; 2) développer un sentiment d'attachement et de transparence afin de faire émerger des ambassadeurs de l'organisation qui deviendront des vecteurs de diffusion des idées de l'organisation ; et 3) agréger une communauté autour d'un projet commun selon la nature et les objectifs de l'organisation, par exemple, viser la cocréation de contenus. Toutefois, les auteurs nuancent leurs propos quant à l'atteinte de ces niveaux et surtout le troisième ; ils ne peuvent être adoptés par toutes les organisations dans les MS qu'à la condition d'y consacrer les ressources humaines, matérielles et financières appropriées.

La revue de littérature récente, jumelée aux différentes études menées par l'équipe de l'OMSRP, démontre cette tendance de la part des gestionnaires à mieux planifier les processus d'intégration et leurs objectifs de présence dans les MS. On constate effectivement que les organisations élaborent des stratégies de veille et de contenu de mieux en mieux articulées et axées de plus en plus vers les publics. La pratique observée révèle aussi que certaines organisations collaborent de plus en plus entre elles et avec leurs publics en participant à des projets communs, notamment en stimulant des échanges, favorisant ainsi la visibilité de différents contenus sur les MS.

En plus de cette pratique collaborative, une tendance innovatrice s'est démarquée dans les façons de faire des organisations, l'utilisation des influenceurs.

L'utilisation stratégique des influenceurs et le cycle d'engagement

De récents travaux (Charest, Zajmovic, Bouffard, 2016) ont permis d'identifier une tendance des plus significatives dans l'évolution de la pratique des RP dans les MS, soit l'intégration des influenceurs au cœur même de la stratégie. On constate effectivement une volonté d'utiliser ces catalyseurs dans le but d'interagir avec les publics, et ce, afin de mieux adapter les contenus à leurs besoins. Ce qui favorise notamment la participation de la communauté sur les plateformes de l'organisation, des employés et des collaborateurs et les incite ainsi à participer aux projets communs des organisations, tel que recommandé par Ertzcheid et *al.*, 2010.

En outre, cette tendance à intégrer les influenceurs dans les stratégies de communication dans les MS, s'avère déjà fructueuse sur le plan de la communication bidirectionnelle avec les publics, révèle l'étude. Elle se traduit entre autres par le développement d'une relation plus étroite entre les internautes et l'organisation. Cette relation plus étroite développée dans les MS rejoint le modèle conceptuel du « Cycle de l'engagement », développé par Peterson (2006). Le cycle regroupe les quatre composantes suivantes : *l'implication, l'interaction, l'intimité (ou affinité) et l'influence*. C'est l'enchaînement de ces actions qui représente le cycle complet de l'engagement des internautes sur les plateformes et que les organisations doivent tenter de développer pour susciter des conversations avec leurs publics. Peterson décrit l'activité continue du cycle ou des « 4 I » comme suit : *l'implication* des professionnels et des publics concernés mène à des *interactions* meilleures, en qualité et en quantité ; toutes ces interactions favorisent *l'intimité* (ou la proximité) entre l'organisation et ses publics, et développent ainsi des affinités entre eux ; une fois cette implication, interaction et proximité établies, c'est alors qu'ultimement, l'organisation peut tenter d'*influencer* sa communauté de façon favorable envers son organisation, un produit ou un service.

À la lumière de stratégies récentes déployées par les organisations, force est de constater le raffinement des pratiques professionnelles des gestionnaires dans les MS en ce qui a trait à la planification stratégique, l'intégration des influenceurs dans leur stratégie et le renforcement des liens développés entre les organisations et leurs publics.

Conclusion et piste de réflexion

Les travaux recensés dans la littérature de l'approche de l'appropriation issue de la sociologie des usages, et les études empiriques menées par l'OMSRP dont les analyses des entretiens effectués auprès d'animateurs de communauté et de gestionnaires des MS à des niveaux

hiérarchiques supérieurs dans les organisations, témoignent des tendances observées.

Les pratiques professionnelles dans les MS se planifient de plus en plus en amont des activités quotidiennes menées sur les différentes plateformes. Les outils et les plateformes se raffinent. Les contenus sont mieux adaptés aux besoins d'information et de communication des clientèles ; ce qui suscite un nombre croissant d'interactions et d'engagement entre les organisations et leurs publics.

Quant à l'intégration des influenceurs dans les stratégies représentant la tendance la plus significative observée dans la pratique, elle s'avère une solution intéressante spécifique des RP qui vaudrait la peine d'être intégrée dans les pratiques professionnelles de façon éthique et professionnelle pour améliorer la communication et la visibilité des organisations. ; sans compter l'incidence que ces influenceurs exercent sur l'e-réputation des organisations étant, rappelons-le, l'un des enjeux majeurs à gérer par les professionnels en RP.

Enfin, sur le plan théorique, bien que les travaux présentés portant sur les influenceurs aient émergé de notre étude, force est d'admettre que cette dimension est très peu documentée dans la littérature. Compte tenu de l'importance d'intégrer les influenceurs dans une stratégie globale dans les MS, des recherches plus approfondies portant sur ces vecteurs communicationnels mériteraient d'être faites afin d'étudier davantage cette dimension dans les pratiques, voire de poursuivre les travaux conceptuels nécessaires au développement d'une « théorie des pratiques ».

Bibliographie

- Alcantara, C. (2015). *E-réputation Regards croisés sur une notion émergente*, Issy-les-Moulineaux, Gualino-Lextenso éditions, 201 p.
- Balagué, C. et D. Fayon (2012a). *Facebook, Twitter et les autres... Intégrer les réseaux sociaux dans une stratégie d'entreprise*, Paris, Pearson, 256 p.
- Balagué, C. et D. Fayon (2012b). « Chapitre 3 : Quelle est l'utilité des réseaux sociaux pour les entreprises ? », dans *Facebook, Twitter et les autres... Intégrer les réseaux sociaux dans une stratégie d'entreprise*, Paris, Pearson, p. 75-114, coll. « Mondial ».
- Bloch, E. (2012). *Communication de crise et médias sociaux*, Paris, Dunod, 209 p.
- Bodwell, W. et T.J. Chermack (2010). « Organizational ambidexterity : Integrating deliberate and emergent strategy with scenario planning », *Technological Forecasting & Social Change*, vol. 77, p. 193-202.

- Boistel, P. (2013). « Web 2.0. L'entreprise peut-elle encore gérer sa réputation ? », *Communication*, vol. 31, n° 1, <<https://communication.revues.org/3773>>, consulté le 22 octobre 2016.
- Boussicaud, R. et A. Dupin (2013). *La marque face aux bad buzz – Anticiper et gérer les crises sur les médias sociaux*, Bluffy, Éditions Kawa, 253 p.
- Breton, P. et S. Proulx (2012). *L'explosion de la communication. Introduction aux théories et aux pratiques de la communication*, 4^e éd., Paris, La Découverte, 376 p.
- Charest, F. et F. Bédard (2013). *Les racines communicationnelles du Web et des médias sociaux*, Québec, Presses de l'Université du Québec, 165 p.
- Charest, F. et J. Bouffard (2015). « The characteristics of the e-influence of Community Managers : Issues for the e-reputation of organizations », *Public Relations Review*, vol. 41, n° 2, juin, p. 302-304.
- Charest, F., J. Bouffard et E. Zajmovic (2016). « Public relations and social media : Deliberate or creative strategic planning », *Public Relations Review*, vol. 42, n° 4, p. 530-538.
- Charest, F. et A. Doucet (2014). « Les animateurs de communauté et les professionnels en relations publiques : enjeux sur la e-réputation des organisations », *RISCSP, Revue internationale de communication sociale et publique*, n° 11, juillet, p. 63-80.
- Charest, F. et A.M. Gauthier (2012). « Changement de logique et des Arts de faire dans les pratiques communicationnelles avec les médias sociaux », *Communication et organisation*, n° 41, juin, p. 15-25, <<https://communicationorganisation.revues.org/3696>>, consulté le 22 octobre 2016.
- Charest, F., A.M. Gauthier et F. Grenon (2013). « Appropriation et usages des médias sociaux par les professionnels en communication », *Communication et Organisation*, n° 43, p. 269-280.
- Charest, F., A. Lavigne et C. Moumouni (2015). *Médias sociaux et relations publiques*, Québec, Presses de l'Université du Québec, 368 p.
- Charest, F., E. Zajmovic et J. Bouffard (2016). « La planification stratégique dans les médias sociaux : étude de cas d'une organisation innovante », dans S. Agostinelli et N. Koulayan (dir.), *Les écosystèmes numériques*. Paris, Édition Presse des Mines.
- Chia, R. et A. Rasche (2011). « Epistemological alternatives for researching Strategy as Practice : building and dwelling worlds » In *Cambridge Handbook of Strategy as Practice*, sous la direction de Golsorkhi, D., L. Rouleau, D. Seidl, E. Vaara, eds. pp. 34 - 46.
- De Certeau, M. (1990). *L'invention du quotidien. 1. Arts de faire*, Paris, Gallimard, 350 p.
- Domenget, J.-C. (2015). « Construire son e-réputation sur Twitter. Les pratiques instrumentalisées des professionnels de la visibilité », dans C. Alcantara (dir.), *E-réputation. Regards croisés sur une*

- notion émergente*, Issy-les-Moulineaux, Gualino-Lextenso éditions, p. 135-143.
- Ertzcheid, C., B. Faverial et S. Guéguen (2010). « Partie 2 : La boîte à idées » In *Le community Management : Les stratégies et bonnes pratiques pour interagir avec vos communautés*. France : Éditions Diateino. pp. 65-139.
- Fayon, D. et C. Alloing (2012). *Développer sa présence sur Internet : Concevoir et déployer une stratégie sur les médias sociaux*, Paris, Dunod, p. 103-133.
- Fillias, E. et A. Villeneuve (2011). *E-Réputation – Stratégie d'influence sur Internet*. Paris, Ellipses Édition Marketing, 293 p.
- Grunig, J.E. et T. Hunt (1984). *Managing Public Relations*, New York, Holt, Rinehart and Winston, 549 p.
- Grunig, L., J.E. Grunig et D.M. Dozier (2002). *Excellent Public Relations and Effective Organizations : A Study of Communication in Three countries*, New York, Mahwah, Lawrence Erlbaum Associates, 653 p.
- Heiderich, D. (2009). « Influence sur Internet », *Le magazine de la communication de crise et sensible*, vol. 16, < <http://www.communication-sensible.com/download/influence-sur-Internet-didier-heiderich.pdf>>, consulté le 22 octobre 2016.
- Heiderich, D. et N. Maroun (2014). *Relations publiques de crise. Une nouvelle approche structurelle de la communication en situation de crise*, Synthèse des travaux de l'Observatoire international des crises, janvier, <<http://www.communication-sensible.com/download/Relations-publiques-de-crise.pdf>>, consulté le 22 octobre 2016.
- Katz, E. et P.L. Lazarsfeld. (2008) *Influence personnelle*. Paris : Armand Colin (1955 : *Personal Influence*). New York : The Free Press.
- Ledingham, J.A. et S.D. Bruning (1998). « Relationship management in public relations : Dimensions of an organization-public relationship », *Public Relations Review*, vol. 24, n° 1, p. 55-65.
- Ledingham, J.A. et S.D. Bruning (2003). « Explicating relationship management as a general theory of public relations », *Journal of Public Relations Research*, vol. 15, n° 2, p. 181-198.
- Libaert, T. (2016). *La communication de crise*, Paris, Dunod. 128 p.
- Maisonneuve, D. (2010). *Les relations publiques dans une société en mouvance*, 4^e éd., Québec, Presses de l'Université du Québec, 479 p.
- Merzeau, L. (2015). « E-Réputation : carrefour et tensions », dans C. Alcantara (dir.), *E-réputation Regards croisés sur une notion émergente*, Issy-les-Moulineaux, Gualino-Lextenso éditions, p. 17-25.
- Millette, J. (2012). « Quelle éthique pour les relations publiques s'exerçant à travers les médias sociaux ? » dans S. Proulx, M. Millette et L. Heaton (dir.), *Médias sociaux : enjeux pour la communication*, Québec, Presses de l'Université du Québec, p. 233-246.
- Peterson, E. (2006). « L'engagement : éléments de définition », <<http://www.iabfrance.com/contenu/dossiers/fiches/>>

engagement-elements-de-definition#7RKHkYB305QRB1uz.99>, consulté le 22 octobre 2016.

Proulx, S. et M.J. Choon (2011). « L'usage des réseaux socio-numériques : une intériorisation douce et progressive du contrôle social », *Hermès*, n° 59, p. 105-111.

Roux-Dufort, C. (2003). *Gérer et décider en situation de crise*, Paris, Dunod, 268p.

Sauvé, M. (2010). *Les relations publiques autrement. Vers un nouveau modèle de pratique*, Québec, Presses de l'Université du Québec, 93 p.

Solis, B. (2011). *Engage !*, Hoboken, Wiley and Sons Inc., 336 p.

Stenger, T. et A. Coutant (dir.) (2011). *Community management et community managers : Cheval de Troie marketing pour le Web social ? Actes du Colloque « Web social, communautés virtuelles et consommation »*, 79^e Congrès de l'Acfas, Université de Sherbrooke, 11 mai.

Notes

1. Expression consacrée par Michel de Certeau en 1990 depuis la parution de *L'invention du quotidien. 1. Arts de faire*, Paris, Gallimard, coll. «Folio», 350 p.

MONDES PROFESSIONNELS, FORMATION

FONCTION COMMUNICATION EN ORGANISATION : ENTRE PROFESSIONNALISATION ET BANALISATION

FABIEN BONNET*

Les pratiques professionnelles des communicants, que ce soit dans le contexte d'organisations marchandes ou non, sont traversées par de nombreuses évolutions, tant techniques, sociales, qu'économiques. L'analyse et la compréhension de ces évolutions semblent nécessiter une approche complexe mettant l'accent sur les liens et les interdépendances plutôt que sur des variables artificiellement isolées (Le Moigne, 1995).

Parmi ces paramètres contextuels à mettre en lien, nous évoquerons tout d'abord, la production et la diffusion massives de discours – qualifiés de discours d'escorte ou même de « promotionnels » – prônant la « digitalisation » des modèles d'affaires et donc à la fois la multiplication et l'articulation de dispositifs de médiation numérique à des fins stratégiques. Au titre des diffuseurs de ce type de message, on peut citer un nombre croissant d'entreprises revendiquant un positionnement « disruptif », structurées en réseaux, « pépinières » et « incubateurs » et développant des projets à forte dimension technologique, telles que de nombreuses PME dont certaines se revendiquent « Start-up », ou des acteurs engagés dans la promotion économique sur les territoires, tels que les acteurs politiques ou les chambres de commerce et d'industrie. Si l'un des principaux objets des Sciences de l'Information et de la Communication réside dans le questionnement de la médiatisation des médiations, ces discours représentent à eux seuls un champ problématique majeur pour la compréhension des dynamiques professionnelles propres au secteur de la communication.

Cependant, ce secteur même peut être questionné dans sa nature et dans ses prérogatives, tant les activités de communication font l'objet d'une reconfiguration dans leur dimension organisationnelle. À ce propos, on peut notamment évoquer des dynamiques inverses de spécialisation et de montée en compétences parmi les professionnels

*Université de Haute
Alsace – CRESAT (EA
3436). fabien.bonnet@
uha.fr

et notamment parmi les agences – entre agence conseil en stratégie de communication et « agences web » – posant la question de ce qui constitue le cœur de métier du communicant : l'efficacité de la production de dispositifs de tous types et/ou la prise de recul stratégique.

Enfin, on pourra mentionner la question de la reconnaissance problématique de la fonction communication en organisation, au double sens de sa typicité (Ivanov, 2017) et de sa valorisation – par exemple face à une fonction marketing qui tend à revendiquer une expertise dans le champ des médiations (Bonnet, 2017) – alors qu'apparaît la perspective d'une potentielle précarité professionnelle en lien avec l'externalisation massive de certaines tâches.

C'est dans ce contexte que le présent article propose de rendre compte de la possibilité, pour un chercheur en Sciences de l'Information et de la Communication, de questionner l'évolution des attentes exprimées par les professionnels de la communication en matière d'expérience, de posture et de compétence des communicants.

Il s'agit donc tout d'abord d'interroger le regard des professionnels de la communication sur leurs propres activités et sur les attributions qu'ils formulent en termes de facteurs clés de succès pour les nouveaux praticiens. Cet axe de recherche pose la question des représentations élaborées par les professionnels à propos de la place et du rôle de la fonction communication en organisation. Une seconde perspective concerne également la question de la formation – initiale et continue – de ces professionnels et d'une forme d'adéquation de celle-ci avec le parcours d'insertion professionnelle des futurs communicants. Enfin, il s'agira ici de questionner le fait même qu'un ou des discours se structurent et se diffusent à propos de ces activités et de leurs modalités. En ce sens, ce questionnement initial des attentes des professionnels nous conduit à interroger à la fois le professionnalisme, la professionnalisation et la professionnalité des communicants.

À l'aide de guides d'entretiens conçus selon un principe d'explicitation (Vermersch, 2014), nous avons ainsi conduit et exploité, entre 2013 et 2016, quarante-trois entretiens d'une durée allant de quarante-cinq minutes à une heure auprès de professionnels impliqués à différents titres dans des fonctions de communication au sein de structures de tailles et de spécialités diverses, principalement dans l'Est de la France et en région parisienne. Le panel ainsi constitué intègre des professionnels dont le titre officialise une fonction de coordination au sein d'une équipe dédiée à la communication (directeur(trice) de la communication, chargé(e) de communication), mais aussi des personnes en charge d'une dimension plus spécialisée de l'activité de

communication (responsable des relations publiques, concepteur-rédacteur, graphiste) ou pour lesquelles le lien à ce secteur d'activité est plus temporaire ou indirect (créateur d'une PME, développeur web, chargé de mission développement territorial, chef de projet, responsable qualité...).

Professionalisme et professionnalité

Les entretiens d'explicitation que nous avons menés nous ont permis de relever une diversité de discours relatifs aux activités des communicants. Sur la base des travaux de Denis Jodelet (Jodelet, 2003) et de Jean-Claude Abric (Abric, 2011) relatifs au concept de représentation sociale, nous avons cherché à identifier les concepts et les évocations mobilisés par les professionnels pour décrire leur activité. Afin de caractériser ces discours et de cerner la dynamique des récits aussi bien personnels qu'organisationnels qu'ils sous-tendent (D'Almeida, 2001), il a également été nécessaire de questionner l'articulation de ces représentations, notamment en termes de hiérarchisation et d'attributions de signification.

L'exploitation des données obtenues nous fournit ainsi un certain nombre d'éléments quant à ces représentations. Tout d'abord, il apparaît que les personnes interrogées mobilisent fortement le paradigme de la production, abordé sous l'angle d'une nécessaire capacité à produire un certain nombre de « livrables ». Au titre des attributions relevées, on peut noter que cette production est avant tout une production de supports de communication, lesquels sont appréhendés comme une matérialisation de la plus-value du professionnel de la communication dans l'organisation. Cette production est notamment évoquée à travers le prisme de sa valorisation par les différents outils d'évaluation de la performance mobilisés (rapports d'activité, « debrief », portfolio, références...). La production de supports revêt donc un caractère primordial dans la professionnalité des communicants interrogés, à la fois en tant qu'outil supposé performant de valorisation de l'institution et en tant que levier au service de la visibilité et de la légitimité des réalisations du professionnel.

Le deuxième paradigme rencontré au cours de ces entretiens est en lien avec la capacité du professionnel à mobiliser des outils « en perpétuelle mutation ». Nous avons ainsi pu relever l'expression d'une appréhension face à un savoir professionnel non stabilisé, perçu comme exposé aux fluctuations insaisissables des tendances technologiques et des évolutions d'usages. Nous relevons ainsi l'expression d'un positionnement identitaire extérieur à la sphère technologique, décrite comme ayant des dynamiques propres auxquels les

communicants doivent s'adapter, que ce soit par goût, pour certains, ou par pure nécessité sous contrainte d'employabilité. Les discours collectés sont ainsi nombreux à évoquer la nécessité d'une « mise à niveau permanente »³, d'une « veille professionnelle active » permettant de tenir et maintenir sa position professionnelle. Nous relevons également un certain nombre d'attributions négatives liées à cette nécessité de défendre son aptitude à communiquer au nom de l'organisation, notamment en termes de difficulté à articuler un travail de veille sur le long terme et une activité quotidienne de production et de gestion. Dans l'ensemble, cette question de l'adaptabilité du professionnel pose la question de l'actualité de la pratique, à propos de laquelle nous identifions clairement la prégnance d'un discours distinguant les « anciens » des « natives », cristallisant ainsi une représentation sociale des compétences techniques liées au numérique, considérées soit comme inaccessibles soit comme évidentes mais peu précises car fréquemment peu explicitées.

Par ailleurs, dans certaines structures caractérisées par des lignes hiérarchiques plus longues, les discours sur la capacité à produire semblent renforcés par une argumentation sur la capacité du communicant à rendre compte de la plus-value de son action. Sans pouvoir évaluer la représentativité de ce constat, nous relevons ainsi la répétition de discours mentionnant la capacité des communicants à affirmer leurs choix et à les faire porter au sein de l'organisation, notamment face à d'autres fonctions que peuvent être le marketing, l'ingénierie Recherche et Développement ou les Ressources humaines. La maîtrise de la technologie apparaît dans les discours collectés comme un facteur discriminant non seulement en termes de performance mais surtout d'aptitude à valoriser son action.

Plus largement, la maîtrise des codes d'une « culture numérique », « du digital », de la « révolution » ou du « tournant » numérique est envisagée sous l'angle d'une capacité à incarner le « passage » au numérique avec des temporalités différentes et des niveaux de précision variés d'une organisation à l'autre. Il semble que se noue, chez les professionnels enquêtés, une problématique liée à leur capacité à incarner une vision à la fois immédiatement productive et potentiellement prospective. En ce sens, nous observons un glissement d'un discours de légitimation opposant la communication à l'information sur la base d'un critère de prise en compte des cibles, à un discours de défense et de sanctuarisation faisant de la communication la fonction garante d'une approche par les usages, notamment médiatiques et numériques.

Enfin, les discours collectés font apparaître une polarisation autour de la place accordée à l'anticipation et au cadrage des stratégies de communication. Les professionnels que nous avons interrogés sont ainsi nombreux à évoquer une nécessaire capacité à concevoir et à mettre en œuvre une action coordonnée. La précision des prises de commande, des cahiers de charges, des « débriefs », apparaît alors, dans les discours des professionnels et donc dans la mise en récit que ces derniers sous-tendent, comme un marqueur de la professionnalité du communicant qui évite de travailler « au fil de l'eau ». Les pratiques décrites relèvent ainsi de la coordination in situ (animation d'équipes, management de projet) aussi bien qu'écrite (production de chartes graphiques, éditoriales, formation aux bonnes pratiques, production de documents internes présentant les actions du service communication et « bonnes pratiques »).

Cependant, les entretiens que nous avons pu mener nous conduisent à formuler une hypothèse selon laquelle la prégnance de ce discours sur la capacité du professionnel à anticiper et à cadrer l'action selon une approche stratégique est variable et dépend du cœur de métier, de la culture collective, du but supra-ordonné construit et revendiqué en tant que paradigme axiologique par l'organisation et ses membres. Ainsi, cette volonté d'anticipation et cette aspiration à la maîtrise nous est apparue moins marquée dans les secteurs plus commerciaux que dans le secteur public. Par ailleurs, elle semble être associée, dans les petites structures revendiquant une dimension innovante (de type start-up), à des pratiques, plus ancrées, décrites comme « anciennes », auxquelles sont opposées des démarches d'expérimentation et d'amélioration continue de type « A/B testing », non seulement dans la gestion de la qualité de service mais également dans les phases de conception des offres et des dispositifs proposés aux publics. On peut donc identifier deux paradigmes relativement distincts structurés autour des notions de stratégie d'une part selon une conception plus politique de la fonction communication et de son exercice et d'« agilité » d'autre part, au regard de capacités à impulser, intégrer, vivre des changements.

Professionalisation et banalisation

Au-delà des constats que nous avons déjà pu formuler, ces entretiens nous ont conduit à focaliser notre attention sur la porosité de la fonction communication. En effet, lors de la phase de constitution progressive de notre panel s'est posée la question du périmètre de la fonction communication à investiguer. Nous nous sommes ainsi trouvés en présence d'un nombre important de professionnels dont les pratiques effectives ou les revendications identitaires étaient

susceptibles de les rattacher à cette fonction à des degrés divers. Est-il de la responsabilité du chercheur de trancher quant à la nature communicationnelle de l'activité d'un designer ou d'un référencier ? La solution de facilité serait de n'interroger que des professionnels dont le titre ou les rattachements institutionnels font explicitement référence à la fonction qui nous intéresse. Dans le cadre de ce travail de recherche à vocation exploratoire, il nous a semblé nécessaire de dépasser ces questions de statut par un questionnement non pas des activités mais de la figure du communicant.

Dans la lignée des travaux menés dans le champ littéraire par Georges Molinié et Alain Viala (Molinié et Viala, 1993), et comme nous avons déjà pu l'écrire par ailleurs (Bonnet, 2017), nous mobilisons cette notion pour désigner la traduction sociale d'une prise de position, ici une position professionnelle, c'est-à-dire les représentations, les valeurs et même les récits élaborés et diffusés à travers les activités et les discours qui se cristallisent autour de cette fonction.

Notre démarche actuelle se place, sinon dans la continuité, au moins à la suite de travaux menés en 2013 au sein du réseau RESIPROC (Baillargeon et alii., 2013). Les auteurs y questionnaient les processus de professionnalisation des communicants et dépassaient la difficulté méthodologique d'une représentativité du panel en analysant et en mettant en relation les formes prises par cette figure du communicant dans les discours de représentants d'associations de professionnels. Cette approche a notamment permis de relever l'expression de valeurs, appréhendées en termes d'« éthos », à la fois performance du rôle du communicant et « construction d'un positionnement professionnel adapté à l'idée qu'ils [les représentants des associations professionnelles] se font de la professionnalité du métier visé. » (Baillargeon et alii., 2013). Ces travaux identifiaient également des actions menées par les associations professionnelles et leurs membres pour légitimer la figure du communicant et l'expression de sa professionnalité. Enfin, les auteurs mettaient l'accent sur des « artefacts », des dispositifs tels que des chartes, ouvrages ou événements développés et vécus comme matérialisation et symboles de cette professionnalité.

Compte tenu de la porosité de la fonction communication, notamment marquée par l'hybridation de la communication publicitaire avec d'autres formes d'expression médiatisées (Berthelot-Guiet et alii., 2014), et par la revendication d'autres professionnels à mener des actions, sinon relevant explicitement du champ de la communication, du moins visant un cadrage des significations construites en organisation, il nous semble aujourd'hui nécessaire, pour questionner

les attentes des professionnels et répondre à notre question initiale, de tenter d'appréhender leur professionnalité hors des collectifs qui tentent de les représenter. Cette perspective, visant une forme d'anthropologie de la communication professionnelle, nous conduit à questionner la transférabilité des conclusions développées dans ces travaux dans le cadre de notre étude de terrain.

Celles-ci mentionnaient tout d'abord la prédominance, dans les discours des associations, des figures du professionnel « couteau suisse » et du stratège expert. Face à d'autres « agrégats », formant des catégorisations socioprofessionnelles, l'affirmation de ces deux figures serait concrètement soutenue par les associations. Une deuxième conclusion mettait en évidence une « tension entre l'idéal véhiculé par les associations et une constante polarisation vers la tâche des professionnels : entre l'expert idéalisé et le professionnel couteau suisse ». Enfin, les auteurs mentionnaient « un apparent déséquilibre entre la grande quantité d'artefacts normatifs (livret, code, déontologie, certifications) qui contribue à la cristallisation du professionnalisme et leur réelle performativité dans la pratique et dans l'éthos. ».

Des conclusions ainsi formulées, nous retenons tout d'abord la dualité entre une activité de production de dispositifs et une activité d'anticipation et de cadrage stratégique. Au regard des entretiens que nous avons pu mener, il apparaît que l'affirmation de ces deux postures par les associations professionnelles peut être retrouvée dans les discours des professionnels que nous avons interrogés.

Par ailleurs, nous relevons des écarts dans le rapport entretenu par les professionnels à l'idéal stratégique évoqué par les chercheurs de RESIPROC. Sans que nos données ne puissent être considérées comme statistiquement représentatives, les entretiens que nous avons pu mener ont mis en évidence le fait qu'un nombre important de professionnels revendiquant un rôle de communicant au sein de leurs organisations s'engagent avant tout dans des pratiques de production de dispositifs médiatiques sans pour autant percevoir de tension avec une potentielle orientation stratégique de la fonction communication. Le rattachement, déclaré par ces professionnels, à la communication, au design, au marketing, au développement web, voire au champ immense de l'innovation ou de l'entrepreneuriat, brouille les cartes des récits professionnels et nous conduit à relativiser la spécificité d'une professionnalité, ou du moins l'appropriation d'une culture professionnelle du communicant.

Plus globalement il nous semble que se pose la question de la légitimité de la figure du cadre ou de celle du manager face à celle du producteur expert dans le champ de la communication. Dès lors, c'est le problème de la banalisation de la fonction communication qui est posé, au sens d'une infraordinarisation (Jeanneret, 2008) liée à la multiplication des discours professionnels concernant cette fonction. Réduite à sa portion congrue, celle d'une posture professionnelle ayant fait l'objet de nombreux discours, souvent de formations répétées et questionnant la perception des dispositifs par les publics, la fonction communication apparaît dans les discours que nous avons collectés comme associée à une forme de « culture générale » de l'entreprise, comme une forme de « soft skill » assez fréquemment démunie en termes de marqueurs identitaires et sociotechniques discriminants, dépourvue de sa spécificité par rapport à d'autres approches et cultures professionnelles, notamment le design et le marketing. C'est du moins la limite qu'il convient de pointer en termes de mise en récit d'une fonction et de compétences souvent évoquées comme essentielles par les acteurs et notamment les décideurs au sein des organisations, mais qui se trouvent bornées à une approche déclarative et à des évocations assez hétérogènes qui nuisent à l'identification et à la compréhension de ses dimensions fonctionnelles et symboliques dans les organisations.

Des professionnalités en tension

Exercée et revendiquée à différents titres par des professionnels aux parcours, aux démarches, aux outils et aux ambitions variées, la fonction communication est apparue, au cours des entretiens que nous avons pu mener, comme marquée par la complexité de l'identité professionnelle à laquelle elle est associée, marquée par des référents à la fois techniques, stratégiques, commerciaux, politiques et culturelles. Si la fonction est institutionnalisée par le biais de titres et de collectifs professionnels comme le sont d'autres professions, elle fait l'objet de discours nombreux articulant, avec des équilibres différents, les deux paradigmes principaux que sont celui de la production médiatique et celui de l'anticipation stratégique, définissant ainsi une professionnalité aux contours relativement flous. Ce flou relatif perçu par les professionnels interrogés nous conduit à proposer une lecture de la professionnalité du communicant non pas exclusivement à partir d'une profession instituée, mais en prenant pour point de départ une figure dont les modalités d'expression traduisent une porosité à la fois sociale et axiologique au sein des organisations. Cette posture nous amène finalement à formuler l'hypothèse de l'affirmation de la communication non pas uniquement comme objet d'une professionnalisation mais également comme expression d'un discours

« infraordinarisé » sur l'organisation, perçu par bon nombre de professionnels comme relevant d'une forme de culture générale du professionnel quel qu'il soit et donc de critères définitoires assez larges quant à la professionnalisation et à la professionnalité en jeu, en quelque sorte une « soft skill » plutôt qu'un cœur de métier. Entre des exigences de résultats tangibles et opérationnels marqués par l'urgence, une contribution stratégique attendue de façon parfois masquée sauf en cas de besoin de justification d'orientations de nature politique et une forme de déni des soubassements conceptuels et méthodologiques qu'elle requiert, la fonction communication serait-elle vouée par nature à une perception paradoxale qui la rend finalement difficilement reconnaissable dans sa nature complexe et dans ses effets, un trouble identitaire qui conduirait, en quelque sorte, au processus de banalisation évoqué ici ?

Bibliographie

Le Moigne Jean-Louis, *La modélisation des systèmes complexes*. Paris, Dunod, 1995.

Ivanov Ivan., « Que font les communicants pour sauver leur métier ? Étude de cas d'un service de communication en mal de reconnaissance », *Communication & Professionnalisation*, n° 4, 2017, p. 78-99.

Bonnet Fabien, « Quelle relation formation-emploi pour les communicants ? Les savoirs en communication à l'épreuve des représentations des parties prenantes de la formation. », *Communication & Organisation*, n° 50, 2017, p. 245-254.

Vermersch Pierre, *L'entretien d'explicitation*, 9e édition, Montrouge, ESF, 2017.

Jodelet Denise, *Les représentations sociales*, Paris, PUF, 2003.

Abric Jean-Claude, *Pratiques sociales et représentations*, Paris, PUF, 2011.

Baillargeon Dany, Brulois Vincent, Coyette Catherine, David Marc D., Lambotte François et Lépine Valérie, « Figures et dynamiques de la professionnalisation des communicateurs. Un miroir tendu aux associations en Belgique, en France et Canada », in Baillargeon Dany et David Marc D. (dir.), *Cahiers du RESIPROC*, n° 1, Louvain-la-Neuve, Presses Universitaires de Louvain, 2013, p. 12-32.

Berthelot-Guiet Karine, Marti de Montety Caroline, Patrin-Leclère Valérie, *La fin de la publicité ? Tours et contours de la dépublicitarisation*, Lormont, Editions Le Bord de l'eau, 2014.

D'Almeida Nicole, *Les promesses de la communication*, Paris, PUF, 2001.

Jeanneret Yves, *Penser la trivialité : La vie triviale des êtres culturels, Volume 1*, Paris, Hermès Science Publications, 2008.

Notes _____

1. Entre guillemets : expressions employées par les personnes interrogées

LE MASTER INTELLIGENCE ÉCONOMIQUE DE L'IAE DE POITIERS

NICOLAS MOINET

Première formation universitaire créée en France sur l'intelligence économique, le Master *Intelligence Économique & Communication Stratégique* de l'Université de Poitiers vient de fêter ses vingt ans, fort de plus de 500 diplômés et de trois parcours dont un en apprentissage. Son histoire permet d'appréhender les méandres de la création et du développement d'une formation académique qui, avec une poignée d'autres, va défricher et co-construire un univers professionnel, permettant ainsi l'éclosion de jeunes spécialistes du management de l'information stratégique. Une dynamique qui va être largement pilotée par les sciences de l'information et de la communication.

Revenons aux sources. En février 1994 paraît à la Documentation Française un rapport qui, une fois n'est pas coutume, ne sera pas un rapport « de plus » destiné au fameux « classement vertical » (« direction poubelle » pour les non-initiés). Résultat d'une année de travail collectif, il choisit un titre étrange qui ne va pas laisser indifférent : *Intelligence économique et stratégie des entreprises*. Ce rapport est en effet le fruit d'un groupe de travail, réuni autour d'Henri Martre, alors Président de l'Association Française de Normalisation et Président d'Honneur d'Aérospatiale, l'entreprise qui construit l'Airbus. Autour de ce Polytechnicien, grand commis de l'État et industriel, se trouvent réunis au sein du Commissariat Général du Plan (le centre d'analyse stratégique et de prospective du Premier ministre) les meilleurs experts d'une dynamique naissante, soit une cinquantaine de professionnels venant aussi bien du monde de l'entreprise que du conseil, de la fonction publique et bien sûr, de la communauté du renseignement. Sans oublier quelques universitaires précurseurs, dont un certain Pierre Fayard, alors Maître de Conférences en sciences de l'information et de la communication à l'Université de Poitiers. Aussi peut-on lire – et ce n'est évidemment pas un hasard – dans les préconisations du Rapport Martre : « *Des formations spécialisées et diplômantes à l'intelligence économique devront être créées en complément des formations conduisant aux fonctions usuelles de l'entreprise [...] le groupe propose dès à présent la création d'un centre de recherche-développement*

* IAE – Université de Poitiers. CEREGE (EA 1722)

et de formation universitaire en veille stratégique et intelligence économique. » Et de renvoyer à cette note de bas de page qui a ici toute son importance : « *L'Université de Poitiers met actuellement en place, avec des partenaires privés et institutionnels, un pôle de recherche-développement et de formation en intelligence économique et stratégique, au niveau universitaire de second et troisième cycles, ainsi qu'à destination des salariés des entreprises et des personnels des institutions publiques.* »

La création d'un OVNI académique

Nous sommes en 1994. Une aventure académique commence donc grâce à l'impulsion de Pierre Fayard et le dynamisme de l'économiste Guy Massé qui vont aller chercher et trouver l'appui du vice-président de l'Université de Poitiers et par ricochet celui de son Président. Pour mener à bien ce projet, les acteurs locaux se sont associés à des pionniers du domaine, l'équipe parisienne d'Intelco dirigée par Christian Harbulot, conseiller d'Henri Martre pour le rapport. De septembre 1994 à mai 1995, deux jeunes chargés de mission, Pascal Jacques-Gustave et moi-même, allons sillonner le Département de la Vienne et rencontrer près d'une centaine d'acteurs économiques et politiques pour produire un nouveau rapport intitulé *Intelligence économique et stratégie des PME* (une étude sur l'arc Poitiers-Futuroscope-Châtelleraut). Nous avons alors également un pied dans l'université comme doctorants au sein du LABCIS, le laboratoire en information-communication dirigé par Pierre Fayard avec lequel nous venons de passer notre DEA en SIC co-habilité avec l'Université de Bordeaux III.

Cette double appartenance est essentielle car elle permet l'écriture d'une étude originale qui mélange les deux cultures – ô combien différentes – du conseil et de la recherche. Sa forte médiatisation (3 éditos dans le quotidien économique *Les Echos* notamment) permet d'interpeller trois types d'acteurs dont la rencontre est nécessaire pour lancer un OVNI académique – le DESS *Intelligence Économique et Développement des Entreprises* : les universitaires, les politiques et les responsables d'entreprise... Aussi le président du Département de la Vienne, René Monory, créateur du Futuroscope, ancien ministre de l'Économie puis de l'Éducation Nationale devenu président du Sénat, appuiera-t-il la démarche auprès d'un Ministère qui ne sait pas dans quelle case ranger ce troisième cycle innovant : un peu d'économie, de la gestion, du droit, de la géopolitique et surtout de l'information et de la communication. Une pluridisciplinarité qui parle pourtant déjà au milieu socio-économique. Finalement, l'équipe picto-parisienne va appliquer les stratégies d'influence et l'effet réseau qu'elle

enseigne : appui d'un inspecteur général de l'Éducation Nationale (conseiller de René Monory), du vice-président du Conseil Général de la Vienne et Directeur de la stratégie du groupe Elf (devenu Total), d'un haut-fonctionnaire du Commissariat Général du Plan, proche de l'ancien Premier ministre Édith Cresson, élue locale et première politique de premier plan à avoir soutenu la démarche d'intelligence économique ainsi que du président de la région Poitou-Charentes, Jean-Pierre Raffarin, celui-là même qui devenu Premier ministre dix ans plus tard, relancera la dynamique en commanditant un nouveau rapport au député Bernard Carayon. Sans oublier deux entreprises qui parrainent le DESS à son lancement : EDF et France Télécom (aujourd'hui Orange), ainsi qu'une institution locale importante au contact des PME, la chambre régionale de commerce et d'industrie. Viendront aussi parrainer les premières promotions des personnalités de premier plan comme Joël de Rosnay, Alexandre Adler ou encore Vincent Bolloré.

À formation innovante, il fallait une institution innovante : et ce sera l'Icomtec – l'institut de la communication et des nouvelles technologies – dirigé par Jacques Debord sur la technopôle du Futuroscope, au plus près des entreprises. Pierre Fayard, devenu entre-temps Professeur des universités en SIC et Directeur du DESS de 1997 à 2001, développe conjointement la formation et la recherche en intelligence économique. Sans oublier la dimension internationale avec le Brésil et le Japon. En 1999, je soutiens ma thèse de Doctorat en sciences de l'information et de la communication, suis qualifié Maître de Conférences par le CNU 71 et quitte alors le monde du conseil pour rejoindre celui de l'Université afin de poursuivre le développement d'une formation qui se force d'innover sans cesse. Parmi les temps forts, citons notamment un exercice commun avec la médiatique École de Guerre Économique (EGE) 24 heures durant. Le sujet : la défense de l'exception culturelle française suite aux propos critiques de Jean-Marie Messier alors PDG de Vivendi Universal. Autre temps fort : la formation-action de dirigeants de PME à l'intelligence économique sur Internet en partenariat avec le Centre des Jeunes Dirigeants (CJD). Là encore, l'intelligence économique prônant toute la force du collectif, il s'agit de renforcer l'équipe avec l'arrivée de Christian Marcon comme Maître de Conférences. Ne soutenait-il pas en 1998 la première thèse d'économie sur l'intelligence économique ? Oui mais voilà. En mêlant des approches issues des sciences économiques et des sciences de gestion, il se heurte à la dimension politique des disciplines qui l'emporte souvent sur les nécessités scientifiques. Résultat : il sera accueilli par les sciences de l'information et de la communication, alors plus ouvertes à l'innovation.

Le passage en Master accélère les projets avec les entreprises

Reconnu, le DESS *Intelligence Économique et Développement des Entreprises* profite du passage au LMD (Licence-Master-Doctorat) pour se transformer en Master *Intelligence Économique & Communication Stratégique*. Ce nouveau positionnement vise à offrir une double compétence aux futurs professionnels ainsi formés et insiste sur le rôle clé de la communication dans la production des connaissances actionnables. L'influence de la spécificité française des SIC qui ne dissocient pas information et communication n'y est évidemment pas étrangère. Avec le passage en Master, la formation dure désormais deux ans, ce qui facilite le développement des projets professionnels et l'esprit réseau. Au plan national, 2004 est une année stratégique avec la nomination d'Alain Juillet comme Haut Responsable à l'Intelligence Économique auprès du Premier ministre. Quelques semaines après ses prises de fonction, il vient à l'Icomtec avec le Député Bernard Carayon, auteur du rapport éponyme qui relance la politique publique dans ce domaine, Philippe Caduc, Président de l'ADIT (la société nationale d'intelligence économique) et le préfet Rémy Pautrat. Originale, cette conférence voit les étudiants du Master présenter des cas et faire réagir ces invités de marque devant un parterre d'entrepreneurs. En 2005, le Ministère de l'Intérieur lance la politique d'Intelligence Économique Territoriale. La Préfecture de la Région Poitou-Charentes est alors la première à mettre en œuvre le dispositif sous l'impulsion de sa Secrétaire générale à l'Action Régionale. Le Master IECS y participe activement et prend en charge la réalisation du portail régional www.ie-poitou-charentes.fr (aujourd'hui disparu) qui sera inauguré en grande pompe en mars 2007 et vise à faire connaître les bonnes pratiques et ressources publiques aux PME de la région. Chaque année, les étudiants réalisent un évènement d'une journée à la présidence de l'Université de Poitiers, « Les tiroirs de l'IE », qui dynamise l'action régionale et permet aux acteurs économiques et académiques de se retrouver, d'échanger et de produire de la connaissance. Ces conférences peuvent être vues sur la web TV de l'université : UPTV. De même, en publiant Vigie, une lettre d'information de qualité aux allures de magazine, les étudiants du Master IECS contribuent fortement à la notoriété de leur formation. Et il en va de même des multiples projets professionnels, notamment la Junior Entreprise JEIC qui prose des prestations d'intelligence économique aux entreprises de la région ou l'association Cell'IE qui intervient bénévolement auprès d'acteurs locaux qui n'ont pas nécessairement les moyens de s'offrir des services payants. Fort de cette dynamique à la fois locale et nationale, le Master IECS est sélectionné en juin 2007 par *Le Nouvel Observateur* dans « les Pépites de la Fac » et entre en 2010 dans le

classement SMBG – Eduniversal des meilleurs Masters en France et dans le monde. Une présence confirmée les années suivantes et qui doit beaucoup aux enquêtes de notoriété réalisées auprès des DRH.

Un lien renforcé entre la formation, la recherche et les entreprises

En intelligence économique, on sait bien que « seuls les paranoïaques survivent » ! Et dans une période de changements profonds dans les universités françaises (LRU), rien n'est définitivement acquis. Le lien fort avec la recherche est essentiel pour un Master et, de ce point de vue, l'équipe de recherche en intelligence économique du CEREGE, le Centre de Recherche en Gestion est un atout. En 2012, l'Icomtec intègre alors l'IAE de Poitiers (où se trouve le laboratoire) pour devenir son pôle information-communication. La marque Icomtec disparaît mais les bénéfices sont importants tant en termes de recherche que de moyens pédagogiques et opportunités de développement. Du point de vue professionnel, l'apprentissage apparaît être une voie à développer et l'IAE dispose dans ce domaine d'une solide expérience et des forces administratives pour gérer ce type de parcours... ce sera donc fait dès septembre 2012 avec un véritable engouement des entreprises pour les apprentis en IE et ce bien au-delà de la région Nouvelle-Aquitaine puisque plus de la moitié des missions sont effectuées en région parisienne. Enfin, le développement des relations internationales devient plus que jamais un axe majeur. Aussi, la rentrée 2014 voit-elle le lancement du premier Master Intelligence Économique entièrement en formation à distance. Le Master IE de Poitiers débarque donc en « *e-learning* » avec des promotions qui s'ouvrent beaucoup plus largement aux étudiants en formation continue et surtout à des étudiants du monde entier. Le Master bénéficie évidemment de la notoriété de l'IAE de Poitiers qui, fort d'une trentaine de partenariats dans le monde, voit la moitié de ses 2 700 étudiants faire leurs études hors de France (Égypte, Liban, Chine, Madagascar, Brésil, etc.). Côté recherche, l'équipe info-com qui compte 5 enseignants-chercheurs et une dizaine de doctorants va être intégrée à l'axe ISI – Intelligence Stratégique Internationale du CEREGE. Sous l'impulsion de deux jeunes Maîtres de Conférences – Mariannig Le Behec et Camille Alloing –, une partie des recherches s'oriente alors fortement vers le numérique, l'intelligence territoriale et la e-réputation.

Au final, toutes ces évolutions renforcent les relations avec le monde socio-économique en ne séparant jamais formation et recherche. Les étudiants sont ainsi invités à mettre en œuvre des recherches académiques qui s'appuient sur des terrains d'entreprises. Une promotion

entière va même tirer de la lecture d'une centaine de mémoires un ouvrage publié aux éditions L'Harmattan (100 missions d'IE). Les mémoires de Master 2 ont une forte dimension académique (problématique, hypothèse, méthode) pour laquelle les entreprises qui accueillent les apprentis trouvent un intérêt certain, appréciant les apports des théories et modèles des sciences de l'information et de la communication à leurs problèmes quotidiens : stratégies de recherche, scénarisation de l'information, analyse des réseaux d'acteurs, communication de crise, influence et contre-influence, protection des données sensibles, etc. Côté enseignants-chercheurs, de multiples sujets et terrains se présentent dès lors naturellement à eux et les visites d'apprentis dans leurs entreprises est un moment privilégié pour actualiser les connaissances, échanger les points de vue et croiser les regards. Avec parfois la volonté de proposer une Convention Industrielle de Formation par la Recherche (CIFRE) pour un futur doctorant. Finalement, depuis sa création, le Master Intelligence Économique essaie de faire mentir cette remarque de Newton pour qui « les hommes construisent trop de murs et pas assez de ponts ».

UN NOUVEAU MASTER « INGÉNIERIE DE LA FORMATION ET MÉDIAS NUMÉRIQUES » À PARIS (ESPE, UPMC, CELSA)

LAURENT PETIT*

À l'origine du nouveau Master : une analyse des besoins prévisionnels

Pour bâtir cette nouvelle offre au sein de la mention Pratiques et Ingénierie de la Formation du Master MEEF, nous nous sommes basés sur une étude des besoins prévisionnels d'emplois dans le domaine de numérique¹ selon le site www.orientation-pour-tous.fr². Plusieurs points saillants ont attiré notre attention :

- Dans les années à venir, l'étude met en avant une augmentation probable des besoins en double compétence : en informatique et dans un secteur d'application bien défini, par exemple la formation
- L'étude prévoit également un fort avenir pour les « métiers d'interface » : ainsi un responsable marketing doit être capable de connaître les techniques utilisées par les développeurs
- Certains métiers vont connaître une croissance importante comme les community managers, les chefs de projet expérimentés tandis que les besoins en développeurs de base seront moindres
- L'étude mise également sur une augmentation des besoins R&D, conseil et expertises pointues
- Les besoins en profils pluridisciplinaires seront également en hausse
- Dans tous les cas, de bonnes connaissances en anglais seront exigées

Nous avons dans le même temps procédé à une analyse systématique des fiches métiers ROME³ potentiellement concernées en y nous interrogeant sur la ou les dimensions supplémentaires qu'il faudrait y ajouter pour répondre à ces besoins croissants de profils mixtes, capables d'évoluer d'un univers à l'autre et de dialoguer avec des spécialités de champs différents, en l'occurrence ceux des informaticiens et des formateurs :

* Professeur en sciences de l'information et de la communication, université Paris Sorbonne (ESPE-GRIPIC)

- Pour ce qui concerne les enseignants, du primaire comme du secondaire, il s'agit d'y ajouter une dimension médias numériques dans leur analyse, leurs usages voire leur production au service d'un projet de formation
- Même remarque pour des métiers de conseils en formation, de gestionnaires de l'information et de la documentation, de formateurs d'adultes
- Pour les formateurs en informatique, il s'agirait d'y ajouter une dimension conception médias pour la formation ainsi qu'une approche réflexive qui fait trop souvent défaut dans leur formation
- Pour d'autres métiers, comme les chargés de mission assistance à maîtrise d'ouvrage, les chefs de projet ou les chefs de projet numérique, il s'agit de les orienter davantage vers des projets de formation quels qu'ils soient et dans des contextes très variés

Un partenariat qui mise sur les complémentarités

Forts de ces analyses, il nous a semblé opportun de bâtir une nouvelle offre située au croisement des domaines du numérique et de la formation, par un partenariat entre l'ESPE, le CELSA et l'UPMC qui jouerait de leurs complémentarités.

L'idée centrale partagée par les partenaires a été d'apporter à l'ensemble des publics visés, en formation initiale ou en formation continue, une ouverture sur des situations et des contextes qui ne sont pas les leurs au départ, en bénéficiant de la spécialité reconnue de chaque institution partenaire.

Cette formation nouvelle s'adresse en effet aux étudiants en formation initiale ainsi qu'à des professionnels dans le cadre de la formation continue. Elle concerne potentiellement les formateurs souhaitant acquérir des compétences dans le domaine des médias numériques généralistes et les médias spécifiquement dédiés à la formation. Elle concerne enfin les ingénieurs, consultants, chefs de projet ayant des compétences numériques et souhaitant acquérir des compétences liées à la formation dans quelque secteur que ce soit.

Cette formation s'adresse également à des enseignants en exercice, dans le premier ou le second degré, souhaitant développer des compétences dans le domaine du numérique, notamment dans le cadre de la préparation aux épreuves des certifications CAFFA (Certificat d'Aptitude à la Fonction de Formateur Académique) et CAFIPEMF (Certificat d'Aptitude à la Fonction de Professeur des Écoles Maître Formateur), option enseignement et numérique.

Une approche par compétences

Il nous a semblé également intéressant de partir d'une approche par compétences en nous interrogeant sur les finalités majeures de ce parcours. Nous sommes partis d'une définition de la compétence dynamique empruntée à Jacques Tardif⁴ pour qui « une compétence est un savoir agir complexe prenant appui sur la mobilisation et la combinaison efficaces d'une variété de ressources internes et externes à l'intérieur d'une famille de situations ».

Six blocs de compétences – se déclinant en compétences spécifiques dans chacune des UE – ont ainsi été définis :

- Maîtriser les enjeux des transformations du monde de la formation au sens large, en lien avec le numérique
- Concevoir et piloter un projet de formation intégrant le numérique de façon pertinente dans des contextes différents
- Analyser les usages (potentialités et limites) des outils et médias numériques sur des supports variés et avec des publics différents
- Évoluer dans des institutions et contextes de formation : institution scolaire, formation continue d'adultes, organismes de formation, associations, collectivités territoriales, entreprises, etc.
- Connaître et pratiquer suffisamment les outils et techniques de développement et de gestion de données pour être en mesure de dialoguer utilement avec les développeurs
- Communiquer oralement et par écrit sur des supports variés en français et en anglais

L'adossement à une recherche pluridisciplinaire

Nous avons aussi souhaité que les enseignements proposés s'appuient sur les résultats et les méthodologies de la recherche en sciences de l'information et de la communication et en informatique. Ces disciplines peuvent travailler sur des objets communs, ici les outils et médias numériques au service de la formation, mais dans des approches distinctes dont il faut arriver à montrer la complémentarité aux étudiants. Ce pari se concrétise en M2 dans l'UE Stage/mémoire, commune aux deux parcours optionnels, pour laquelle il conviendra de mettre à plat méthodes et outils d'analyse entre les partenaires.

Pour être admis en M1 (ouvert pour l'année 2017/2018), les candidats pourront avoir suivi des cursus variés (domaine SHS, licence mention information et communication notamment ; domaine scientifique) : il leur sera demandé de faire preuve d'une réelle appétence pour le numérique et la formation. À l'issue de cette formation plurivoire interdisciplinaire, les titulaires de ce master pourront se tourner

vers des missions de formation ou d'ingénieurs de formation à forte dimension numérique, vers l'encadrement (conseil en formation, chargé de mission assistance à maîtrise d'ouvrage, chef de projet e-formation) ou vers la recherche (études doctorales).

Présentation du Master

Le M1 pose les éléments fondamentaux de la gestion de projet ainsi que les concepts théoriques indispensables en sciences de l'information et de la communication. Il propose une initiation aux nouveaux enjeux de la formation et du numérique et une approche réflexive dans l'usage des outils et médias numériques dans la formation dans des disciplines et spécialités variées. Il propose enfin un développement des compétences en anglais et une mise en situation concrète par la mise en œuvre d'un projet ancré dans des situations professionnelles réelles.

Les enseignements proposés dans le M1 sont conçus à la fois pour préparer l'obtention d'une certification et l'exercice de nouvelles fonctions dont la maîtrise sera pleinement acquise en fin de M2.

Le M2 approfondit les acquis du M1 dans un tronc commun qui poursuit la réflexion sur les usages des techniques dans la formation, présente méthodes et outils dédiés (notamment les chaînes éditoriales), développe les compétences de communication en anglais en lien étroit avec le stage long obligatoire s'exerçant dans des institutions variées et menant à la rédaction d'un mémoire.

Le M2 propose deux spécialisations, l'une « Ingénierie pour la e-éducation » à la dimension informatique plus poussée et comprenant trois UE de l'UPMC, l'autre « Médias numériques pour la formation », davantage centrée sur les médias numériques (incluant les réseaux sociaux) et composée d'une UE proposée par le CELSA et de deux UE proposées par l'ESPE.

Les modalités d'enseignement sont variées : cours en présentiel (pédagogie inversée) et à distance à partir de MOOC ou de SPOC, TD, mise en œuvre de projet, stage, travail collaboratif, etc. L'objectif est d'être confronté à des situations pédagogiques diverses et de faire l'expérience d'un dispositif hybride et de la distance. Toutes ces modalités visent à l'acquisition des six compétences majeures présentées ci-dessus et au développement progressif de l'autonomie et des capacités réflexives des apprenants.

S'appliquent pour ce parcours les modalités du contrôle des connaissances telles qu'elles ont été définies pour l'ensemble du Master Métiers de l'Éducation et de la Formation de l'ESPE de l'Académie de Paris.

Le processus d'évaluation est une évaluation de mode contrôle continu.

Cette évaluation est effectuée, sous la responsabilité de l'enseignant responsable de l'UE, sous forme d'interrogations écrites ou orales, comptes rendus, devoirs de formes variées, document collaboratif, etc.

Plus d'informations sur : <http://goo.gl/Hl5GrO>

Contact : MasterNum@espe-paris.fr

Notes _____

1. Est considéré comme métier du numérique un métier comportant au moins 50 % des activités relevant de la production numérique (et non simplement de l'usage numérique).

2. Site d'information sur l'orientation proposé par l'État, les partenaires sociaux et les Régions.

3. Répertoire Opérationnel des Métiers et des Emplois.

4. Tardif J. (2006) : *L'évaluation des compétences. Documenter le parcours de développement*, Montréal, Chenelière Éducation.

LES JOURNÉES FORMATION DE LA SFSIC

INTRODUCTION

LAURENT COLLET* ET ELISE MAAS**

Du niveau de la deuxième année après le bac à celui de master, l'offre de formations en information-communication est multiple, complexe et en constante évolution. Elle doit tenir compte autant des référentiels métiers et des avancées des recherches dans notre discipline que d'autres facteurs hétéronomes : le positionnement d'autres disciplines sur des secteurs et des métiers d'information et de communication (l'informatique et le traitement de données, le marketing et les réseaux sociaux numériques...), la nécessité faite aux universités de se développer à travers des axes stratégiques, les nouvelles nomenclatures ministérielles de dénomination des licences professionnelles et masters, etc.

Dans ce contexte général de brouillage des frontières disciplinaires, la commission formation de la SFSIC a organisé une journée d'études sur les formations en information-communication le 17 novembre 2016 au Cnam à Paris. L'objectif en était le partage d'expériences entre responsables de formation, directeurs de départements d'IUT ou d'UFR et professionnels.

Trois contributions, deux encarts et une synthèse de la contribution des professionnels sont présentées dans ce numéro 14 des cahiers de la SFSIC à la suite de cette brève introduction rappelant les missions de la commission formation et un résumé de la journée.

*Vice-président formation de la SFSIC, Université de Toulon, Laboratoire de recherche I3M, UFR ingénierie média, laurent.collet@univ-tln.fr.

** Vice-présidente formation de la SFSIC, Université libre de Bruxelles, Laboratoire de recherche ReSIC, Institut des Hautes Études des Communications Sociales (IHECS), elise@maas.cc

La commission formation de la SFSIC : des missions convergentes

La Commission Formation de la SFSIC s'est, au fil du temps et de ses vice-présidences, organisée autour de 4 missions principales, qui s'appuient les unes sur les autres.

La première est l'observation de l'offre de formation en Information et Communication afin de favoriser la visibilité des formations universitaires auprès des publics étudiants mais également des responsables de formation. Cette mission s'est traduite dans la création d'une

première cartographie des formations de niveau master en information-communication. (voir infra)

La seconde est le soutien et la promotion des coopérations pédagogiques à l'international, notamment à travers l'implication dans le réseau RESIPROC. Regroupant chercheurs et praticiens issus de plusieurs pays de la Francophonie, le RESIPROC a été constitué afin de comprendre les évolutions des pratiques en communication, d'interroger le rôle des formations universitaires en communication, de renforcer le dialogue entre les communautés professionnelles et universitaires et, *in fine*, de définir ce qu'il faut entendre par professionnalisation *en et de la* communication.

La troisième mission est de contribuer au développement de nouveaux formats pédagogiques en formation initiale (Massive Open On-line Courses mais également formations par alternance) et tout au long de la vie (reprises d'études et formations spécifiques).

Enfin, la quatrième mission est de favoriser une réflexion approfondie sur les évolutions des métiers et les professionnels de l'information et de la communication : discuter et caractériser les compétences et la professionnalisation dans les champs de l'information et de la communication.

C'est au sein de cette dernière mission qu'a été organisée la journée 2017 sur les formations en information-communication face aux enjeux des compétences et des métiers et des nomenclatures ministérielles et dont ce numéro des Cahiers de la Sfsic rend compte à travers les contributions qu'on pourra lire.

Une journée sur les formations en SIC qui pourrait déboucher sur un groupe de recherche

Dans son discours d'introduction, Daniel Raichvarg, président de la SFSIC, montre combien il était nécessaire de mener une réflexion spécifique sur les formations en information-communication à plusieurs égards : absence de capes et d'agrégation, formations existantes hors de notre discipline... En 1974, sous l'impulsion de Jacques Derrida, avait été créé l'éphémère GREPH, Groupe de Recherches sur l'Enseignement Philosophique. Dès lors, pourquoi ne pas créer le Groupe de Recherches sur l'Enseignement des Sciences de l'Information et de la Communication : le GRESIC ? Groupe de recherche ou de réflexion, qui manque à la discipline.

Par la suite, Laurent Collet et Elise Maas, vice-présidents commission formation, ont présenté le fruit de leur travail : une carte en ligne référençant les formations de niveau master, dépendant des

sciences de l'information et de la communication ; travail mené par amorcer un début de réflexion et de débat au sein de la discipline. Dans *La cartographie des formations de niveau master de la Société Française des Sciences de l'Information et de la Communication*, Dominique Bessières, Laurent Collet, Laurence Corroy, et Elise Maas présentent l'outil destiné aux responsables de formation : <https://www.google.com/maps/d/edit?mid=13szkBlvBAkFFnnSO8NZyP-tZQfno&ll=46.636275067528075%2C1.8263457062500947&z=6>. Elle permet, en creux, de révéler des faiblesses notables dans les actualisations des informations sur les diplômes réellement disponibles, tant de la part de certains départements, que des universités.

Une matinée consacrée aux échanges sur les offres et les nomenclatures

Philippe Bonfils, directeur de l'UFR Ingémédia de l'université de Toulon est intervenu sur l'offre de formations en Master et ses enjeux face aux axes stratégiques des universités et des nomenclatures des noms de formations. Son intervention est relatée plus loin dans un encart.

Isabelle Vidalenc, directrice des études de l'IUT de Rodez, a ensuite exposé un panorama des offres de formations en DUT information-communication et leurs enjeux. Son article est présenté dans ce dossier. Pour Isabelle Vidalenc, le travail d'élaboration d'un programme de formation est un chantier jamais fini où savoirs et savoir-faire interagissent pour toujours plus de dialogue entre les communautés universitaires et professionnelles. Un tel effort a été mené grâce au site web portail Info-Com et à la page Facebook associée des IUT Info-Com. Mais dans son article, *L'offre de formation en IUT Info-Com et ses enjeux*, l'auteur traite également de la question des programmes pédagogiques nationaux (PPN) des IUT et des nouveaux métiers du numérique auxquels sont formés leurs étudiants : *community manager*, chargé(e) de communication web et de Relations Publics digitales, rédacteur web, web designer, etc. Un article sur son exposé est présenté dans ce dossier.

Dominique Carré, directeur de l'UFR des sciences de la communication de l'université Paris 13 a clôt la matinée avec une synthèse et des propositions, dont celle de créer une conférence des directeurs d'UFR ou de département en information-communication pour que ces sujets soient régulièrement débattus. Cette conférence pourrait jouer le rôle d'instance de réflexion sur l'offre de formation disciplinaire appelée de ses vœux par Daniel Raichvarg comme elle le joue dans d'autres disciplines scientifiques. Ces propositions sont reprises dans un encart dédié.

Un après-midi dédié aux référentiels métiers et aux échanges avec des professionnels

L'après-midi a démarré avec l'intervention de Sylvie Dalbin, administratrice ADBS - GT Référentiels et Métiers a présenté un travail exhaustif sur les compétences et métiers et leurs enjeux en information-documentation. Dans *Référentiels et nomenclatures de compétences en info-doc*. *Enjeux et contexte*, Sylvie Dalbin aidée de Claire Scopsi propose, un tour d'horizon des différentes nomenclatures des métiers de l'info-doc. Or, cette hétérogénéité de traitement, qui n'est pas propre aux professionnels de l'info-doc, pose un réel problème de visibilité, de représentation des métiers, et notamment des trajectoires professionnelles, et complique la mobilité intra- et interprofessionnelle. Mais si la refonte du référentiel des métiers et compétences a été ralenti, l'ADBS maintient sa mission d'accompagnement des professionnels de l'info-doc par des travaux initiés en 2016 autour de ces nomenclatures.

Stéphane Billiet, administrateur de Syntec RP et président de l'agence WeAgency, et Olivier Beaunay de Communication & Entreprises et directeur de la communication CCI – Ile de France ont ensuite livré leurs visions de l'évolution des compétences et métiers en relations publics face au numérique et réseaux sociaux. (Cf encart dans le dossier)

Enfin, Daniel Raichvarg, président de la SFSIC, et Christian Le Mœenne, président d'honneur, ont conclu la journée sur les pistes de travail que devraient traiter des assises des formations en information-communication du niveau Bac+2 à Bac+8. Les dernières assises ont eu lieu en 2009 et avaient permis d'identifier des formations, en information-communication hors SIC, dans d'autres secteurs professionnels. Cela pose la question de nos interventions ailleurs que dans nos formations clairement SIC. Et cela pose des questions plus larges encore : celle, par exemple, d'une culture SIC généraliste de base... S'il y a un CAPES Infodoc apparemment en perte d'effectifs, il n'y pas de CAPES de SIC. Dans un tel contexte général, il n'est dès lors pas facile ni de penser les formations du futur, ni de les évaluer !

À venir

Ces journées de réflexion sont vouées à se pérenniser annuellement. La prochaine sera consacrée aux transformations des métiers de l'information-communication par le développement de l'informatique, du web et des réseaux sociaux numériques et les réponses apportées par l'offre de formation en communication des organisations, journalisme, chef de projet multimédia... Elle aura lieu en novembre 2017 à une date et à un lieu restant encore à préciser.

INTRODUCTION

DANIEL RAICHVARG*

La journée organisée par la Commission Formations de la SFSIC a permis de partager nos raisons souvent éclairées – nous sommes tous des enfants du siècle des Lumières et, donc, de Diderot – mais aussi partager nos sentiments souvent d’angoisses existentielles – nous sommes tous aussi des enfants de Freud tendance Calimero – tant les questions qui sont actuellement posées le sont dans un contexte extrêmement... angoissant, en tout cas en changement et en tension. La réflexion collective joue alors un double rôle : exprimer notre intelligence des choses et partager notre sensibilité à ces mêmes choses.

Lors de la journée sur les *Digital studies*, le 30 mars 2016, nous avons ressenti l’impression tout de même désagréable de voir d’autres disciplines s’appropriier la question du numérique, à la fois sur le plan des recherches et sur le plan des formations sans parfois jouer la carte de l’interdisciplinarité (sous-entendez : sans même solliciter les SIC !).

Issu de cette journée, *le manifeste pour un positionnement des Sciences de l’Information-Communication vis-à-vis des Digital studies et autres mutations du numérique* est déjà là pour clarifier nos positions, consultable en ligne <https://rfsic.revues.org/2630>

Cependant, sur le sujet des formations, la Sfsic avait proposé une table-ronde lors des Assises 2009. Il y a donc 7 ans.

Grâce à l’obligeance et à la mémoire augmentée de notre président d’honneur Christian Le Moëne, et sans oublier l’article proposé par Bernard Miège au dernier congrès de Metz (*Éléments en vue de la connaissance de l’édification des SIC dans les années 80 et 90. Sur les rôles respectifs de la 71e section du CNU et de la SFSIC, publié dans les Cahiers de la Sfsic n° 13*), la synthèse de cette table-ronde mérite un détour épistémocritique avec 2 questions-tendances :

Si sont mentionnés bien évidemment les secteurs professionnels objectivement SIC – Médias, Technologies de l’intelligence, Organisations, Industries culturelles, Technologies du savoir et de la

*Président de la SFSIC

mémoire –, il n'en est pas de même pour ces secteurs qui montrent nos progrès et notre installation durable dans les formations hors SIC, et autres secteurs professionnels.

Cela pose la question de nos interventions ailleurs que dans nos formations clairement SIC. Mais aussi des questions plus larges encore : celle par exemple d'une culture SIC généraliste de base, pour ouvriers et paysans, ingénieurs et techniciens, employés du secteur primaire avec les drones agricoles, du secteur secondaire, avec les imprimantes 3D, et du secteur tertiaire, avec les organisations digitales. On pourrait même s'interroger sur la présence des SIC de... 7 à 77, voire plus.

Les enseignements en SIC et en TIC sont partout, mais pas en collège ou en primaire. En tout cas, pas comme discipline clairement identifiée et délimitée, ni comme approche critique : un outil, rien qu'un outil, éventuellement documentaire ou pratique pour écrire et composer. S'il y a un CAPES Infodoc apparemment en perte d'effectifs, il n'y pas de CAPES SIC.

L'autre élément qui frappe dans cette table-ronde de 2009 est l'utilisation de mots appartenant au registre de l'incertitude, sinon de la fragilité : crises, risques, bouleversements, mutations, dislocation, recomposition, adaptabilité... Dans un tel contexte général, il n'est dès lors pas facile ni de penser les formations du futur, ni de les évaluer ! Dans ce double cadre de réflexion sur le monde professionnel et sur les formations, depuis 2009, une rubrique a vu le jour dans les *Cahiers de la Sfsic*, intitulée « Monde professionnel-formation » – qui apporte des informations et peut susciter des idées. Nous devons donc penser l'enseignement des SIC de l'école maternelle à l'université. Et pas uniquement limiter nos réflexions aux formations masterisantes ou aux formations IUT.

Nous devons donc penser des formations pour des professions en évolution quasi à l'aveugle : d'anciennes professions confrontées à la communication, de nouvelles en émergence, d'autres dont on ne sait pas ce qu'elles seront.

Le tout dans un contexte d'un temps allant s'accélération, de temporalités à géométrie variable et de fragilité institutionnelle.

En 1974, sous l'impulsion de Jacques Derrida, avait été créé l'éphémère GREPH, Groupe de Recherches sur les Enseignements Philosophique.

Nous pourrions créer le Groupe de Recherches sur l'Enseignement des Sciences de l'Information et de la Communication : le GRESIC.

LA CARTOGRAPHIE DES FORMATIONS DE NIVEAU MASTER DE LA SFSIC

DOMINIQUE BESSIÈRES*, **LAURENT COLLET****,
LAURENCE CORROY*** ET **ELISE MAAS******

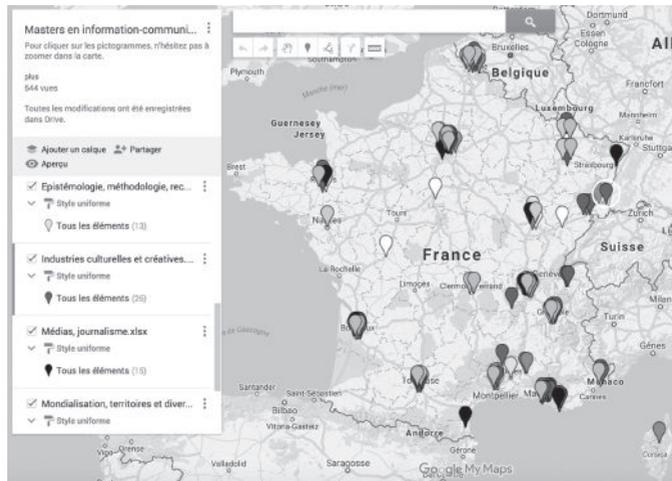
Avec pour objectif de valoriser les formations en SIC, de permettre aux étudiants d'avoir une vision globale de l'offre en France et de faciliter le travail des responsables de formation, la commission formation de la SFSIC a lancé en 2015 un projet de référencement des formations de niveau master proposées par les universités françaises et liées à des laboratoires en sciences de l'information et de la communication. Pour faciliter la visualisation des masters référencés, cette commission a choisi de développer un outil de représentation graphique et cartographique des résultats, accessible sous l'outil Google Map à l'adresse suivante : <https://www.google.com/maps/d/edit?mid=5>.

*Université Rennes 2,
PREFICS EA 42-46,
dominique.bessieres@
univ-rennes2.fr

** Université de Nice-
Toulon, I3M EA 3820,
laurent.collet@univ-tln.
fr

*** Université Sorbonne
Nouvelle-Paris 3, CERLIS
UMR 8070, laurence.
labardens-corroy@
univ-paris3.fr

**** Université libre de
Bruxelles, ReSIC, Institut
des Hautes Études
des Communications
Sociales (IHECS), elise@
maas.c



Au-delà de l'objectif d'aider les responsables de formation à promouvoir leur offre dans le champ des Sciences de l'Information et de la Communication (SIC), c'est également, pour la commission formation de la SFSIC, l'occasion d'engager un travail de discussion collective et de prise de conscience sur les enjeux d'attribution des libellés officiels

aux formations de niveau master en SIC. En effet, nous pensons que la visualisation sur une carte géographique de ces formations permet de comparer et d'associer les données récoltées pour produire du sens. C'est ce que propose cet article, qui fait suite aux promesses annoncées à la conclusion d'un article sur ce sujet, publié dans la revue *Communication et organisation* sous le titre de « Cartographie des formations en SIC par la Société Française des Sciences de l'Information et de la Communication (SFSIC) : usages des données et méthodes de visualisation » (Collet, Ivanov, Maas, 2016).

Quelques rappels historiques

Les formations en information et communication ont débuté dans les Instituts Universitaires de Technologie (IUT) : 4 départements « carrières de l'information » implantés en 1967 à Bordeaux, Nancy, Strasbourg et Toulouse, puis 4 en 1968 à Besançon, Dijon, Paris et Tours, et 1 en 1974 à Grenoble (CNE, 1993).

En 1991, ces départements proposaient cinq spécialités dans 9 établissements : journalisme (à Bordeaux et à Tours), communication d'entreprise (à Bordeaux, Grenoble, Nancy, Toulouse, Strasbourg et Paris), publicité (à Besançon, Bordeaux, Nancy, Strasbourg et Paris), métiers du livre (à Bordeaux et Nancy), documentation d'entreprise (dans les 9 établissements).

En 1993-1994 sont créés les DUT (Diplômes Universitaires de Technologie) Systèmes et Réseaux de Communication (à Marne-la-Vallée, Versailles-Vélizy et Toulon-Saint-Raphaël), pérennisés en 1996, devenus MMI (Métiers du Multimédia et de l'Internet) en 2014. En, 2016, on compte ainsi 31 départements MMI dans toute la France (source : <http://blogdummi.fr/liste-des-dut-mmi/>).

En 1957 est créé le CELSA (Centre d'Etudes Littéraires et Scientifiques Appliquées) au sein de la Faculté des Lettres de Paris, sous l'impulsion d'universitaires, de chefs d'entreprises et de syndicalistes. Un centre d'études et de recherche est ensuite créé en 1965. Et en 1971, le CELSA devient UFR (Unité de Formation et de Recherche) à dérogations de l'université Paris-Sorbonne (source : <http://www.celsa.fr/celsa.php>).

En 1975, avec la création de la section des sciences de l'information et de la communication (alors 52^e section du Comité Consultatif des Universités), des universités sont habilitées à délivrer des DEA (Diplômes d'Etudes Approfondies) et des doctorats de troisième cycle dans cette spécialité, condition sine qua non pour développer

la recherche en sciences de l'information et de la communication et constituer un vivier de futurs enseignants. Pour autant, certaines universités n'ont pas attendu cela pour proposer des formations en Information et Communication. La première MSTC (Maîtrise de Sciences et Techniques de communication) est ouverte en 1971 à l'université de Lettres et Sciences humaines de Bordeaux.

En 1992, on dénombre 21 MSTC (dont certaines proposent plusieurs options), 11 DEUST (Diplôme d'Etudes Universitaires Scientifiques et Techniques), dont 6 en information scientifique et technique et 3 en audiovisuel, 32 DESS (Diplôme d'Etudes Supérieures Spécialisées), alors qu'il n'y en avait que 21 deux ans plus tôt. Puis vinrent les IUP (Instituts Universitaires Spécialisés) : 7 sont créés en 1991 et 1992 (Rennes, Paris, Bordeaux, Grenoble...) proposant le titre d'ingénieur-maître.

Dans les années 2000, le Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche a produit une série de normes classificatoires pour « améliorer » la visibilité des formations universitaires. Ainsi, chaque formation doit appartenir à l'un des quatre domaines suivants : Droit, Économie, Gestion ; Sciences Humaines et Sociales ; Arts, Lettres et Langues ; Sciences, Technologies, Santé. L'essentiel des formations en Sciences de l'Information et de la Communication est classé en Sciences Humaines et Sociales.

Enfin, en 2014, la nomenclature des noms de formations de niveau master est publiée dans le journal officiel du 4 février, ce qui conduit les départements et Unités de Formation et de Recherche à revoir leurs offres.

L'indexation des formations pour construire la carte

Afin de d'identifier et de pouvoir cartographier les formations en SIC, nous avons répertorié celles que nous avons trouvées sur le web, via les sites des universités, en les classant au sein de dix thématiques liées à des objets de recherche des SIC :

- « bibliothèques, archives, documents, données » vise à regrouper les formations en information-documentation mais également les formations sur les traitements de données (big data),
- « communication politique et publique, espace public » sont des formations liées à la communication des institutions publiques et à la communication publique en général, hormis celle des organisations gouvernementales et non gouvernementales,
- « Culture et société » chapote les formations permettant de travailler dans les milieux culturels,

- « Dispositifs socio-numériques, pratiques et usages » tient ensemble les formations au numérique,
- « Education et apprentissage » renvoie aux médias éducatifs,
- « Epistémologie, méthodologie, recherche, philosophie, éthique » propose des formations aux métiers de consultants et de chercheurs,
- « Industries culturelles et créatives » relie les formations où les questions de l'industrialisation et de l'innovation socio-économique se posent,
- « Médias, journalisme » est le libellé qui parle de lui-même,
- « Mondialisation, territoires et diversité culturelle » rassemble des formations à la communication d'institutions gouvernementales et non gouvernementales,
- « Organisation, institution, travail » nous fait entrer dans l'univers des relations publiques et directions de la communication des organisations.

Ce découpage, comme tout découpage, est arbitraire : certaines formations pourraient appartenir à plusieurs thématiques à la fois. Nous nous sommes donc attachés aux descriptifs des formations pour faire nos choix en retirant les mots clefs les plus signifiants. Ces choix ont abouti à la création de la carte présentée plus haut où chaque thématique est représentée par une couleur différente afin de faciliter le repérage du lecteur.

Des constats visuels

En premier lieu, on peut visuellement remarquer que la cartographie issue du travail de référencement donne à voir une France coupée en deux : les formations sont en plus grand nombre dans l'est de la France qu'à l'ouest. Par exemple, les universités de Brest, Caen, La Rochelle, Le Havre, Lorient, Limoges Angers, Le Mans, Pau ne proposent pas de formation de niveau master en IC. Les universités, à ne pas proposer de telles formations, sont plus rares à l'est : Reims, Valenciennes, notamment. Il est alors logique de constater que dans les universités sans formation de niveau master en information-communication, on ne retrouve pas d'UFR ou de département en sciences de l'information et de la communication. Relation de cause à effet. Dans ces établissements, les formations à l'information et à la communication, quand elles existent, sont proposées en licence professionnelle :

- conception et réalisation de site web à l'université de Pau et des Pays de l'Adour (Source : <https://formation.univ-pau.fr/fr/accueil/sciences-technologies-sante-STS/licence-professionnelle-13/licence-pro-metiers-du-numerique-conception-redaction-et-realisation-web-program-40-1.html>),

- Lettre, culture et nouveaux médias à l'Université de La Rochelle (Source : https://formations.univ-larochelle.fr/IMG/pdf/triptyque_offre_de_formations_web_2.pdf),
- etc.

En deuxième lieu, en excluant Paris qui offre en raison de son statut de capitale et de sa densité de population de nombreux pôles de formation en information-communication, on remarque plusieurs pôles universitaires avec une forte offre de formation : Bordeaux, Toulouse, Montpellier, Lyon, Grenoble, Lille. En l'occurrence, la richesse de l'offre va de paire avec des équipes d'enseignants chercheurs conséquentes appartenant à des laboratoires de recherche ayant été créés il y a plusieurs décennies.

Enfin, en troisième et dernier lieu, deux thématiques attirent plus particulièrement l'attention de par leurs "caractéristiques visuelles" :

- en dessous d'une ligne Bordeaux-Lyon, la thématique « Mondialisation, territoires et diversité » n'apparaît dans aucune offre de formation en information-communication. Peut-être peut-on considérer que les débouchés professionnels escomptés de ce type de formations paraissent liés au développement des métropoles régionales et donc plus aisément pensés et proposés dans les grands centres urbains en liaison avec l'Île de France ;
- les formations aux médias éducatifs sont peu nombreuses (deux) et se situent à Paris. Il est possible et souhaitable qu'à l'avenir davantage de masters se préoccupent et affichent une articulation entre médias et pédagogie. Des axes de recherche se développent en SIC et abordent les questions liées à l'éducation aux médias, aux littératies, aux nouvelles formes de pédagogie active dont les médias et les TIC sont partie prenante (moocs, groocs, classes inversées, classes renversées) et qui ont tout intérêt à se décliner dans les offres de formation – qu'elles soient en formation initiale ou tout au long de la vie.

Des données chiffrées

D'après les données récoltées, il y a dans les universités françaises 187 mentions ou parcours de master dépendant des sciences de l'information et de la communication, qui se distribuent de la sorte :

- 36 dans le secteur du numérique,
- 31 pour les métiers de l'archivage et de la documentation,
- 30 en communication des organisations,
- 26 positionnés sur les industries culturelles et créatives,
- 18 touchant aux métiers de la culture,
- 15 en journalisme,

- 13 pour ce qui est du domaine de l'épistémologie et de la méthodologie en SIC,
- 10 s'intéressant à la communication territoriale,
- 6 en communication politique et publique,
- 2 sur la thématique de l'éducation et de l'apprentissage.

Ces données sont relativement fiables sauf pour ce qui est du nom des responsables de formation. En effet, suite à des retours que nous avons pu avoir de la part de collègues soucieux de la justesse des informations affichées, nous avons pu nous apercevoir que nombre de pages web n'étaient pas à jour : les noms des responsables n'étaient plus les bons. D'où le rôle important de la communauté des responsables de formation dans la production de cette cartographie et sa mise à jour : vérifier les informations communiquées sur la carte, faire un retour à la commission formation de la SFSIC. Ce rôle des responsables doit compenser les dysfonctionnements éditoriaux des universités. Pour renforcer la complexité de la tâche, il existe des sites web obsolètes créés par des départements ou des UFR, qui n'ont pas été supprimés. Ils viennent en contradiction avec les informations affichées par les sites des universités, qui malgré tout, sont mieux actualisés.

Quatre grandes thématiques ressortent, néanmoins, de ce référencement : le numérique, l'archivage et la documentation, la communication des organisations et les industries créatives. Il serait intéressant, dans une recherche future, de mettre en perspective la prédominance de ces thématiques avec les évolutions des métiers de la communication et de l'information.

Les liens entre recherche et enseignement

On remarque que certaines thématiques sont plus développées que d'autres au sein des universités. Cet état de fait est en rapport avec les axes de recherche des laboratoires auxquels sont liées ces formations. Par exemple, les universités de Lyon proposent 4 parcours de formation dans la thématique « bibliothèques, archives, documents, données » en lien avec les axes de recherche du laboratoire de recherche ELICO ; laboratoire qui sur son site web explique qu'une de ses thématiques de recherche prioritaires sont « les bibliothèques numériques : usages, analyse et conception de dispositifs, analyse socio-économique » (source : <http://www.elico-recherche.eu/>). L'université de Paris 13 propose, quant à elle, 4 parcours de formation dans la thématique des "industries culturelles et créatives".

Ce lien est moins visible dans les universités où sont présentes de grosses unités de recherche en SIC puisque elles sont alors en mesure de proposer un spectre d'enseignement et de recherche plus large.

L'appropriation des nomenclatures du ministère

Suite à une volonté de simplification du Ministère de l'Enseignement Supérieur, les 5 000 intitulés de master, qui existaient en France, ont laissé place à 251 appellations via l'arrêté du 4 février 2014 (Source : <https://www.legifrance.gouv.fr/affichTexte.do?cidTexte=JORFTEXT000028583174&categorieLien=id>)

Notre propre repérage, issu d'un travail réalisé par la commission recherche de la SFSIC, identifie 20 mentions susceptibles d'appropriation par les SIC : Information, documentation ; Sciences de l'information et des bibliothèques ; Information, communication ; Information et médiation scientifique et technique ; Industries culturelles ; Humanités et industries créatives ; Culture et communication ; Muséologie, muséo-expographie ; Cinéma et audiovisuel ; Arts de la scène et du spectacle vivant ; Métiers du livre et de l'édition ; Communication des organisations ; Intervention et développement social ; Innovation, entreprise et société ; Communication et publicité ; Communication publique et politique ; Création numérique ; Audiovisuel, médias interactifs numériques, jeux ; Humanités numériques ; Ingénierie de conception.

On constate que loin de se positionner à tout-va, les équipes font des choix stratégiques au nombre de deux :

- L'utilisation de la mention « information communication » comme mention chapeau regroupant des parcours pouvant toucher à divers secteurs d'activité. C'est le cas de l'université de Grenoble qui propose sous ce titre, les huit parcours suivants : Information-communication publique et médias, Communication publique pour professionnels, Communication politique et institutionnelle, Communication d'entreprise, Communication d'entreprise pour professionnels, Communication et culture scientifiques et techniques, Audiovisuel et médias numériques, Communication et management à l'international.

- L'utilisation de plusieurs intitulés pour exposer l'offre de formation comme dans le cas de l'université de Toulouse, qui propose des mentions en des parcours : mention Information-Communication avec 4 parcours (Communication et Territoires, Administration et Gestion de la communication, Communication et culture numérique, Administration et Gestion de la culture), mention « Information-Documentation » avec 3 parcours (Archives et images, Éditions

Imprimées et numériques, Ingénierie de l'information numérique, mention «Communication et culture» qui comporte 3 parcours (Communication audiovisuelle et médias, Médiations culturelles et études visuelles, Médiations scientifiques techniques et patrimoniales).

Le cas particulier du numérique

Les formations au numérique sont des cas à part car elles traversent les secteurs professionnels : communication des organisations, culture, journalisme.

On peut cependant faire la distinction entre :

- les formations, qui préparent aux métiers de la production numérique (à Toulon, Grenoble, Montbéliard, Nancy, Metz, Paris 8...). Sont alors visés les métiers de l'édition numérique : chef de projet multimédia, community manager, data analystes,
- les formations qui abordent le numérique dans un domaine précis comme la culture, les liens intergénérationnels, la communication des organisations (à Bordeaux, Toulouse, Montpellier, Rennes...).

Le secteur du journalisme, quant à lui, absorbe les dispositifs d'information et de communication au fur et à mesure de leurs diffusions dans les entreprises éditoriales. Cela a été le cas de l'audiovisuel dans les années 80 et le web à la fin des années 90, début des années 2000.

Conclusion

De 1972 et le "Comité français pour les Sciences de l'Information et de la Communication" à 1974 et la création de la 52^e section, qui deviendra en 1983 la 71^e section, les sciences de l'information et de la communication sont devenues une discipline irréversible (Miège, 2002). C'est moins le cas des formations en information-communication puisque, non seulement le ministère n'a pas jugé opportun de proposer une mention "sciences de l'information et de la communication", mais qui plus est, il n'y a pas de lien légitime entre le nom d'une mention et une discipline scientifique.

Face à cet état de fait imposé par le ministère, les équipes d'enseignement et de recherche adoptent des stratégies diverses : s'approprier des mentions ou multiplier des parcours au sein d'une seule et même mention "information-communication".

Le processus est en cours car la vague d'habilitation a tout juste commencé pour certaines universités alors que pour d'autres, elle est

terminée. Il est donc encore trop tôt pour tirer d'autres conclusions à partir des données de la carte. Par contre, on peut déjà remarquer des thématiques de formation plus nombreuses que d'autres et une place particulière pour le numérique dans le paysage universitaire.

Les enjeux ne sont pas minces, la reconnaissance de nos formations comme autant de liens avec nos recherches fondamentales et appliquées doit être accentuée. Les UFR, « unités de formation et de recherche », inscrites dans la loi, impliquent cet arraisonnement des formations à la recherche. En fonction des mentions et des disciplines convoquées, ce ne sont ni les mêmes experts ni le même type de validation scientifique qui risquent d'être sollicités par l'HCERES.

Plus globalement, on peut ajouter que c'est une démarche portée par la Commission Formation de la SFSIC qui a permis de procéder à cette cartographie - état des lieux, faute de disposer de tels outils permettant une vision globale du champ disciplinaire en termes de diplômes universitaires dispensés. Elle permet aussi, en creux, de révéler des faiblesses notables dans les actualisations des informations sur les diplômes réellement disponibles, tant de la part de certains départements, que des universités. Ceci est à relier à l'information très déconcentrée, ce qui peut s'avérer préjudiciable collectivement en termes d'image, de sérieux, d'opérationnalité d'une part, pour les mouvements de « diplomation » dans un contexte de concurrences de visibilité avec plusieurs champs disciplinaires comme les sciences de gestion, la sociologie, la science politique d'autre part. La SFSIC, par ce travail d'explicitation et de clarification, vise à sensibiliser l'ensemble des acteurs disciplinaires, locaux, organisationnels, ministériels, mais aussi étudiants et professionnels à la portée de ses dispositifs de formations pour tenter de mieux les faire appréhender et de les consolider. Plus largement, il s'agit aussi d'œuvrer à la reconnaissance et à la légitimation des Sciences de l'information et de la communication dans l'articulation de leur double dimension d'enseignement et de recherche.

Bibliographie

- Collet Laurent, Ivanov Ivan, Maas Elise, « Cartographie des formations en SIC par la Société Française des Sciences de l'Information et de la Communication (SFSIC) : usages des données et méthodes de visualisation », *Communication & Organisation* 1/2016 (n° 49), p. 241-250.
- Comité National d'évaluation, Les sciences de l'information et de la communication, Rapport d'évaluation, mars 1993.
- Miège Bernard, Le projet des SIC : de l'émergent à l'irréversible, avec la collaboration de Jean MEYRIAT, chapitre d'un ouvrage, in BOURE

Robert (coordonné par) « Les origines des sciences de l'information et de la communication- regards croisés », éditions du Septentrion, 2002, pp. 45-70.

Webographie

<http://blogdummi.fr/liste-des-dut-mmi/>, consulté à la date du 15 novembre 2016.

<https://formation.univ-pau.fr/fr/accueil/sciences-technologies-sante-STS/licence-professionnelle-13/licence-pro-metiers-du-numerique-conception-redaction-et-realisation-web-program-40-1.html>, consulté le 14 novembre 2016.

https://formations.univ-larochelle.fr/IMG/pdf/triptyque_offre_de_ formations_web_2.pdf, consulté le 14 novembre 2016.

<http://www.celsa.fr/celsa.php>, consulté le 25 novembre 2016.

<https://www.google.com/maps/d/edit?mid> consulté à la date du 13 novembre 2016.

<http://www.elico-recherche.eu/>, consulté à la date du 14 novembre 2016.

<https://www.legifrance.gouv.fr/affichTexte.do?cidTexte> consulté à la date du 15 Novembre 2016

L'OFFRE DE FORMATIONS EN MASTER ET SES ENJEUX FACE AUX AXES STRATÉGIQUES DES UNIVERSITÉS ET DES NOMENCLATURES DES NOMS DE FORMATIONS

PHILIPPE BONFILS*

La présentation proposée le 17 novembre 2017 aux assises de la formation de la SFSIC partait d'un constat paradoxal. Si l'offre de formation française en Information – Communication est bien réelle et plurielle, elle ne permet pas pour autant d'envisager les années à venir avec sérénité. Dans un contexte de grands regroupements à l'œuvre entre les sites universitaires (COMUE, fusions, associations) qui brouillent les cartes et fragilisent les équilibres construits après des années de négociations au sein des instances et entre les disciplines, les SIC disposent de nombreux atouts, mais les défis sont conséquents.

En termes d'atouts, notre filière, très dynamique depuis une trentaine d'années, se révèle toujours aussi attractive pour les étudiants que ce soit à l'Université, ou en IUT où elle compte un nombre non négligeable de départements (19). Cette attractivité sur le terrain de la formation a permis la création d'un nombre croissant de postes d'enseignants-chercheurs et aidé de ce fait à l'émergence et la structuration entre 1974 et 1975 de notre discipline scientifique (71^e section). Les formations sont donc nombreuses, très variées, et réparties de façon assez homogène sur le territoire (voir la cartographie proposée par Elise Maas et Laurent Collet de la commission Formation).

Pour autant, malgré ce succès, les Sciences de l'Information et de la Communication (SIC) ont encore du mal à exister dans les instances universitaires pour plusieurs raisons. L'une d'elles réside dans le fait que les UFR en SIC sont trop peu nombreuses par rapport au nombre de départements SIC rattachés à des UFR assez hétérogènes (LASH, PHILLIA, DECCID, etc.). Il en résulte que chacune de ces composantes ayant ses spécificités, et souvent un nombre varié de disciplines rattachées (lettres, langues, sémiologie, informatique, éducation, esthétique, philosophie), on assiste à une grande hétérogénéité de

*Directeur de l'Ufr
Ingémédia. Université
de Toulon

la représentation des formations, des laboratoires et du nombre de collègues recrutés en 71^e section.

Par ailleurs, avec l'autonomisation des universités, il s'agit aussi pour les porteurs de formation de penser celles-ci en tenant compte d'un nombre de plus en plus important de contraintes tant sur le plan de la soutenabilité pédagogique (ancrage scientifique et distance critique à préserver, contenus pratiques toujours plus demandés par les étudiants, approche croissante par les compétences, taux d'insertion professionnelle à respecter, obligation de référencement à l'aide de codes ROM et de fiches RNCP) que de la soutenabilité économique (moyens constants en postes et en heures maquettes, sous-encadrement structurel, nécessité de recherche de fonds propres, sollicitations fortes de développement à l'international).

Enfin, l'un des défis, et non des moindres, consiste pour les acteurs de la formation, et plus largement pour tous les membres de la discipline, à préserver les licences générales en information – communication. L'enjeu est stratégique pour la filière. En effet, avec la non-sélectivité post-bac, ces formations drainent un flux considérable d'étudiants alors que les moyens humains sont limités, et que dans le même temps le ministère a fixé des attentes difficiles à satisfaire sur le plan de leur réussite... À terme, ces conditions peuvent potentiellement décourager les collègues porteurs de ces formations et progressivement aboutir à leur fermeture, avec pour effet à moyen terme de provoquer un assèchement des flux en masters.

Pour terminer, ces derniers voient eux aussi leur avenir conditionné par de récentes réformes. Parmi celles-ci, la réduction drastique de la liste des mentions masters (de 5 000 à 251) et la suppression des spécialités présente mécaniquement un risque de dilution des mentions directement liées à l'Information-Communication. L'analyse de la liste en question porte ainsi à 20 le nombre de celles-ci, ce qui risque dans les années à venir de créer des confusions au moment des choix d'orientations des futurs étudiants.

Ce bref constat peut sembler pessimiste sur le plan institutionnel. Mais à l'heure du développement massif des dispositifs d'information et de la communication se révèle des leviers essentiels de transformation par le numérique de nos sociétés, les SIC ont un rôle central à jouer sur le plan de la formation. Elles sont parfaitement légitimes sur ces aspects, car elles ont produit un nombre conséquent de réflexions, d'observations et de connaissances, tant du point de vue des questions de conception et de production, que des études de la réception. Grâce à cette connaissance produite par la recherche, c'est sans doute

aussi sur le plan de l'innovation pédagogique que les SIC peuvent agir en étant à même de proposer un large éventail de formations pour relever ces défis et accompagner les futurs acteurs professionnels ou scientifiques dans le numérique.

L'OFFRE DE FORMATION EN DUT INFO-COM ET SES ENJEUX

ISABELLE VIDALENC*

Dans le cadre de la Journée de la SFSIC sur les évolutions des formations en information-Communication, j'ai été invitée pour présenter l'évolution récente du DUT Info-Com et faire des propositions en lien avec l'Université. Pour commencer, il n'est peut-être pas inutile de préciser quelle est la particularité du DUT dans le paysage universitaire français.

Présentation du DUT Info-Com

Particularité du DUT dans le paysage universitaire français

Dans le cadre de l'harmonisation européenne des cursus d'enseignement supérieur, la déclaration de Bologne en 1999, le DUT est à part puisqu'il s'arrête à Bac+2, il ne mène pas au grade de Licence, le premier diplôme reconnu en Europe. Il a été maintenu par la volonté des entreprises françaises car le DUT prépare les étudiants à une insertion professionnelle à Bac+2 dans les professions intermédiaires de technicien, ce qui les intéresse fortement.

Mais le DUT a aussi la particularité de mener à la poursuite d'études courtes à Bac+3 ou longues jusqu'au grade de Master. En effet, construit à la fois par des universitaires et par des professionnels, depuis plus de 50 ans le DUT offre aux étudiants des connaissances pluridisciplinaires solides et une réelle culture professionnelle. Tout ceci est connu du grand public, les questions posées par les candidats sur les salons sont tout autant « Quel métier peut-on faire avec tel ou tel DUT ? » que « Quelles poursuites d'études permet-il ? ».

Depuis quelques années, émanant des acteurs économiques, mais également des familles, la demande s'accroît de formations de cadres intermédiaires au niveau Bac+3. Le déploiement important de Licences Professionnelles en IUT (plus de 1 200 sur 2 000) ne suffit plus. Le réseau des IUT a alors engagé une réflexion sur une évolution de ses formations vers un cursus attractif et sécurisé jusqu'au niveau Licence à destination d'un public diversifié. Ce nouveau « cursus Licence en

*Université Toulouse
Capitole, IUT de Rodez

IUT-CLIUT » ou « Parcours Technologique de Grade Licence - PTGL » intégrerait DUT et LP au sein des IUT, avec entre autres de nombreuses passerelles pour des entrées aux semestres 2, 3 et en LP, un accompagnement à l'emploi systématique, 9 mois de stage cumulés. Un cahier des charges a été présenté au ministère le 5 décembre 2016 avec des expérimentations dès septembre 2017 dans des IUT volontaires.

Il faudra suivre ces travaux avec attention si notre communauté veut réfléchir aux enjeux et évolutions de l'offre globale de formation en Information et Communication. Avant de poursuivre sur l'évolution du DUT Info-Com, voici quelques informations pour mieux connaître ce diplôme.

Site web portail Info-Com

Pour centraliser l'information et mieux communiquer avec les candidats et les acteurs économiques sur le DUT Info-Com et les LP associées, un site web portail Info-Com¹ a été créé en février 2016 par l'Assemblée des Chefs de Département. Ce site web portail et la page Facebook associée² présentent une information :

- Complète, le programme des 5 options du DUT est expliqué, les métiers et les objectifs pédagogiques de chaque diplôme sont présentés,
- Mise à jour directement par les 20 sites Info-Com de France, avec toutes les nouvelles formations, les nouveaux métiers, une veille d'information,
- Multimédia, avec de nombreuses vidéos sur les métiers et des témoignages,
- Interactive, la page Facebook permet des échanges avec les chefs de département et les étudiants Info-Com,
- De proximité, avec le partage des événements et actualités issus des 20 sites Info-Com de France.



La carte des IUT infocom

<http://www.iut-infocom.fr/contacter-les-iut>

Sur la page d'accueil de ce site, une carte interactive permet de repérer rapidement les 20 sites de formation pour les 5 options de DUT, les 9 DUT en 1 an (Année Spéciale) et les 39 LP, et d'accéder à une fiche de contact complète. Les 20 DUT Info-Com forment environ 2 000 étudiants par an.

Chiffres-clés du DUT Info-Com

Voici quelques chiffres significatifs du DUT Info-Com extraits de l'enquête nationale sur le devenir des diplômés de DUT 2013³ qui a obtenu un taux de réponse national de 55 %. Elle va mettre en valeur certaines particularités du DUT Info-Com parmi les 24 spécialités de DUT.

- 19 % d'insertion immédiate et durable à N+2 : C'est un des plus forts taux de diplômés de DUT qui se sont arrêtés après le DUT et n'ont jamais poursuivi ni repris d'études au cours des trois années suivantes parmi les 24 spécialités de DUT (la moyenne est à 11,5 %). Ceci est essentiellement dû aux concours de la fonction publique d'état ou territoriale ouverts pour les DUT Info-Com. Les secteurs d'activité les plus cités sont de fait l'administration publique et l'enseignement.

- Pour ceux qui décident de s'insérer dans le monde du travail, soit directement après le DUT, soit juste après une LP, il y a 86 % d'embauches, ce qui est une excellente insertion professionnelle. Nos formations sont bien reconnues par les acteurs économiques.

- Le taux de poursuite d'études longues (à N+2 en Master) en Info-Com est de 39 %, pour 53 % en moyenne sur toutes les spécialités de DUT. Les étudiants du DUT Info-Com sont donc nombreux à poursuivre des études à l'Université en Master, mais moins que la moyenne nationale.

Voici d'autres chiffres issus du Ministère de l'Éducation Nationale⁴ :

- 85,3 % de réussite : c'est en Info-Com que les étudiants réussissent le mieux, en deux ou trois ans. Il y a 76,8 % de réussite en moyenne sur l'ensemble des 24 spécialités de DUT.

Ce chiffre peut s'expliquer par le fait que, la sélection des candidats en DUT Info-Com sur dossier, CV, lettre de motivation et entretien demande aux candidats un investissement important en temps et en réflexion sur leur projet. Leur motivation est alors un gage de réussite. Par ailleurs, le DUT Info-Com a un taux de pression élevé, il n'est pas rare d'avoir plus de 15 candidatures pour 1 place à pourvoir.

Enfin, le programme pédagogique du DUT Info-Com ne prévoit pas de matière principale qui pourrait être source d'échec. Il est plutôt constitué d'une mosaïque de matières qui contribuent toutes à former des professionnels de l'information et de la communication. Cela nous conduit à présenter une particularité du DUT dans le paysage

universitaire français : le DUT est le seul diplôme universitaire à avoir un Programme Pédagogique National (PPN) détaillé⁵.

PPN basé sur les compétences

Dynamique des compétences dans l'enseignement supérieur

Les Commissions Pédagogiques Nationales de spécialité, constituées de professionnels et d'enseignants, et les Assemblées de Chef de Départements sont les garantes de programmes en adaptation permanente à l'évolution des besoins du monde économique. Une concertation entre des enseignants et des professionnels impliqués dans la formation, en tant que chargé de cours, maître de stage, commanditaire de projets tuteurés, est organisée au niveau national.

En 2012 pour la première fois, le Ministère a demandé, en amont de l'écriture des contenus de formation, un travail de réflexion sur les compétences attendues à l'issue de la formation, sous la forme d'un référentiel de compétences et activités. Dans le marché européen de la formation qui est en train de se constituer, ces référentiels donnent une place et une meilleure visibilité à chaque diplôme.

En France, depuis 2007, une évolution importante des missions de l'Université est enclenchée. Depuis la loi sur les Libertés et les Responsabilités des Universités (dite LRU), en plus de la recherche et l'enseignement, la 3^e mission de l'enseignement supérieur est l'orientation et l'insertion professionnelle. Tout est ainsi fait pour que la dynamique des compétences entre à l'Université et bouscule les missions traditionnelles de création et transmission du savoir. La logique des compétences s'impose ainsi comme une passerelle entre les études et le monde du travail. Or la notion de compétence n'est pas simple à définir, exercice pourtant nécessaire pour bien comprendre notre propos.

Notion de compétence

Dans toutes les définitions que l'on trouve, au départ des compétences il y a les connaissances : étymologiquement, le mot connaissance est lié à comprendre (racine latine nosco), c'est une transformation de la personne par la compréhension théorique et/ou pratique de quelque chose de nouveau. Les connaissances sont de trois types :

- Savoir = nom, « le droit » « la linguistique »
- Savoir-faire = verbe d'action, « répondre au téléphone en langue étrangère »
- Comportement ou Savoir-être =adjectif, « rigoureux » « créatif »

Avec le concept de compétence, on ajoute à la personne la capacité à mobiliser ses connaissances en situation, dans un contexte précis, lors d'une expérience. Ceci est très important car il y a des savoirs, savoir-faire qui deviennent des compétences grâce à des expériences très variées : les études, le travail, un stage, un projet tuteuré, un loisir, un voyage, une activité bénévole ou une activité familiale. Par exemple, je sais ce qu'est une stratégie de communication (savoir) mais cela ne me suffit pas pour répondre à la demande d'un client (compétence). Tant que je n'en ai pas créé une en situation réelle (stage), je n'en ai pas la compétence.

Il faut préciser que le mot « compétence » a deux sens. Il y a « compétence » au singulier, qui est utilisé depuis longtemps, « être compétent » signifie être expert et être reconnu performant dans un domaine. En effet, les compétences peuvent être mesurées selon quatre niveaux :

- Notion : je découvre
- Application : je pratique, je sais faire en autonomie
- Maîtrise : je forme, je transmets savoirs et savoir-faire
- Expertise : je fais évoluer le domaine

Il y a aussi le sens plus récent, et donc moins connu, de « compétences » au pluriel : « avoir des compétences » signifie avoir l'aptitude, la capacité de mobiliser des connaissances en action, lors d'expériences.

L'économie, les systèmes d'échange, de concurrence et de commerce ont considérablement changé en peu de temps. L'entreprise est toujours plus contrainte à relever des défis, à s'adapter aux aléas du marché et de la concurrence, à anticiper les mutations techniques et réglementaires. D'autant plus avec la situation de crise permanente actuelle et avec le fait que les technologies évoluent sans cesse, et à un rythme rapide. La responsabilité de s'organiser, de s'adapter à la tâche est transférée vers l'individu, quel que soit son niveau hiérarchique.

L'idée de compétences au pluriel accompagne une nouvelle conception du professionnel perçue avant tout comme un praticien réflexif puisque la compétence est liée à l'action. La question de la compétence ne s'arrête pas avec l'Université, mais s'inscrit dans une logique d'apprentissage tout au long de la vie.

Ainsi l'Université a le devoir de préparer les étudiants au développement de cette capacité réflexive, à l'explicitation de leurs compétences et à leur inscription dans cette logique de l'apprentissage

tout au long de la vie, qui est garante de leur capacité à s'adapter en permanence aux technologies « toujours nouvelles » et aux changements du monde économique. Tout ceci est prévu dans les dispositifs de développement du projet professionnel et personnel de l'étudiant, inclus depuis 2005 en DUT et 2007 dans toutes les formations de niveau Licence.

Après avoir explicité cette nouvelle logique des compétences, voici précisément quelles sont les compétences visées par le DUT Info-Com, inscrites dans le nouveau PPN et aussi dans le site web portail Info-Com.

Compétences visées par le DUT Info-Com

L'intérêt d'un référentiel de compétences visées par le DUT Info-Com est de renforcer sa visibilité et aussi, de montrer la place du tronc commun par rapport aux 5 options. Pour le tronc commun, il y a un premier bloc de compétences générales et professionnelles :

- Maîtriser la langue française, les techniques rédactionnelles et l'expression orale
- Maîtriser les écritures audiovisuelles et numériques
- Identifier, collecter et gérer les informations utiles
- Analyser le monde contemporain, comprendre le droit et l'économie
- Développer l'autonomie et améliorer ses capacités de travail en équipe
- Maîtriser la conduite de projet

Puis il y a le bloc des compétences informatiques :

- Utiliser les logiciels de bureautique et de Publication Assistée par Ordinateur (PAO)
- Mettre en ligne de l'information sur Internet (site web, blog...),
- Utiliser professionnellement les outils numériques des médias sociaux
- Avoir une culture du numérique et des Technologies de l'Information et de la Communication (TIC)

Ensuite celui des compétences linguistiques :

- Parler, écrire et lire en anglais et dans une autre langue vivante étrangère
- Maîtriser un lexique professionnel en langue étrangère
- Trouver un stage, un emploi ou des poursuites d'études dans un pays étranger

Auxquelles on peut ajouter, par exemple pour l'option Information numérique dans les organisations, les compétences suivantes :

- Communiquer sur les enjeux de l'information, mettre en place une stratégie de communication numérique
- Collaborer et partager des connaissances
- Réaliser et traiter des produits audio, vidéos ou multimédias
- Gérer l'archivage et la dématérialisation des documents
- Rechercher de l'information et faire de la veille d'information
- Décrire et structurer l'information, gérer des contenus éditoriaux
- Manager un système ou un service d'information
- Utiliser et paramétrer des systèmes informatisés

Par ailleurs, en 2013, pour la première fois en France, un référentiel des métiers de la communication a été élaboré par les associations et syndicats professionnels du secteur de la communication⁶. Ce panorama de la profession a été utilisé pour la construction du référentiel du nouveau PPN et aussi dans la rubrique métiers du site web portail. De même, la remarquable cartographie des métiers de l'information créée par l'ADBS⁷ en 2013 et l'Observatoire des métiers de la publicité⁸ ont été une source importante pour définir les compétences visées par le DUT Info-Com. Ces initiatives permettent un échange entre professionnels et universitaires.

Le principal objectif de la réforme 2013 du PPN a été d'ajouter les métiers du numérique aux métiers traditionnels. En effet, le numérique a bousculé les métiers de l'Information et de la Communication encore plus que tout autre secteur professionnel. Cette réforme 2013 doit convaincre les acteurs économiques, le Ministère, les candidats et le grand public que le DUT Info-Com forme aussi aux métiers du numérique. Les missions attribuées ces dernières années aux étudiants pendant leurs stages montrent bien que les entreprises attendent d'eux des compétences liées au support web, en plus des compétences traditionnelles liées à l'Information et la Communication.

Pour cela, je suis me suis appuyée sur les fiches ROME⁹ (Répertoire Opérationnel des Métiers et Emploi) précisées dans le PPN 2013 et le portail des métiers de l'Internet¹⁰ créé par la Délégation aux usages de l'Internet en 2010 en partenariat avec le CELSA¹¹ de l'Université Paris-Sorbonne et des acteurs des secteurs professionnels concernés.

Métiers du numérique dans le DUT Info-Com

Certains libellés de ces métiers ont repris des anciens métiers en y ajoutant les mentions : web, on-line, digital, cyber, multimédia. Cela signifie-t-il que les anciennes compétences restent toujours utiles ? Que ces mentions ne font qu'indiquer un nouveau média dans la

palette déjà existante des professionnels de l'information et de la communication ? C'est ce que nous allons voir ci-après.

Community manager

Le premier métier, emblématique de l'essor du numérique dans la fonction Information et Communication dans les organisations, est celui de community manager, choisi par les options Com¹², InfoNum¹³ et Pub¹⁴. Ce métier est présent dans la fiche ROME E1101 Animation de site multimédia¹⁵. Il prend ses origines dans :

- L'univers de l'administration des jeux vidéo en ligne et des forums,
- La fonction de modérateur des commentaires, très représentative de l'esprit communautaire d'Internet,
- Les blogs avec la figure emblématique du « blogueur influent » et la logique de viralité qui lui est associée.

Le community manager développe la présence de l'organisation dont il se fait le porte-parole sur les médias sociaux, comme un chargé de communication... Mais il est aussi le médiateur entre les internautes membres de la communauté et les dirigeants de l'organisation, le relais des contributions, critiques, avis, idées et suggestions des membres. C'est donc une nouvelle forme de médiation à laquelle il faut former les étudiants.

Le second métier du numérique choisi par les trois mêmes options est celui de chargé de communication web. Ce métier est présent dans la fiche ROME E1103 Communication¹⁶.

Chargé(e) de communication web et de Relations Publics digitales

Ce commentaire laissé sur le site des métiers de l'Internet¹⁷ nous montre que le métier reste le même : « Je pense qu'avant tout il faut savoir être innovant dans sa communication, maîtriser les langages d'Internet et trouver des opportunités en étant à l'écoute des dernières tendances. La communication et le référencement naturel font partie de l'ADN même de certains communicants. À vous de trouver le bon discours et n'hésitez pas, soyez créatifs. »

Innovant et créatif, tout chargé de communication doit l'être, c'est certain pour être visible sur le web, mais remarquons qu'il l'était aussi avant l'arrivée du numérique ! Le chargé de communication doit assurer la présence de l'organisation sur Internet en cohérence avec la stratégie de communication globale. Intranet, réseau social d'entreprise, site Web, publicité sur internet, newsletter, e-mailing et page FaceBook n'ont plus de secret pour lui ou pour elle !

Les Relations Publics (RP) digitales permettent d'élargir le champ des RP traditionnelles en leur apportant de nouveaux outils et canaux de diffusion. À travers les blogs, les forums, les réseaux sociaux, ce professionnel travaille au développement des relations entre son entreprise et les influenceurs, relais d'opinion et journalistes web. Il contribue par sa mission à la professionnalisation de l'utilisation des médias sociaux, au respect des règles de rédaction d'article ou de commentaires. Outre une bonne maîtrise du web 2.0, il doit faire preuve de réactivité pour assurer la e-réputation de l'organisation à toute heure du jour et de la nuit.

En conclusion, ces deux nouveaux libellés apparaissent clairement comme des transpositions sur Internet des métiers de Chargé de communication et de RP. Les compétences traditionnelles, notamment tout ce qui relève de la stratégie, de l'élaboration des contenus, de la cohésion des actions, sont déclinées, mais pas révolutionnées, sur un nouveau support : le web. Pour d'autres métiers, le numérique a conduit à des révolutions, comme pour le rédacteur « print » qui devient rédacteur « web » !

Rédacteur web

Le commentaire de Fabien sur le site des métiers de l'Internet¹⁸ va remonter le moral des journalistes : « Aujourd'hui les moteurs de recherche souhaitent un contenu vraiment propre, le rédacteur web va devenir le futur du journalisme. C'est vraiment important pour le référencement. Il faut que les journalistes fassent de la formation rédacteur web afin de faire évoluer le web dans le bon sens. »

Le rédacteur web écrit pour le média Internet, et se préoccupe de confort de lecture sur écran. En effet, sur écran, grand ou petit, la lecture de texte est plus complexe que sur papier, il est donc indispensable de se focaliser sur ce qui est important pour l'internaute et d'appliquer des principes ergonomiques. Ce métier est présent dans la fiche ROME E1104 Conception de contenus multimédias¹⁹.

Il faut qu'il jongle entre l'information donnée au lecteur et le référencement sur les moteurs de recherche. Il doit donc concilier deux styles d'écriture en un seul article sans pour autant rendre le contenu indigeste. La rédaction web ne doit pas se résumer uniquement à fournir des mots pour nourrir les moteurs de recherche. En effet, sans âme, un texte n'est rien, ou juste bon à placer des liens dans des zones de commentaires. Avis aux belles plumes dont le web a besoin pour redorer le blason de la rédaction web !

Et pour le graphiste ? Comment a-t-il évolué dans le métier de web designer (fiche ROME E1205 Réalisation de contenus multimédias²⁰) ?

Web designer

Cet autre commentaire de Valérie²¹ est très éclairant sur cette problématique de changement de média. « Il y a quelques années, les graphistes ont investi le web. Sans connaissance du média, des principes liés à la navigation, à l'ergonomie. En tant que concepteur de site, j'ai parfois eu à collaborer avec ce type de graphiste sur des projets web : un enfer ! Alors que quand le graphiste connaît le média, tout roule. »

Pour concevoir et réaliser le design d'une interface web, il ne fait pas que créer l'identité visuelle et la charte graphique, il s'attache aussi à la formalisation des interactions des pages du site web. À la fois artiste et informaticien, il tient compte des contraintes spécifiques au support Internet en termes d'ergonomie (lisibilité sur écran, utilisabilité, interactivité, accessibilité, rapidité de chargement). À partir de la demande du client, il fait une traduction artistique globale, en lien avec le contenu du site.

Partant du constat que, à tort, les étudiants pensent que le web est gratuit, le webmarketing va leur faire découvrir comment rendre une communication rentable.

Web marketeur(euse)

Sur un marché où l'accès à l'information est encore gratuit, chacun s'emploie à trouver des sources de financement pour rentabiliser son site et maintenir son activité. La notion de gratuité de consultation des contenus pour les internautes cache sans doute l'existence de logiques économiques : comment convertir un actif Internet, une audience, un contenu, en chiffre d'affaires. Il faut tenir compte des coûts d'achat médias, du temps passé sur de telles pratiques, et mettre le doigt sur la notion de retour sur investissement (ROI).

Un support, un média, met en rapport la source du message (l'organisation communicante) et la cible finale (particulier ou business). Cette médiation proposée par le support est payante dans les cas de campagnes liens sponsorisés (ex : Google Adwords), d'achat d'espace publicitaire (ex : lefigaro.fr), de produits proposés sur des comparateurs de prix ou places de marché (ex : leguide.com, Cdiscount, Ebay, Amazon), de e-mailing (location de base d'adresses) ou de campagnes sponsorisées sur les médias sociaux. La condition de l'étudiant « internaute surfeur heureux et consommateur de contenus gratuits » nuit à sa projection dans son futur métier de Web marketeur. Le DUT

Info-Com devra amener les étudiants à une prise de conscience du modèle économique de l'Internet.

Les étudiants du DUT Info-Com doivent aussi prendre conscience que les possibilités techniques sont quasi illimitées et en évolution permanente. Ils savent que la technique est et sera toujours au service de l'information et de la communication et non pas l'inverse. La force des étudiants du DUT Info-Com est donc de connaître la technique, savoir comment s'en servir, savoir se former tous seuls, et savoir proposer des outils numériques mis au service d'une stratégie de communication.

Web master

Le dernier métier, web master, avec ses différentes facettes, est revendiqué par 4 des 5 options du DUT Info-Com. Les étudiants du DUT Info-Com déclinent leurs compétences métiers sur le support web, et l'on trouve ainsi des étudiants de :

- L'option Com qui deviennent administrateur web, au sens de gestion des prestataires externes et garant de la cohérence du site (Fiche ROME E1103 Communication)
- L'option Journalisme qui deviennent webmestre éditorial, garant de la ligne éditoriale (Fiche ROME E1106 Journalisme et information média²²)
- L'option Pub qui deviennent web designer, gérant les aspects graphiques et ergonomiques (Fiche ROME 1205 Réalisation de contenus multimédias)
- L'option InfoNum qui deviennent développeur web ou administrateur web (Fiche ROME M1801 Administration de systèmes d'information²³)
- Ou bien l'homme-orchestre qui est sensé tout faire...

Pour conclure, voici quelques idées personnelles sur les enjeux et évolutions de l'offre de formation en Information et Communication.

Enjeux et évolutions de l'offre de formation

Pédagogie par l'expérience

Le modèle pédagogique des DUT marche, mêlant théorie et pratique, pourquoi pas le reproduire sur toute la filière Info-Com ? On peut être nostalgique des IUP²⁴, en continuité du modèle des DUT, qui ont été bousculés par l'harmonisation européenne des cursus d'enseignement supérieur en 1999. En effet, si quelques IUP ont perduré (l'École Supérieure d'Audio-Visuel (ESAV) de l'Université Toulouse Jean-Jaurès), de nombreux autres n'ont pas été maintenus²⁵ (l'IUP

Métiers de l'Information et de la Communication de l'Université Lyon 3 Jean-Moulin).

Les IUT utilisent des méthodes de pédagogie par l'expérience, études de cas, jeux de rôle, « serious games », stages obligatoires, projets tuteurés, challenge, mises en situation professionnelle transversales à plusieurs cours qui sont autant d'expériences permettant aux étudiants d'acquérir des compétences, de mobiliser leurs connaissances acquises en cours ou par des lectures. D'autre part, de nombreux enseignants vacataires professionnels viennent apporter directement leur propre expérience aux étudiants et compléter utilement les enseignements plus théoriques. Ces méthodes pédagogiques pourraient être mutualisées entre IUT et Université.

Continuité de Bac+2 à Bac+5

Les Universités et les IUT ont en commun des Maîtres de Conférences, Professeurs d'Université et laboratoires de recherche. Les institutions devraient s'appuyer sur ces personnes pour offrir des parcours de formation plus homogènes en Information et Communication.

Les étudiants sont demandeurs d'une filière longue technologique, avec une continuité pédagogique, après le DUT ou la LP, comme le permet l'IUP. Or, après le DUT, un parcours d'études longues comporte actuellement des ruptures pédagogiques importantes. L'année en Licence générale et en Master 1 ne comporte plus systématiquement de stage obligatoire, les mises en situation professionnelle sont plus rares. Seul le Master 2 grâce à 6 mois de stage offre une réelle expérience professionnelle. Après la LP, se pose le problème des poursuites d'études « interdites » sous peine de voir le diplôme disparaître.

Les répétitions sont nombreuses, le DUT est actuellement conçu comme un diplôme final permettant de s'insérer dans le monde du travail. Les étudiants en poursuivant leurs études ne font qu'approfondir leurs connaissances et vivre d'autres expériences. Les Universités ayant une L3 sans le niveau L1 et L2 sont invitées à se rapprocher des IUT. Ainsi, les IAE, le CELSA se rapprochent des IUT Info-Com pour créer des partenariats concernant leur recrutement sur concours. Le nouveau « cursus Licence en IUT » prévoit de nombreuses passerelles entre IUT et Université. Les années spéciales peuvent accueillir des étudiants de L1, les LP sont prêtes à accueillir des étudiants de L2 ou L3.

Proposition de transformation du DUT

Les restrictions de moyens actuelles vont nous pousser à être innovants pour conserver l'attrait de nos diplômes auprès des candidats. Nous aurons alors tout intérêt à mutualiser nos moyens

entre Université et IUT, nos ressources pédagogiques, humaines et financières, si nous voulons conserver une filière en Information-Communication sur les cinq ans du Master et aussi jusqu'au Doctorat.

Pour aller dans ce sens, je propose d'alléger et de transformer le DUT Info-Com avec une année d'études supérieures qui assureraient un socle commun lié aux Sciences de l'Information et de la Communication, une sorte de propédeutique. Les jeunes trouveraient leur voie professionnelle en découvrant tous les aspects, toutes les facettes de l'information et de la communication, aussi bien théoriques que pratiques.

La spécialisation (Com, InfoNum, Journalisme, MLP²⁶, Pub) ne viendrait qu'en 2^{ème} année de DUT et essentiellement en 3^e année de Licence. Ainsi, le tronc commun aux 5 options du DUT se verrait renforcé. Le débouché professionnel ne serait vraiment qu'au niveau Licence, ce qui rejoindrait le projet du réseau des IUT du « cursus Licence en IUT ».

Pour conclure

Le travail d'élaboration d'un programme pédagogique est une opération complexe. C'est un chantier jamais fini où savoirs et savoir-faire interagissent pour toujours plus de dialogue entre les communautés universitaires et professionnelles. En tant qu'enseignant ou professionnel du secteur de l'information et de la communication, il est de notre devoir d'exercer une veille active et permanente pour transmettre et anticiper les évolutions, rapides, et les nouveautés, nombreuses, structurantes pour la discipline. Ceci est aussi le gage de formations professionnalisantes utiles pour l'insertion professionnelle des étudiants.

Il serait intéressant de permettre aux professionnels d'explicitier leurs compétences et, à partir de leurs savoir-faire, d'identifier les savoirs théoriques réellement utiles à l'exercice de leur profession. Cela conduirait à faire évoluer les programmes de formation.

Ce nouveau PPN, nous l'espérons, ne peut que contribuer à faire reconnaître l'intégration de l'Internet et des TIC dans le DUT Info-Com, toutes options confondues. Un effort de communication sur cette évolution a été mené grâce au site web portail Info-Com et à la page Facebook associée. C'est à ce prix que le DUT Info-Com renforcera sa place dans le marché européen de la formation, suivant en cela l'harmonisation de l'enseignement supérieur voulue par le processus de Bologne.

Webographie

<https://www.iut-infocom.fr>, consulté le 25 avril 2017
<https://www.facebook.com/Portail-IUT-Info-Com-801094190016903/>, consulté le 25 avril 2017
<http://iut.fr/publications/le-devenir-des-etudiants.html>, consulté le 25 avril 2017
https://cache.media.enseignementsup-recherche.gouv.fr/file/2016/17/3/NF_16.15_-_Reussite_diplomes_univ_2015_668173.pdf, consulté le 25 avril 2017
https://cache.media.enseignementsup-recherche.gouv.fr/file/30/15/0/Infocom_262150.pdf, consulté le 28 avril 2017
<http://metiersdelacommunication.fr/>, consulté le 28 avril 2017
<http://www.adbs.fr/carte-metiers-adbs-2013-132079.htm?RH=1374074004500&RF=1374074004500> Association des professionnels de l'information et de la documentation, consulté le 28 avril 2017
<http://www.metiers-publicite.fr/metiers-secteurs/>, consulté le 28 avril 2017
<http://www.pole-emploi.fr/candidat/les-fiches-metiers-@/index.jsp?id=681>, consulté le 28 avril 2017
<http://candidat.pole-emploi.fr/marche-du-travail/fichemetier-rome?codeRome=E1101>, consulté le 28 avril 2017
<http://candidat.pole-emploi.fr/marche-du-travail/fichemetier-rome?codeRome=E1103>, consulté le 28 avril 2017
<http://candidat.pole-emploi.fr/marche-du-travail/fichemetier-rome?codeRome=E1104>, consulté le 28 avril 2017
<http://candidat.pole-emploi.fr/marche-du-travail/fichemetier-rome?codeRome=E1106>, consulté le 28 avril 2017
<http://candidat.pole-emploi.fr/marche-du-travail/fichemetier-rome?codeRome=E1205>, consulté le 28 avril 2017
<http://candidat.pole-emploi.fr/marche-du-travail/fichemetier-rome?codeRome=M1801>, consulté le 28 avril 2017
<http://metiers.internet.gouv.fr>, consulté le 28 avril 2017
http://metiers.internet.gouv.fr/metier/redacteur-web?page=2#fiche_metier_commentaire commentaire n° 18 laissé par Fabien le 06/01/2014, consulté le 15 mai 2017
http://metiers.internet.gouv.fr/metier/webdesigner?page=0#fiche_metier_commentaire commentaire n° 6 laissé par Valérie le 13 décembre 2013, consulté le 15 novembre 2016
http://metiers.internet.gouv.fr/metier/charge-de-communication-web?page=0#fiche_metier_commentaire commentaire n° 17 laissé par Alberton le 12 juillet 2014, consulté le 15 mai 2017

Notes

1. <https://www.iut-infocom.fr>, consulté le 25 avril 2017
2. <https://www.facebook.com/Portail-IUT-Info-Com-801094190016903/>, consulté le 25 avril 2017
3. <http://iut.fr/publications/le-devenir-des-etudiants.html>, consulté le 25 avril 2017
4. https://cache.media.enseignementsup-recherche.gouv.fr/file/2016/17/3/NF_16.15_-_Reussite_diplomes_univ_2015_668173.pdf, consulté le 25 avril 2017
5. https://cache.media.enseignementsup-recherche.gouv.fr/file/30/15/0/Infocom_262150.pdf, consulté le 28 avril 2017
6. <http://metiersdelacommunication.fr/>, consulté le 28 avril 2017
7. <http://www.adbs.fr/carte-metiers-adbs-2013-132079.htm?RH=1374074004500&RF=1374074004500> Association des professionnels de l'information et de la documentation, consulté le 28 avril 2017
8. <http://www.metiers-publicite.fr/metiers-secteurs/>, consulté le 28 avril 2017
9. <http://www.pole-emploi.fr/candidat/les-fiches-metiers-@/index.jspz?id=681>, consulté le 28 avril 2017
10. <http://metiers.internet.gouv.fr>, consulté le 28 avril 2017
11. Ecole des Hautes Etudes en Sciences de l'Information et de la Communication
 12. Pour Communication des organisations
 13. Pour Information numérique dans les organisations
 14. Pour Publicité
15. <http://candidat.pole-emploi.fr/marche-du-travail/fichemettierrome?codeRome=E1101>, consulté le 28 avril 2017
16. <http://candidat.pole-emploi.fr/marche-du-travail/fichemettierrome?codeRome=E1103>, consulté le 28 avril 2017
17. http://metiers.internet.gouv.fr/metier/charge-de-communication-web?page=0#fiche_metier_commentaire commentaire n° 17 laissé par Alberton le 12/07/2014, consulté le 15 mai 2017
18. http://metiers.internet.gouv.fr/metier/redacteur-web?page=2#fiche_metier_commentaire commentaire n°18 laissé par Fabien le 06/01/2014, consulté le 15 mai 2017
19. <http://candidat.pole-emploi.fr/marche-du-travail/fichemettierrome?codeRome=E1104>, consulté le 28 avril 2017
20. <http://candidat.pole-emploi.fr/marche-du-travail/fichemettierrome?codeRome=E1205>, consulté le 28 avril 2017
21. http://metiers.internet.gouv.fr/metier/webdesigner?page=0#fiche_metier_commentaire commentaire n°6 laissé par Valérie le 13/12/2013, consulté le 15 novembre 2016

22. <http://candidat.pole-emploi.fr/marche-du-travail/fichemettierrome?codeRome=E1106>, consulté le 28 avril 2017
23. <http://candidat.pole-emploi.fr/marche-du-travail/fichemettierrome?codeRome=M1801>, consulté le 28 avril 2017
24. Instituts Universitaires Professionnalisés
25. Pour plus d'informations, voir la liste des IUP tertiaires identifiés en 2012 sur ce site : http://old.cefi.org/CEFISITE/CE_IUP.HTM, consulté le 28 avril 2017
26. Pour Métiers du livre et du patrimoine.

CRÉER UNE INSTANCE DE COORDINATION DES FORMATIONS : UNE NÉCESSITÉ

DOMINIQUE CARRÉ*

La Société Française des Sciences de l'Information et de la communication (SFSIC) a organisé une journée de réflexion portant sur *Formations en Information-Communication : discipline, mentions, champs, compétences et métiers* en date du 17 novembre 2016. L'objectif étant de réfléchir aux enjeux et aux évolutions de l'offre de formation afin d'organiser des assises des formations en information-communication. Des échanges, il est ressorti un certain nombre d'inquiétudes légitimes quant à notre discipline.

Des exposés et des témoignages il ressort :

1. Les injonctions ministérielles, la normalisation des nomenclatures (domaines, mentions), la rationalisation budgétaire et l'appel à la mutualisation des enseignements font craindre une dislocation des Sciences de l'Information et de la Communication (SIC) en tant que discipline d'où l'importance de renforcer l'adossement de nos formations aux laboratoires de recherche.
2. Le regroupement, la fusion de certaines universités, l'appel au décloisonnement disciplinaire des formations favorisent des stratégies territoriales et organisationnelles, des agencements locaux à géométrie variable qui ne sont pas sans incidence sur l'identité même de notre discipline et bien entendu sur la pérennisation des postes.
3. La défense de la discipline passe indéniablement par la mise en place d'une stratégie offensive pour (re)penser le parcours à partir de Bac-3 jusqu'au doctorat, en passant par le DUT, la licence et le master. Peut-être serait-il nécessaire aussi d'ouvrir des formations post-master (Bac+6) destinées aux étudiants qui souhaitent poursuivre leurs études dans les écoles universitaires de recherche ou encore désireux de rejoindre le monde de l'entreprise afin d'acquérir un haut potentiel, comme le propose, par exemple, Paris Sciences & Lettres (PSL) à la rentrée 2017.

*Directeur de l'UFR
des Sciences de la
Communication,
Université Paris 13,
Labsic, Chargé de
mission « formation »
auprès des institutions,
dominique.carre@
univ-paris13.fr

4. La constitution d'une filière de formation cohérente passe aussi par la formation de personnels en mesure d'enseigner l'information-communication dans les lycées. Faut-il repenser le Capes information-documentation et l'ouvrir à la communication ? Est-il pertinent d'en créer un nouveau Capes ?

Au vu des enjeux, la SFSIC souhaite mettre en place une instance d'échanges et de coordination entre les directions d'UFR, de départements en sciences de l'information et de la communication. Cette instance serait en quelque sorte l'équivalent, dans le domaine des formations, de la Conférence Permanente des Directrices.eurs de Laboratoires en SIC (CPDirSic) en matière de recherche et permettrait, dans un cadre concerté, l'élaboration et l'adoption de positions communes. Elle serait aussi être interlocuteur reconnu des instances ministérielles. Une première réunion de lancement est prévue à la rentrée 2017.

RÉFÉRENTIELS ET NOMENCLATURES DE COMPÉTENCES EN INFO-DOC. ENJEUX ET CONTEXTE

SYLVIE DALBIN* ET CLAIRE SCOPSI**

Les référentiels des métiers et des compétences sont des outils de représentation donnant une vision d'ensemble d'une profession. Ils permettent d'établir des passerelles entre les secteurs complémentaires que sont la formation initiale, la formation tout au long de la vie et l'emploi, avec pour enjeux l'employabilité, la validation des acquis de l'expérience (VAE), la certification professionnelle et la mobilité vers ou en provenance d'autres métiers mais aussi vers ou en provenance d'autres pays. Les nomenclatures encadrant les pratiques professionnelles ou la formation peuvent donner l'impression d'une grande rigidité pouvant conduire à des blocages, il est donc important de participer activement à leur élaboration et de veiller à optimiser la place qu'y occupe l'info-doc, car les référentiels influent sur les représentations nationales et internationales des identités professionnelles.

L'ADBS (voir encadré fin de fichier) s'est impliquée, dès les années 1970¹, dans les principes des référentiels professionnels. Ces travaux conduisent à la mise en œuvre, dans les années 1990, via la commission Métiers et qualification animée par Jean Meyriat (Meyriat et Michel, 2002), de méthodes et d'outils facilitant la programmation de formations (courtes et longues, diplômantes ou non), la description de postes, la certification professionnelle, l'élaboration de Curriculum Vitae ou l'évolution des carrières. Depuis 2010, tout en conservant cette mission autour des référentiels, l'ADBS réévalue ses actions et son mode de gouvernance en prenant en compte les évolutions politiques nationales et européennes dans lesquelles s'inscrivent ces travaux.

C'est dans ce contexte, afin de mieux cerner les tendances d'évolution et leurs impacts sur l'accompagnement des professionnels de l'info-doc (PID)² sur le terrain, que nous proposons ***un rapide parcours de la situation des nomenclatures et référentiels de l'info-doc***³.

*Consultante en management et ingénierie documentaires, Assistance & Techniques Documentaires - Administratrice ADBS, Groupe Référentiels

**Maître de conférences au Dicen-idf (EA 7339)

Nous commençons par rappeler, dans une première partie, quelques spécificités liées aux pratiques et conditions d'exercice des professions du secteur, et la difficulté que l'on rencontre pour apporter aujourd'hui une définition transversale et commune des métiers. Les référentiels des métiers et des compétences donnant une vision d'ensemble de la profession, nous rappelons, dans une deuxième partie, les travaux successifs menés depuis les années 1990's par l'ADBS pour les élaborer et la posture d'investigation qu'adopte la profession actuellement. Puis, dans une troisième partie, nous dressons un panorama des référentiels nationaux utilisés sur les terrains de la formation ou de l'emploi. Nous chercherons la place qu'y occupent les compétences en info-doc pour montrer les enjeux d'un maillage de ces nomenclatures dans la connaissance des trajectoires des professionnels du secteur.

Qui sont les professionnels de l'info-doc ?

Le passage d'une société industrielle à une société de l'information a profondément modifié les **terrains d'action** des PID depuis les années 1950 : les utilisateurs, leurs activités relatives à l'information et aux documents, leurs besoins et pratiques, les sources mêmes de l'information, la gestion des droits et l'économie de l'information...

Des modalités d'exercice de plus en plus diversifiées

D'un service de documentation dédié aux acteurs de la recherche dans les années 1950, ces professionnels se sont déployés dans toutes les fonctions de l'entreprise⁴, en assurant des missions identiques et des activités spécifiques au plus près de leur « public », au sein de petites unités documentaires très spécialisées ou même sans structure spécifique. Les pratiques professionnelles, les dispositifs, services et productions informationnelles se sont alors fortement diversifiés pour s'adapter à ces nouvelles configurations. Le déploiement, très variable suivant les lieux d'exercice, de l'informatisation puis du numérique a également contribué à morceler l'image de ce secteur professionnel. Les documentalistes qui depuis plus de 20 ans offrent de multiples services entre les murs d'un centre de documentation ou derrière un portail documentaire, restent visibles et identifiables rapidement, mais le déploiement de la profession se situe également dans d'autres environnements professionnels souvent sans lieu dédié. Il est donc aujourd'hui difficile de définir cette profession uniquement par un lieu (le centre de documentation), par la fonction ou par le fonds documentaire pris en charge.

À ces difficultés endogènes qui affectent la visibilité de la profession, s'ajoute un critère lié à l'écosystème politique : ces métiers, qui ne sont

pas définis par des missions régaliennes et un statut public (comme le sont par exemple les archives), s'exercent selon une grande variété de modalités dépendantes des secteurs économiques avec des fonctions ou statuts propres à chaque secteur (presse, audiovisuel, branche de l'informatique et du numérique⁵, santé...). Ils ne sont pas constitués en branche professionnelle et à ce titre n'ont pas de convention particulière ni de représentation syndicale. On ne peut donc pas définir les professionnels de l'info-doc par leur statut alors même que le poids de ce critère dans la visibilité d'un métier s'intensifie.

Ces différentes transformations associées à la perte d'ancrage à un lieu, un fonds ou à un statut unique ont altéré le cadre commun de ces métiers de la médiation.

Un socle de compétences en commun

Restent, pour maintenir la visibilité et la culture du métier, les référentiels Métiers et compétences. Une analyse des outils depuis 25 ans montre que la profession est représentée majoritairement via 5 grands axes ou domaines d'activités qui ont peu varié au cours de son histoire mais se sont étendus, complexifiés, spécifiés en fonction des terrains et lieux d'exercice et ont conduit dans certains cas à faire émerger des fonctions qui paraissent autonomes :

– **La recherche d'information s'est déployée sur l'axe de la veille.**

Elle est devenue plus impliquante auprès des utilisateurs/clients, plus stratégique avec une finalité opérationnelle plus directe. Les activités, outils et livrables sont d'une grande variété : crawling et alerte, cartographie sémantique, veille juridique et économique, plateforme de veille...

– **Le traitement et l'analyse**, traditionnellement au cœur de l'activité documentaire, se pratiquent à des degrés très divers en fonction des contextes. Peu visibles, car exercées en back-office, ces activités nécessitent des compétences relevant du domaine traité pour permettre la validation des sources et leur contrôle. Elles requièrent en outre une connaissance fine de l'environnement de travail pour assurer un traitement et une diffusion adaptés de la matière et permettre une collaboration forte avec les experts du domaine. S'ils restent présents dans des services documentaires, ces PID sont intégrés depuis longtemps dans des dispositifs de Knowledge Management ou des unités de veille.

– **Les produits et services dits « documentaires »** (dossiers ou bulletins documentaires...) ont comme socle une matière informationnelle produite par d'autres. Dès les années 1979, ils ont été les premiers à exploiter un outillage informatique permettant de « pousser » l'information auprès des clients ou usagers par le paramétrage d'alertes ou la diffusion sélective d'information (DSI). La période

d'émergence de la gestion électronique des documents (GED) a permis le déploiement de services de dossiers numériques conduisant les professionnels à renforcer leurs compétences et à se spécialiser dans la documentation et l'édition numériques.

Ces trois axes – recherche, traitement, services – supposent en toile de fond des connaissances et savoirs faire liés aux sources d'information : cartographie de secteurs, validation des sources, contrôle qualité, surveillance.

- Les activités **d'accueil et animation** se diversifient et s'intensifient aujourd'hui dans tous les domaines d'action des professionnels de l'info-doc. Pratiquées fréquemment en co-pilotage, elles s'exercent autour de plateformes collaboratives.

- Enfin citons l'activité **d'ingénierie**, nommée « informatique documentaire » dans les années 1980's/90's et représentée dès la première version du Référentiel en 1996 par la fonction d'« Administrateur de système d'information documentaire ». Après la construction des bases de données, le déploiement des premiers logiciels documentaires sur les réseaux d'entreprise et la télématique, la fonction s'est étendue, avec les premiers intranet, à des dispositifs ne relevant pas spécifiquement des centres documentaires. Ces professionnels sont intégrés aux services informatiques, aux départements métiers ou à un service documentaire.

Cette rapide présentation montre, qu'en reformulant ces principes fondamentaux, il serait possible de renouveler ce cadre commun, devenu indispensable aussi bien pour la construction des programmes de formation que pour le renouvellement des emplois traditionnels ou l'émergence d'emplois nouveaux.

Les référentiels professionnels et l'ADBS

Dès la création de l'association (Foskett, 1974), (Meyriat, 1974), la formation, l'emploi et la valorisation du métier ont constitué ses missions phare. La Commission Métiers et Compétences de l'ADBS prévoyait ainsi, en 1992, une approche certifiante, destinée aux nombreux professionnels de terrain sans diplôme spécialisé, reposant sur un Référentiel des compétences et un Référentiel des emplois-type articulés à ce Référentiel des compétences.

Des travaux nationaux et européens

Le Référentiel des compétences et des aptitudes se structure autour de 5 grands groupes (Groupe I - Information, Groupe T - Technologies, Groupe C - Communication, Groupe M - Management) et de 20 aptitudes. Il est le fruit de 3 versions successives démarrées en 1995. Le

Référentiel des Métiers, initié en 1996, comporte, dans sa version de 2007, 13 métiers-type. Une version simplifiée élaborée en 2013 se présente sous la forme d'une cartographie.

À partir de 1999, l'**approche européenne** donnait une autre ampleur à ces travaux nationaux. En 1997, l'ADBS participe à la création du consortium ECIA (European council of information associations) et co-anime un premier projet européen DECIDoc (Développer les Eurocompétences en I&D) qui aboutit en 2001 à la publication de l'Euro-référentiel en 9 langues. Un second projet, CERTIDoc (programme Leonardo de la Commission européenne) met au point en 2004 un cadre européen commun pour les associations souhaitant développer un dispositif de certification de compétences professionnelles (habilitation des évaluateurs, composition des jurys, guide sur le processus et modalités d'évaluation des compétences). Cette certification prend fin en 2010 avec le retrait de l'ADBS pour des raisons annoncées de coût. D'autres raisons plus profondes peuvent être évoqué pour motiver cet arrêt : l'absence d'une branche professionnelle susceptible de porter ce besoin de certification professionnelle, la nouveauté du dispositif ou encore la difficulté de faire comprendre et coexister les apports d'une « certification de qualification professionnelle » portée par les branches professionnelles et le ministère du travail, et les apports du dispositif de « validation des acquis professionnels » porté par les ministères d'enseignement en vue de l'obtention d'un diplôme⁶.

Les référentiels depuis 2010 : des usages renouvelés

Les travaux de mise à jour du référentiel de l'ADBS se poursuivent⁷ et un projet de refonte est lancé en 2012. Prenant en compte les évolutions du terrain, il s'appuie sur une approche par les processus (de la conception à la pérennisation et l'actualisation des dispositifs) en intégrant l'ensemble des acteurs, y compris ceux des autres métiers, avec lesquels les professionnels de l'info-doc sont en relation : managers, informaticiens, gestionnaires... Il s'agit de rendre compte des activités, non comme un ensemble stable et isolé, mais dans leur dynamique et leurs interactions dans les organisations. L'enjeu actuel, hormis les moyens à trouver pour déployer un tel projet, porte sur l'intégration ou l'articulation de ce nouveau référentiel aux outils communs développés au niveau européen que ce soit dans la perspective de l'emploi avec ESCO (Classification Européenne des Aptitudes, Compétences, Certifications et Professions)⁸ ou dans les options concernant la modélisation des processus et des compétences prises par le Référentiel européen des e-Compétences du secteur du numérique, devenu une norme européenne en 2014⁹.

Mais la question de la description qualitative des compétences élaborées par les professionnels eux-mêmes ne constitue qu'une partie de la question. La place des métiers de l'info-doc dans les nomenclatures nationales et internationales est à suivre attentivement car les nomenclatures sont des outils de repérages et de visibilité devenus incontournables pour la formation et l'emploi.

Les nomenclatures Emploi et Formation, reflet des réalités statutaires

Les nomenclatures utilisées pour communiquer sur les emplois (offres, statistiques) ou les formations, si elles existent depuis plusieurs décennies ont vécu de nombreuses transformations ces dernières années. Comme nous allons le voir ici à travers le cas des métiers de l'info-doc, reflet des politiques sociales françaises, ces nomenclatures peuvent rendre délicat le travail de renouvellement sur le terrain professionnel.

Les nomenclatures de formation

Les formations professionnelles sont organisées, selon leur destination supposée en termes de champ professionnel visé dans le système productif, à partir de la nomenclature des ***spécialités de Formation (NSF) du CNCP***¹⁰, nomenclature nationale de référence. La classe 325 « Documentation, bibliothèque, administration des données » de la NSF est une subdivision de la classe 32 « Communication et information » aux côtés entre autres du journalisme (321) mais aussi de l'informatique, traitement de l'information, réseaux de transmission (326).

Au niveau international, l'institut de statistique de l'UNESCO gère la ***Classification Internationale Type de l'Éducation (CITE) utilisée pour*** comparer les performances des systèmes éducatifs nationaux. La classe « techniques de documentation » est intégrée à la classe 32 « journalisme et information » du domaine 3 « Sciences sociales, commerce et droit ».

Le périmètre et le rattachement sont dans le premier cas très ample, et dans le second très réducteurs.

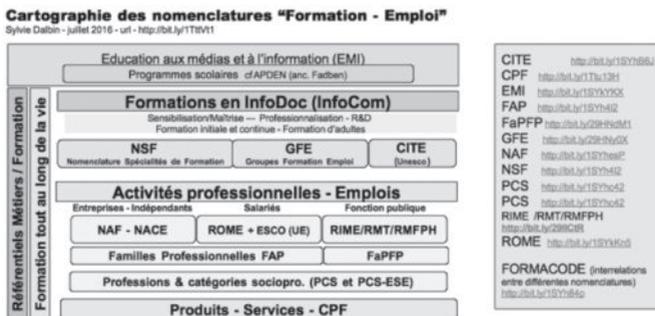
Les nomenclature des activités professionnelles et des emplois

Utilisées initialement par les instituts de statistiques et les observatoires de l'emploi, ces nomenclatures servent également à classer les emplois et les activités professionnelles. Différentes nomenclatures ont été développées en fonction du statut de celui qui assure cet emploi ou activité – fonction publique, salarié, indépendant/entreprise.

– **Pour les indépendants et auto-entrepreneurs, entreprises :** la NAF-NACE (Nomenclature d'activités Française – Nomenclature d'activité de la communauté européenne) décrit l'activité principale de ces organismes. Les PID se retrouvent ainsi dans la section J – « Information et communication », parmi les Services d'information, mais aussi l'édition (y compris de logiciel) ou l'informatique. Une autre partie de ces professionnels est regroupée dans la section R avec les « secteurs culturels » ou encore la section M des « Activités spécialisées, scientifiques et techniques » et plus particulièrement la classe M70.2 du « Conseil en gestion ».

– **Pour les emplois salariés :** ceux qui exercent leur activité en tant que salariés utilisent les codes du ROME (Répertoire Opérationnel des Métiers et des Emplois). Historiquement la classe Gestion de l'information et de la documentation (K1601) représente les bibliothécaires, documentalistes, archivistes, chargés d'études de tous niveaux. Les emplois centrés dans l'ingénierie, la veille ou les images par exemple peuvent privilégier d'autres codes plus spécifiques.

– **Dans la fonction publique,** le Répertoire Interministériel des Métiers de l'État (RIME) s'utilise obligatoirement pour décrire les métiers de l'État. En fonction de choix locaux, les chargés de veille informationnelle, documentalistes, gestionnaires de l'information... y figureront dans le domaine fonctionnel « Administration générale » ou « Culture et patrimoine » ; ceux assurant des activités d'ingénierie seront plutôt rattachés au domaine « numérique et systèmes d'information et de communication ».



Source : Sylvie Dalbin

La nomenclature des Groupes Formation Emploi (GFE) du Centre Ressources Emplois Formation (CREFOR), quant à elle, est construite autour grandes classes (statistiques). Elle a pour objectif de rapprocher les différents langages existants (PCS, ROME...) pour analyser les relations entre emploi et formation¹¹. Une classe récemment constituée – P : « Gestion et traitement de l'information » – regroupant entre autres « Études, documentation, « Management » et

« Informatique », et distincte de la classe U – « Communication, Médias » donne encore une autre vision des métiers de l’info-doc.

Citons enfin le **thésaurus Formacode du Centre Inffo** qui propose des correspondances entre le ROME, la NSF (formation/CNCP) et les GFE à partir de points d’entrées plus riches entre ces nomenclatures en vigueur dans la formation professionnelle et le secteur de l’emploi. Il ne propose cependant pas de correspondance avec la NAF ou le RIME pour relier la formation aux activités entrepreneuriales ou aux emplois de la fonction publique.

Conclusion

Ce rapide tour d’horizon montre les difficultés d’usage de cet outillage national, composé d’une série de nomenclatures obligatoires pour la représentation et le suivi des formations ou des emplois pourtant bien réels des métiers de l’info-doc.

Si cette hétérogénéité de traitement n’est pas propre aux professionnels de l’info-doc, celle-ci pose un réel problème de visibilité, de représentation des métiers, et notamment des trajectoires professionnelles, et complique la mobilité intra- et interprofessionnelle. Cet inconvénient est bien connu des enseignants du secteur qui doivent aider leurs jeunes diplômés à se repérer et reconnaître leur profil dans des annonces emplois où les appellations et classification varient selon le secteur d’activité ou statut. À la faiblesse de la représentation des métiers de l’info-doc d’aujourd’hui, s’ajoute l’inachèvement des correspondances entre les nomenclatures statutaires, et entre les nomenclatures des secteurs de la formation, de l’emploi ou des activités d’entreprises. Tout cela constitue un handicap pour rendre compte de la dynamique des carrières et des trajectoires types.

Si la refonte du référentiel des métiers et compétences a été ralenti, l’ADBS maintient sa mission d’accompagnement des professionnels de l’info-doc par des travaux initiés en 2016 autour de ces nomenclatures. La poursuite de ce travail¹² doit se concevoir en intégrant l’ensemble des acteurs – professionnels, managers, enseignants – engagés autour de l’emploi et de la formation initiale et continue.

Éléments bibliographiques

De la création à la professionnalisation de l’ADBS - Le temps des pionniers : 1963-1983, Florence Gicquel, Documentaliste-Sciences de l’Information, 2003/2 (Vol. 40), p. 60-, Ligne 15
Michel, J. Meyriat, J. (2002). La certification des professionnels

de l'information et documentation en France et dans l'Union Européenne *Documentation et bibliothèques*, 48(1), 19–26. DOI: 10.7202/1030469ar

Douglas J. Foskett (1974). Education for information science : the question of a core curriculum, *Documentaliste Sciences de l'information*, Volume 11 : n° 1, mars 1974, pp 11-14

Meyriat, J (1974) Niveaux et spécialisations dans la formation des personnels de l'information, *Documentaliste Sciences de l'information*, Volume 11 : n° 1, mars 1974, page(s) 4-5. Note introductive au numéro spécial « Niveaux et spécialisations dans la formation des personnels de l'information ».

L'enquête Métiers-Salaires 2010 de l'ADBS, *Documentaliste - Sciences de l'information*, 2011, vol. 48, n° 1

encadré ADBS

L'Association des professionnels de l'information et de la documentation (ADBS), créée en 1963 compte 3 000 adhérents, professionnels des secteurs privés ou publics, venant d'associations, de PME ou de grands organismes, à la base d'un large réseau régional et sectoriel.

Ses missions depuis ses origines tournent autour de trois axes : *développer les échanges entre professionnels ; *promouvoir la profession ; *contribuer au perfectionnement et à l'employabilité de ses adhérents.

Ses actions se structurent autour de cinq grands pôles : L'édition (revue *IzD - Information, données & documents/DOC-SI* et la collection *Information & Stratégie* chez de Boeck) ; La formation avec près de 700 stagiaires par an, et des services individuels autour de l'emploi ; les Manifestations selon des formats très variés ; et l'Observation du secteur et sa promotion à travers des enquêtes régulières, des focus, des partenariats...

Notes

1. Niveaux et spécialisations dans la formation des personnels de l'information. In *Revue DOC-SI*, vol. 11, n° 1 Mars 1974 – <http://www.adbs.fr/revue-docsi-volume-11-n-1-mars-1974-15702.htm>

2. Nous proposons d'utiliser le sigle PID pour professionnels de l'information-documentation dans ce texte.

3. Travaux intégrés au projet associatif 2015-2018 - <http://www.adbs.fr/projet-associatif-adbs-programme-d-actions-2015-2018--155785.htm>.

4. Parmi les 3 000 adhérents, en 2016, 1 500 ont répondu à la question sur leur unité de rattachement : Direction générale: 394 (28,74 %) ; Communication: 129 (9,41 %) ; R&D : 126 (9,19 %) ;

Systèmes d'information : 89 (6,49 %) ; Moyens généraux : 56 (4,08 %) ; Juridique : 56 (4,08 %) ; Ressources Humaines : 36 (2,63 %) ; Marketing : 26 (1,90 %) ; Stratégie : 29 (2,12 %) ; Production Industrielle : 13 (0,95 %) ; Finances : 14 (1,02 %) ; Services commerciaux : 7 (0,51 %) ; Achats : 5 (0,36 %).

5. Famille soutien (<http://referentiels-metiers.opiiec.fr/fiche-metier/170-charge-de-veille-et-documentaliste>) ou Contrôleur documentaire - <http://referentiels-metiers.opiiec.fr/fiche-metier/46-controleur-documentaire>

6. Par exemple Des demandes ont été formulées par le terrain concernant le métier de « Doc controller », une activité engageante pour des projets d'envergure (construction, énergie,...) pour laquelle une telle certification prenait tout son sens.

7. Citons également le développement en 2013 d'une cartographie des emplois qui met en valeurs 7 grands domaines d'activités - <http://www.adbs.fr/carte-metiers-adbs-2013-132079.htm>.

8. ESCO - Classification Européenne des Aptitudes, Compétences, Certifications et Professions <https://ec.europa.eu/esco/portal/home>.

9. European e-Competence Framework. <http://www.ecompetences.eu/e-cf-3-0-download/> Ce dernier référentiel caractérise les processus métiers selon 5 classes : A planifier, B Construire, C Utiliser, D faciliter, E Gérer.

10. Commission Nationale de la Certification Professionnelle - <http://www.rncp.cncp.gouv.fr/grand-public/explorerBaseDocumentaire?dossier=64>.

11. http://www.compa-pdl.fr/_macro/_requetes/_global/Nomenclatures/07_03.pdf.

12. <http://www.adbs.fr/projet-associatif-adbs-programme-d-actions-2015-2018--155785.htm>.

LES COMPÉTENCES EN AGENCES DE COMMUNICATION ET LES ENJEUX DE FORMATION

Synthèse réalisée par

LAURENT COLLET ET ELISE MAAS

Stéphane Billiet, administrateur de Syntec RP et président de l'agence WeAgency, a surtout fait sa carrière en agence. Il est aussi maître de conférence associé au Celsa parce qu'il a toujours considéré l'enseignement comme un point important dans la formation des communicants.

Olivier Beaunay de Communication & Entreprises est directeur de la communication CCI. Il conseille aux étudiants de tester différentes expériences et différentes organisations, aussi bien start-up que grandes entreprises. Il insiste sur l'importance des stages pour trouver ce qui convient le mieux à un jeune professionnel.

Compétences en agences et chez l'annonceur : une dynamique de parcours

Les deux intervenants sont d'accord pour dire qu'il y a 4 étapes dans le développement du professionnel en agence. D'abord comme exécutant, le jeune communicant doit mettre en œuvre de connaissances techniques qu'il acquiert progressivement essentiellement via les stages. L'accès à l'emploi se fait essentiellement par les stages. Puis on passe à la phase de management. Très jeune, on encadre des stagiaires et des jeunes recrues. Les compétences se développent mais c'est surtout à partir de compétences personnelles car les agences ont peu de moyens pour la formation. Puis, on passe directeur de clientèle et c'est là un moment clé où de nombreux communicants partent chez l'annonceur. Le directeur de clientèle a entre 7 et 12 ans d'expérience. Il va intégrer une capacité à gérer un budget et une performance commerciale. Le rôle change à ce moment là. L'enjeu est économique et la pression est plus forte. Ce sont des profils pluridisciplinaires. C'est une des grosses différences entre l'agence et l'annonceur et les profils ne sont pas les mêmes.

Chez l'annonceur, on passe aussi par un certains nombres de grades d'expertise. La spécificité du corporate est de gérer les dimensions de pouvoir et politiques. Que cela soit en agence ou chez l'annonceur, ce qui fait un bon communicant à partir d'un certain niveau, c'est d'être capable de gérer les relations de qualité et de négocier. Il faut aussi être capable sentir les choses et d'être flexible en tenant compte de l'ensemble des parties prenantes. De plus en plus, la dimension de conseil n'est plus propre à l'agence et se développe aussi chez l'annonceur tout comme la capacité à piloter des projets complexes.

Les apports de la formation universitaire en SIC pour les jeunes communicants

Selon les intervenants, les jeunes professionnels qui sortent de formations universitaires ont aujourd'hui le bagage pour être de bons communicants. De plus en plus, l'intelligence communicationnelle est utile dans les hautes fonctions des organisations. Or, c'est le communicant qui est le plus à même d'avoir la capacité à interagir avec l'ensemble des dimensions d'une organisation, de percevoir les signaux forts ou faibles.

Dans les organisations, les communicants doivent à la fois mettre en œuvre des techniques et définir une approche stratégique. Ils doivent comprendre le vivre ensemble et à la fois les logiques de marché. Ce qui est recherché chez un jeune professionnel, c'est avant tout sa culture générale plus que ses compétences techniques qui sont continuellement remises en cause. La difficulté de cette discipline est le côté pluridisciplinaire. La formation doit donc essentiellement donner au jeune une capacité à comprendre le monde et pouvoir intégrer l'ensemble des dimensions de l'entreprise dans son écosystème, sociale, politique, économique.

Aujourd'hui, il faut que les communicants puissent se positionner au même niveau que les autres directeurs de fonctions supports. Et cela est possible par une bonne formation et une compréhension, au delà des aspects techniques, des dimensions stratégiques de l'entreprise.

Les enjeux de formation liées au numérique

Enfin, le digital a beaucoup contribué à la reconnaissance de la fonction communication et des compétences communicationnelles avec les risques de ne pas communiquer, de mal communiquer... En revanche, il faut vraiment que les communicants maîtrisent le digital dans ses différentes dimensions, codage, lecture des algorithmes, questions des usages et des modèles économiques. Les formations

doivent équiper les jeunes générations au digital en profondeur : savoir faire usage des objets connectés, développer des compétences collaboratives, savoir créer des solutions plutôt que d'appliquer des recettes professionnelles.

QUESTIONS DE RECHERCHE

ÉDUCATION À ET LITTÉRATIE INTRODUCTION

YOLANDE MAURY*

Éducation à, littératie, culture informationnelle et/ou médiatique, sont l'objet d'un intérêt marqué aujourd'hui, en France, dans le champ des Sciences de l'information et la communication, comme en témoignent les publications collectives parues au cours des dernières années sur ces questions (Ihadjadene, Saemmer et Baltz, 2015 ; Kiyindou, Barbey et Corroy-Labardens, 2015 ; Corroy et Jehel, 2016). Loin de prétendre à l'exhaustivité, l'objectif de ce dossier est de faire un zoom sur quelques recherches récentes, qui, tout en donnant à voir la richesse des questionnements traversant le champ, font état, à travers les problématiques abordées, des déplacements à l'œuvre dans la manière d'aborder les médias et l'information aujourd'hui en contexte éducatif (compris ici dans un sens large).

Un champ de recherche en développement

Si parmi les recherches en sciences de l'information et de la communication portant sur les médias, l'intérêt pour les questions éducatives est ancien (Porcher, 1973 ; Jacquinet, 1977 ; Gonnet, 1978), dans le domaine de l'information-documentation, l'intérêt s'est d'abord porté sur les cultures « informationnelle » et/ou « de l'information » (Baltz, 1996, Menou, 1997) abordées sous l'angle des dispositifs, des produits d'information et de leur circulation, avant d'être considérées sous l'angle de la question éducative et de la formation des usagers (Le Coadic, 1997). Ceci, à la différence des pays anglo-saxons, où dès les premières définitions (*American Library Association*, 1989), l'« *information literacy* » est pensée, et étudiée par la recherche, en faisant le lien entre les compétences nécessaires à une *information literate person*, et les modalités de cet apprentissage (*learning process*).

Éducation à l'information et éducation aux médias se sont développées en parallèle, suivant des processus nettement différenciés. L'éducation aux médias s'est construite comme une éducation transversale, avec une approche par compétences clairement affirmée à partir des années 2000, et pour base idéologique une pluralité de visions : entre

* Université de Lille,
Laboratoire GERiICO,
yolande.maury@univ-
lille3.fr

vision défensive et protectionniste, tournée vers un usage « averti » des médias, et vision davantage incitative, préoccupée d'engagement critique et de participation au monde médiatique environnant (Masterman et Mariet, 1994 ; Feilitzten, 2003) ; et l'éducation à l'information dans un mouvement allant des compétences vers les savoirs, dans une volonté d'enrichissement conceptuel : en réaction à l'approche par les référentiels (inspirée des modèles anglo-saxons) longtemps prévalente, et peu à peu mise à distance pour sa vision technique et procédurale, et uniformisante du travail sur l'information.

Aujourd'hui le déplacement d'une conception singulière à une conception pluraliste de cette éducation, en réponse au brouillage des frontières qu'induit la convergence des médias, conduit à mettre en avant la « notion unifiée » Éducation aux médias et à l'information (ÉMI). Ce qui à la fois élargit et renouvelle les questionnements, dans l'orientation de la réflexion engagée à partir des années 2000, tant dans le monde de la recherche (Livingstone *et al*, 2008 ; Lee, 2013) que dans celui des grandes organisations internationales. Sont prises en compte toutes formes de médias et d'informations, quelle que soit la technologie utilisée, sur le mode de la complémentarité et de l'hybridation, et toutes formes d'accès à l'information (bibliothèques, archives, musées, internet...). Tandis que les nouveaux médias s'affirment comme des espaces d'interaction, les dimensions communicatives et participatives sont mises en avant, à côté des dimensions sociales et culturelles. La place des acteurs dans les systèmes et les dispositifs se trouve interrogée, il en ressort le besoin d'un programme sophistiqué, avec acquisition de compétences et de savoirs relevant d'enjeux et d'objectifs pluriels (conceptuels, pratiques, humains) (Lee, 2013 ; 2015).

Entre littératie et culture

L'émergence à partir des années 2010 de recherches ayant pour objet la translittératie (Thomas, 2007) est une autre manière d'apporter une réponse au phénomène de convergence. Dans le domaine des « éducation à », il s'agit par exemple d'explorer les liens et l'articulation, sur le mode de la transversalité, entre les trois littératies, incluant médias, information et informatique. La transversalité (cf. préfixe « trans ») fait référence aux démarches et compétences en jeu dans les pratiques, et à la suite, aux processus de transformation liés aux transferts d'une littératie à une autre, d'un média à un autre (Frau-Meigs, Delamotte et Bruillard, 2011). Ces recherches conduisent à repenser le lien entre pratiques et contextes, et entre dimensions cognitives, sociales et culturelles, elles mettent au premier plan la notion de littératie. Si la notion de littératie, importée du monde anglo-saxon,

est largement reprise dans le domaine de l'éducation aux médias, elle reste peu convoquée en France, par la recherche, quand il s'agit d'information-documentation ; *l'information literacy* reste marquée par ses origines, notamment sa vision utilitariste et fonctionnelle liée au contexte de sa création en 1974 par Paul Zurkowski. Ceci, à la différence de la notion de « culture », retenue préférentiellement comme entrée, en cohérence avec la mise en avant d'une approche socio-culturelle des pratiques info-documentaires, comme évoqué ci-dessus (Béguin-Verbrugge et Kovacs, 2011, Serres, 2009).

Quand la culture, abordée comme un processus, réfère à un ensemble de normes, de savoirs, de pratiques, de représentations, qu'elle met en dialogue culture cultivée et culture au sens anthropologique sur le mode de l'enrichissement mutuel, la littératie est initialement définie comme un ensemble de compétences liées au lire-écrire-computer. Ce qui la rattache à un apprentissage de base, c'est « [la] capacité d'une personne, dans les situations de la vie courante, à lire un texte en le comprenant, ainsi qu'à utiliser et à communiquer une information écrite », selon la définition proposée récemment par la Commission d'enrichissement de la langue française qui retient « lettrisme » comme traduction générique, et « habileté » dans les expressions *information literacy*, *computer literacy* ou *digital literacy* (BO n° 6, 9 février 2017). A la suite des travaux de Jack Goody (1979) et des débats qu'ils ont suscités, les développements conceptuels ont ouvert la notion aux potentialités offertes par la lecture et l'écriture, soulignant en cela l'importance de prendre en compte les contextes sociaux et culturels, pour en rendre compte dans toute sa complexité. Rapportée à l'information et aux médias, la littératie fait, de même, état de nuances et de niveaux. La notion est plastique et adaptationniste, selon une formule empruntée à Olivier Le Deuff, elle montre une capacité à évoluer et à s'adapter en fonction des contextes, qu'ils soient techniques ou nationaux, au risque d'un certain brouillage conceptuel (Le Deuff, 2012). Pour autant, littératie et culture ne se recourent pas, elles expriment des approches différenciées dans la manière de penser et d'aborder l'information et les médias, quand il s'agit d'« éducation à »...

Ces différents questionnements sont au cœur des contributions de ce dossier qui articule réflexions théoriques et résultats de recherche. Chaque auteur aborde ces questions, avec sa sensibilité propre et ses référents théoriques, déclinant littératie et/ou culture sur différents modes, en fonction des contextes d'étude et des approches retenues.

Les deux premières contributions traitent d'Éducation à l'information et aux médias (ÉIM), terme retenu par les auteures de préférence à

ÉMI. Elisabeth Schneider aborde l'ÉMI, et plus particulièrement la question de son renouvellement, sous l'angle de l'écriture numérique. Posant les enjeux de cette éducation au-delà du seul monde scolaire, elle retient une approche anthropologique pour étudier les phénomènes de littératie. Et elle fait un zoom sur deux pratiques littéraires, l'écriture en réseaux et l'écriture en mobilité, prenant à l'appui l'exemple du carnet-mobile, à la fois portable d'écrit et outil de mobilité (des corps et des écrits). Également attentive à la dimension spatiale, Susan Kovacs interroge la bibliothèque scolaire et universitaire comme lieu d'une ÉMI, entre littératie et culture informationnelle. Et elle invite à un déplacement du regard, de l'espace « outil documentaire » à l'espace « construit et activé » par les acteurs. Lieu symbolique, technologie intellectuelle, la bibliothèque est un espace social et un lieu de savoir, élément-clé dans la quête de soi et du monde.

Avec la contribution de Vincent Liquète, Anne Lehmans et Anne Cordier, un focus est opéré sur la recherche d'information, observée en contexte, sous l'angle translittéracique. Prenant en compte les nouvelles formes de grammaire de l'information qui émergent, les auteurs étudient les réorganisations à l'œuvre, soucieux de dégager des pistes favorisant une intégration de savoirs socialement fragmentés, dans une approche renouvelée de l'éducation à l'information.

Les deux articles suivants portent sur l'Éducation aux médias (ÉAM), considérée dans le cadre plus large de l'ÉMI. Marlène Loicq propose une réflexion théorique sur l'ÉAM, telle qu'elle s'inscrit dans le Parcours citoyen, c'est-à-dire porteuse d'une démarche d'éducation citoyenne. Retenant une entrée culture, selon l'idée que notre regard sur le monde est fondamentalement culturel, elle invite à penser les médias à partir de l'interculturalité. Ce qui, dans un environnement mondialisé et multiculturel, passe par une sensibilisation aux questions éthiques et communicationnelles, au-delà du fonctionnel et de l'utilitaire, dans un horizon de références élargi. Dans le prolongement, Amandine Kervella, Céline Matuszak et Béatrice Micheau, en appui sur l'étude d'un dispositif « résidence-mission de journaliste » questionnent la place des journalistes dans l'éducation aux médias. Le dispositif affiche des objectifs sociaux et politiques, associés à la question de la démocratie et de la citoyenneté. Dans ce contexte, l'acquisition d'une littératie médiatique « traditionnelle » semble privilégiée : orientée vers la connaissance des médias de masse et de la profession de journaliste, elle intègre aussi une pratique éthique des environnements numériques.

Bibliographie

- Béguin-Verbrugge Annette et Kovacs Susan, *Le cahier et l'écran : culture informationnelle et premiers apprentissages documentaires*, Hermès-Lavoisier, 2011.
- Feilitzen Cecilia von et Carlsson Ulla, « Promote or protect ? Perspectives on Media Literacy and Media Regulations », *In Perspectives on Media Literacy and Media Regulations. Yearbook 2003*, Nordicom, 2003, p. 9-21.
- Frau-Meigs Divina, Delamotte Eric et Bruillard Eric. « Médias, Information et Informatique, des littératies en question : présentation du projet Limin'R », *Les Cahiers de la SFSIC*, n° 6, 2011, p. 59-62.
- Goody Jack, *La raison graphique. La domestication de la pensée sauvage*, Paris, Editions de Minuit, 1979.
- Gonnet Jacques, *Le journal et l'école*, Paris, Casterman, 1978.
- Ihadjadene Madjid, Saemmer Alexandra et Baltz Claude (dir.), *Culture informationnelle : vers une propédeutique du numérique*, Paris, Hermann, 2015.
- Kiyindou Alain, Barbey Francis et Corroy-Labardens Laurence (dir.), *De l'Éducation par les médias à l'éducation aux médias*, Paris, L'Harmattan, 2016.
- Le Coadic Yves François, *Usages et usagers de l'informations*, Paris, ADBS-Nathan, 1997, p. 105-113.
- Menou Michel Jean, « Culture de l'information », *In Cacaly S. et al., Dictionnaire de l'information*, Paris, Colin, 2004, p. 54-56
- Le Deuff Olivier, « Littératies informationnelles, médiatiques et numériques : de la concurrence à la convergence ? », *Études de communication*, n° 38, 2012, p. 131-147.
- Porcher Louis, *L'école parallèle*, Paris, Larousse, 1974.

ÉDUCATION À L'INFORMATION ET AUX MÉDIAS : RÉFLEXIONS POUR UNE APPROCHE SPATIALE DE L'ÉCRITURE NUMÉRIQUE

ÉLISABETH SCHNEIDER*

L'objet de cette contribution est d'aborder l'éducation à l'information et aux médias sous l'angle de l'écriture numérique. Nous choisissons volontairement cette terminologie pour nous distinguer du nom de l'ÉMI, domaine d'enseignement du socle commun de 2016 de l'Éducation Nationale. En effet, ce dernier porte le poids de représentations sur l'information et les médias qui réduisent les questionnements. Par ailleurs, les enjeux de cette éducation dépassent le seul public scolaire. Écrire, c'est aujourd'hui s'inscrire comme participant/lecteur/contributeur d'une production informationnelle et médiatique dans des sphères diverses en ligne ou non, choisir la technique permettant d'en mettre en forme les éléments, engager sa parole par une prise de position socio-technique en contribuant à produire des espaces de communication et d'information. L'enjeu documentaire des textes dans une définition élargie a ainsi repris sa place après une phase du « tout informationnel ». L'approche anthropologique des phénomènes de littératie conduit à appréhender les processus identitaires, culturels et cognitifs en jeu par cette transcription spatialisée de la pensée (Goody, 2007). Dans ce cadre, l'écriture sur papier et numérique s'organise dans un continuum de supports dont le smartphone est le dernier avatar. Néanmoins certaines pratiques sont profondément renouvelées et d'autres sont inédites et réclament un cadre d'analyse spécifique. Avant de soulever des questions essentielles pour une approche de l'éducation à l'information et aux médias aux prises avec les enjeux socio-techniques contemporains, nous précisons trois postulats qui constituent le cadre de pertinence de nos propos. Premièrement, l'approche doit en être nécessairement pluridisciplinaire qu'il s'agisse d'un objet pour la recherche ou de mise en œuvre en formation et enseignement. Deuxièmement, il faut considérer l'individu comme sujet et ses manières de faire avec l'écriture à la fois singulières et collectives dans des finalités diverses. Troisièmement, l'anthropologie des écritures ordinaires, les notions de rapport à l'écriture et de sujet scripteur montrent qu'elle est nécessairement spatialisée¹

* Université de Caen,
ESO-UMR 6590.
elisabeth.schneider@
unicaen.fr

et que cette dimension est sous-estimée dans les enjeux d'une éducation à l'information et aux médias actuellement et plus précisément concernant le développement des compétences sociales, culturelles et des valeurs qui y sont attachées.

Focus sur deux pratiques littéraciques

Construction d'un sujet scripteur dans une écriture en réseau : circulation de l'information et production de scènes de lecture protéiformes

Le développement des usages du numérique est conjoint à celui de pratiques d'écriture multiples. Premièrement, les écrits produits varient dans leur nature (papier puis numérisées, nativement numériques, découpés, (re)-organisés, déstructurés, restructurés). Deuxièmement, ils s'inscrivent dans une circulation à des échelles diverses parce que publiés sur des réseaux fermés, vernaculaires ou au contraire ouverts, ce qui conduit à des formes de médiations culturelles et sociales différenciées (Schneider, 2013, Draelants *et al.*, 2013). Ces réseaux humains, techniques, structurent les dispositifs qui vont contraindre les scènes d'écriture mais aussi les scènes de lecture dans un entrelacs de productions médiatiques, voire trans-médiatiques (Petitjean, Houdart-Merot, 2015). Troisièmement, les écrits s'inscrivent dans des espaces d'éditorialisation et d'énonciation qui contextualisent et sémantisent leur réception de manière plus ou moins invisible (Souchier, Jeanneret, Le Marec, 2003). La temporalité est une des dimensions intrinsèques de l'écriture comme elle l'est pour l'information : les écrits connaissent un cycle de vie lié aux réseaux et aux dispositifs socio-techniques qui en permettent la re-documentation et complexifient la compréhension des contextes énonciatifs. Les formes d'écrits témoignent aussi de cette dimension temporelle du geste de l'écriture entre instantané du *tchat* et longue élaboration de la *fanfiction*. Un même écrit peut être le support d'une activité sociale au moment de sa mise en ligne, puis donner lieu à d'autres activités sur le même dispositif ou un autre, parce qu'il revient sur le devant des scènes de lecture à l'occasion d'une nouvelle indexation. La possibilité de reprendre, fragmenter des textes, les associer en particulier par les outils de curation renvoyant à la démarche anthologique (Doueïhi, 2011) soulève la question de la production de significations anticipées par le scripteur dans des dispositifs techniques, différentes de celles que produira le lecteur. L'attention à ce que nous nommerons une écriture anthologique – écrits d'indexation, commentaires, hyperliens, images, organisés de manière plus ou moins assujettie au dispositif – produit des significations médiatiques par un processus de décontextualisation/recontextualisation. Leur lecture/compréhension révèle l'enjeu d'un développement de compétences

enrichies qui doit faire l'objet d'une réflexion en éducation. Plus largement, la raison computationnelle ouvre vers une littérature numérique questionnant la dimension sémiotique des textes, des images, des hyperliens et de leur relation

Écriture en situation de mobilité

Parmi les artefacts les plus répandus aujourd'hui, le mobile soulève des questions intéressantes en raison de la diversité de ses fonctionnalités, en particulier concernant l'écriture. Il permet d'écrire pour soi, de garder la trace mais aussi de transmettre des écrits ainsi que d'autres types de données. Les usages de cet artefact ont été profondément transformés par les évolutions techniques de ces deux dernières décennies, permettant la réorganisation d'activités de communication, d'information, qu'elles soient sociales ou individuelles mais aussi par les évolutions sociales : nous sommes des individus mobiles dans une société mobile interconnectée. Dès le début des années 2000, en sociologie des usages, les travaux de Francis Jauréguiberry sur le téléphone et sa place dans la vie quotidienne ont permis de mettre en évidence des dimensions essentielles toujours d'actualité : la co-présence, la réassurance, l'impulsivité et la possibilité d'organisation. Les usages du téléphone portable comme outil de sociabilité ont fait l'objet d'investigations dans la filiation des recherches sur les outils de communication. Concernant les écrits possibles avec le mobile, ils mériteraient un inventaire exhaustif dans la mesure où chacun induit des interactions, des échelles, des techniques et des enjeux cognitifs spécifiques, entre ceux relevant de la communication interpersonnelle comme les SMS, ceux appartenant aux écrits d'organisation et d'indexation (agenda, liste de contacts), les écrits consultés/téléchargés annotés, ceux multimédias permis par les différentes applications. Ces usages commencent à être mieux connus et mettent en évidence la porosité d'espaces considérés étanches pendant longtemps ainsi que la capacité donnée à l'individu de prendre position à la fois de manière topographique et symbolique dans une pluralité de situations. Cette diversité en situation de mobilité en lien à l'écriture soulève des questions épistémologiques. En effet, comment considérer cet artefact et ses usages protéiformes ?

Polytopie scripturale : le mobile comme carnet

D'un point de vue des pratiques du mobile, si nous nous intéressons tout d'abord au cas des SMS, traces des pratiques relationnelles, inter ou intrasubjectives, circulant d'un sujet à l'autre et tramant les activités, nous observons qu'ils permettent de construire une continuité de l'action malgré les déplacements et la variation des dispositifs urbains, scolaires, amicaux, numériques dans lesquels les individus s'inscrivent. Ces aspects semblent similaires aux appels vocaux,

mais la scripturalisation des interactions permet, entre autres, de les constituer comme ressources auxquelles on pourra se reporter. Ensuite, les écrits², traces disponibles sur le mobile jouent un rôle dans la constitution de l'identité : ces écrits attestent de relations amicales, d'activités passées. Ils peuvent être relus et permettent la remémoration, la réassurance. La liste de contacts constituée au fil du temps est un artefact matérialisant le réseau d'amis. C'est une forme d'index à partir duquel peuvent être retrouvés les messages, les données relatives aux individus. L'ensemble des écrits stockés peut être appréhendé comme une forme de collection dans la mesure où les écrits sont capitalisés, organisés et accessibles par l'indexation choisie ou contrainte par le dispositif. Nous proposons d'aller plus loin dans l'appréhension de l'écriture en situation de mobilité et de considérer le mobile à la lumière d'un artefact papier, à savoir le carnet, dispositif d'écriture portatif déployant de manière spécifique le potentiel technique et social du numérique dont il s'agit de construire alors quelques éléments d'un cadre d'étude et d'analyse.

En effet, le carnet est un objet portable qui permet d'engager des activités en utilisant l'écriture, d'en garder la trace et qui construit une modalité particulière de la subjectivité dans la mesure où le sujet qui l'utilise construit aussi un rapport à soi. Le caractère numérique du carnet-mobile permet à toute information d'être duplicable, transmissible sans affecter celle d'origine, transformable dans le lieu même du mobile ou dans une circulation en réseau alors que le carnet papier est personnel, singulier et unique.

Le premier inventaire des usages observés qui précède permet de voir que le téléphone portable remplit les fonctions du carnet : noter des noms, des listes, garder sous la main, etc. Mais c'est aussi en articulant différents arts du déplacement, il est en ce sens et dispositif portable d'écrits et outil pour la mobilité. Nous le nommons d'ailleurs carnet-mobile. Dans les manières dont les adolescents que nous avons observés organisent et expérimentent les déplacements grâce aux SMS et construisent un rapport à la mobilité par l'écriture, nous assistons à la production d'une double mobilité en quelque sorte, celle des déplacements des corps et celle des écrits transmis et disponibles en réseau, mais aussi toujours accessibles sur le carnet-mobile qui joue le rôle de support d'activité et de stockage. Les déplacements se réalisent de manière différente parce que les usages de cet artefact permettent le franchissement des distances et des obstacles tout en permettant la réalisation d'activités non liées à ces déplacements. Ce rapport à l'espace, à soi et aux autres permis par l'écriture est une polytopie que nous dirons scripturale, à la suite des travaux de Mathis Stock qui considère que les individus aujourd'hui soumis à l'injonction

de mobilités, organisent leur vie dans des ancrages successifs (Stock, 2006). Les processus de socialisation et d'individuation, d'engagement dans l'action et de réflexivité sont affectés par la production, la circulation, le stockage, la mobilisation de ces écrits, qu'il s'agisse d'écrits produits par l'individu ou ceux auxquels il accède. Ce carnet-mobile devient le lieu d'une documentation personnelle multiscalaire et le noyau central d'un réseau de ressources.

Construire un cadre d'analyse, éléments pour une épistémologie

L'usage de l'écriture numérique produit des scènes d'écriture/lecture complexe et l'observation des pratiques de ce carnet-mobile constitue à ce titre un cas pertinent pour montrer que la compréhension des processus de productions de significations demande une approche spatiale et documentaire renouvelée. Ce sont les catégories signe, forme, et médium mis en évidence par RT Pédaque dans son épistémologie du document, que nous proposons de mettre à l'épreuve pour caractériser le carnet-mobile par contraste avec le carnet-papier. Nous ne serons pas exhaustive ici mais nous pouvons néanmoins dégager les premiers éléments d'une étude à faire.

Ce carnet-mobile dispose d'une **forme** identifiable : un objet portatif, relevant du codex dans la mesure où une multitude de fichiers, applications sont accessibles par un index tactile qui s'élabore au fur et à mesure de son utilisation. L'appréhension linéaire qu'il permet en revanche, renvoie au *volumen*. Si l'on considère l'objet dans ses seuils, le carnet-mobile a lui aussi sa ou ses couvertures : la coque, l'écran de verrouillage, les fonds d'écrans. Le carnet-mobile s'inscrit dans la filiation du carnet-papier, dans une histoire socio-culturelle, un réseau de pratiques, de finalités et de conventions sociales (dimension du **médium**). Au-delà du carnet-papier, les diverses finalités d'un carnet peuvent se retrouver sur le mobile selon les applications choisies, sur un mode cumulatif. Il devient alors le méta-carnet et remplit le rôle d'une multitude de carnets, dont l'album photo, prégnant aujourd'hui. Chacun d'entre eux va engager un système sémiotique mais l'interopérabilité en masque souvent les enjeux, encore complexifiés par les systèmes sémiotiques des espaces dans lesquels se situent les individus quand ils usent de leur carnet-mobile (dimension du **signe**). Ces trois dimensions forme, signe et médium sont à articuler : l'appréhension du carnet-mobile se fait au carrefour de celles-ci.

Conclusion

C'est à la fin des années quatre-vingts que les sciences humaines et sociales ont connu ce que l'on a pu nommer un « tournant spatial » prenant en compte la dimension spatialisée des activités humaines. Le développement des usages du numérique renouvelle cette question. Si nous rapportons celle-ci à l'éducation à l'information et aux médias, l'écriture numérique est à la fois un objet d'étude nécessaire parce qu'elle est fondatrice des pratiques d'information, de communication et de documentation et un cas emblématique de la nécessité d'engager une réflexion sur l'éducation à la dimension spatiale des usages du numérique. En effet, elle permet de poser à nouveaux frais la question de l'engagement de l'acteur, des lieux qu'il fabrique par ses interactions avec l'information, quelle que soit sa forme en utilisant l'écriture dans des dispositifs distants et localisés, en réseau et centralisés, ouverts et territorialisés, etc. L'idéologie de l'effacement des frontières et des distances grâce au numérique que l'on perçoit dans les discours sur les espaces numériques de travail ou l'approche nomade des apprentissages conforte la nécessité d'une approche sociocritique qui s'appuie sur un travail épistémologique. De manière pragmatique, les enjeux éthiques et citoyens de l'éducation à l'information et aux médias demandent à ce que les enfants et les jeunes puissent avoir une approche différenciée et complexe des hauts lieux de l'information et des outils qu'ils utilisent.

Bibliographie

Draelants Hugues, Leporcq Carine et Siroux Jean-Louis, *Pratiques et représentations juvéniles de l'écriture à l'ère d'internet*, 2013, repéré à : <https://halshs.archives-ouvertes.fr/hal-00980171/>.

Doueihi Milad, *Pour un humanisme numérique*, Paris, Seuil, 2011, 177 p.

Goody Jack, *Pouvoirs et savoirs de l'écrit*, Paris, La Dispute, 2007, 245 p.

Jauréguiberry Francis, *Les branchés du portable. Sociologie des usages*, Paris, Presses universitaires de France, coll. « Sociologie d'aujourd'hui », 2003, 200 p.

Rt Pédauque, *Le document à la lumière du numérique, Forme, texte, médium : comprendre le rôle du document dans l'émergence d'une nouvelle modernité*, Caen, C&F éditions, 2006, 218 p.

Petitjean Anne-Marie et Houdart-Merot Valérie, *Numérique et écriture littéraire : mutations des pratiques*, Paris, Hermann, 2015, 182 p.

Schneider Élisabeth, *Économie scripturale des adolescents : enquête sur les usages de l'écrit de lycéens*, Thèse de géographie soutenue le 17 octobre 2013 à l'université de Caen, repérée à <https://halshs.archives-ouvertes.fr/tel-00911228/document>.

Schneider Élisabeth, « Le téléphone mobile comme carnet : considérer la polytopie adolescente », *In* Ouvrard E., Hebert S., *Les carnets aujourd'hui : supports d'apprentissage et objets de recherche*, Presses Universitaires de Caen, (à paraître).

Stock Mathis, « L'hypothèse de l'habiter poly-topique : pratiquer les lieux géographiques dans les sociétés à individus mobiles », *EspacesTemps*, 2006, repéré à <http://espacestems.net/document1853.html>.

Souchier Emmanuel, Jeanneret Yves et Le Marec Joëlle, *Lire, écrire, récrire – objets, signes et pratiques des médias informatisés*, Paris : Bibliothèque Publique d'Information, Coll. « Études et Recherches », 2003, 350 p.

Notes

1. Nous entendons l'espace comme un attribut des activités humaines, forcément relationnel. Il s'actualise dans des situations en l'occurrence d'écriture par des agencements entre temporel, matériel et idéal bousculant très clairement les clivages formel/informel, scolaire/privée, etc.

2. Écrits s'entend bien ici comme écrit d'écran non réduit aux signes verbaux.

LA TRANSLITTÉRATIE : UN REGARD RENOUVÉLÉ SUR L'ÉDUCATION À L'INFORMATION

VINCENT LIQUÈTE*, ANNE LEHMANS** & ANNE CORDIER***

Cette contribution émane d'une recherche ANR menée de 2013 à 2016 intitulée Translit (Translittératie informationnelle), centrée sur l'observation et l'analyse des pratiques de nature translittéracique (tâche scientifique n° 2, coordonnée par Vincent Liquète). Notre propos est de rendre compte de la démarche de construction de la recherche et de quelques résultats saillants que nous avons obtenus. La translittératie a été initialement définie par Sue Thomas (2007) comme « *l'habileté à lire, écrire et interagir par le biais d'une variété de plateformes, d'outils et de moyens de communication, de l'iconographie à l'oralité en passant par l'écriture manuscrite, l'édition, la télévision, la radio et le cinéma jusqu'aux réseaux sociaux* ». L'approche translittéracique que nous avons retenue est plus complexe que celle de cette définition initiale, dans le sens où elle s'inscrit dans le périmètre des cultures de l'information en contexte, par le repérage de situations de transferts d'une littératie à une autre, d'un média à un autre, d'un dispositif à un autre. Nous avons analysé les processus de recherche d'information, sous l'angle translittéracique, tout en prenant en compte la dimension sociale, les interactions entre individus, car il s'agit d'observer les attitudes entre prescriptions fortes et absence de prescriptions. Enfin, les chercheurs impliqués (de Rouen, de Bordeaux et de Poitiers) ont cherché à mettre en lumière de nouvelles formes de grammaire de l'information au sens de Chervel (1981) permettant l'intégration de savoirs socialement fragmentés face auxquels l'institution scolaire, par ses enseignants, tente de se réorganiser. Nous faisons l'hypothèse qu'il y aurait ainsi distribution des littératies dans les séquences d'enseignement-apprentissage observées. Pour cette contribution, nous faisons le choix de nous centrer sur les résultats recueillis sur les terrains scolaires investigués dans le cadre de ce projet.

Cadrage théorique et méthodologique

Notre volonté de prendre en compte « *l'épaisseur sociale de la pratique en construction* » (Souhier, Jeanneret, Le Marec, 2003) pour intégrer la question des contextes a exigé de notre part un protocole combinant

* Université de Bordeaux, IMS CNRS UMR 5218 - Équipe RUDI, vincent.liquete@u-bordeaux.fr

** Université de Bordeaux, IMS CNRS UMR 5218 - Équipe RUDI, anne.lehmans@u-bordeaux.fr

*** Normandie Université – ESPÉ de Rouen, ESO CNRS UMR 6590, anne.cordier@univ-rouen.fr

plusieurs méthodes de recueil de données. C'est ainsi que nous avons fait appel à un ensemble de techniques d'enquêtes qualitatives pour mener à bien notre investigation : l'observation distanciée, l'entretien individuel, le focus group, l'entretien d'explicitation, également individuel ou collectif. Pour considérer les pratiques informationnelles des élèves, nous avons adopté une approche écologique mettant l'accent sur le rôle de l'environnement dans lequel le sujet instaure sa relation à la recherche d'information, et plus largement à l'activité informationnelle. Nous avons porté une attention particulière aux modes d'interactions complexes entre acteurs en considérant que la translittératie s'élabore forcément dans des collectifs humains. Nous avons également adopté une approche de « cognition située » (Conein, Jacopin, 1994), qui permet d'apprécier et de mesurer l'incidence des environnements techniques, médiatiques, documentaires, et des dispositifs socio-techniques sur la manière de construire des parcours translittératiques par les acteurs eux-mêmes ou par les médiateurs (enseignants de discipline/documentalistes, animateurs, etc.). Nous avons enfin considéré les processus de « cognition distribuée » (Conein, 2004) et de ce fait, les modes de distribution sociale d'activités et de démarches de nature translittératique, à travers les formes de collaboration notamment, ainsi que les échanges à visée cognitive.

Un protocole multidimensionnel a donc été mis en place à partir d'une observation de type ethnographique impliquant des méthodologies croisées : application d'une grille d'observation commune à tous les terrains d'investigation, capture audio des séances observées, photos, collecte de documents significatifs de l'activité informationnelle et organisationnelle des élèves et de la régulation enseignante (productions des élèves, brouillons et documents organisationnels, feuilles de route fournies par les enseignants, discussions sur Facebook, documents collaboratifs en ligne, etc.), recueil de la parole des acteurs. Concernant les éléments d'observation, chaque chercheur s'est essentiellement focalisé sur les contextes d'action (temps de travail dédié, prolongements en dehors de la situation observée), sur la distribution du travail au sein du groupe, la recherche d'informations individuelle et collective, les interactions entre élèves, élèves et enseignants et entre enseignants, la mobilisation des différents médias et outils et les moments de passage de l'un à l'autre, les critères d'évaluation des productions et des démarches. Au cours des observations, chacun s'est régulièrement déplacé d'une perspective large à une perspective étroite, en se concentrant sur un seul groupe, activité ou interaction pour revenir ensuite à une vue d'ensemble de la situation (Grosjean, 2013).

Concrètement, plusieurs terrains scolaires ont été investis, dans les académies de Lille, de Bordeaux et de Poitiers, dans des lycées d'enseignement général et professionnel, sur 3 années et durant plusieurs semaines⁵, sans niveau précis visé, autour de dispositifs permettant l'observation de situations translittératiques, des activités info-communicationnelles réalisées majoritairement « *in situ* », avec comme impératif que soit demandée, dans la séquence d'enseignement observée, une production de type numérique. Nous avons observé des dispositifs d'enseignement tels que les TPE (Travaux Personnels Encadrés) pour les lycées généraux, le CCF (Contrôle en Cours de Formation) pour les lycées professionnels, les MID (Modules Interdisciplinaires en seconde) dans le cas précis d'un lycée-pilote, ainsi que des projets divers (voyage scolaire, projets de recherche interdisciplinaires...). Ces situations accordent une grande place au travail de groupe et à la production de contenus par les élèves, entre autres par le moyen des technologies de l'information et de la communication.

Principales tendances recueillies pour comprendre et analyser la translittératie informationnelle

L'application stricte d'un protocole identique sur ces terrains différenciés permet véritablement de mettre en lumière des lignes de force propres à comprendre et analyser la translittératie informationnelle.

Contextes d'interaction : les espaces comme cadre des interactions

Selon nos contextes, des lieux différents ont été investis pour mener les projets pédagogiques. Le CDI du lycée apparaît comme un espace particulièrement légitimé et légitimant d'une nouvelle forme d'interaction, lieu de l'interdisciplinarité revendiquée, les acteurs – enseignants comme élèves – faisant part du sentiment de pouvoir, au sein de ce lieu d'enseignement-apprentissage, nouer d'autres relations entre eux et travailler dans des conditions et selon des postures différentes. L'on aurait pu supposer que la salle informatique était également plébiscitée par les acteurs dans le cadre de projets engageant le numérique ; en réalité, les interactions y apparaissent contrariées, la disposition rigide de la salle ne favorisant pas les multi-agencements et les travaux de groupe, et accentuant la division du travail. Lors d'une observation menée à l'occasion d'une sortie scolaire, nous avons pu mesurer la nécessité de prendre en compte les porosités entre les contextes dans les situations informationnelles : ainsi, l'espace scolaire se prolonge dans l'espace social, faisant émerger des interactions nouvelles au service de la translittératie, comme dans le cas de cette situation où le professeur documentaliste invite les élèves à prélever des informations dans la ville, supposant le recours

aux objets personnels de recueil tels que le téléphone portable ou la tablette. Sont ainsi favorables au déploiement des pratiques translittéraires ces « espaces intermédiaires » entre vie scolaire et vie personnelle, entre présentiel et distance (Cottier, Burban, 2014). En outre, nous avons pu, sans surprise, observer une forte externalisation des interactions, à travers l'exploitation des réseaux sociaux et socio-numériques, notamment, qui viennent pleinement soutenir la régulation du travail de groupe et la coordination des tâches.

Interactions et activités : l'organisation de l'activité en questions

Placer les élèves en situation de production numérique, faisant appel, et à des compétences personnelles issues de la sphère non formelle et à un travail de groupe socialisateur, pose avec force pour les enseignants la question de leur place dans le dispositif d'enseignement-apprentissage. Une tension de préoccupations est à l'œuvre selon les profils des enseignants, entre ceux – disciplinaires – qui effectuent un amalgame entre travail de groupe, « autonomie », et non intervention enseignante, et ceux – plutôt les professeurs documentalistes – qui voient dans ce dispositif l'opportunité de temps pour accompagner l'activité informationnelle de manière prioritaire. Tous s'accordent toutefois sur la nécessité de changer de posture en s'effaçant relativement pour favoriser les interactions entre élèves.

Nous avons remarqué que les enseignants, très majoritairement, laissent les élèves s'organiser comme bon leur semble, et que ce laisser-faire conduit plutôt à une répartition des tâches qui se fait spontanément selon les supports et les codes de lecture-écriture. La translittérature n'est donc pas spontanée, loin de là. Un terrain nous a permis de voir un professeur – documentaliste en l'occurrence – former précisément à l'imbrication entre plusieurs codes d'expression, attirant l'attention des élèves, lors de la projection de la production numérique, sur le lien entre l'image/le son et l'information-connaissance. Le cadrage enseignant sur tous les terrains – et partant de l'activité – s'effectue par la mise en place de documents témoins, qui deviennent parfois de véritables « documents pour l'action » (Dalbin, Guyot, 2007), tels que feuille de route, carnet de bord ou encore fichiers enregistrés sous forme de tutoriels. Le cadrage effectué, les régulations de l'activité sont observables. Nous avons particulièrement pu déceler comme facteur essentiel pour réguler l'activité l'identification, par les élèves eux-mêmes, des expertises des uns et des autres : ainsi, lors d'une coordination au sein d'un groupe, un storyboard est réalisé spontanément par les membres d'un groupe pour organiser les tâches, selon l'expertise attribuée (bibliographie, maîtrise technique, organisation des connaissances, etc.). Une circulation sociale de l'expertise est ainsi observée entre les élèves, qui

verbalisent constamment leurs actions, bien que le compagnonnage effectué soit essentiellement technique. Nous avons aussi pu observer des situations où une communauté se structure entre élèves et enseignants, lesquels se satisfont de cette activité qui leur permet « d'apprendre à côté de (leurs) élèves » (une professeure d'Anglais).

Interactions et connaissances : de la translittératie, vraiment ? Toujours ?

Les productions des interactions, soit les productions numériques réalisées dans le cadre des projets observés, sont tout à fait révélatrices des expertises repérées et des tâches réparties au sein des groupes. Émane alors pour les élèves réalisateurs de ces productions une vraie fierté du travail réalisé, abouti. Il faut toutefois signaler le caractère relativement contraint de la translittératie observable à travers ces projets : en effet, l'imbrication entre les codes de lecture-écriture (image, texte, son, par exemple) était un critère d'évaluation annoncé en amont du projet pédagogique. Il n'est pas certain, dans la mesure où nous avons, lors de l'organisation de l'activité, observé des répartitions littéraciques strictes entre les membres des groupes, que les élèves auraient produit des restitutions aussi multilittéraciques si cela n'avait pas été préalablement imposé. Quoi qu'il en soit, les productions numériques témoignent une fois de plus de l'hétérogénéité des compétences détenues par les élèves, et de la place du temps extra-scolaire dans l'organisation collective qui est tout à fait prégnante. Cela pose, par conséquent, la question des inégalités engendrées ou renforcées par ces productions, dont la réalisation est souvent déléguée hors du temps scolaire, sans accompagnement enseignant, reposant alors pleinement sur la qualité de l'équipement technique des élèves en dehors de l'école, mais aussi sur les expertises déjà développées par les adolescents dans le domaine informationnel et numérique. Le « faire » et le « faire faire » donnent l'illusion pour les enseignants de « faire apprendre » ou « faire apprendre à », alors que les observations témoignent de la nécessité de temps dédiés pour formaliser et structurer les connaissances translittéraciques.

Quelques perspectives en matière d'éducation à l'information

Cinq éléments composent le concept de translittératie : le rapport au groupe (facteur social), le rapport aux dispositifs sémio-techniques (facteur technique : espaces, supports, machines, démarches qui permettent de trouver et traiter l'information), le rapport à la légitimité (facteur culturel), le rapport au temps (facteur temporel) et le format des connaissances (facteur cognitif). Ces éléments constituent autant

de points qui nécessitent une attention particulière dans le cadre des dispositifs d'éducation à l'information.

Les conditions d'une littérature distribuée

Les observations en contexte de projet ont montré que les compétences se transforment largement dans le cadre du groupe. Ce dernier permet qu'émerge une complémentarité relative entre les individus, soit sur le mode de la distribution des tâches selon les compétences et les capacités supposées de chacun, avec des effets de leadership, soit sur le mode des transferts d'expertise d'un individu à l'autre ou au groupe. Les processus de validation de l'information sont sociaux et multimédias, sans référence à un modèle unique. Cela ne garantit pas nécessairement la construction d'apprentissages individuels, puisque les élèves peuvent rester confinés dans leurs domaines d'expertise ou en dehors, même s'ils ont pris conscience de l'importance du travail en groupe. La distribution des compétences et de la connaissance s'observe autour de trois axes : la collecte de l'information, l'écriture et la synthèse, la communication. Dans les situations de création, des pratiques de tutorat des élèves par quelques experts dans la classe se mettent en place. La lecture et l'écriture connaissent des combinaisons variées et des agencements multimédiatiques : lecture sur écran et écriture (prise de notes) sur papier, lecture et écriture sur écran ou sur papier, lecture sur papier et écriture sur écran voire sur téléphone. Dans ces configurations stratégiques et cognitives, les outils occupent une place importante.

Des formes de cognition distribuée existent lorsque l'interaction entre des technologies cognitives liées à un environnement particulier (un espace de travail par exemple) et des espaces d'échanges liées aux agencements sociaux (dans un type de tâche requis) créent des modalités collaboratives d'apprentissage (Conein 2004). Les espaces, supports, machines, méthodes qui permettent de trouver et traiter l'information peuvent être considérés comme un outillage informationnel. Les lycéens utilisent une gamme très large d'outils qui leur permet de varier les modalités d'accès à l'information, quand ces outils sont à leur disposition. *A priori*, le choix des outils dépend au départ de ce que l'environnement familial et social offre à chacun, même si les statistiques montrent en France un très fort taux d'équipement numérique des familles, les plus défavorisées comprises, surtout autour des pratiques de communication et de jeu. Le rôle de l'enseignant est essentiel pour faire connaître des outils qui n'appartiennent pas à l'univers quotidien des élèves, dans trois grandes fonctions qui recoupent les axes d'activité des élèves déjà mentionnés : la recherche et le stockage, le traitement et la communication de l'information.

Du point de vue de la recherche d'information, une attention particulière doit être portée aux espaces. L'usage des espaces publics que sont le CDI et la bibliothèque est logiquement privilégié par ceux qui n'ont pas ou peu d'accès à l'information à la maison, à l'inverse, les élèves issus de familles informationnellement « aisées » (par leurs relations sociales, leur patrimoine culturel, etc.) ont tendance à se contenter de ce qu'ils trouvent chez eux (les amis des parents, les frères et sœurs, les abonnements, la bibliothèque familiale). La combinaison des machines et des espaces permet aux élèves d'utiliser des réseaux. Si les réseaux sociaux ne sont un avantage que dans les familles les plus favorisées (des élèves trouvent des relations des parents à interviewer dans les sphères économiques, culturelles et politiques), les réseaux socio-numériques sont susceptibles de profiter à tous pour stocker et partager l'information, mais pas pour la rechercher.

Les conditions d'une transculturalité

Les modalités de travail observées montrent que la fracture culturelle la plus large est celle qui sépare la culture scolaire des pratiques culturelles individuelles, particulièrement dans les modes de représentation et de légitimation de l'information. Du côté des enseignants, les capacités techniques des élèves sont souvent surestimées, sans que cela soit spécifique aux situations en jeu puisque le décalage entre les compétences numériques attendues et réelles est un phénomène qui a été observé depuis longtemps dans les recherches (Dioni, 2008). Cette surestimation a pour effet la négligence par rapport à des besoins de formation réels, même du côté des techniques. Pour les élèves, les enseignants sont vus comme peu experts techniquement mais incontournables pour valider les contenus de l'information par rapport aux exigences scolaires. Ils sont donc souvent appelés pour cette validation, alors que l'on rencontre une injonction paradoxale d'autonomie puisque les élèves sont sommés d'être experts et critiques sans disposer nécessairement de tous les outils cognitifs nécessaires. Ces décalages dans les représentations du régime de vérité peuvent ralentir la dynamique des groupes ou la créativité. Les compétences en matière d'évaluation fine de l'information sont encore très lacunaires au lycée, et paradoxalement, les enseignants jouent un rôle de retardateurs de la construction de ces compétences, la recommandation par l'enseignant remplaçant toute recherche autonome sur la valeur de l'information, la mécanisation de pratiques d'évaluation (varier les sources, utiliser plusieurs moteurs de recherche) la vidant de son sens. Il existe donc un décalage entre les processus cognitifs réels et la représentation du savoir légitime. Le pont est à construire entre l'univers informationnel du web, mouvant et flou, et l'univers scolaire qui structure la communication, les formats et les légitimités.

La capacité à savoir gérer le temps libre et à s'organiser pour travailler en autonomie en dehors de l'école (Le Douarin, 2014) est très diverse selon les élèves. Les modalités de travail à distance exigent de l'élève un savoir-faire (au sens de Coulon, 1997) qui ne dépend pas d'un apprentissage technique ou de la maîtrise des outils numériques mais bien d'un *allant-de-soi* consistant à s'approprier des méthodes de travail pour faire la démarche de se connecter à l'ENT, consulter des documents et de prendre le temps de s'informer, dans un processus d'affiliation au groupe de la classe et à ses activités. Les élèves sont sensibles à la maîtrise du temps dans les interstices que sont les moments de partage qui peuvent s'étirer au détriment de l'efficacité cognitive. Cette dilution peut être compensée par les échanges sociaux entre pairs, et l'émergence d'expertises distribuées dans les groupes de travail autour de certaines formes comme le blog. L'accessibilité d'internet à la maison et l'usage des outils numériques usuels peuvent faciliter le travail en dehors de l'établissement, à la maison, à la bibliothèque, pendant les vacances.

Les formats de la translittératie

Les outils numériques du quotidien permettent de s'appuyer sur des formats de connaissance et de communication familiers et partagés (la liste, la collection, l'index, sur les réseaux sociaux, les blogs par exemple) pour un usage personnel comme pour un usage scolaire. Ils offrent ainsi des opportunités pour créer leurs propres espaces-temps de socialisation, d'apprentissage et s'évader des contraintes spatiales et temporelles imposées par l'école. Ces moments peuvent perturber la maîtrise du temps par l'enseignant. Ils sont liés, le plus souvent, à des pratiques itératives de lecture/écriture. Les adolescents écoutent de la musique et travaillent en même temps sur leur téléphone, superposant des activités variées. Le format de connaissance reste un repère qui permet de distinguer ce qui relève du contenu des connaissances inclus dans une forme spécifique et imposée, et ce qui relève du contexte de l'apprentissage. La proposition de formats de connaissances variés permet la mise en place de conditions communicationnelles et fournit un cadre facilitant l'émergence de compétences translittératiques. C'est le cas du carnet de bord, obligatoire dans les TPE mais souvent réduit à une exigence formelle et inutile. Quand il existe, le carnet peut devenir un véritable outil cognitif et didactique de formation, un outil de stockage, de partage et de documentarisation de l'information trouvée. Enfin, un format de communication spécifique permet de faire réfléchir les élèves à des modalités alternatives de restitution d'une recherche et de réduire les contradictions qu'ils perçoivent entre des agencements multimédias familiers et des formats scolaires contraints (l'écrit, le papier, l'exposé). Des formats ouverts sur le design de l'information à travers la production

de contenus peuvent également être des pistes de réflexion sur des modes de grammatisation des usages qui sollicitent non plus des procédures mais la réflexion critique, non plus seulement la résolution de problèmes mais aussi la découverte de questions.

Si l'on revient sur les trois facteurs mentionnés, la translittératie est facilitée par le travail en groupe et la multiplication des outils, mais plutôt freinée par les contraintes culturelles, les représentations de ce qui est légitime et qui s'expriment dans des choix de formats de connaissances classiques. C'est donc à ce niveau de la construction culturelle, de l'univers des représentations et de la construction du sens, que le rôle de l'enseignant devient essentiel pour qu'émergent des formes de translittératie.

Bibliographie

- Chervel André, *Histoire de la grammaire scolaire*, PBP édition, 1981.
- Conein Bernard, Jacopin Eric, « Action située et cognition : le savoir en place », *Sociologie du Travail*, vol. 36, n° 4, 1994, p. 475-500.
- Conein Bernard, « Cognition distribuée, groupe social et technologie cognitive », *Réseaux*, n° 124, 2004/2, p. 53-79.
- Cottier Philippe, Burban François (dir.). *Le lycée à l'ère numérique*, Toulouse, Octares, 2014.
- Dalbin Sylvie, Guyot Brigitte, « Documents en action dans une organisation : des négociations à plusieurs niveaux », *Études de Communication*, n° 30, 2007, p. 55-70.
- Dioni Christine, « Métier d'élève, métier d'enseignant à l'ère numérique », 2008, [en ligne] <https://edutice.archives-ouvertes.fr/file/index/docid/259563/filename/rapportrechercheo2o8.pdf>
- Grosjean Sylvie, « Étudier la dimension sensible des savoirs produits en contexte de travail », *Études de communication* [En ligne], n° 42, 2014, mis en ligne le 1er juin 2014, consulté le 26 avril 2017. URL : <http://edc.revues.org/5796>
- Souchier Emmanuel, Jeanneret Yves et Le Marec Joëlle (dir.), *Lire, écrire, récrire – objets, signes et pratiques des médias informatisés*, Paris : Bibliothèque Publique d'Information, Coll. « Études et Recherches », 2003, 350p.
- Thomas Sue et al. « Transliteracy : Crossing Divides », *First Monday*, vol. 12, n° 12. 2007. [en ligne] <http://www.uic.edu/htbin/cgiwrap/bin/ojs/index.php/fm/article/view/2060/1908>.

Notes _____

1. 13 semaines à Poitiers ; l'intégralité des séances de TPE, soit 18 semaines, d'une classe à Lille une année, et 12 semaines avec un voyage scolaire l'autre année ; l'intégralité des séances de TPE à Bordeaux pour une classe sur une année et 2 classes l'autre année, 2 séances d'un lycée professionnel.

LA BIBLIOTHÈQUE SCOLAIRE ET UNIVERSITAIRE, LIEU D'UNE ÉDUCATION À L'INFORMATION : DONNÉES EMPIRIQUES

SUSAN KOVACS*

L'espace de la bibliothèque, entre littératie et culture informationnelle

L'importance cruciale accordée à l'organisation spatiale des collections et des services dans les projets récents de réaménagement des bibliothèques scolaires, universitaires et de lecture publique, nous incite à considérer les liens, imaginés et réels, entre la configuration de l'espace physique des lieux de savoir et la culture informationnelle des jeunes. En quoi la dimension spatiale de la bibliothèque fait-elle partie d'une acculturation à l'information-documentation ? En quoi les moments de formation qui prennent en compte la spatialisation des connaissances participent-ils à cette acculturation ? Les programmes récents dans le domaine de « l'éducation aux médias et à l'information (ÉMI) », ainsi que les « matrices curriculaires » développées à partir de ces programmes, montrent bien que l'on envisage, en préalable et en complément au développement d'une culture numérique, d'aider les jeunes à forger des capacités à s'approprier les espaces documentaires, à construire des repères à partir d'une connaissance et une fréquentation des bibliothèques et centres de ressources, lieux physiques. Le programme « ÉMI » de cycle 4 (pour le collège) préconise de développer une capacité à « Exploiter le centre de ressources comme outil de recherche de l'information » (Ministère de l'éducation nationale, 2015, p. 382) ; la matrice proposée en 2016 par l'académie de Toulouse désigne « l'appropriation des espaces informationnels » comme un des grands objectifs opératoires. S'agit-il d'une vision trop fonctionnaliste de l'organisation spatiale et intellectuelle de la bibliothèque, proposée à l'élève surtout comme un « outil à exploiter » pour « repérer » des informations ? Hubert Fondin met en garde contre la vision, très installée dans notre culture, de la bibliothèque « lieu de fourniture d'objets » qui selon lui fait obstacle à l'accomplissement du rôle social des bibliothèques (Fondin, 2002). Les travaux sur les liens entre l'espace et le savoir,

* Université de Lille,
Laboratoire Geriico,
susan.kovacs@univ-
lille3.fr

en anthropologie notamment, permettent de compléter cette vision de l'espace documentaire-« outil » et de déplacer le regard : l'espace intellectuel de la bibliothèque est construit et activé dans la pratique, le geste, le mouvement et l'interaction. Selon Michel de Certeau, l'espace, « lieu pratiqué » correspond à « l'effet produit par les opérations qui l'orientent, le circonstancient, le temporalisent et l'amènent à fonctionner en unité polyvalente de programmes conflictuels et de proximités contractuelles » (1990, p. 173). L'espace de la bibliothèque est relatif et relationnel (Hall, 1971) ; une approche proxémique de la culture informationnelle prend en compte la façon dont les usagers adaptent les ressources et les lieux selon leurs besoins et ainsi créent des formes de savoir et d'apprentissage dans le processus de leur activité.

Entre l'appropriation des espaces à des fins d'action rationnelle et l'expérience de ces espaces en tant que propédeutique à l'exploration de l'univers et de soi, ces points de vue sur la valeur éducative d'une acculturation aux espaces documentaires ne sont pas incompatibles et ne devraient pas nous faire opposer trop brutalement visions opérationnelle et anthropologique de l'information-documentation (Montiell-Overall, 2007). Mais cette différence d'optique sur l'espace des bibliothèques et sur l'éducation à l'information par et dans l'espace, peut nous conduire à questionner les articulations entre la « littératie informationnelle » et la culture informationnelle, entre le développement de compétences et de savoir-faire finalisés au sein des espaces maîtrisés et l'expérience au quotidien des espaces informationnels en ce qu'ils sont parcourus, fréquentés voire territorialisés, interrogés, incorporés ou (re)définis par l'usage¹. Nous allons dans cet article revenir sur l'apport de certains terrains de recherche menés depuis quelques années, où la question de l'espace était posée comme (plus ou moins) centrale à nos interrogations initiales, mais où il s'est montré toujours un élément clé de l'expérience informationnelle ; l'étude de la culture informationnelle, telle qu'elle se déploie et se vit dans l'espace, peut en effet faire ressortir des pistes pour une éducation à l'information et aux médias², en complément à une logique inverse qui consiste à se demander en quoi cette éducation peut se réaliser par le biais d'une formation aux/par les espaces.

Mises en espaces de la bibliothèque, une technologie intellectuelle, un lieu symbolique

Les enquêtes que nous avons menées récemment sur les mutations au sein des bibliothèques scolaires et universitaires (Maury, Kovacs, Thiault, 2015) ont permis d'appréhender les logiques socio-institutionnelles, pédagogiques, managérielles et intellectuelles à l'œuvre

dans les projets de réaménagement ou de refondation des espaces documentaires. Du point de vue des concepteurs, ces projets, qu'ils soient inspirés directement ou non des modèles tels que celui du « *learning centre* », cherchent à donner une nouvelle centralité à la bibliothèque au sein de l'établissement et de la communauté élargie. Cette position spatiale symbolique « au cœur » des pratiques, si elle nécessite des recompositions du personnel et de l'organisation du travail, se concrétise aussi dans et par le décloisonnement des services et l'horizontalisation des liens entre sous-espaces afin d'inviter à vivre et à comprendre les croisements et relations entre domaines du savoir (Maury, à paraître). La fluidification des parcours, par les choix architecturaux et par les (ré)aménagements spatiaux (plateaux qui communiquent et se rejoignent en 'cascade' ou en enfilade ; ouverture des portes entre services existants ; (ré)orientation des déplacements) contribue à accentuer les contiguités et complémentarités entre domaines disciplinaires, entre supports et modes d'accès à l'information et à faire vivre ces proximités dans le mouvement de déambulation et dans le temps des séjours des usagers. Comme nous l'a confié un conservateur d'un *learning centre* du supérieur, inauguré en 2013, la nouvelle bibliothèque exhibe son rôle en tant que centre de tri et de brassage des savoirs : « Je pense que les étudiants sont sensibles... au fait qu'en... bibliothèque on fait la même chose que... ce que fait le cerveau humain de manière... systématique, c'est-à-dire qu'il y'a de l'information qui nous arrive, on la trie, on l'organise, on élimine celle qui est périmée... voilà c'est un mécanisme d'apprentissage... dans lequel les étudiants se retrouvent immergés, et c'est pour ça je pense que fondamentalement les bibliothèques... jouent un rôle dans l'apprentissage des connaissances. On ne travaille pas en bibliothèque comme on travaille chez soi... donc pour moi le fonctionnement « *learning centre* » c'est passer à l'étape où... la partie pédagogie, la partie enseignement... bénéficie aussi... de cet... apprentissage dans la bibliothèque, et s'en sert pour faire apprendre aux étudiants autrement » (entretien conservateur, 2014).

Cette démarche de diversification-articulation des espaces, pour « faire apprendre autrement » ne constitue pourtant pas une nouveauté absolue. En témoignent les projets architecturaux de certains établissements scolaires ou centres de ressources plus anciens que nous avons étudiés, telle une école primaire construite dans les années 1970 aux espaces entièrement décloisonnés, avec sa bibliothèque scolaire (BCD) qui, en haut, « coiffe » l'établissement ; on y accède lors de séances de travail et de lecture, moments forts de la semaine très attendus par les élèves, en montant les marches cérémonieusement (Le Douarin, 2011). L'objectif des démarches récentes de restructuration des bibliothèques part en revanche d'une

ambition de revaloriser les espaces documentaires et les pratiques qu'ils accueillent ou qu'ils induisent, de façon à impulser, dans l'espace-temps des interactions ordinaires, de nouvelles dispositions d'esprit et de nouvelles formes de collaboration dans la construction des savoirs. Dans un *learning centre* de lycée ouvert en 2013, le réaménagement des parcours d'entrée et de sortie entre la bibliothèque et les autres services de l'établissement correspond à la volonté de faire vivre par tous les acteurs, des continuités et des complémentarités entre domaines administratifs et pédagogiques différents, complémentarités qui sont renforcées par des dispositifs institutionnels (fusions de services tels que la vie scolaire et la bibliothèque) permettant de faciliter une redistribution de rôles et d'activités de gestion, de pédagogie, d'apprentissage et de traitement de l'information.

Ces changements ne vont pas de soi et rencontrent des résistances. L'idée de « casser » les frontières habituelles de la bibliothèque soulève un véritable défi ; le rôle moteur revendiqué par les acteurs de la bibliothèque dans la refonte des espaces, des temporalités et des rôles professionnels bouscule aussi les représentations sociales des lieux de savoir. La requalification et l'interpénétration des espaces ouvrent un jeu de concurrences, peuvent créer des sensations de gêne ou de vertige identitaire et affectif, déstabilisant les repères sociaux. Une autre difficulté vient de la tension, à l'œuvre dans certains projets, entre d'un côté, la monstration par et dans les espaces d'un univers de savoirs dans sa diversité, sa complexité et son étendue et de l'autre, une poussée pour tout faire tenir, tout concentrer, en un seul lieu centralisé : le discours positif sur le « guichet unique » en bibliothèque, lieu de réponse à toute demande potentielle ; le souci chez les bibliothécaires, interrogés par des étudiants pressés, de fournir la bonne réponse attendue, ne serait-ce que dans l'espoir de poursuivre un dialogue plus fructueux ultérieurement ; la tendance chez les enseignants à suppléer aux besoins documentaires des étudiants en déposant toutes les ressources nécessaires pour l'année sur un espace numérique de travail. Dans ces situations et à travers ces dispositifs à tendance centripète, qui masquent l'espace documentaire, qui court-circuitent l'espace-temps des discours, l'échange et l'action se réduisent à la transaction et au résultat, priorisant l'efficacité et le sens d'urgence. Ces compressions sont certes nécessaires, même souhaitables ; la bibliothèque en elle-même étant une compression ou condensé du monde qui permet de prélever avec un moindre effort cognitif, un élément dans le monde du discours, mais ces raccourcis font concurrence aux moments de respiration et de projection du corps et de soi dans l'espace et dans l'autonomie.

La bibliothèque : espace d'énonciation, espace social d'interactions

Acquérir cette autonomie, en se familiarisant avec et en « faisant avec » l'organisation intellectuelle des lieux de savoir vient en partie de la reconnaissance, par l'utilisateur, de la dimension communicationnelle des classements et de l'organisation des ressources et des services dans l'espace. Comme nous le rappelle Annette Béguin-Verbrugge, le traitement documentaire est une forme d'énonciation autant qu'un travail d'application de normes professionnelles (Béguin-Verbrugge, 2002) ; les espaces et les parcours physiques invitent à partager la configuration intellectuelle du lieu, la prolonger dans l'action. Un effort considérable est donné par les concepteurs des bibliothèques dans lesquelles nous avons enquêté, à la mise en avant de cette énonciation, à travers des dispositifs de médiation qui projettent les postures de l'utilisateur autant que les classes de savoir ; il s'agit d'anticiper les pratiques du savoir à travers la scénographie de l'espace (dans un *learning centre* du supérieur : un espace « concours » avec ses grandes tables de travail ; des « points info » conviviaux pour des échanges entre bibliothécaire et usager ; un espace « manga » dans la cafétéria ; et dans un *learning centre* de lycée : un coin « orientation » meublé de tabourets et de canapés, pour inviter au feuilletage informel). La mise en espace du mobilier est donc porteuse de propositions d'activités en lien avec les fonds (feuilleter, étudier, visionner ou jouer, juché sur un tabouret, enfoncé dans un fauteuil « design ») dessinant ainsi la place potentielle de l'utilisateur parmi les ressources rassemblées et parmi les savoirs représentés. Se décline ainsi dans l'espace, la multiplicité de tâches et d'interactions par lesquelles s'accomplit ce « faire » complexe dénoté par le verbe « se documenter ». Dans cette énonciation d'un environnement de savoirs, les documents orientent non seulement par leur contenu, mais par leur statut symbolique, comme les rayonnages d'un vieux fonds de périodiques reliés dans un nouveau *learning centre* du supérieur, parmi lesquels se nichent des tables de travail ; selon les bibliothécaires, ce fonds, peu consulté, désigne l'ambiance livresque que l'étudiant vient chercher. Parmi les visites guidées des bibliothèques auxquelles nous avons pu assister, nous en retenons une, proposée aux élèves d'un nouveau *learning centre* du secondaire, aménagé et meublé avec l'aide des jeunes lycéens. Pendant le déroulement de la visite, l'accent est mis sur les activités et tâches potentielles pouvant être menées par les élèves selon les ambiances sonores, l'équipement, les documents. Le *learning centre* est ainsi montrée à travers la proposition sociale et intellectuelle de ces espaces comme un lieu de pratiques et de savoirs en pratique. Les échanges entre le personnel de ce *learning centre* et les élèves sur les usages et conduites possibles

(les périodiques et fonds sur l'orientation, à consulter dans un espace-temps relativement libre, se situent à un niveau inférieur par rapport aux fonds « classique » scolaire associés aux devoirs et au travail contraint et concentré) montrent un souhait d'acculturer les jeunes à la gestion autonome du temps ainsi qu'à la vie collective de l'établissement tout en les impliquant dans la définition des responsabilités et libertés propres à chaque espace. La visite suscite des curiosités sur les logiques d'organisation, sur les processus de négociation à l'œuvre entre acteurs, démystifiant ainsi la voix de l'institution.

Les usagers que nous avons rencontrés, dans les différentes bibliothèques étudiées, sont sensibles à ces décors du savoir : une élève nous dit que la salle de travail studieuse du nouveau *learning centre* de son lycée apaise les esprits turbulents, aidant ainsi à retrouver une disposition d'esprit plus sereine ; les élèves d'un centre de documentation et d'information (CDI) réaménagé de collège, à qui le professeur documentaliste demande de noter « à quoi sert la bibliothèque », expriment leur appréciation pour certains services en termes de proximités rassurantes « il y a la saccade [dispositif d'aide au devoirs] à côté », et si l'espace de ce CDI « sécurise » l'élève il est aussi vécu comme un lieu pour occuper l'esprit « quand on s'ennuie ». Les dispositifs d'énonciation invitent aussi à des échanges pouvant déboucher sur de la métaconnaissance, autour des processus d'organisation et traitement du savoir : une foire aux livres, au sein d'un *learning centre* du supérieur, attise la curiosité d'un étudiant, qui cherche à se renseigner sur la pratique de désherbage et sur les circuits d'acquisition et désélection des ouvrages de la bibliothèque. Certains étudiants montrent l'imbrication entre leur sens d'affiliation disciplinaire et l'expérience des espaces documentaires, tel un étudiant en licence de Droit qui nous explique avec aisance la localisation des tâches qu'il effectue au quotidien : consulter les volumes du code civil, à proximité des rayonnages, plus commode qu'une consultation en ligne, quand il s'agit de préparer un commentaire d'arrêt ; pouvoir accéder à partir de la L3, à un espace de documentation spécialisée en Droit, permet de profiter des sociabilités entre élèves de la même promotion.

Cependant comme l'ont montré Isabelle Fabre et Hélène Veyrac (2008), entre l'espace projeté par les concepteurs et l'espace que les usagers se représentent et contribuent à développer par la pratique, il y a aussi des divergences. Les observations que nous avons menées ont permis d'identifier, dans les gestes, les activités et les interactions des usagers, à quel point l'appropriation des espaces documentaires s'effectue selon des trajectoires et des temporalités individuelles et affectives, qui sont parfois incompatibles avec le rôle et le statut des espaces tels qu'ils sont imaginés par l'institution.

Certains espaces se voient boudés (le bureau des renseignements et le « point info » de deux *learning centres* du supérieur), d'autres sont réorientés par les étudiants eux-mêmes pour accueillir une hybridation d'activités, et pour mieux correspondre aux routines (une « salle informatique » trouve l'aspect d'une salle d'étude, dans un *learning centre* du secondaire, quand les élèves choisissent de s'y installer avec l'ensemble de leurs documents ; une salle de travail en groupe devient un espace polyvalent, semi-privatif, où « habiter » à longueur de journée, dans une BU de Droit ; la configuration de chaises et d'ordinateurs se voit déplacée par les étudiants, pour mieux convenir à leurs modes de travail en groupe, au sein d'un *learning centre* du supérieur). Certains contournements enrichissent la collaboration entre usagers et concepteurs, permettant des recalibrages et des réaménagements, souvent en faveur d'une meilleure intégration des élèves et des étudiants dans la bibliothèque, et dans leurs études. D'autres divergences proviennent d'une projection, sur l'ensemble de l'espace de la bibliothèque, des habitudes personnelles de travail circrites : pour bon nombre d'étudiants de licence que nous avons rencontrés, qui consultent uniquement les ouvrages en libre accès, la présence de magasins et donc de tout un pan des collections de leur bibliothèque universitaire, semble insoupçonnée. Des rivalités et des concurrences se dévoilent aussi, notamment par rapport à l'utilisation des espaces de la bibliothèque universitaire, montrant à quel point le fait de « trouver une place » correspond à un enjeu majeur de la réussite. La territorialisation des espaces fait naître des hiérarchisations implicites, imposées ou vécues par les étudiants et se traduisant par des pratiques de contournement pour se garder des places convoitées (en bulle de travail, en salle d'étude), ou pour les garder pour des camarades. En effet la véritable acculturation à la vie universitaire semble passer en partie par la conquête, très difficile pour certains, de sa place parmi les espaces de la bibliothèque, dans le sens d'un lieu propice pour effectuer, sur un temps long, le travail ardu de la lecture personnelle, la révision, l'appropriation de l'information en effectuant des tâches diverses. Si l'énonciation de l'institution « convie » les usagers à prendre des postures de travail au sein des espaces, il manque pour certains étudiants un accompagnement plus poussé pour mieux incorporer et vivre cette « prise de posture » et cette mise au travail analytique et critique dans le temps et l'espace. Au sein des bibliothèques universitaires nous avons été frappés en revanche par la façon dont cette acculturation s'accomplit non pas avec le soutien de l'institution, mais par l'action des pairs, dans un souci d'entraide, dans des moments d'échange vifs et prolongés, pour partager des méthodes de travail et de rédaction et pour mettre en commun les résultats et les notes prises. A cet égard, la présence et la proximité

des pairs constitue souvent un rempart important contre l'isolement et l'échec et un facteur clé dans l'affiliation des étudiants.

Conclusion : Conquête de l'espace, conquête de soi

Selon Perec, « l'espace est un doute : il me faut sans cesse le marquer, le désigner ; il n'est jamais à moi, il ne m'est jamais donné, il faut que j'en fasse la conquête » (1974, p. 179). Si la bibliothèque constitue une organisation intellectuelle dont l'appropriation peut favoriser, chez les jeunes, une appréhension progressive du monde des idées et des discours, elle peut être considérée aussi comme une aide à la construction de soi, de son identité d'élève et d'étudiant. À cet égard, les espaces documentaires sont, autant que des classes de savoir normées « à exploiter » des lieux privilégiés pour expérimenter et éprouver, dans la concentration, la collaboration, l'émulation et l'interaction, des formes possibles de soi. Un étudiant de Droit, qui a redoublé sa première année deux fois, nous a décrit son parcours long et douloureux pour « trouver sa place » au sein de la BU, et dans ses études. Son discours montre une double progression, à partir d'une périphérie fragile et incertaine dans les marges de sa discipline vers une plus grande confiance en soi et une vue d'ensemble plus assurée des ressources pertinentes, et de l'arbitraire des places assises en BU choisies sans conviction, vers les espaces légitimes habités par ses pairs : « Et il y a la salle de jurisprudence juste à côté avec des tables marron où il y a... justement avec les juristes juste à côté des étudiants de Master, de thèse... Et dès ma seconde première année, c'est là que j'allais parce que c'est calme » (Étudiant L3 Droit, 2015). Pour cet étudiant « l'appropriation des espaces informationnels, » un des objectifs de l'ÉMI selon les programmes, est un enjeu à la fois identitaire et intellectuel. Reconnaître la richesse des expériences cognitives et affectives qui émergent dans, et qui contribuent à définir, les « lieux de savoir, » permet de comprendre à quel point la culture informationnelle est inséparable des conditions matérielles et des situations sociales qui donnent du sens aux activités et aux gestes de la connaissance. Quelles orientations ces observations suggèrent-elles pour penser l'éducation à l'information ? Quand la bibliothèque, au sein de l'école ou ailleurs, permet de vivre et faire vivre des projets personnels et collectifs diversifiés et de questionner les processus d'organisation des savoirs et des discours autant que d'« exploiter » des ressources, l'éducation à l'information par et dans les espaces documentaires peut permettre de mettre en œuvre une quête de soi et du monde.

Bibliographie

Béguin-Verbrugge Annette, « Le traitement documentaire est-il une énonciation ? », in *Actes du XIIIe Congrès national des Sciences de l'information et de la communication* (7-9 octobre 2002 ; Marseille), Rennes, SFSIC, 2002, p. 329-335.

Certeau Michel de, *L'Invention du quotidien*, éd. établie et présentée par Luce Giard, Paris, Gallimard, coll. « Folio-Essais », 1990, t. I, *Arts de faire*.

Fabre Isabelle et Véyrac Hélène, « Des représentations croisées pour l'émergence d'une médiation de l'espace documentaire », *Communication & langages*, n° 156, 2008, p. 103-115.

Fondin Hubert, « L'activité documentaire : représentation et signification », *Bulletin des bibliothèques de France*, n° 4, 2002, p. 84-90.

Hall Edward T., *La Dimension cachée*, Paris, Éd. du Seuil, 1971 [1966].

Le Douarin Laurence, « Socialisation autour des documents et usages de la BCD » in Béguin-Verbrugge A. et Kovacs, S., *Le cahier et l'écran : culture informationnelle et premiers apprentissages documentaires*, Paris, Hermès-Lavoisier, 2011, p. 63-93.

Lloyd Annemaree, *Information Literacy Landscapes: Information Literacy in Education, Workplace and Everyday Contexts*, Oxford, Chandos, 2010.

Maury Yolande, « Learning centres et circulation des savoirs : espaces, frontières, pratiques transverses », in Maury Y., Kovacs S., et Condette S., *Bibliothèques en mouvement : Innover, fonder, pratiquer de nouveaux espaces de savoir*, Villeneuve d'Ascq : Presses universitaires du Septentrion, à paraître.

Montiell-Overall Patricia, « Information Literacy : Toward a Cultural Model », *The Canadian Journal of Information and Library Science*, vol. 31, n° 1, mars 2007, p. 43-68.

Perec Georges, *Espèces d'espaces*, Paris, Galilée, 2000 [1974].

Notes

1. La notion de « littératie informationnelle » est ici entendue dans le sens d'un « ensemble de compétences » permettant aux individus de trouver, évaluer et exploiter les informations dont ils ont besoin (American Library Association, 1989) ; cette définition normative et behavioriste a été critiquée et nuancée dans de nombreux travaux, dont ceux de A. Lloyd, qui soutient que « discussions about information literacy need to acknowledge the co-participatory processes that draw members towards situated knowledge within a setting, and the reflexive and embodied learning that occurs when people

co-participe in practice » (2010, p. 181), mais il convient de noter que l'approche 'universaliste' par compétences continue à perdurer.

2. On préfère ici l'appellation « ÉIM » (Éducation à l'information et aux médias) à « ÉMI », terme qui figure dans les programmes scolaires : pour nous le domaine de l'information-documentation englobe et implique l'étude des médias.

L'ÉDUCATION AUX MÉDIAS DANS UN MONDE COSMOPOLITE. PENSER UNE CITOYENNETÉ INTERCULTURELLE

MARLÈNE LOICQ

Les médias sont des médiations entre les individus et le monde. À la fois outil de leur rencontre, mais aussi créateurs de sens, ils peuvent, à bien des égards, être appréhendés comme des partenaires de l'interaction de chacun avec le monde extérieur. Largement internationalisés, ils mettent leurs usagers en contact avec des univers de sens très variés. Le travail autour de la question du sens ouvre des pistes pour une éducation aux médias inclusive, tournée vers des préoccupations sociales et culturelles de l'usage des médias, de leur place dans la vie sociale à l'ère de la globalisation, et du potentiel éducatif interculturel dont ils sont porteurs. L'éducation aux médias naît de deux constats majeurs : une appétence pour les médias qui offrent des expériences culturelles et communicatives diverses, et le rôle devenu structurant de ces médias dans les démocraties modernes et par conséquent, dans les citoyennetés. Or, bien souvent en France, les dimensions culturelles et citoyennes sont abordées distinctement. Mais l'éducation aux médias, de par ses fondements épistémologiques, mais aussi grâce à son ancrage éducatif transversal et transdisciplinaire, incite à penser conjointement culture et citoyenneté. Dans le contexte actuel où les productions et les consommations culturelles sont largement internationalisées, et où les expériences individuelles et collectives sont portées par la diversité, l'éducation aux médias se présente comme un terrain propice pour appréhender la communication interculturelle comme citoyenneté active.

Dans le cadre de cet article, nous présenterons les outils conceptuels de l'interculturel comme rencontre (réelle ou symbolique) d'univers de sens distinct. Travailler l'interculturalité, ce n'est pas simplement ouvrir un dialogue international ou mettre en place des rencontres entre individus de nationalités différentes. L'interculturalité se vit dans l'interaction, dans la communication à partir d'univers symboliques distincts. C'est parce que notre regard posé sur le monde est fondamentalement culturel, et parce que les codes que nous

* Espé-UPEC, Céditec

employons pour communiquer sont signifiants et porteurs de valeurs, que la communication n'est pas une évidence. Ces codes, ces valeurs, ces univers de sens peuvent rencontrer des degrés plus ou moins forts de divergence, allant de l'incompréhension à la confrontation. L'interculturalité n'est donc pas non plus une attitude spontanée et évidente. Communication et interculturalité sont pourtant des faits avec lesquels l'humain est amené à composer. Toutes deux font ainsi appel à la fois à des apprentissages adaptatifs, implicites et spontanés, et à des démarches plus formalisées et explicites. Dans un deuxième temps, nous rappellerons les modalités d'inscription de l'éducation aux médias dans un projet d'éducation à la citoyenneté à partir notamment de l'inscription de l'ÉMI dans le parcours citoyen. Cette orientation propre à la France permet de questionner l'éthique citoyenne du XXI^e siècle. Elle appelle à inventer une éducation à la communication qui soit à la fois médiatique et interculturelle. Nous aborderons alors les éléments clés à mettre en place pour mener une éducation interculturelle aux médias.

Penser les médias à partir de l'interculturalité

Si l'École, après le cadre familial, reste l'instance socialisante privilégiée pour prendre en charge la transmission des valeurs et des normes culturelles, elle ne peut plus croire en sa position exclusive, dominante voire homogénéisante dans le cadre social des enfants. Comme le soulignait déjà Martine Abdallah-Pretceille il y a 20 ans : « socialisation, enculturation, scolarisation, éducation se déclinent désormais au pluriel. L'« étrangéité » d'autrui fait désormais partie du quotidien, soit directement par contact, soit indirectement par les médias. Les enjeux futurs de l'éducation, formelle et informelle, sont donc à définir par rapport à cette complexification et à cette diversification croissante du tissu social et de l'expérience » (1997 : 123). Or cette expérience de la diversité est constitutive de nos capacités à forger et actualiser nos identités.

L'individu construit et performe son identité en interaction avec son environnement. À l'heure de la globalisation, les éléments de connaissance de l'environnement mobilisables pour se définir offrent des références étendues et diversifiées. Les imaginaires transnationaux sont des facteurs à prendre en compte dans la construction identitaire. Ces éléments sont issus d'expériences culturelles diverses, qu'elles soient vécues sensoriellement ou symboliquement. Les médias, en tant qu'industrie du symbolique, participent grandement à ce phénomène en offrant des possibilités accrues d'entrer en contact et d'accéder à des contenus portés par des univers signifiants pluriels qui dépassent largement les frontières des environnements

immédiats des individus. Comme le rappelle Tristan Mattelart (2008 : 20), « l'élargissement de l'horizon expérientiel de l'individu est largement le produit de la circulation démultipliée des biens de consommation et des médias dans le cadre du système capitaliste global ». L'univers des possibles est immensifié et la globalisation sert alors la multiplication des identités culturelles. Qu'il soit question de « création » (Hannerz, 1997), d'« indigénisation » (Appadurai, 1990) ou de « cosmopolitisme » (Beck, 2006), il est maintenant indispensable de prendre en compte cet horizon expérientiel agencé par les médias pour penser l'individu et sa « diversité complexe de choix » (Giddens, 1991). Il est également nécessaire de prendre en compte cette pluralité comme constitutive de la construction sociale de la réalité. Les identités culturelles doivent alors être appréhendées à partir de leurs inscriptions dans des environnements médiatiques mondialisés (médiacultures).

Face à cet état de fait, des chercheurs rappellent que face à cette multiplication de contenus culturels internationaux, le cosmopolitisme n'est pas un acquis, mais est une posture à choisir. Dans leurs travaux récents sur les pratiques médiatiques des jeunes, Vincenzo Cicchelli et Sylvie Octobre (2017) mobilisent le concept de cosmopolitisme esthétique-culturel pour analyser les conséquences de cette internationalisation des répertoires de consommation sur les goûts, savoirs et imaginaires des jeunes. Postulant que ces mutations ont un impact sur l'appréhension de l'altérité ethno-nationale, ce cosmopolitisme esthétique-culturel se présente alors comme « une disposition culturelle impliquant une posture intellectuelle d'« ouverture » à l'égard d'individus, de lieux et d'expériences de cultures différentes, particulièrement de « nations » différentes » (Szerszynski et Urry, cité par Cicchelli et Octobre, 2017 : 13). Or, en cohérence avec les travaux socio-anthropologiques sur les postures identitaires face à la différence culturelle (Camilleri, Cohen-Emerique, 1989), il apparaît que, malgré un répertoire de consommations culturelles juvéniles largement internationalisé, « aimer une production culturelle ne signifie ni aimer la culture d'un pays d'où elle provient ni souhaiter avoir une forme de solidarité ou d'hospitalité à l'égard des populations qui la produisent » (Cicchelli et Octobre, 2017 : 282). C'est donc bien l'intention qui fonde la posture cosmopolite et c'est donc bien un engagement non plus seulement esthétique et culturel, mais bien politique et éthique dans les pratiques médiatiques qui sous-tend la capacité à s'engager positivement dans des communications saines et égalitaires avec son environnement socio-culturel élargi.

Le concept d'interculturalité pour penser la posture cosmopolite dans les pratiques médiatiques des jeunes

La culture est un phénomène holistique dont on sait qu'il n'est ni immuable, ni permanent, et dont l'existence même dépend de la possibilité des individus de la mettre en action. Les individus sont des acteurs sociaux inscrits dans des logiques individuelles et collectives de communication au sein desquelles ils performance des systèmes de signification en fonction des situations (environnement, contexte, identités et enjeux de l'interaction). Ils participent alors à des processus sociaux de construction intersubjective de sens qui affectent l'individu dans sa constitution identitaire, et le collectif dans ses dimensions symboliques. C'est-à-dire que l'individu met en action, actualise des cultures dont il articule les ancrages identitaires au sein de sa propre *culturalité*. Il convient de penser le phénomène interculturel selon la même dynamique performative et d'appréhender ainsi l'*interculturalité* comme l'interaction entre ces *culturalités*. Autrement dit, l'interculturel est un phénomène profondément communicationnel. Il est le contexte fondamental de toute communication, et non pas l'accident. La communication va ainsi être plus ou moins interculturelle dépendamment du degré de similarité des éléments culturels activés par les identités en présence, et bien sûr du contexte et des enjeux de la situation³. Cette interculturalité se présente alors à deux niveaux. Elle est d'abord interne et intime puisqu'elle concerne la capacité de chacun à mobiliser ses différentes ressources culturelles et à articuler entre eux des univers de sens distinct (de par l'histoire personnelle, mais aussi l'expérience faite du monde, l'ouverture à la diversité, etc.). Nous la nommons « interculturalité intra-subjective » puisqu'elle concerne la capacité de chacun à composer son identité à partir d'éléments multiples. Ensuite, elle est externe et portée par les enjeux sociaux culturels de la rencontre de l'altérité, de la co-construction de sens, s'agissant ici d'une « interculturalité inter-subjective ». Dans la communication avec l'autre, les univers de sens partagés sont utilisés comme terrain commun d'échange. Les systèmes symboliques différents mobilisés sont quant à eux à la fois source de tension (incompréhension) et d'enrichissement (voir le concept d'interculturalité - Clanet, 1990 et Demorgon, 1999).

Apprendre l'interculturalité par les médias

Si l'impulsion de communication est naturelle et spontanée dès le plus jeune âge, communiquer de manière éthique est une compétence à développer et à affiner au fil de la socialisation. Selon Martine Abdallah-Preteuille (1997 : 124), la communication aurait même perdu son caractère d'évidence, nécessitant alors un « apprentissage systématique et objectivé selon un axe fonctionnel mais aussi et surtout éthique ». L'environnement médiatique rend l'acte même de

communiquer d'une complexité croissante. Par définition, les médias établissent le contact avec l'altérité, mobilisent et mettent en tension les systèmes de signification et ainsi, interpellent directement l'interculturalité de chacun de ses acteurs (*a fortiori* les récepteurs). Ils offrent des possibilités inégalées de connaissance d'univers éloignés (dans le temps et l'espace), de communications multimodales et d'expériences uniques du monde qui nous entoure. En même temps, ces médias se font l'arène de figures figées et stéréotypées, les vecteurs de positionnements inégalitaires et dominants, ils produisent et relayent des discours identitaires asservissants et sont instrumentalisés au service des luttes de pouvoir. Les technologies de la communication sont ainsi présentées comme réalisant et détruisant dans une même dynamique l'espace public numérique et les espoirs de citoyenneté engagée et égalitaire qu'elles suscitent. En comprendre le fonctionnement est alors indispensable pour penser l'environnement socio-culturel.

Or il serait risqué d'imaginer que parce que les jeunes ont massivement accès aux médias, ils en auraient des usages diversifiés et/ou experts et une égale pratique citoyenne. Accéder à la parole médiatique (l'entendre et la produire) appelle d'abord à une volonté², puis à des compétences. Une partie d'entre elles sont la résultante d'apprentissages implicites qui s'effectuent au travers de pratiques informelles, et sur lesquelles il faut bâtir les autres compétences appelant à un investissement éducatif formel et explicite. Les compétences communicationnelles en lien avec l'esprit critique et l'interculturalité en font partie.

Le potentiel interculturel inhérent aux fonctions et fonctionnements mêmes des médias renvoie *in fine* à la juste capacité de ses utilisateurs/usagers. Garants du sens qu'ils donneront aux contenus médiatiques et des usages qu'ils feront de leurs dispositifs, les utilisateurs doivent être en mesure de mobiliser les compétences communicationnelles que les médias interpellent. À l'heure des phénomènes de globalisation que nous connaissons, les dimensions interculturelles de celles-ci semblent être un engagement heuristique pour penser la citoyenneté active.

L'éducation interculturelle aux médias

Structurante dans le parcours citoyen³, l'éducation aux médias et à l'information est présentée comme garante d'une capacité des élèves à « apprendre à lire, à décrypter l'information et l'image, à aiguiser leur esprit critique, à se forger une opinion ». Ces compétences se présentent comme étant « essentielles pour exercer une citoyenneté

éclairée et responsable en démocratie ». Si bien avant l'intégration de l'ÉMI⁴ dans le parcours citoyen nous avons montré précisément que cet ancrage de l'éducation aux médias dans une idéologie des Lumières servant à valoriser les valeurs de la République est spécifique à la France (Loicq, 2011), cette nouvelle phase d'institutionnalisation du domaine ne fait qu'en réaffirmer sa dimension politique. Est-il nécessaire de rappeler que Jacques Gonnet, fondateur du Clémi et militant pour une éducation aux médias voyait en celle-ci une « éducation à la démocratie, au politique ». Alors si l'ÉMI est porteuse d'une démarche d'éducation citoyenne, formalisée en particulier mais pas seulement, par cet enseignement moral et civique, n'est-elle pas le lieu où se questionne la citoyenneté même ?

Une citoyenneté active engage chacun dans un projet social, à partir de ses caractéristiques individuelles. S'engager dans une co-construction d'un environnement équitable et durable nécessite à la fois une connaissance des codes et règles, mais aussi une compétence communicationnelle pour apprécier le pluralisme, développer et présenter ses propres convictions dans le respect des droits et de la loi.

***Mise à distance de l'évidence du regard culturel
porté sur le monde***

C'est bien parce que les sociétés actuelles, mais aussi les identités individuelles, sont faites de tissages culturels multiples que la citoyenneté est complexe et appelle à une sensibilisation aux questions éthiques et communicationnelles.

La démarche éducative pour vivre dans cet environnement globalisé et multiculturel relève d'une éducation à la communication. En effet, il ne s'agit pas d'apprendre une nomenclature d'éléments de définitions de ce que serait un pays ou les caractéristiques des individus habitant ce pays, mais d'apprendre à communiquer (y compris avec soi-même) avec plusieurs systèmes de signification, au sein d'une multitude d'éléments de référence distincts.

L'élément fondamental pour engager une posture interculturelle est d'identifier l'existence même de ces systèmes de signification dans l'interaction des individus au monde.

C'est alors par une prise de conscience de ses propres mécanismes cognitifs et affectifs dans le rapport au monde et au sein de cet environnement culturel étendu que la démarche interculturelle se met en place. Est visée la capacité à remettre en cause ses perceptions, ses représentations, comme le ferait un chercheur par sa démarche scientifique. L'identification des formes figées de catégorisation que

sont les stéréotypes et les préjugés est une étape nécessaire mais difficile tant ils sont souvent enracinés dans l'inconscient individuel et/ou collectif. En tant qu'industries du symbolique et parce qu'ils se fondent sur des communications de masse appelant à des formes signifiantes parfois simples et pauvres, les médias se présentent comme des lieux privilégiés pour capter et étudier ces formes figées de représentation du monde. Le prisme à travers lequel les discours médiatiques construisent des figures du monde sont plus facilement identifiables et donc déconstructibles que le regard singulier de l'individu qui, de fait, lui semble toujours naturel et seul possible. Le concept de représentation est alors structurant de tout projet d'éducation interculturelle aux médias. Ce concept est central à la fois dans le champ de l'interculturel en cela qu'il détermine les attributions de sens aux éléments perçus, et dans le champ médiatique où il identifie la construction d'un discours situé et porteur de sens. À outils spécifiques, le concept de représentation renvoie à des démarches communes d'identification de la dimension signifiante et construite de tout acte de communication.

L'éducation interculturelle aux médias permet ainsi de faire comprendre que la communication permet de re-présenter le monde et est le lieu de co-construction du sens, des valeurs, des normes, à la fois individuellement et collectivement. N'est-ce pas là également la prémisse d'une éducation citoyenne ?

***Reconnaître et se connaître comme éthique
à la citoyenneté inclusive***

Être citoyen aujourd'hui c'est rencontrer et être amené à mobiliser différents systèmes de valeurs et prendre position non plus seulement dans un cadre national mais aussi européen et même mondial. La citoyenneté ne peut donc se construire sans conscience de l'existence des différents systèmes de valeurs et des univers symboliques variés qui composent maintenant notre environnement étendu. Comprendre la question même du sens, comment il se construit, se partage mais aussi se déforme et peut être source d'incompréhension voire de conflits c'est bien un enjeu majeur d'une citoyenneté active. Mais c'est aussi l'élément majeur d'une éducation interculturelle aux médias tant ceux-ci sont régis par les codes signifiants qui, lorsqu'ils sont pluriels, constituent les dimensions interculturelles de toute communication comme nous venons de le voir.

La communication interculturelle est une reconnaissance et non pas simplement une connaissance de l'autre (qui se fonderait d'ailleurs sur des caractéristiques nécessairement limitatrices et désarticulées). Elle concerne alors la réciprocité des regards, incluant celui que l'on

porte sur soi-même : « la découverte d'autrui ne doit pas masquer le travail sur la recherche et la maîtrise de sa propre identité, étant entendu que celle-ci se décline au pluriel et selon un paradigme de la complexité de l'hétérogénéité. Une identité unique, homogène et statique n'est plus une identité ; c'est une prison identitaire qui, justement, interdit la perception d'autrui dans sa complète diversité et étrangeté » (Abdallah-Pretceille, 1997 : 125).

L'individu devrait être préparé à agir dans un environnement social au sein duquel il sera toujours (et simultanément) singulier et identique, dans lequel il trouvera plusieurs « eux » et plusieurs « nous ». Il sera alors amené à gérer toutes les formes de l'altérité (inter et intra-subjectives), proche ou lointaine, culturelle ou ethnique, sociale, nationale, professionnelle, sexuelles, etc. Apprendre à s'épanouir dans un environnement social étendu et avec un horizon élargi de références n'est pas seulement fonctionnel ou utilitaire, mais aussi une posture éthique puisque cette compétence interculturelle conditionne les capacités à (re)connaître autrui et soi-même.

À l'heure où la citoyenneté se pense dans le cadre de la mondialisation, la capacité à comprendre et gérer des systèmes signifiants distincts est déterminante. Parce que les médias construisent des représentations du monde et que la communication interculturelle est précisément la rencontre de ces images distinctes, l'éducation interculturelle aux médias est un espace éducatif propice au développement de compétences communicationnelles (interculturelles et médiatiques) nécessaires à une citoyenneté active, inclusive et éthique.

Si la volonté d'inscrire l'ÉMI dans le parcours citoyen pour porter les valeurs de la République en réaffirme les dimensions politique et culturelle, alors celles-ci ne peuvent être exclues du projet. C'est au contraire une occasion de repenser la citoyenneté plurielle et inclusive du 21^e siècle. Une citoyenneté active se pense nécessairement dans un environnement globalisé qui dépasse, au moins symboliquement, les frontières nationales. Cette citoyenneté appelle à des compétences communicationnelles fondées à la fois sur les pratiques effectives des jeunes et sur les potentiels offerts par l'environnement médiatique. L'ÉMI gagnerait à se construire et à se mettre en place au cœur d'une réflexion sur les conditions actuelles d'une citoyenneté engagée et éthique, c'est-à-dire prenant en compte la diversité inhérente à nos conditions humaines collectives et individuelles. Elle appelle aussi à une investigation heuristique des formes possibles du vivre ensemble. L'interculturalité se vit collectivement et individuellement. Elle est l'actualisation de systèmes de signification toujours en tension, et se réalise par la communication. Si les technologies

incitent à fantasmer une société-monde, c'est finalement aux fondements mêmes de la communication qu'elles renvoient.

Bibliographie

Abdallah-Preteuille Martine, « Pour une éducation à l'altérité », *Revue des sciences de l'éducation*, vol. 23, n° 1, 1997, pp. 123-132.

Appadurai Arjun, « Disjuncture and difference in the global cultural economy », in Featherstone M. (dir.), *Global Culture. Nationalism, Globalization and Modernity*, Londres, Sage, 1990, p. 295-310.

Camilleri Carmel et Cohen-Emerique Margalit (dir.), *Chocs de cultures : concepts et enjeux pratiques de l'interculturel*, Paris : L'Harmattan, 1989.

Cicchelli Vincenzo et Octobre Sylvie, *L'amateur cosmopolite. Goûts et imaginaires culturels juvéniles à l'ère de la globalisation*, Paris, DEPS, Ministère de la Culture et de la Communication, coll. « Questions de culture », 2017, 424 p.

Clanet Claude, *L'interculturel : introduction aux approches interculturelles en éducation et sciences sociales*, Toulouse : PUM, 1990.

Demorgon Jacques, « Un modèle global dynamique des cultures et de l'interculturel » dans Demorgon Jacques et Lipiansky Edmond-Marc, *Guide de l'interculturel en formation*, Paris : Retz, 1999.

Giddens Antony, *Modernity and Self-Identity. Self and Society in the Late Modern Age*, Stanford University Press, 1991.

Hannerz Ulf, « Scenarios for peripheral cultures », in King Antony D. (dir.), *Culture, Globalization and the World-System. Contemporary Conditions for the Representation of Identity*, Minneapolis, University of Minnesota Press, 1997 (1^{re} éd., 1991), p. 107-128.

Loicq Marlène, « Médias et interculturalité : l'éducation aux médias dans une perspective comparative internationale (Australie, Québec, France) », thèse de doctorat en cotutelle, soutenue à l'Université Paris 3 le 1^{er} décembre 2011 et à l'Université Laval à Québec le 15 janvier 2012.

Mattelart Tristan, « Les théories de la mondialisation culturelle : des théories de la diversité », *Hermès, La Revue*, vol. 51, n° 2, 2008, pp. 17-22.

Notes

1. Les enjeux de pouvoir n'étant par exemple jamais totalement absents des questions interculturelles car ils sont structurants de tout processus de communication.

2. À ce propos, les études sur le pluralisme de l'information par exemple montrent que s'il existe un pluralisme « offert » dans l'environnement médiatique, en particulier numérique, c'est bien le

pluralisme « consommé » qui fait défaut et conduit à une vision plutôt redondante de l'information (voir entre autre les travaux de Pritchard (2013) qui appelle à « stimuler la demande des citoyens en ce sens »).

3. Le parcours citoyen est mis en place par le Ministère de l'Éducation nationale, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche en janvier 2015 à la suite des attentats perpétrés en France, et mis en application selon les modalités définies dans le cadre de la réforme du collège

4. L'éducation aux médias et à l'information est promue dès 2012 avec la Déclaration de Moscou (UNESCO) et fait état d'un mouvement de rapprochement de l'éducation aux médias et de l'éducation à l'information. C'est sous cette appellation qu'elle prend place dans les programmes français en 2015.

LA PLACE DU JOURNALISTE DANS L'ÉDUCATION AUX MÉDIAS : TÉMOIN, EXPERT OU ÉDUCATEUR ? REGARD SUR LE NOUVEAU DISPOSITIF DE RÉSIDENCE-MISSION DE JOURNALISTE

**AMANDINE KERVELLA, CÉLINE MATUSZAK
& BÉATRICE MICHEAU***

La mise en place de l'« Éducation aux Médias et à l'Information » (ÉMI) au sein de l'Éducation Nationale en 2015 et 2016 a offert l'opportunité à un ensemble d'acteurs médiatiques, institutionnels et associatifs de débiter, renouveler ou amplifier leur engagement dans cette « éducation à » à la cohérence encore incertaine (Maury, 2016). Après les séries d'attentats de 2015, cette politique éducative s'inscrit dans un ensemble de discours, de la part de l'État comme de certains acteurs médiatiques, faisant un lien, peu problématisé, entre « mauvais » usages des médias numériques chez les jeunes, radicalisation et/ou complotisme. C'est dans ce contexte que prend place le dispositif de « résidence-mission de journaliste » mise en œuvre par certaines DRAC¹ dans différentes régions de France. Dans le discours institutionnel des médias et de l'école, ce contexte est relié aux bouleversements plus profonds des régimes de production et de partage des informations et des savoirs que représente le « numérique » (Proulx, 2009). Entre panique morale sur les pratiques numériques des adolescents et reconfiguration des autorités, crise économique et professionnelle du journalisme et des médias de masse, et crise politique, se créent et s'articulent deux dispositifs (Foucault, 1976), celui de l'ÉMI et celui des résidences de journalistes.

Autour de l'idée que le journaliste, « professionnel » des médias serait en même temps un expert (Garric et Légglise, 2012) et un témoin (Cordonnier, 2015) de ce que les médias apporteraient à la vie démocratique (liberté d'expression, esprit critique et opinion), ces « résidences-mission » s'inscrivent différemment dans les territoires. Dans le Nord Pas-de-Calais, elles sont intégrées au dispositif plus ancien des CLÉA². Faire participer un journaliste à une politique éducative sur le territoire est à la source de propos à la fois confiants et inquiets

* Université de Lille, ESPE Lille Nord de France, Laboratoire GERiiCO. Amandine.Kervella@univ-lille1.fr, celine.matuszak@univ-lille3.fr, beatrice.micheau@univ-lille3.fr

du côté des tenants du dispositif, et ceci pour la même raison, son rôle politique. À la fois garant de la démocratie et potentiellement porteur d'une parole critique, le journaliste fait l'objet d'attentes ou de désirs, si ce n'est contradictoires, parfois difficiles à réconcilier : restaurer la confiance dans les discours médiatiques, défendre ou éduquer à la valeur de la liberté d'expression, témoigner de sa participation au débat public, faire connaître son métier voire le défendre, lutter contre les « risques » du numérique, participer au développement d'une pédagogie de projet au sein de l'école, transmettre ses compétences professionnelles aux adolescents, éduquer aux récits médiatiques, former à l'esprit critique...

L'hétérogénéité et les contradictions de ces convocations nous ont amenées à questionner à la fois la logique dispositifive de ces résidences et les manières dont les acteurs, du côté des commanditaires, du côté des journalistes et du côté des acteurs éducatifs (enseignants, animateurs, éducateurs) se sont emparés du dispositif dans une série de tâtonnements. Au croisement de leurs intentions, en situation avec les enfants et les adolescents, ils travaillent le dispositif, en infléchissent les objectifs et surtout reconfigurent leur rôle. Des rôles attendus aux rôles compris, des rôles compris aux rôles vécus, les journalistes en résidence en arriveraient, à des degrés très divers, à interroger leur place et leur trajectoire, déplaçant ainsi cette mission première d'une confiance à restaurer dans l'autorité médiatique.

Méthodologie de recherche

La recherche dont il est question dans cet article se focalise sur l'étude du dispositif de résidence-mission tel qu'il est déployé en Nord-Pas-de-Calais³. Pour étudier ce dispositif éducatif (Barrère, 2013), le choix a été d'articuler plusieurs méthodes qualitatives afin de nous situer au croisement des problématiques pédagogiques et organisationnelles. Un de nos objectifs était en effet, dans le même moment, de saisir la diversité des usages selon les acteurs et de mesurer le caractère prescripteur du dispositif. Nous avons pour cela mené une analyse des discours tenus sur et pour la mise en place du dispositif par ses acteurs (une vingtaine d'entretiens dont les 5 journalistes en résidence), une analyse discursive des documents d'accompagnement du dispositif, des textes programmatiques de l'Éducation Nationale sur l'ÉMI, ainsi que des observations ethnographiques des projets mises en œuvre dans ces résidences (plus de 150 heures). Nous présentons donc dans cet article certains des premiers résultats d'une recherche encore en cours⁴.

Rôles attendus du journaliste en résidence : entre esprit critique et citoyenneté

Comme le précisent les appels à candidature dédiés, le dispositif que nous étudions repose sur le recrutement d'un journaliste « en vue d'une résidence-mission menée à des fins d'éducation aux médias, à l'information et à la liberté d'expression⁵ ». Il est plus précisément demandé au journaliste "d'accompagner" des équipes d'acteurs éducatifs locaux afin de favoriser « la meilleure perception possible [...] des enjeux liés à l'information et à la liberté d'expression, à une connaissance et à une pratique éclairée des différents médias. » Et l'ensemble des appels à candidature de préciser que la résidence-mission aura pour objectif : « de faire découvrir le métier de journaliste et ses problématiques actuelles, de sensibiliser aux enjeux de la liberté d'expression, de donner à voir et à comprendre le processus de production de l'information et d'aider à son décryptage, d'encourager le développement d'une pratique consciente et responsable des différents médias, des réseaux sociaux et d'Internet de façon générale ». À travers le dispositif de résidence-mission, se donnent donc à voir des attentes institutionnelles différentes en matière d'ÉMI.

L'ÉMI dans le cadre des résidences-mission

Un des objectifs pédagogiques attribués à la résidence-mission est l'acquisition de compétences et de savoirs chez les jeunes ciblés par le dispositif. Ce programme articule l'acquisition d'une littératie médiatique qualifiable de « traditionnelle » (car renvoyant à la connaissance des médias de masse) et une littératie médiatique pouvant être qualifiée de « nouvelle » (Landry et Basque, 2015) car renvoyant aux usages du « numérique ». L'accent est ici mis sur la première avec une forte mise en avant de la question de la liberté d'expression. On notera en outre que les savoirs et compétences liées à la « nouvelle » littératie numérique se concentrent ici sur le développement d'une pratique éthique des environnements numériques, sans viser d'autres habiletés (maîtrise documentaire, maîtrise de l'informatique, etc.) qui, elles, sont présentes dans les programmes ou certifications au sein de l'Éducation Nationale. « L'éducation à ... » telle qu'elle est portée par le dispositif apparaît alors plus comme une éducation aux médias de masse pensant une opposition, en partie artificielle, entre ce qui serait de l'information médiatique (Infonews) et ce qui n'en serait pas. Elle renvoie en outre implicitement à des objectifs sociaux et politiques associés à la question de la démocratie et de la citoyenneté. En cela, elle fait d'une part largement écho à la manière dont l'ÉMI s'est développée en France, spécialement à travers les activités du CLEMI⁶ (Frau-Meigs *et al.*, 2014). D'autre part, elle témoigne aussi d'un contexte de création spécifique, celui du lendemain des

attentats de janvier 2015. Tous les acteurs institutionnels chargés du déploiement du dispositif sur les territoires concernés ont d'ailleurs évoqué ces événements (et la circulation supposée forte de « *théories du complot* » à cette occasion) pour expliquer la mise place du dispositif jugé de ce fait « *nécessaire* ».

Les rencontres avec les acteurs institutionnels viennent cependant nuancer ce premier constat. D'un côté, les objectifs apparaissent plus englobants que ne le laissent penser les appels à candidatures, tout en s'inscrivant toujours dans une perspective civique. La « *résidence-mission* » peut ainsi être présentée comme visant à « *donner des clés pour prendre une décision* », à aider les jeunes « *savoir s'engager* », à les « *faire grandir dans leur rapport aux médias* ». D'un autre côté, ces objectifs sont également exprimés à travers des problématiques liées au rapport global à la culture. Se donne ici à saisir l'importance du contexte organisationnel dans lequel se met en place le dispositif de « *résidence-mission* ». Comme nous l'avons précisé, ce dispositif est porté par la DRAC. Il est mis en œuvre sur le territoire par des responsables administratifs relevant principalement des services dédiés à la culture. Le fait que les résidences-missions soient en outre incluses dans le cadre des CLÉA renforce une plasticité du dispositif dans ses objectifs comme dans son organisation. La manière dont les CLÉA sont habituellement mis en œuvre est en effet présentée comme basée sur la co-construction de projets singuliers, fruits d'une rencontre entre un artiste et une équipe pédagogique.

Le rôle attendu du journaliste par les différentes institutions

L'analyse du processus de recrutement des journalistes pour les résidences-mission permet de préciser les attentes des différentes institutions non seulement en ce qui concerne le rôle du dispositif mais aussi celui du journaliste recruté dans ce cadre.

Si un cahier des charges a bien été établi pour le dispositif, il ne fixe pas avec précision une hiérarchie de critères qui conduisent à la sélection du journaliste en résidence. Un critère central est celui de recruter un « *vrai* » journaliste, c'est-à-dire un journaliste professionnel, repérable par le fait qu'il soit titulaire de la carte de presse. Dans les discours des acteurs institutionnels, est d'ailleurs particulièrement présente l'idée selon laquelle la légitimité d'un journaliste à mener une résidence-mission à des fins d'éducation aux médias, est avant tout fondée sur ce professionnalisme. Le journaliste posséderait obligatoirement les compétences et les savoirs requis pour atteindre les objectifs du dispositif. Comme l'expliquait une responsable de la DRAC : « *Le ministère part du principe qu'on met les professionnels qui savent* ». Pourtant, l'observation du processus de sélection des

journalistes permet de faire émerger la prise en compte d'un autre critère important, à un second niveau et moins clairement formulé : celui d'une expérience pratique de l'ÉMI, interprétable comme la recherche de compétences et de savoirs d'ordre éducatifs. Cette hiérarchisation des critères entre professionnalisme et expérience éducative constitue un paradoxe auquel seront confrontés les journalistes recrutés, sur le terrain.

Les rôles du journaliste en résidence : entre métier désiré, métier pratiqué et nouvelles compétences

Le choix de la résidence comme opportunité professionnelle face aux difficultés d'exercices du métier

Les différents travaux universitaires sur les évolutions du métier de journaliste décrivent des conditions de travail qui ont considérablement transformé l'entrée dans le métier mais aussi les trajectoires (Leteinturier, 2014). L'étude des candidatures, à travers les dossiers déposés et les premiers entretiens réalisés, donne ainsi à voir deux tendances nettes : globalement les candidats sont soit de jeunes journalistes, en début de carrière, voire à la sortie d'école, soit des journalistes au parcours vraiment beaucoup plus étoffé.

Lors des entretiens menés, certains jeunes journalistes ont fait état d'expériences professionnelles les ayant confrontés à la manière dont se fabriquait aujourd'hui l'information. Le manque de créativité et la routine des tâches, le désir d'enrichir leurs parcours, de rencontrer des acteurs peu visibles dans les médias ont pu être aussi des arguments qui ont mené à faire de l'éducation aux médias pour retrouver une certaine liberté. Des journalistes en fin de carrière, ayant parfois eu une expérience très significative dans des rédactions de premier plan (Libération, RFI, etc.) justifient leurs candidatures par une envie de partager leur expérience professionnelle, d'exercer autrement leur profession, de se confronter à nouveau au terrain, permettant de redonner du sens à un quotidien professionnel.

La volonté de réhabiliter avant tout les journalistes et parfois les médias, dans leur rôle démocratique

Chez les jeunes journalistes avec une trajectoire à la fois riche et fragile, l'idée est bien de donner à voir les contraintes et les difficultés du métier pour l'humaniser, en lui donnant corps, par la rencontre. Une journaliste parle ainsi d'envie « *d'incarner* » la profession. Cette envie résonne avec des propos tenus par tous les journalistes rencontrés (à une exception près) : leur lassitude du discrédit porté sur le métier et « des fantasmes » sur l'ensemble des médias. D'ailleurs, au cours de nos observations, nous avons en effet pu constater un premier niveau

de discours fortement critique porté par l'ensemble des collégiens et lycéens sur les « médias », même si derrière cette unanimité se cachent des raisons différentes à ce rejet : discours anti-système, critique des représentations médiatiques dominantes, de la visibilité des uns et de l'invisibilité des autres, imaginaire déçu du journaliste héros de la vérité, difficulté à se repérer dans la masse des informations... Or, si la plupart des journalistes rencontrés apparaissent très attentifs aux critiques portées à l'encontre des « médias » et des « journalistes », c'est aussi parce qu'ils fondent (à une exception près) leur engagement dans le dispositif par une volonté de défendre la liberté d'expression, la nécessité qu'existent des médias indépendants, pour garantir la démocratie. La défense de la liberté d'expression est un argument qui revient avec beaucoup de force dans leur discours, sans que ce concept ne soit questionné : elle fut pour certains un point fort de leur parcours avant la résidence.

Même si les journalistes en résidence peuvent développer des discours parfois très critiques sur des réalités de la profession (manque de temps, précarité, marronniers...) et des productions journalistiques, leur volonté de réorienter les jeunes vers une critique plus nuancée des médias traditionnels, car plus éclairée, est très présente dans leurs motivations. Un des journalistes (journaliste 2), fort d'une expérience antérieure de pratiques journalistiques et d'éducation aux médias dans les quartiers populaires, développe le discours le plus critique sur les médias. Dénonçant comme les autres les conditions du métier, il articule ses propos à une pensée critique sur les représentations médiatiques et leurs modes de production. Il est d'ailleurs celui qui a exprimé le plus de doutes quant à son inscription professionnelle dans le champ du journalisme, et ce, depuis son entrée dans une école de journalisme.

Mieux comprendre les pratiques médiatiques des jeunes et participer au développement de l'esprit critique

Les pratiques médiatiques des jeunes sont perçues (avant la résidence) comme différentes des pratiques propres des journalistes interrogés (même si elles peuvent s'en rapprocher), plus généralement comme nouvelles, fondées sur un usage des réseaux sociaux. L'accès aux réseaux sociaux est d'ailleurs, majoritairement, envisagé positivement, comme une ouverture exceptionnelle sur le monde. D'un côté, tous les journalistes envisagent aussi leur résidence comme un terrain d'enquête journalistique qui pourra leur permettre de mieux comprendre le rapport des jeunes aux médias. De l'autre, un élément récurrent dans leurs discours est bien l'idée que l'ÉMI devrait donner des outils de compréhension du monde pour pouvoir faire ses propres choix en tant que citoyen (journaliste 3, 5). Les journalistes

en résidence ont ainsi pris à cœur ces missions de sensibilisation/éducation à la citoyenneté en travaillant notamment sur des thématiques autres que la seule fabrication de l'information. La période électorale a grandement favorisé différents projets de mise en situation de création de candidats fictifs et de débats. Un des journalistes (le journaliste 2) s'est cependant interrogé sur le caractère possiblement instrumental d'un dispositif pensé au lendemain des attentats de Charlie Hebdo et donc sur sa capacité à y développer des projets véritablement émancipateurs et visant à l'augmentation du « pouvoir d'agir » des jeunes.

Des rôles compris aux rôles vécus : premiers éléments d'analyse

Finalement, les acteurs éducatifs ayant fait appel aux journalistes l'ont fait de manière très hétérogène, donnant alors naissance à des places et des rôles variés pour ces derniers : c'est au croisement d'une variété de rôles, allant du simple témoin à l'expert, et de places, allant de l'animateur à l'enseignant qu'a été vécue leur mission par les journalistes. Différents modèles d'intervention ont de ce fait pu être explorés par les journalistes : des ateliers sur un temps long, des interventions concentrées sur une semaine ou plus éclatées dans le temps. Parfois, le journaliste considéré comme l'expert du travail médiatique, est convié à intervenir en tant que témoin actif prêt à répondre aux questions des enfants, mais aussi des animateurs. Il n'est pas spécifiquement attendu de lui une posture éducative. Mais lorsque la conduite de la classe est partiellement voire totalement laissée au journaliste, celui-ci est amené à jouer plusieurs rôles au risque de la confusion sur les objectifs de sa prise de parole : celui qui témoigne de son expérience, celui qui défend une corporation, celui qui enseigne une ou des notions, celui qui prévient des risques/qui lutte contre de « mauvaises pratiques », celui qui gère le groupe classe. Un des paradoxes les plus marquants de cette multiplicité des rôles qu'ils jouent (parfois à leurs corps défendants) est de tenir un discours à la fois valorisant et critique sur leur métier. Un tel discours joue sur des valeurs que le dispositif ÉMI demande de promouvoir mais qui induisent, pour ce faire, d'opérer plusieurs glissements critiques : de la liberté d'expression à la déontologie journalistique, de la déontologie journalistique à l'« objectivité » des discours médiatiques, du travail de l'enquête à la loi de proximité. Et c'est bien dans ces glissements que chacun des journalistes observés, vivant les ambiguïtés du dispositif, est amené à réfléchir à son rôle social et aux manières d'exercer son métier (Lemieux, 2010).

Conclusion

Attachés à rendre compte des contingences du métier, les journalistes ont navigué, selon les situations, entre enseignement et témoignage

sur des notions comme la liberté d'expression contre la censure, l'information d'actualité contre l'information en général, le média traditionnel contre les réseaux sociaux, le journalisme (la volonté d'éclairer) contre la communication (la volonté d'influencer), l'objectivité contre l'opinion personnelle. L'envie de dialoguer avec les enfants et adolescents les ont très souvent amenés, au cœur et au cours du travail dans les classes, à faire un travail d'éclaircissement de ces notions, à sortir de ces oppositions binaires et souvent peu fécondes. C'est dans les joies du faire ensemble, dans le partage du goût d'informer qu'ont été travaillées les compétences d'écriture, de mise en images et en sons pour alors mieux questionner les conditions de production de l'événement et du récit médiatiques.

Engagés dans un dispositif de prescription, acteurs de la médiation, les journalistes ont à la fois négocié avec les attentes du dispositif, appris à jouer des rôles différents pour finalement questionner leurs pratiques et faire évoluer leur trajectoire. Ils ont ainsi témoigné avoir, à des degrés divers, découvert l'engagement des enseignants avec leurs élèves, avoir appris à enseigner, développé une autre vision des adolescents, et notamment des adolescents des quartiers populaires. Leur parcours professionnel se trouve alors enrichi d'une posture plus réflexive (voire radicalement critique) et d'une implantation dans le territoire donnant naissance à un désir renouvelé de trouver le temps et les moyens d'exercer un autre journalisme.

Bibliographie

- Barrère Anne, « Les établissements scolaires à l'heure des 'dispositifs' », *Carrefours de l'éducation*, n° 36, 2013, p. 9-13.
- Foucault Michel, *Histoire de la sexualité I. La volonté de savoir*, Paris, Gallimard, 1976.
- Proulx Serge, L'intelligence du grand nombre : la puissance d'agir des contributeurs sur Internet – limites et possibilités, in ISKO (dir.), *7e colloque du chapitre français de l'ISKO : Intelligence collective et organisation des connaissances*, Lyon, ISKO, 2009.
- Cordonnier Sarah (dir.), *Trajectoire et témoignage : pour une réflexion pluridisciplinaire*, Paris, Éd. des Archives Contemporaines, 2015.
- Landry Normand et Basque Joëlle, « L'éducation aux médias : contributions, pratiques et perspectives de recherche en sciences de la communication », *Communiquer* [En ligne], n° 15, 2015, disponible sur : <http://communiquer.revues.org/1664>.
- Leteinturier Christine (dir.), *Les journalistes français et leur environnement : 1990-2012. Le cas de la presse d'information générale et politique*, Paris, Éditions Panthéon-Assas, 2014.

Garric Nathalie et Légise Isabelle, *Discours d'experts et d'expertise*, Bruxelles, Peter Lang, 2012.

Lemieux Cyril (dir.), *La subjectivité journalistique*, Paris, Éd. de l'EHESS, 2010.

Maury Yolande, « Information and Media Education across Disciplines : Where is Coherence of Info-documentary Knowledge ? », in *European Conference on Information Literacy, information Literacy in the Inclusive Society, octobre 2016, Prague, Czech Republic*, Prague, ECIL, 2016, disponible sur : <hal-01399762>.

Montoya Nathalie, « Le 'charisme de fonction' de l'artiste à l'école ? Retour sur la construction et les effets d'une hypothèse », *Quaderni* [En ligne], n° 92, Hiver 2016-2017, mis en ligne le 5 mars 2019, consulté le 8 avril 2017, disponible sur : <http://quaderni.revues.org/1035>.

Wallon Emmanuel, « Peut mieux faire. La difficile gestation d'un plan national pour l'éducation artistique », *L'Observatoire, la revue des politiques culturelles*, n° 42, 2013, p. 20-24.

Notes

1. DRAC : Direction Régionale des Affaires Culturelles, La missions des DRAC est de conduire la politique culturelle de l'État français en région.

2. Un journaliste est donc mis à disposition des acteurs éducatifs d'un territoire afin de co-construire avec eux différentes sortes de projets, à des fins d'éducation aux médias, à l'information et à la liberté d'expression. Dans les Hauts-de-France, un Contrat local d'Éducation Artistique (CLÉA) peut se mettre en place sur une commune, une intercommunalité, dans des établissements scolaires comme dans les structures culturelles et socio-culturelles du territoire de la commune ou du groupement de communes. Il réunit comme partenaires : un collectivité territoriale, la DRAC, l'Éducation Nationale (rectorat et services départementaux), le conseil régional et départemental, les directions départementales Jeunesse et Sport et Agriculture, la politique de la ville.

3. Précisons que l'ex région Nord-Pas-de-Calais a été le premier territoire sur lequel a été expérimenté le dispositif, à partir de janvier 2016. Ce dispositif est déployé sur différentes aires géographiques : Communauté urbaine de Dunkerque, Roubaix, Valenciennes Métropole, Communauté de communes de Osartis Marquion.

4. Nous complétons par exemple actuellement les analyses menées par des entretiens avec les enseignants ayant mobilisé le dispositif.

5. France. Ministère de la Culture et de la Communication, Ville de Roubaix. Département du Nord. Académie de Lille. Appel à candidature lancé en direction des journalistes en vue d'une résidence-mission

menée à des fins d'éducatons aux médias, à l'information et à la liberté d'expression : année 2016-2017. Lille : Canopé, 2016. Disponible sur : http://www.cndp.fr/crdp-lille/PartAGER/IMG/pdf/Appel_a_candidatures_residence-mission_journaliste_Roubaix_16-17.pdf. Précision que l'ensemble des appels à candidature publiés dans le cadre des différentes résidences-mission déployées sur le territoire du Nord pas de Calais sont basées sur une trame textuelle commune, plus ou moins légèrement amendée.

6. Le CLEMI est à sa création le « centre de liaison de l'enseignement des moyens d'information ». Il est depuis devenu le « centre pour l'éducation aux médias et à l'information ».

**CARTE BLANCHE
AUX JEUNES CHERCHEURS**

LE FACT-CHECKING, DE LA VÉRIFICATION EXHAUSTIVE À LA VÉRIFICATION OSTENTATOIRE

LAURENT BIGOT*

En France comme ailleurs dans le monde, de plus en plus de médias disposent aujourd'hui de rubriques ou chroniques consacrées à ce que les professionnels de l'information appellent le fact-checking. Derrière l'usage actuel de cet anglicisme se cache une pratique journalistique récente, un genre journalistique émergent, qui consiste à évaluer la véracité de propos tenus par des responsables politiques ou d'autres personnalités. Le grand public, lui, identifie davantage ce travail de vérification à travers des noms – parfois devenus de véritables marques – tels que « Désintox » pour *Libération* (2008), « Les Décodeurs » pour *Le Monde* (2009), « Le Vrai du Faux » sur *France Info* (2012), « Le Vrai-Faux de l'Info » sur *Europe 1* (2012), « L'Œil du 20 heures » sur *France 2* (2014), etc.

Très concrètement, le format classique, récurrent, d'un article ou d'une chronique de fact-checking est généralement le suivant : « Untel a déclaré tel jour dans tel média, telle information... Eh bien c'est vrai/faux/plutôt vrai/plutôt faux, etc. » Est systématiquement associé à la citation, ainsi qu'au « verdict » donné par le journaliste, un long développement, fondé sur des données (souvent chiffrées) issues de rapports et de statistiques officiels, ainsi que sur des avis d'experts, le tout afin de proposer l'information la plus précise et juste possible. L'idée reste, à chaque, fois d'éclairer le public sur la manière dont les personnes « fact-checkées » construisent leurs discours et élaborent leurs argumentations.

Pour parvenir à leurs fins, les journalistes « fact-checkers », en charge de la production de ces contenus, sont missionnés pour repérer, au sein des tribunes offertes aux personnalités publiques (souvent politiques), les affirmations qui semblent se prêter le mieux à un travail de vérification, en fonction de leur intérêt propre (sujet d'actualité, polémique, etc.) et en fonction, également, de leur intérêt journalistique (occasion de faire le point sur un thème donné, thématique

*CARISM (Centre d'Analyse et de Recherche Interdisciplinaires sur les Médias) – IFP, Université Panthéon-Assas.
Courriel : laurent.bigot@univ-tours.fr

jugée accrocheuse, etc.). Ils doivent aussi prêter attention à leur caractère « vérifiable » : s'assurer qu'ils sont en mesure de trouver, dans le temps imparti à ce travail au sein de la rédaction, un rapport officiel, des données ou des archives, par exemple, qui permettront de confirmer ou d'infirmer la citation retenue.

En France, ce travail a connu un pic conséquent autour de la campagne présidentielle de 2012, avant de s'essouffler, puis de susciter un regain d'intérêt à l'occasion de la campagne de 2017. Et c'est le quotidien *Libération* qui en est le pionnier, puisque ce média a créé sa rubrique « Désintox » dès 2008. Il s'agit alors pour lui de fonder un « observatoire des mensonges et des mots du discours politique », à travers un blog dédié sur le site *Libération.fr* et la reprise des principaux articles dans la version papier du journal.

À compter de septembre 2012, « Désintox » devient aussi un programme de télévision dans l'émission d'information « 28 minutes », diffusée sur la chaîne franco-allemande *Arte*. La rubrique, qui ne s'intéresse qu'aux fausses déclarations, se présentait alors ainsi : « Désintox est la première rubrique française de « fact-checking ». Elle relève les inexactitudes ou les mensonges délibérés dans les discours des politiques. En quatre ans, l'équipe de la rubrique a corrigé des centaines de chiffres ou déclarations, en balayant avec impartialité l'ensemble du spectre politique. » Aujourd'hui, elle se décrit plus sobrement : « Désintox débusque toutes les intox qui viennent polluer le débat public. » (28 minutes, 2016) Le ton est donné et l'ensemble des autres médias n'auront de cesse de suivre ce modèle, avec assez peu d'originalité finalement, si ce n'est qu'ils s'intéresseront indifféremment aux déclarations vraies et fausses.

Une double définition

Ce qu'il est intéressant de noter, toutefois, c'est que le terme fact-checking dispose en réalité de deux définitions distinctes. En effet, littéralement, fact-checking pourrait se traduire par « vérification des faits » ou même « vérification par les faits ». En ce sens, cette pratique n'a rien de nouveau, puisqu'elle renvoie à une règle du journalisme – pour ne pas dire un « commandement » – mais plus encore à une tradition du journalisme américain des années 1920. À l'époque, le magazine *Time* recrutait, à ses débuts, les premiers fact-checkers de la presse magazine étatsunienne, pour vérifier scrupuleusement et exhaustivement noms, dates, chiffres et faits relatés dans l'ensemble des articles, avant publication.

Et puis il y a la définition du fact-checking tel que pratiqué récemment dans les médias français notamment, mais encore peu étudié par la recherche en sciences de l'information et de la communication. Cette définition a été livrée dès 2011 par Françoise Laugée, dans la *Revue européenne des médias et du numérique* (Laugée, 2011 : 52) : « Pratique journalistique qui consiste à contrôler l'exactitude des informations ou la cohérence des propos délivrés par les hommes politiques. [...] Le fact-checking vient des États-Unis. Le site américain PolitiFact.com est un modèle du genre. » Cette fois encore, l'origine étatsunienne de ce terme est pointée. Deux définitions, donc, mais une seule origine géographique et socioprofessionnelle, du côté du journalisme américain.

D'ailleurs, cette double conception du fact-checking, sur un même terrain mais à travers deux époques différentes, se révèle particulièrement instructive pour éclairer les évolutions plus globales qu'a connu l'univers du journalisme et ses pratiques professionnelles au cours du siècle écoulé.

Une pratique ancienne

Comme nous l'avons dit, le terme « fact-checking » a longtemps été utilisé – et continue de l'être – pour désigner le travail accompli par des journalistes dédiés à la vérification exhaustive et systématique des contenus journalistiques avant publication, afin de garantir la qualité et la véracité des contenus pour les lecteurs. Cette pratique-là est née aux États-Unis, dès 1923, quand Briton Hadden et Henry Luce créent le magazine *Time* et recrutent des fact-checkeurs, suivis par la plupart des magazines, du *The New Yorker* au *Reader's Digest* (Harrison-Smith, 2004 : 11). Ce fact-checking des origines consiste ainsi à vérifier noms, dates, chiffres et faits dans l'ensemble des productions, mais aussi à vérifier et à recontacter les sources énonciatrices de telle ou telle citation alimentant le récit, voire des sources complémentaires avant d'échanger à nouveau avec le rédacteur à l'origine de l'article. Ce dernier est quoi qu'il en soit invité à transmettre ses notes, preuves et autres éléments à sa disposition afin que le fact-checker puisse s'y référer ou en vérifier la validité (Harrison-Smith, 2004 : 12). L'objectif principal de ce travail consiste à crédibiliser les contenus des journaux et magazines.

Toutefois, ces équipes de fact-checkers ainsi constituées à partir des années 1920 (souvent appelées *research departments*) vont connaître des coupes sombres à la toute fin du XX^e siècle, alors que les effectifs sont menacés de toute part. En 1996 et 1997, *Time* puis *Newsweek* vont alors créer des postes mixtes de « reporters-researchers » et

abandonner le fact-checking classique. Il en sera de même pour *Fortune*, *Vogue*, *Village Voice*, *Esquire* et bien d'autres plus récemment (Silverman, 2007 : 286-292).

Un exercice réinventé

Les rubriques et chroniques de fact-checking apparues en France à compter de 2008 n'ont guère de rapport avec cette tradition de vérification exhaustive des contenus. Pour autant, elles ne sont pas non plus totalement originales, car elles sont calquées sur la pratique de sites – essentiellement pure-players – américains qui, au début des années 2000, réinventent un fact-checking de vérification de la parole publique.

Le site généralement cité en référence historique en matière de fact-checking « politique » est *FactCheck.org*, lancé en 2003 par le Annenberg Public Policy Center de l'université de Pennsylvanie. Cette initiative académique sera suivie, en 2007 par les premières initiatives issues de médias « traditionnels ». À commencer par celles du *Washington Post* et du *Tampa Bay Times*. *The Fact Checker* est un blog politique hébergé par le site internet du « *Post* ». Il est né d'une rubrique ponctuelle dans la version papier du journal avant de devenir permanent, sur le web, à compter de 2011. Il doit sa renommée à son mode d'évaluation de la véracité des propos : à chaque citation est attribuée un nombre de Pinocchios (entre un et quatre), voire un Geppetto lorsque la citation ne contient que la vérité (Washington Post, 2013)

Quant au *Tampa Bay Times*, il multiplie, sur le site Internet dédié *Politifact.com*, les échelles de mesure pour établir la véracité des citations politiques (un compteur appelé « Truth-O-Meter »), mais aussi pour contrôler si les promesses de campagne des présidents Obama, puis Trump, ont été tenues ou non (« Obameter », « Trump-O-Meter »). Mais ce site lauréat du prix Pulitzer en 2009 a une autre particularité : telle une franchise, il a vocation à créer des déclinaisons pour chaque État américain (une vingtaine en 2017).

Bien entendu, bien d'autres initiatives de ce type sont nées depuis, en particulier à l'occasion de la présidentielle 2016. Leur nombre était évalué à environ cinquante, début 2016 (Stencel, 2016). Et de récentes études sur le sujet ne font d'ailleurs aucun mystère de l'ampleur qu'est en train de prendre ce phénomène de vérification des faits et y voient une des innovations récentes majeures du secteur : « Le fact-checking est une des innovations les plus significatives en termes de pratique journalistique au cours de la période récente. Il a

pris de l'ampleur au cours de la campagne présidentielle américaine de 2004. [...] Au cours des dernières années, le fact-checking a pris de l'ampleur chez les journalistes aux États-Unis et, de plus en plus, à l'étranger ». (Graves *et al.*, 2016 : 106)

Le révélateur d'une évolution des pratiques professionnelles

En somme, ce qui n'apparaît pas aux yeux des publics et qui, pourtant recèle un aspect primordial pour la qualité de l'information à laquelle ils ont accès, c'est que le fact-checking et ses différents avatars au fil des décennies traduisent des changements radicaux au sein du journalisme en général. Le procédé conserve au XXI^e siècle un lien étroit avec la vérification pointue des contenus qui en a construit la réputation depuis les années 1920. Simplement, il a souvent abandonné, faute de moyens, l'examen exhaustif et systématique des contenus journalistiques avant publication pour un contrôle ponctuel et *a posteriori* des propos tenus par des responsables politiques ou d'autres personnalités dans le champ public (interviews radio ou télévisées, meetings, etc.).

Ces transformations sont en réalité la conséquence de plusieurs phénomènes, tantôt pénalisants pour la transmission d'informations vérifiées par les journalistes, tantôt favorables à la mise en place de processus de vérification innovants et particulièrement efficaces. L'éclosion du « *modern-day fact-checking* » ou « *modern political fact-checking* » (Dobbs, 2012 : 1) dans l'histoire du journalisme américain apparaît ainsi comme la résultante d'une nouvelle opportunité technologique (l'environnement d'Internet, des blogs et des réseaux sociaux et l'accès facilité aux données) d'une part et d'une forte contrainte économique (crises structurelle et conjoncturelle de la presse, baisse des effectifs) d'autre part.

L'opportunité technologique concerne l'essor des outils utiles à l'investigation puis à la diffusion de l'information. Nous parlons ici, bien évidemment du développement d'Internet et des réseaux sociaux, qui ont rendu accessible en ligne une masse jusqu'alors inégalée de données à l'échelle mondiale, qu'elles soient publiques ou « privées » ; ces données il aurait auparavant fallu des jours, des mois ou des années pour y accéder. Désormais, il est possible d'y accéder quasi instantanément pour vérifier en quelques heures n'importe quelle assertion proférée dans l'espace public par exemple.

Quant à la forte contrainte économique, elle est la conséquence directe de cette opportunité, puisque, à la crise structurelle qui est

celle des médias depuis les origines, elle a ajouté une crise conjoncturelle : la majorité des médias concernés a opté pour une stratégie de diffusion gratuite de ses contenus via Internet, les réseaux sociaux et leurs « infomédiaires », quitte à rendre plus vulnérable encore son modèle économique. À titre d'exemple, aux États-Unis, les rédactions se sont séparées de près de 40 % de leur effectif au cours des 20 dernières années recensées, passant de 53 800 personnes à 32 900 entre 1994 et 2004 (Pew research Center, 2016 : 4). Si bien qu'avec davantage de contenus à diffuser via davantage de canaux, dans un secteur resté hyperconcurrentiel, il est rapidement devenu difficile de prétendre fournir aux citoyens une information sérieusement et, en tout cas, entièrement vérifiée.

Au croisement de ces contraintes et opportunités, le fact-checking moderne s'apparente ainsi, souvent, à une pratique ostentatoire, particulièrement mise en avant par les médias à travers de véritables stratégies de marques. Comme s'il s'agissait d'afficher une sorte de label pour le travail de l'ensemble des rédactions concernées, du type : « Chez nous, nous vérifions. » Les journaux et chaînes de télévision ou de radio concernés s'associent dès lors des qualités de rigueur et de sérieux de la vérification.

Dans cette tentative de se réapproprier le fort crédit accordé au fact-checking des origines (celui des années 1920), dont il a conservé l'appellation, le fact-checking politique des années 2000 questionne, pour le moins, l'évolution des pratiques professionnelles. Ces deux modes de vérification peuvent en effet cohabiter dans les médias. Mais l'évolution des effectifs notamment, ainsi que l'accélération des rythmes de diffusion de l'information et, surtout, la forte persistance de transmission d'informations erronées (Guégan, 2016), voire de « fake news », jusque dans les médias traditionnels et réputés sérieux, laisse penser que ce n'est peut-être pas assez souvent le cas.

Bibliographie

- 28 minutes, « Désintox », 2016. [En ligne] <http://sites.arte.tv/28minutes/fr/desintox-28minutes-0/>. Consulté le 20 avril 2017.
- Dobbs Michael, *The Rise of Political Fact-checking, How Reagan Inspired a Journalistic Movement*, Washington, New America Foundation, 2012, xxx p.
- Graves, Lucas, Cherubini, Federica, *The Rise of Fact-checking Sites in Europe*, Oxford, Reuters Institute for the Study of Journalism, 2016, 40 p.
- Graves, Lucas, Nyhan Brendan, Reifler Jason, « Understanding Innovations in Journalistic Practice : A Field Experiment Examining

Motivations for Fact-Checking », *Journal Of Communication*, 66, 2016, p. 102-138.

Guégan, Yann, « L'info était bidon... mais elle est toujours en ligne sur ton site coco », Dans mon labo, 2016. [En ligne] <http://dansmonlabo.com/2016/08/18/linfo-etait-bidon-mais-elle-est-toujours-en-ligne-sur-ton-site-dactu-1142/>. Consulté le 20 mars 2017,

Guerrini Federico, « From traditional to online fact-checking », *Oxford Magazine*, Eighth Week, Trinity Term, 2013, p. 5-7.

Harrison Smith, Sarah, *The Fact Checkers Bible, A Guide to Getting It Right*, New York, Anchor Books, 2004, 174 p.

Laugée, Françoise, « Fact-checking (vérification des faits) », *La Revue européenne des médias et du numérique*, 20, 2011, p. 52.

Pew Research Center, *State of the news media 2016*, Washington, Pew Research Center, 2016, xxx p.

Silverman, Craig, *Regret The Error, How Media Mistakes Pollute The Press And Imperil Free Speech*, New York, Union Square, 2007, 366 p.

Stencel Mark., « Fact-checkers' reach keeps growing around the globe », Duke Reporters'Lab, 2016. [En ligne] <https://reporterslab.org/fact-checkers-reach-keeps-growing/>. Consulté le 23 avril 2017.

Washington Post, « About The Fact-Checker », 2013. [En ligne] https://www.washingtonpost.com/news/fact-checker/about-the-fact-checker/?utm_term=.f223fb44a384/. Consulté le 20 avril 2017.

LA PENSÉE FONDAMENTALISTE EXTRÉMISTE ISLAMISTE : DIMENSION RELIGIEUSE ET IDÉOLOGIQUE DANS LA PROPAGANDE DE DAESH

MALIKA BELGACEM

L'internet et les réseaux sociaux ont offert aux groupes fondamentalistes extrémistes islamistes, en général, et à l'organisation de l'État islamique (Daesh), en particulier, un pouvoir communicationnel, notamment par son coût réduit, sa vitesse de propagation, sa faiblesse de contrôle institutionnel et sa force d'influence sur l'opinion publique. L'utilisation de l'internet a été aussi pour l'organisation de l'État islamique (EI) un choix stratégique, car elle a transféré en partie sa « guerre sainte » du champ de bataille réel à un champ de bataille virtuel ou électronique.

Au XXI^e siècle, la guerre prend d'autres dimensions. Elle est aussi virtuelle, électronique. Cette notion, l'organisation de l'État islamique l'a saisi et elle a, de ce fait, « inauguré » le *djihad* cybernétique pour mener à bien sa propagande contre ses ennemis « éloignés » et « proches ». Elle a compris l'importance du support numérique dans la construction et la diffusion du sens et d'une nouvelle réalité cognitive. À partir de là, la problématique de notre recherche peut être formulée comme suit : quelle est la dimension du religieux et de l'idéologique dans la construction (fabrication) du discours de l'organisation de l'État islamique, à travers le texte, la langue et l'image (de la conception à la mise en ligne du contenu, en passant par la production) ?

L'objectif de cette recherche est de démontrer comment Daesh utilise la propagande, à travers son discours, pour consolider sa présence sur le terrain. Car le discours dans sa relation avec les moyens d'information représente la force et le pouvoir, comme l'expose Michel Foucault dans L'ordre du discours.

À travers la présente étude, nous chercherons à comprendre comment l'organisation de l'État islamique mobilise et traduit la pensée fondamentaliste islamiste extrémiste, avec les quatre principaux

*Université Alger 3, École nationale supérieure de Journalisme et des Sciences de l'information. Laboratoire PRIM (Pratiques et ressources de l'information et des médiations), Université François-Rabelais, Tours. Courriel : Malika7belgacem@yahoo.fr

concepts qui la définissent, à savoir l'universalité de l'islam, *Jahiliya El Alam* (l'état d'ignorance dans le monde), le *djihad* et la paix, dans son discours.

Le concept de l'universalité de l'islam est considéré comme étant la vérité absolue, qu'il faut atteindre et qu'il faut concrétiser par **la paix**, à l'opposé, le concept de *Jahiliya El Alam* (état d'ignorance dans le monde) est considéré comme étant la vérité partielle (relative), qu'il faut anéantir par **le djihad**. De ce fait, ces deux situations, l'universalité de l'islam et l'état de l'ignorance, ne peuvent cohabiter et le *djihad* et la paix sont deux moyens et non une fin en soi.

L'opposition Musulman/apostat et djihadiste/croisé

L'analyse filmique et l'analyse sémiologique du discours à travers les productions visuelles et linguistiques nous a permis de déconstruire la propagande de l'organisation de l'État islamique, qui mobilise le système de valeurs et les références idéologiques de l'émetteur (EI). L'analyse de la structure de ces messages illustre que le discours de propagande est fondé sur une structure d'opposition binaire (croyants-djihadistes) contre (renégats-croisés).

L'analyse des productions communicationnelles de Daesh renseigne sur deux types de messages (discours) différents. Le premier message est destiné à l'**ennemi « proche »**, les apostats. Ce sont les gouvernements et les États arabes et musulmans, mais qui ont prêté allégeance à l'Occident (les alliés des États-Unis et des pays de la coalition formée pour combattre l'organisation de l'État islamique). Le deuxième type de message est destiné à l'**ennemi « éloigné »** (les croisés).

Pour ce faire, le corpus de notre présente étude est constitué de :

Vidéo d'exécutions d'otages :

- exécution du pilote jordanien, Muradh El Kassasbah, intitulée *Chifa El Sodour (Healing the Believers' Chests)* (littéralement : « La guérison des cœurs »)
- exécution de 21 coptes égyptiens, intitulée *Message signed with blood to the nation of the cross*, soit « *Message signé avec du sang pour la nation des croisés* ».

Vidéo des attentats :

- attentat de Paris ; vidéo intitulée « *Et tuez-les où que vous les rencontriez* »
- attentat de Bruxelles ; vidéo intitulée « *C'Est pour œil* ».

La propagande de l'organisation de l'État islamique

Le canal, un vecteur d'idéologie

Pour sa propagande, Daesh est la première organisation terroriste à « occuper » pleinement l'espace électronique et ses supports médiatiques, notamment son Agence de presse *Amaq*, ses revues *Dabiq* et *El Nabâa* et sa chaîne radiophonique *El Bayan* sont devenues une source d'information.

Le volume important des productions informationnelles renseigne sur la capacité de l'organisation de l'EI à exploiter l'internet, qui est devenu non seulement un support pour son idéologie, mais aussi une tribune pour « exhiber » son « pouvoir et sa force ». Cela donne à son discours de propagande un caractère de domination, qui sera à même de définir aux internautes leurs priorités et d'influencer leur façon de penser.

De cette façon, le canal dépasse son aspect technique pour devenir aussi un des vecteurs de l'idéologie de Daesh. L'idéologie du canal consiste à octroyer aux moyens de communication « une autorité référentielle qui organise et qui contribue à la construction de sens, au même titre que le message » (Mohamed El Radji. 2015). La dimension idéologique du canal prend tout son sens dans son aspect fonctionnel, plus que dans son aspect technique. Cette définition trouve tout son sens dans l'affirmation de Marshall McLuhan : « Le moyen c'est le message ».

Cette dominance donne à Daesh « l'occasion de raconter son histoire et de donner un sens à ses activités pour avoir une certaine légitimité » (Lipschultz. 2015).

L'organisation de l'État islamique a « transformé » l'internet en un outil au service de son idéologie, dont l'objectif est de pénétrer le système culturel et des valeurs des sociétés. De ce fait, l'internet est devenu pour l'organisation de l'EI un « centre de contrôle et de commandement » (Mohamed El Radji. 2015).

Les composantes sémantiques du discours de propagande de Daesh

L'étude des vidéos des exécutions des otages et de celles des attentats démontre que la structure du discours est fondée sur un dualisme, une opposition centrale, qui représente deux entités différentielles (la thèse et l'antithèse) : *Croyants/djihadiste* ≠ *croisés/alliés apostats*.

De ce dualisme, qui constitue la structure centrale du discours de propagande de Daesh, découlent d'autres oppositions, que nous avons décrites comme suit :

Le **NOUS**, l'État islamique, par opposition au **VOUS**, représentant « l'alliance diabolique ». Le récit du discours de l'organisation de l'EI met en relief le changement qui doit être opéré pour « délivrer » l'humanité de l'état d'ignorance de l'islam et de la domination du matérialisme. Le **VOUS**, les États-Unis et leurs alliés, représente le « déséquilibre » et le **NOUS**, l'organisation de l'État islamique, va rétablir l'ordre pour atteindre le monde de la paix.

Cette opposition se traduit à partir des titres des vidéos, qui sont chargés de références idéologiques et religieuses. De ce point de vue, le titre est le premier élément de la structure du message à mettre en relief l'opposition, dans le cas présent, est catégorielle : musulman/croisés. Cet axe d'opposition n'admet pas de moyen terme. Nous pouvons imaginer que sur les deux extrémités, nous avons d'un coté les musulmans et les *djihadistes* et de l'autre coté les croisés et les apostats. Sur la base de cette relation oppositive, la structure du discours marque le passage d'un état à un autre ; de l'état initial à l'état final.

L'analyse de cette structure fait ressortir d'autres oppositions représentant les deux entités le « **Nous** » et le « **Vous** ». Des oppositions qualifiées de privatives (Courtés, 1991).

Musulman par opposition à croisés. Musulmans agressés contre croisés agresseurs. Coalition internationale vs *califat* (État islamique). Ce discours, qui représente les États-Unis et leurs alliés comme des agresseurs et des violateurs, et l'État islamique comme les défenseurs de l'islam et des musulmans, situe le conflit entre ces deux entités dans sa dimension religieuse et idéologique. Car utiliser les termes croisés et musulmans a une connotation religieuse. Cette terminologie nous renvoie au Moyen Âge, le temps des guerres de croisades. Une guerre qui dure depuis 1300 ans. Un conflit existentiel et éternel. Un conflit entre les « croisés vindicatifs » et l'État de la *califat*, qui œuvre pour reconquérir Rome.

Pour la dimension idéologique, la propagande de Daesh puise dans un autre registre. Les croisés deviennent alors les États-Unis et leurs alliés, les renégats sont les pays musulmans, qui n'appliquent pas la loi islamique.

La cohérence du discours est assurée par ces situations oppositives, comme nous l'avons déjà signalé. L'analyse des vidéos d'exécutions d'otages et celles diffusées après les attentats a démontré que l'organisation de l'État islamique justifie aussi son acte avec un discours non-verbal. Elle joue sur le plan du figuratif abstrait pour créer une nouvelle réalité, qui corresponde à son idéologie. Le discours de

propagande de Daesh dépasse le système linguistique pour atteindre celui des représentations mentales. Le discours propose une autre réalité et un autre système de représentation. Ceux de l'organisation de l'État islamique.

Sur le plan sémiologique, la structure du discours de Daesh révèle une autre relation oppositive : l'État islamique (*califat*) ne peut être instauré que par la force de l'épée. Le signifiant (l'épée et les ceintures explosives) et le signifié, qui est dans ce cas le *djihad* (la violence), forment une relation thématique, qui se caractérise par un aspect conceptuel, dans champ sémantique.

De ce fait, dans le système de représentation de Daesh, l'épée est une référence idéologique et religieuse. Cette idée est clairement représentée dans la vidéo de l'exécution de 21 coptes égyptiens. Dans cette vidéo, il n'y a aucune équivoque sur ce sujet. Il est indiqué que « Louange à Allah... et que la paix soit sur celui qui a été envoyé (allusion faite au prophète Mohamed) pour instaurer la paix et la miséricorde par l'épée. C'est par ce type d'expression imagée, tirée du *Coran* ou de la *Sunnah*, que Daesh légitime le *djihad*. C'est une interprétation iconoclaste, qui rejette toute image rhétorique dans le *Coran*.

Dans ce sillage, nous prendrons aussi comme exemple la vidéo de l'exécution du pilote jordanien, intitulée *Chifaa E'sodour*. Ce titre trouve sa signification au niveau thématique. C'est une expression imagée de la vengeance. Cette expression est tirée du *Coran* : « *Wa ya'chfi sodoura el mou'aminine*. » Ce verset coranique sous-entend qu'Allah venge les fidèles et que la justice divine triomphera. Par cette exécution, Daesh se présente comme « l'organisation qui concrétise une volonté divine ». C'est aussi une façon de donner une légitimité à son acte.

Le niveau thématique dans ce titre se caractérise aussi par le type d'exécution (immolation par le feu). C'est une référence faite à l'enfer. C'est le châtiment qu'Allah réserve aux Croisés, aux renégats et aux mécréants, le jour du jugement dernier. « Certes, Allah a maudit les mécréants et a préparé pour eux un feu ardent dans lequel ils restent éternellement, ils ne trouveront ni allié ni secourer » (*Coran*, sourate *El Ahzab*, verset 64/65).

Cette même idée de vengeance nous la retrouvons dans les titres des deux vidéos diffusées après les attentats commis à Paris et à Bruxelles, respectivement les 13 et 14 novembre 2015 et le 22 mars 2016. Le concept de la vengeance est présenté, cette fois-ci, sur fond du fait de devoir « repousser une agression ». Car, l'autre, soit les

Occidentaux croisés, est l'agresseur, dans la structure du discours de propagande de Daesh.

« *Œil pour œil* », titre de la vidéo diffusée après les attentats de Bruxelles, reprend le principe même de la loi du Talion, qui est perçue comme la justice absolue par l'EI. Le châtement, que les *djihadistes* infligent aux « mécréants, apostats et croisés », est proportionné à leur crime, semble être le message dans sa dimension linguistique et sémantique.

D'emblée, les concepteurs de cette vidéo donnent le ton. « Alors que la campagne de croisade contre l'État islamique se poursuit... les lions du *califat* se préparent cette fois-ci pour frapper... Et le 22 mars 2016, l'État islamique déclare l'expédition de Bruxelles. »

Par ces signes linguistiques, l'image mentale que l'organisation de l'EI veut créer est celle d'un justicier. L'organisation de l'État islamique veut associer son image à celle de qui rétablit l'ordre et qui défend les droits des musulmans, opprimés par les Occidentaux agresseurs.

Cette idée se trouve également traduite dans le discours dans sa dimension sémantique. Usant d'un discours non verbal, les réalisateurs de cette vidéo mettent en avant la grandeur des éléments de Daesh, porteurs d'un message au « peuple croisé : Américains, Européens et Russes », en les filmant avec un angle de prise de vue contre-plongeant au milieu d'un décor constitué de maisons et de bâtisses bombardées. Ce décor de désolation et de ruine est le résultat des agressions des croisés. Ce message, qui reste au niveau non-verbal, est exprimé par un mouvement de caméra, qui a accompagné la phrase : « Voici ce que vos gouvernements font subir aux musulmans. »

Suit alors un mouvement de caméra en plan rapproché sur la ceinture explosive portée par le *djihadiste*, qui s'adresse aux peuples croisés. La dénotation de ce message est le fait de susciter le sentiment de peur et d'insécurité chez les peuples croisés, car le changement de cette situation de désordre doit passer par la violence, le *djihad*, pour atteindre celle de la paix. Et l'agression des croisés justifie le *djihad*.

Les dernières images de cette vidéo sont révélatrices, car elles mettent en garde les Occidentaux sur les actes terroristes et promettent qu'ils seront « pires et amères ».

À l'opposé, le message central de la vidéo diffusée après les attentats de Paris est essentiellement chargée de connotations de peur, de

terreur et de crainte. Le titre de cette vidéos est le premier indicateur : « *Tuez-les où que vous les rencontrez !* ». Visuellement, le mot **Tuez-les** est au centre et écrit en gros caractères. L'effet de la peur et du malaise est immédiat. Le message des huit terroristes, auteurs des attentats de Paris, est centré sur une seule idée : la terreur. La terreur par la parole et par l'acte. Les deux se joignent. L'acte de la terreur est représenté par les scènes des exécutions commises par ces *djihadistes*. La connotation de leur message est le sacrifice et la détermination. Leur objectif est la victoire sur terre ou le martyr.

La langue, un rite et une pratique

La langue dans le discours de l'organisation de l'État islamique est l'une des principales composantes, qui délimite la vision référentielle de la pensée fondamentaliste extrémiste.

Ces unités forment un champ lexical, qui garantit une signification constante au discours, porteur de la propagande de Daesh. Une propagande, dont les fondements contextuels sont la dualité (opposition) entre le **Vous** et la **Nous**. Le **Vous** est source de « mal et d'agression » et le **Nous** est « source de bien et de protection ». Cette opposition catégorielle est mise en relief dans le discours par « Vous avez commencé à nous combattre, alors goûtez à notre vengeance ». La langue devient un « rite » et une « pratique » (Ba Bakeur, 2014). **Rite** par ce qu'elle définit l'identité. L'épée est le symbole d'identité *djihadiste* (instaurer l'État islamique par l'épée, soit le *djihad*). **Pratique** car le rite se verse dans la vie des membres de cette organisation, qui seront chargés d'instaurer l'État de la *califat*.

Dans les productions de Daesh, les images sont choisies de manière à constituer un récit visuel, à même de produire un sens et de construire des valeurs, qui définissent la vision et les référents idéologiques de Daesh dans son conflit avec ses adversaires. Ce récit visuel s'articule aussi autour de l'opposition entre le **Nous** (soi) et le **Vous** (l'autre). À l'image de ce *djihadiste*, poignard à la main (l'épée symbole de l'identité et du *djihad*), qui s'adresse aux croisés et aux renégats en annonçant que Daesh va « reconquérir Rome » par le *djihad*. La symbolique de ce récit visuel est l'anéantissement de l'autre (**le Vous**) et la présence et la pérennité du **Nous**. Ces opérations d'exécution revêtent une importance primordiale pour l'organisation de l'EI car elles symbolisent la confrontation et le conflit existentiel entre le **Soi** et l'**Autre**.

Conclusion

À la lumière de cette analyse, on comprend que l'organisation de l'État islamique a transformé l'internet en un moyen porteur de son

idéologie et de sa pensée. Daesh, troisième génération de *djihadiste* ou le *djihadiste* 2.0 a compris qu'au XXI^e siècle, le message c'est aussi le canal. Cette relation donne force et pouvoir à sa propagande et lui garantit une domination.

Le canal, tout autant que le message, contribue à la construction d'un nouveau système de représentation de la réalité, qui conduira à la concrétisation de la « révolution universelle », qui permettra à son tour de passer de l'état de permanence, représenté par la dominance du matérialisme, à l'état de changement, représenté par la gouvernance d'Allah et l'application de la loi islamique (*Charia*), soit l'instauration du *califat*.

Dans ce contexte, ce mouvement djihadiste prône l'application de « l'administration de la sauvagerie ». « L'administration de la sauvagerie est la prochaine étape par laquelle va passer la nation. C'est la plus dangereuse des étapes. Si nous réussissons à administrer cette sauvagerie, cette étape sera celle qui conduira à l'État islamique, attendu depuis la chute du califat » (Abu Bakr Naji, 2007).

La sauvagerie est l'état dans lequel se sont retrouvés les pays musulmans et arabes après les accords de Sykes-Picot, en 1916, prévoyant le partage du Proche-Orient à la fin de la Grande Guerre.

Abu Bakr Naji, un des théoriciens du mouvement *djihadiste* et d'Al Qaida, a défini la zone de la sauvagerie de la façon suivante : « C'est une zone soumise à la loi de la jungle dans sa dimension primitive. C'est une occasion pour les organisations djihadistes » (Abu Bakr Naji, 2007). C'est cette stratégie que Daesh suit pour instaurer l'État du *califat*, par l'épée et par la sauvagerie. L'analyse de quatre vidéos nous a montré que l'organisation de l'État islamique, dans sa vision iconoclaste, rejette l'Autre. Cet Autre perçu comme source de mal, de désordre et de déséquilibre. Que se soit à travers la langue, le texte ou l'image, le discours de propagande de Daesh est construit sur l'anéantissement de l'Autre contre l'éternité du Soi. C'est un conflit existentiel.

Bibliographie

- El Nadou Abu El Hassen Ali El Hussein, *Qu'a perdu le monde après le déclin des musulmans*, Alger, Librairie Rihab, 10^e édition, 1987.
- El Mousselili Ahmed, *Encyclopédie des mouvements islamistes au Monde arabe, en Iran et en Turquie*, Bayreuth, Liban, Centre des études de l'unité arabe, 2005.

Mourtassem Abu Bakeur, *L'idéologie des réseaux sociaux et la formation de l'opinion publique*, Khartoum, Centre des lumières de la connaissance, 2014.

Lipschultz J.H., *Social Media Communication : Concepts, Practices, Data, Law and Ethics*, Routledge, London, 2015.

Courtés Joseph, *Analyse sémiotique du discours : de l'énoncé à l'énonciation*, Paris, Hachette supérieur, 1991.

Abu Bakr Naji, *La gestion de la barbarie*, Éditions de Paris, 2007.

El Radji Mohamed, « Les dimensions idéologiques du discours », Al Jazeera Centre for studies, mars 2015.

PENSER LA RELATION DE SOLIDARITÉ INTERNATIONALE EN INTERROGEANT SES CONCEPTS ET LES REPRÉSENTATIONS SOCIALES DE SES ACTEURS

FLORINE GARLOT

L'expérience et les recherches menées¹ nous montrent que la solidarité internationale est souvent réduite à une aide du *nord* vers le *sud*, porteuse de hiérarchisation sociale (Laville 2010). Cette aide unilatérale pourrait pourtant être de moindre mesure, du fait de la généralisation du terme *solidarité internationale* au cours des années 80. Au contraire, elle est toujours bien actuelle. En effet, le terme *solidarité* semble avoir connu un déplacement de sens : d'une relation égalitaire et « réciprocaire » entre les humains cherchant à agir ensemble dans un intérêt commun à une aide philanthropique hiérarchisante. L'aide serait alors ancrée dans nos façons de penser le rapport à autrui.

Notre recherche s'attache, dans un premier temps, à penser la solidarité internationale. Cela revient, d'une part, à étudier le sens construit autour de cette idée. Nous appréhendons cette construction de sens de trois manières : les concepts, ou comment les associations désignent la solidarité internationale, leur identité et leurs pratiques ; les représentations sociales, ou comment les associations pensent la solidarité internationale ; et la réception, ou comment est comprise et perçue la solidarité internationale communiquée par les associations. Il est proposé de développer une approche pluridisciplinaire mêlant les apports des sciences de l'information et de la communication et de la psychologie sociale (Bernard 2015). Par une recherche sur la communication politique des associations de solidarité internationale, nous allons, d'une part, au-delà de la communication marketing humanitaire et, d'autre part, nous tentons de dépasser une opposition entre deux moments supposés de la communication, production et réception, afin de les penser ensemble, dans une construction de sens. D'un point de vue méthodologique, nous procédons, pour les concepts, à une recherche documentaire ainsi qu'à une analyse de discours² ; à une étude des contenus et de la structure des

*Université Clermont
Auvergne, Laboratoire
communication et
sociétés (EA 4647).
Courriel : florine.garlot@
live.fr

représentations sociales³ et enfin, à une étude de réception de la communication politique des associations de solidarité internationale.

Dans un second temps, il s'agit de repenser la solidarité internationale, grâce à une posture réflexive, avec des acteurs de la solidarité internationale. L'horizon de cette recherche est de travailler sur des processus communicationnels réinscrivant la solidarité dans une approche réciprocaire et issue de la société civile, plutôt que philanthropique. Cela fait l'objet d'une recherche-action, au sein d'un Réseau régional multi-acteurs pour la coopération et la solidarité internationale (CERAPCOOP). Cette recherche-action se justifie par un enjeu de transformation du social et par un souhait collectif de relier pensée et action, dans un secteur où l'urgence et la réaction priment souvent. Chercheurs et acteurs de la solidarité internationale se réinscriront donc dans un temps long et questionneront des idées et des pratiques de solidarité internationale. À cet effet, un projet est mené à Clermont-Ferrand par les associations Kodon et Cerapcoop : le Grin. Le Grin (nom malien) est un espace de causeries et de ressources invitant à s'étonner des opinions que l'on a adoptées ; à questionner notre relation au monde et nos représentations ; à s'ouvrir à la multiplicité des façons de penser. Il s'agit bien ici de « *développer une approche délibérative* » ou autrement dit « *une communication politique qui vise à créer du commun, à fonder une culture politique commune respectant la diversité culturelle de chacun, en créant un conflit intégrateur* (Simmel, 1995) au sein de l'espace public » (Dacheux 2016, p. 97). Ces espaces vont donc dans le sens de la construction d'une société plurielle et réflexive.

Maintenant que nous avons succinctement présenté le processus général de la recherche en cours, nous allons nous focaliser ici sur la solidarité internationale appréhendée par le prisme des concepts et leur usage par les associations, pour désigner leur identité et leurs pratiques. Nous verrons que les pratiques de solidarité internationale les plus répandues, l'humanitaire et le développement, sont marquées dans les discours et les représentations sociales par une forme de « colonialité » (Quijano 1994), et semblent particulièrement inscrites dans une solidarité philanthropique (Laville 2010). Nous allons d'abord revenir sur les définitions de la solidarité et de ses pratiques, afin de mettre en exergue les déplacements de sens qu'elle rencontre et la hiérarchisation sociale qu'elle véhicule. Ensuite, nous nous intéresserons à la « colonialité » en tant que possible paradigme des pratiques de solidarité internationale⁴.

Les définitions théoriques et pratiques des solidarités internationales

Le terme *solidaire*, d'après le Trésor de la Langue Française, et par extension celui de solidarité, se réfère au droit du 16^{ème} siècle et provient du latin *In solidum* signifiant *pour le tout* ou encore ce qui « unit les personnes tenues par une obligation solidaire ». La solidarité est alors un « lien contracté par des personnes répondant en commun d'une obligation solidaire » (Trésor de la langue française (TLFi)). *In solidum* est lui-même issu de *solidus* signifiant *solide, massif, compact* et également *pièce d'or* (sou). En d'autres mots, la solidarité des éléments confère au tout sa solidité. C'est en 1737, que le terme va au-delà du droit pour désigner, de façon plus large, le « rapport de dépendance réciproque entre des personnes » (Ibid.).

L'expression solidarité internationale est plus tardive. Les associations de développement se désignent dans les années 1980 comme associations de *solidarité internationale*. Elle serait une expression chapeau pour regrouper ce qu'on appelle l'*humanitaire*, le *développement* et l'*Education à la Citoyenneté et à la Solidarité Internationale (ECSI)*⁵. Les définitions de ces trois pratiques par le CRID⁶ montrent qu'elles divergent dans leur nature ainsi que dans la fin qu'elles poursuivent.

Tout d'abord, la solidarité internationale « c'est prendre en compte la réalité des inégalités, en comprendre les causes et agir pour les combattre. Tous les acteurs de la société peuvent s'y engager : pouvoirs publics, collectivités territoriales, entreprises, médias, organisations syndicales, associations...chaque citoyen est concerné ». Ce concept comprendrait l'humanitaire : « action qui intervient généralement en cas d'urgence pour essayer de limiter les conséquences d'une situation désastreuse » ; le développement : « un processus global d'amélioration des conditions de vie d'une communauté sur les plans économique, social, culturel ou politique, se montrant économiquement efficace, écologiquement soutenable et socialement équitable » ; et enfin l'Éducation à la Citoyenneté et à la solidarité Internationale (ECSI) : « une démarche pédagogique destinée à informer, sensibiliser, responsabiliser les citoyens sur les interdépendances économiques, politiques et sociales à l'échelle mondiale. »

La prise en compte « des causes des inégalités » prônée par l'expression chapeau est délibérément absente de la philosophie humanitaire et seulement présente à un niveau micro dans les principes du développement (accès à l'eau et à l'école par exemple). En revanche, l'ECSI semble avoir une définition non contradictoire avec celle de la solidarité internationale.

Les deux pratiques les plus courantes en matière de solidarité internationale, l'humanitaire et le développement, sont l'objet d'une relation entre pays dits du *nord* et du *sud* se matérialisant, communément, par une forme d'aide du *nord* vers le *sud*, ce que l'on nomme *coopération* dans le vocabulaire de la diplomatie. Or, nous l'avons vu, solidarité et aide sont deux concepts différents. Cette réduction de la solidarité internationale à l'aide s'illustre par l'usage des concepts par les acteurs de la solidarité internationale et par une étude des représentations sociales.

Les usages des concepts par les acteurs de la solidarité internationale

Si l'expression *solidarité internationale* regroupe aujourd'hui les trois pratiques citées (humanitaire, développement, ECSI), elle fut d'abord un terme pour remplacer celui de *développement*. Malgré les critiques qui lui sont faites, citons par exemple F. Partant pour qui le développement reste « un projet inspiré par les mêmes idées que la conquête et la domination coloniales (Partant 1982, p. 27). « [...] ceux qui hier les civilisaient, aujourd'hui les développent » (Ibid, p. 25) ; le champ lexical du développement est toujours présent dans les discours des associations comme l'atteste la façon dont des associations portant des projets de développement expriment leur identité⁷. Le Secours catholique, sur sa page de présentation cite quatre fois le terme *développement*, le CCFD-Terre Solidaire 14 fois⁸ et 11 fois pour le Secours populaire. Si elles font référence à une relation partenariale et critiquent une vision paternaliste, on retrouve cependant une approche binaire reposant sur le développement des populations : le « *nous* » des associations et les « *plus pauvres* » (Secours catholique), « *les victimes* » (Secours populaire), les « *bénéficiaires* » des pays pauvres (CCFD). En agissant pour qu'autrui soit « *acteur de sa propre histoire* » (CCFD) ou « *autonome* » (Secours catholique), ces capacités ne semblent pas lui être reconnues. Parce que la notion de développement est surtout employée pour les questions internationales⁹, cela laisse penser que la rencontre est moins avec l'autre en tant qu'altérité qu'avec l'autre *sous-développé*. Les associations s'entendent sur une même définition de la solidarité qui se caractériserait par une « aide », « un soutien » à autrui¹⁰.

Quant à l'humanitaire, il tend, pour les non-spécialistes, à recouvrir toute action de solidarité internationale¹¹ en s'imposant à l'opinion publique, du fait des grandes campagnes de communication des sans-frontiéristes. Cependant, les associations humanitaires ne se désignent pas nécessairement comme des organismes de solidarité internationale¹². Médecins sans frontières (MSF) et Action contre la

faim (ACF), par exemple, se revendiquent de « *l'humanitaire* » et de « *l'urgence* » et n'emploient ni les termes de *solidarité*, de *solidarité internationale* ni de *développement*. Cela est différent pour Handicap International (HI) qui se qualifie d'organisation de solidarité internationale et emploie le terme de *développement*. Elles ont une approche technicienne « *pratiques de soin* » (ACF), « *appareillage* » (HI), « *assistance médicale* » (MSF) et s'intéressent aux effets des crises et des inégalités sur les individus, en tant que « *victimes* ». L'humanitaire, tel qu'il est décrit par les organisations étudiées repose sur une solidarité philanthropique et une idéologie compassionnelle (Dachy 2003). Cependant, on voit également un engagement plus politique et revendicatif, au sein d'ACF et HI : en s'impliquant dans le plaidoyer, les associations montrent leur intérêt pour des causes sociales.

Qu'il s'agisse des associations humanitaires ou de développement, les rôles du *nord aidant* et du *sud aidé* sont clairement identifiés. Alors qu'en matière de développement la figure de l'aidé est le « *pauvre* », pour l'humanitaire il s'agit de la « *victime* ». L'action ne concerne pas une transformation des relations nord-sud ou des relations de chacun au monde (ce qui peut être plus le cas de l'ECSI) mais une aide portée aux individus pour l'accès à leurs droits fondamentaux, à plus ou moins long terme. Des rôles propres et distribués risquent d'ancrer une hiérarchie sociale : l'occident possesseur de savoirs et de techniques et les pays pauvres victimes : « *On impose au réel une grille de lecture simple, fabriquée par une vision victimaire, exclusive, dévorante du monde* » (Brauman 2009, p. 94).

Concernant maintenant la troisième pratique de solidarité internationale, l'ECSI, celle-ci peut se concrétiser par une forme de communication pour légitimer des projets de développement voire humanitaires. Notons que, jusqu'en 2013, elle était d'ailleurs nommée *Education au développement et à la solidarité internationale*. Alors que l'éducation au développement prolongeait les théories du développement, l'ECSI deviendrait un espace de critique du modèle de développement dominant (croissance) et entrerait dans le champ politique avec des campagnes de plaidoyer. Cependant, on retrouve le vocabulaire de la solidarité philanthropique et du développement dans les discours des associations étudiées³³. Ritimo se réfère une fois au terme de développement³⁴, le CRID 17 fois et le CFSI trois fois. L'une d'entre elles (Ritimo) semble avoir une autre approche, cela s'explique certainement par le fait qu'elle ne porte ni actions humanitaires ni de développement. Pour celle-ci, son rôle en matière d'éducation à est de contrebalancer une « *vision misérabiliste du Sud* » et d'opérer un changement de regard pour construire « *des relations politiques, économiques et sociales plus justes* » de par le monde.

L'humanitaire et le développement, en se focalisant sur l'aide, répondent plutôt aux conséquences individuelles des inégalités, ils engagent alors la responsabilité individuelle. Ils n'ont pas une visée transformatrice de la société mais font plutôt en sorte que les individus soient dans une situation de résilience. Cette résilience a son sens pour s'adapter à son milieu de vie naturel, mais elle pose plus question quand il s'agit de s'adapter à un système dominant qui ne cesse de creuser les inégalités. Certaines formes d'ECSI, au contraire, peuvent s'intéresser aux inégalités engendrées par la société, et engagent, la responsabilité collective.

Maintenant que nous avons explicité l'expression de solidarité internationale, que nous avons pu constater qu'elle a connu un déplacement de sens semblant être contradictoire avec sa définition étymologique ; nous allons maintenant évoquer pourquoi la solidarité internationale semble être un reflet d'une forme de « colonialité » (Quijano 1994 ; Grosfoguel 2006). Pour cela, nous nous intéressons aux façons de penser la solidarité internationale à travers une étude des représentations sociales. Ces représentations semblent s'inscrire dans un processus de colonialité.

Représentations sociales et colonialité de la solidarité internationale

Etudier les représentations sociales revient à étudier comment un objet est pensé par une communauté (Moscovici 1993). Les résultats de cette étude¹⁵ dégagent deux approches principales de la solidarité internationale. La première est basée sur l'égalité, le sentiment d'interdépendance et d'action dans un but commun pour l'humain. Les termes de « *partenariat* » et d'« *échange* » sont particulièrement mentionnés. Les contenus cités sont presque exclusivement jugés positifs par les personnes interviewées. Cependant, les contradictions parmi les éléments clés de la représentation dénotent un phénomène de masquage. La seconde approche fait référence à une relation d'aide unilatérale, renvoyant donc, tout comme les discours à une dimension philanthropique. Les termes cités sont par exemple « *charité* », « *aide* », « *dons* » pour « *l'autre* » « *démuni* » avec des sentiments de « *peur* », de « *pitié* » (Garlot 2016).

Nos résultats nous montrent que, d'une part, il y a bien des représentations sociales de la solidarité internationale et que d'autre part ces représentations ont une zone muette, c'est-à-dire des éléments non verbalisés spontanément, dévoilés avec une approche de substitution¹⁶ (Abric 2003, p. 75). La solidarité internationale est très liée au rapport à autrui, pouvant être tabou. En effet, la zone

muette comprend les stéréotypes et les préjugés négatifs liés à l'altérité ainsi que les représentations négatives de l'action solidaire, par exemple. Les représentations sociales dévoilées par cette zone muette présentent des points communs avec le concept de « colonialité » (Quijano 1994 ; Grosfoguel 2006).

La colonialité serait l'ensemble de hiérarchies intégrées et transmises depuis l'expansion européenne au 15^{ème} siècle, et participerait à la structuration de nos façons d'appréhender le monde et les différences. Ces hiérarchies sont de tous ordres : raciales, sexuelles, pédagogiques, et s'enchevêtrent. Autrement dit, les formes de pensées et d'actions sont traversées par la supériorité de l'occident sur le non-occident. Ici, *l'occident* n'est pas la localisation géographique mais la localisation épistémique c'est-à-dire « *une position à l'intérieur de rapports de pouvoir et comme un certain type d'épistémologie* » (Rougier et Grosfoguel 2016, p. 8). Ces différentes hiérarchies constituent la colonialité dans le sens où elles sont intériorisées de part et d'autre.

Le premier concept mis au jour par le sociologue Anibal Quijano est la colonialité du pouvoir. Elle serait « **la matrice du dispositif de domination globale** » (Rougier 2016, p. 2) **structurant l'existence humaine**. Sa principale caractéristique est « la domination par des méthodes non exclusivement coercitives : il ne s'agit pas seulement de réprimer physiquement les dominés, mais de réussir qu'ils naturalisent l'imaginaire culturel européen comme l'unique forme « civilisée » et « développée » d'être en rapport avec la nature, le monde social et la subjectivité » (Hurtado-Lopez 2013, p. 336). La colonialité s'applique également à la sphère du savoir. La colonialité du savoir « fait référence à la dimension épistémique de la colonialité du pouvoir, c'est-à-dire à la marginalisation, la folklorisation et l'invisibilisation d'une multiplicité de connaissances qui ne répondaient pas aux modalités de production de connaissance occidentales » (*Ibid.*, p. 339). Enfin la colonialité de l'être, qui s'exprime par « une stratégie rationnelle d'atténuation de la différence » et « par une mise en cause rationnelle de l'appartenance au genre humain » des peuples non occidentaux (Ajari 2016).

La colonialité serait le pendant de la modernité¹⁷ et donc d'une forme d'universalisme ou d'hégémonisme qui pose particulièrement question dans un contexte de solidarité internationale. Un point de vue situé est rendu universel du fait que ces « *localisations épistémiques* » soient cachées (Grosfoguel 2006, p. 53), c'est ce que le philosophe colombien Santiago Gomez appelle « *épistémologie du point zéro* » (*Ibid.*). C'est celle-ci qui autorise de considérer son savoir comme universel, contrairement à d'autres connaissances dites

particularistes. Ainsi, une hiérarchie des connaissances coexisterait avec une hiérarchie des êtres.

Les discours et les représentations sociales de la solidarité internationale décrites semblent s'inscrire dans une forme de colonialité propre au paradigme de la modernité. La solidarité internationale, lorsqu'elle est réduite à de l'aide internationale, véhiculerait une hiérarchie de pouvoir, des savoirs et des êtres. En effet, selon J-L. Laville, la solidarité philanthropique est « porteuse d'un dispositif de hiérarchisation sociale et de maintien des inégalités adossé sur les réseaux sociaux de proximité » (Laville 2010, p. 2). Pour J. Palmieri, « cette aide, cet appui, ce soutien, répondent à l'idée évolutionniste d'une modernité civilisée détenue par l'Occident, compréhensif, évolué, ouvert au concept de genre par exemple, capable de se transformer, de faire changer les choses, en réaction à la barbarie de ceux à qui ils s'adressent sans pour autant qu'ils soient consultés, laissés volontairement à la périphérie, hors du champ du pouvoir, ceux qu'on nomme les subalternes. » (Palmieri 2015).

Pour conclure

Les discours et les représentations étudiés illustrent l'acception philanthropique courante de la solidarité internationale et par là même une forme de « colonialité ». Cependant, les discours, sont insuffisants pour comprendre la solidarité internationale puisqu'ils constituent la vitrine externe des associations. Au-delà de l'identité affichée, il s'agit, d'une part, d'interroger les représentations sociales des acteurs de la solidarité internationale. Les études conduites en 2015 sur les représentations sociales de la solidarité internationale, semblent nous montrer une grande cohérence entre identité affichée et représentations en matière de solidarité internationale. Cela reste à confirmer par d'autres entretiens. Une contradiction existerait donc entre l'étymologie du mot solidarité et le sens véhiculé par les associations de solidarité internationale. D'autre part, l'enjeu est d'approfondir le sens construit autour de la solidarité internationale en se préoccupant de ce qui est compris par des citoyens non-spécialistes. Cette étude de réception apportera des pistes de réflexion quant à l'entretien d'une forme de « colonialité », par les pratiques communicationnelles des acteurs de la solidarité internationale.

Bibliographie

Abric J.-C., 2003, « La recherche du noyau central et de la zone muette des représentations sociales » dans *Méthodes d'étude des représentations sociales*, Ramonville Saint-Agne [France], Erès, p. 59-80.

- Ajari Norman, 2016, *Être et Race. Réflexions polémiques sur la colonialité de l'être*, <https://reseau-decolonial.org/2016/09/02/etre-et-race-reflexions-polemiques-sur-la-colonialite-de-letre/>, 2 septembre 2016, consulté le 25 février 2017.
- Bernard Françoise, 2015, « Les théories de l'influence en communication : perspectives nord-américaines et françaises », *Hermès, La Revue*, 4 juin 2015, n° 71, p. 45-57.
- Brauman Rony, 2009, *Humanitaire, diplomatie et droits de l'homme*, Paris, éditions du Cygne (coll. « Recto verso »), 245 p.
- Dacheux Éric, 2016, « Du consentement à la délibération : une critique communicationnelle du marketing politique », *Communiquer. Revue de communication sociale et publique*, 1 septembre 2016, n° 16, p. 85-110.
- Dachy Eric, 2003, « L'humanitaire et l'idéologie compassionnelle » dans Université libre de Bruxelles (ed.), *Les solidarités internationales : histoire et perspectives*, Bruxelles, Labor (coll. « La noria »), p. 237-243.
- Garlot Florine, 2016, *Interroger les représentations sociales pour construire un monde pluriel*, <http://www.iddlab.org/>, 2016, consulté le 2 mai 2017.
- Grosfoguel Ramón, 2006, « Les implications des altérités épistémiques dans la redefinition du capitalisme global : Transmodernité, pensée frontalière et colonialité globale », *Multitudes*, 2006, vol. 26, n° 3, p. 51.
- Hurtado-Lopez Fátima, 2013, *Dialogues philosophiques Europe-Amérique latine : vers un universalisme ouvert à la diversité*, Université Paris 1 - Panthéon Sorbonne, Universidad de Granada, s.l., 559 p.
- Moscovici Serge in Jodelet Denise, 1993, *Les représentations sociales*, Paris, Presses universitaires de France.
- Laville Jean-Louis, 2010, *Politique de l'association*, Paris, Seuil (coll. « Economie humaine »), 354 p.
- Palmieri Joelle, 2015, *Genre et colonialité – définitions*, <https://joellepalmieri.wordpress.com/2015/01/02/genre-et-colonialite-definitions/>, 2 janvier 2015, consulté le 24 février 2017.
- Pestre Dominique et Damme Stéphane van, 2015, *Histoire des sciences et des savoirs*, Paris, Éditions du Seuil, 456 p.
- Quijano Anibal, 1994, *Colonialité du pouvoir et démocratie en Amérique latine | multitudes*, <http://www.multitudes.net/Colonialite-du-pouvoir-et/>, 1994, consulté le 24 février 2017.
- Rougier Claude, 2016, *Présentation de la RED*, <https://reseau-decolonial.org/2016/09/03/information/>, 3 septembre 2016, consulté le 24 février 2017.
- Rougier Claude et Grosfoguel Ramón, 2016, *Entretien avec Ramón Grosfoguel*, <https://reseau-decolonial.org/2016/09/02/entretien/>, 2 septembre 2016, consulté le 24 février 2017.
- Touraine Alain, 1998, *Critique de la modernité*, Paris, Fayard, 462 p.

Notes

1. Recherches documentaires, analyse de discours et étude des représentations sociales menées dans le cadre d'un travail de thèse en sciences de l'information et de la communication (SIC).

2. Analyse du discours de neuf associations de solidarité internationale sur leur site internet, dans leur rubrique « *qui sommes-nous* ». Le choix des ONG pour les thématiques humanitaire et développement est fait selon les critères suivants : associations françaises aux plus gros budgets (<http://www.capital.fr/a-la-une/actualites/special-associations/associations-caritatives-auxquelles-donner-en-confiance>) identifiées comme étant de solidarité internationale (leurs données sont étudiées par Coordination SUD (<http://www.coordinationsud.org/wp-content/uploads/Etude-Argent-et-associations-de-solidarit---internationale-2006-2011-vf.pdf>). Concernant les associations d'ECSI (Education à la citoyenneté et à la solidarité internationale), la seule qui apparaît dans le classement des ressources Capital est le CFSI (Collectif français de solidarité internationale). Pour les deux autres, ce sont les deux seules associations françaises étudiées par Coordination SUD, dans son étude Argent et associations de solidarité internationale 2006-2011, et associées à l'ECSI.

3. Pour mener à bien cette recherche, nous avons interviewé 31 personnes représentantes de structures diverses : établissements scolaires, associations, collectivités territoriales menant des projets de solidarité internationale, ainsi que des médias ayant déjà traité ces sujets et quelques élus de la solidarité internationale. Nous avons choisi de nous intéresser aux acteurs impliqués dans la solidarité internationale, qui communiquent autour de la solidarité internationale et qui participent particulièrement à la construction de sens sur cette thématique (Garlot 2016).

4. Ce contenu fait partiellement l'objet d'une publication à paraître en Juin 2017, au sein de la collection Communication et Civilisation de l'Harmattan.

5. Une définition de solidarité internationale regroupant les concepts de développement, d'humanitaire et d'ECSI a été modélisée par l'association CRID (Centre de recherche et d'information sur le développement). De plus, les associations humanitaires, de développement et d'ECSI sont identifiées par Coordination sud (la plateforme française des associations de solidarité internationale) comme des associations de solidarité internationale. Les acteurs s'auto-désignent souvent ainsi.

6. Centre de Recherche et d'Information pour le Développement. Ce réseau, créé en 1976 par 8 associations de solidarité internationale,

regroupe en 2016 une cinquantaine de membres (<http://www.CRID.asso.fr/>, consulté le 07/09/2016).

7. Etude des rubriques « *qui sommes-nous* » ou équivalentes des sites internet du CCFD Terre solidaire, du Secours Catholique et du Secours populaire.

8. Nous ne comptabilisons pas le terme développement constitutif de nom de l'association (Comité catholique contre la faim et pour le développement), quand celui-ci est cité.

9. Les deux associations agissant en France et à l'International n'emploient le terme de développement que pour l'International.

10. En plus de l'aide, des campagnes de dénonciation sont menées par les associations, celles-ci peuvent s'inscrire dans le troisième axe de la solidarité internationale : l'ECSI.

11. Notre relation quotidienne au CERAPCOOP avec des porteurs de projets nous permet d'affirmer, que l'on étend le terme humanitaire au-delà de son acception.

12. Nous nous sommes intéressées aux rubriques « *qui sommes-nous* » des associations suivantes : MSF (Médecins sans frontières), ACF (Action contre la faim) et HI (Handicap international).

13. Nous nous sommes intéressées aux rubriques « *qui sommes-nous* » des associations suivantes : le CRID (Centre de recherche et d'information pour le développement), le CFSI (Collectif français de solidarité internationale) et Ritimo (Réseau d'information et de documentation pour la solidarité et le développement durable).

14. Nous ne comptabilisons pas le terme développement constitutif de nom de l'association (réseau d'information et de documentation pour le développement durable et la solidarité internationale), quand celui-ci est cité.

15. Utilisation d'une méthodologie issue de la psychologie sociale : les réseaux d'association (De rosa, 2003). Le recueil du contenu s'élabore en proposant aux personnes interrogées d'écrire tous les termes leur venant à l'esprit à l'évocation de l'expression « *solidarité internationale* ». Des jeux de ramifications et de connexions permettent d'avoir plus d'information sur le sens des termes choisis par la personne interrogée. Nous avons demandé à l'interviewé de classer les termes en fonction de leur importance et d'indiquer s'il considère ces termes comme positifs ou négatifs. Le corpus ainsi constitué permet d'avoir trois indicateurs principaux : la fréquence d'apparition du terme, le score d'importance accordé et la polarité du terme. Lorsque les scores de fréquence et d'importance sont élevés, les termes identifiés constituent la zone du noyau et sont donc plus caractéristiques de l'objet étudié, c'est-à-dire la solidarité internationale. Nous avons soumis deux réseaux d'association à chaque personne interrogée. La consigne générale pour le premier réseau d'association était : « *quels sont les termes qui vous viennent à l'esprit*

quand on parle de solidarité internationale ». La consigne générale du second réseau d'association était : « *à votre avis, quels sont les termes qui viennent à l'esprit du grand public quand on parle de solidarité internationale ?* ». Cette méthode, dite de substitution, permet de faire émerger la zone muette, c'est-à-dire des croyances et des connaissances difficilement verbalisables. Si elles sont exprimées, elles peuvent nuire à l'image du locuteur ou être en contradiction avec les normes en vigueur dans la société.

16. Nous avons soumis deux réseaux d'association à chaque personne interrogée. La consigne générale pour le premier réseau d'association était : « *quels sont les termes qui vous viennent à l'esprit quand on parle de solidarité internationale* ». La consigne générale du second réseau d'association était : « *à votre avis, quels sont les termes qui viennent à l'esprit du grand public quand on parle de solidarité internationale ?* ». Cette méthode, dite de substitution, permet de faire émerger la zone muette, c'est-à-dire des croyances et des connaissances difficilement verbalisables. Si elles sont exprimées, elles peuvent nuire à l'image du locuteur ou être en contradiction avec les normes en vigueur dans la société.

17. Pour Koselleck, la modernité est un « *ensemble de normes socioculturelles et de pratiques fondé sur une foi inaltérable dans le progrès* » (Pestre et Damme 2015). Alain Touraine définit la modernité comme une correspondance, par le triomphe de la raison, « *d'une culture scientifique, d'une société ordonnée et d'individus libres [...]. L'humanité, en agissant selon ses lois, avance à la fois vers l'abondance, la liberté et le bonheur* » (Touraine 1998, p. 11)

REPLIC/MICA : UNE COLLABORATION AU SERVICE DU DOCTORANT

**ALEXANDRA AÏN, JIHANE BELGA, EMNA KAMOUN
ET ANDRADA DORIANA POCEAN***

L'association RePLIC, créée¹ en 2003, se nomme Réseau Pluridisciplinaire pour l'Information et la Communication car le but initial était bien de créer un réseau de jeunes chercheurs autour d'une même discipline (les SIC) afin de stimuler l'échange et l'interaction dans un cadre scientifique. Suite à des aléas de fonctionnement, l'association reprend en 2009 son activité sous l'impulsion de Mélanie Bourdaa et Laetitia Biscarrat. La création d'un blog et d'un logo a permis au RePLIC d'acquérir une identité et de se distinguer auprès des membres du laboratoire et de l'ensemble des doctorants du MICA.

Avec les années et les présidences successives de Marielle Toulze, Clément Dussarps, Charlotte Blanc, Rime Fetnan et Andrada Doriana Pocean (actuellement en poste), le RePLIC a développé ses missions pour passer d'un réseau basé sur l'échange d'informations à un lieu de formation et de soutien aux initiatives doctorantes. Sa devise devient : informer, accompagner, fédérer. D'ailleurs, depuis quelques années, le RePLIC est partenaire des initiatives doctorantes en apportant un soutien financier et logistique, notamment lors des colloques « penser les réseaux » et « Exposition(s) et média(s) » organisés respectivement pendant les années 2015 et 2016.

Aujourd'hui, le RePLIC se compose d'une équipe multiculturelle, reflet du MICA qui se caractérise par une ouverture à l'international à travers ses nombreuses collaborations scientifiques avec des universités, des équipes et des chaires de 22 pays différents d'Europe, d'Afrique, d'Asie et d'Amérique.

Comme tous les ans, les membres du bureau se réunissent pour faire un bilan des activités de l'année et mettre en place un nouveau programme adapté au plus près aux attentes des doctorants. Pour l'année 2017, l'envie de renouveler la programmation est née du constat que certains ateliers ont été récurrents depuis quelques années, par exemple, ceux qui traitent de l'épistémologie et de l'après thèse. Le

*Doctorantes du MICA
– Université Bordeaux
Montaigne

deuxième constat était que les ateliers de formations étaient plus utiles aux doctorants en fin de parcours. La volonté était donc d'offrir aux doctorants arrivants un meilleur accueil et accompagnement. De ce fait et en étroite collaboration avec Anne Beyaert-Geslin, directrice du MICA, la programmation a intégré deux moments forts en début et en fin d'année universitaire. En effet, plusieurs réunions et concertations avec le MICA ont permis de mettre en place une journée de rentrée et une journée d'études dont le sujet a été soumis au conseil de laboratoire afin qu'il génère l'échange et le débat pour un grand nombre des doctorants.

C'est dans ce même cadre d'accueil que le Replac a mis en place un nouvel atelier « kit du doctorant » dotant les doctorants des ressources nécessaires pour se repérer autant géographiquement qu'administrativement, une sorte de boîte à outils de démarrage, ceci ayant pour but de réduire le sentiment de solitude qui pousse une partie des doctorants à abandonner leur projet de recherche prématurément.

En tant que lieu de formation tout au long de la thèse, le Replac propose deux autres ateliers pour aider à appréhender les questions méthodologiques spécifiques aux Sciences de l'Information et de la Communication. Le premier qui concerne les appels à communication a été conçu sous forme de workshop répertoriant les ressources nécessaires pour trouver des appels à communication et accompagnant les participants à faire l'exercice de la rédaction d'une proposition de réponse. Le second atelier offre un panel d'approches méthodologiques des analyses qualitatives et quantitatives.

Par ailleurs, l'association tient à maintenir la nouvelle tradition des rencontres mises en place en 2014 et appelées « rendez-vous du RePLIC ». Cela consiste à donner l'occasion aux jeunes chercheurs de présenter leurs travaux et d'en débattre, sous forme d'échange scientifique convivial, avec un public exclusivement composé de doctorants. Se retrouver entre pairs permet de mieux appréhender les futures interventions en tant que jeune chercheur.

L'un des problèmes majeurs auquel fait face l'association est de réussir à fédérer les jeunes doctorants autour des projets proposés. Si les ateliers et rendez-vous offerts en début d'année réussissent à drainer un public nouveau, il devient néanmoins nécessaire de continuer à susciter l'intérêt sur la longueur, notamment en fin d'année universitaire, d'où l'idée de la journée d'étude proposant la thématique pluridisciplinaire « *Globalisation versus Individualisation* ». Perçus souvent comme mouvements sociaux, mutations puissantes et comme processus inhérent à l'hyper-modernité, la globalisation et l'individualisation

ont résolument inscrit des tensions réflexives et pluralistes au cœur de nos imaginaires. Il s'agit donc d'inviter les doctorants à présenter comment approchent-ils ces termes selon leur positionnement disciplinaire et l'objet de leur recherche. Cette journée entend croiser les perspectives différentes de traitement d'une question d'actualité par les six axes du MICA.

Certaines conséquences de la globalisation se font ressentir dans la manière dont les doctorants vivent leur thèse. En effet, beaucoup de doctorants ne sont pas physiquement présents sur le campus mais restent néanmoins désireux de participer aux ateliers. En conséquence, il en a résulté cette année une forte demande pour la mise en place de visioconférences ainsi que des comptes rendus ou fiches dématérialisées accessibles en ligne. Ces demandes dénotent l'évolution de la recherche et de ses acteurs. Malheureusement, des problèmes d'ordre technique et matériel empêchent la réalisation de ces vœux et poussent le RePLIC et le MICA à réfléchir donc à des alternatives contemporaines qui permettraient de satisfaire au mieux ses membres (Youtube, Live Facebook, Skype...).

En parallèle, l'association cherche à développer de nouveaux ateliers susceptibles d'intéresser un panel de doctorants plus large et pourquoi pas, dans cette optique, s'ouvrir aux doctorants des autres laboratoires. Cela permettrait à ceux-ci, toutes disciplines confondues, de bénéficier d'une aide et d'un soutien qui peuvent s'avérer essentiels lors des premières années de doctorat. De plus, cela renforcerait la cohésion entre les laboratoires et les rencontres entre jeunes chercheurs.

Une des autres ambitions du RePLIC est de (re)nouer des partenariats avec d'autres associations doctorantes, comme par exemple Aquidoc (Association des doctorants et jeunes chercheurs d'Aquitaine), afin d'encourager un partage de compétences mutuelles. Cela a permis la création d'événements transdisciplinaires mettant plus en avant le rôle et l'importance des SHS hors du cadre académique. Ce fût le cas avec la mise en place de deux AfterLabs, rencontres sur le modèle du café-débat, dédiées aux compétences transverses des docteurs ; l'un d'eux fût consacré au numérique.

En outre, le RePLIC a été invité par Doxtra (association des doctorants et docteurs en sciences humaines et sociales de l'Université de Strasbourg) à s'investir dans le développement d'une plateforme collaborative sur le doctorat en SHS en publiant diverses informations utiles avant, pendant et après la thèse.

L'association ambitionne également de faire rayonner les SIC, et plus largement les SHS, avec l'envie de créer un annuaire de compétences des doctorants et docteurs, ce qui faciliterait la mise en place d'un réseau actif pour diverses missions de collaboration avec l'école doctorale Montaigne Humanités, les laboratoires de recherches et les entreprises.

Le RePLIC continue de moderniser et d'adapter ses contenus en tenant compte des retours des participants. Dans ce sens, une refonte du site internet est en cours. Elle fait suite à l'actualisation cette année de la charte graphique et des différents supports de communication.

Notes

1. Pour plus de détails sur la création de l'association, voir M. Bourdaa, « Replac : l'association des doctorants » in *Les cahiers de la SFSIC* n°7, 2012.

D'UN POSTER À UNE COMMUNICATION : RETOUR SUR UNE DÉMARCHE INTELLECTUELLE

ADELINE ENTRAYGUES*

Doctorante en 3^e année en SIC au MICA (Bordeaux Montaigne Humanités), nous travaillons sur le rapport de l'école aux Réseaux Socio-Numériques.

Notre réflexion questionne le lien entre pratiques prescrites documentaires et pratiques informelles juvéniles, dans un contexte scolaire.

Comment en fonction des représentations des élèves, prendre en compte les pratiques informationnelles informelles liées aux RSN dans la culture de l'information ?

Il y a deux ans, nous avons présenté un poster lors des Doctorales : c'était notre premier contact avec le monde scientifique. Aujourd'hui, nous allons participer aux Doctorales de la SFSIC dans le cadre d'une communication pour faire le point sur notre thèse.

Cet article aura pour objet de montrer l'avancement de notre travail afin de souligner le rôle qu'a joué la présentation du poster dans notre recherche.

Les doctorales : une première expérience scientifique

Vers une communication scientifique

Communiquer permet la diffusion de nos travaux et apporte une reconnaissance et une visibilité au sein de la communauté scientifique. C'est l'un des objectifs des années de thèse.

L'appel à poster de la SFSIC a été pour nous l'occasion de répondre à une première offre de communication, réservée aux premières années. Le format de poster, un format accessible oblige à une visualisation globale du questionnement scientifique.

*Doctorante en sciences de l'information et de la communication, Université Bordeaux Montaigne Humanités (MICA) aentraygues@gmail.com

La première année de thèse consistant à effectuer des recherches afin de récolter lors des lectures de la matière pour l'état de l'art, il nous semblait difficile de nous lancer dans une communication.

La difficulté résidait dans le fait d'explicitier et de formaliser nos idées au début de notre recherche.

Une rencontre pour un enrichissement personnel

Lors de ce premier rendez-vous scientifique à Lille, devant notre poster sélectionné, nous avons pu rencontrer d'autres doctorants afin d'échanger et de discuter autour de nos sujets : une première prise de parole pour expliquer, défendre nos idées durant un temps très court, pour préciser les spécificités de notre thème de recherche et clarifier ses idées. Écouter les avis des chercheurs, échanger, se retrouver confronté à sa propre recherche et argumenter, rencontrer d'autres doctorants et découvrir d'autres approches interdisciplinaires, prendre des contacts pour positionner des sujets de recherche connexes : autant de nouveautés qui enrichissent une première année de doctorat.

Les doctorales nous ont offert un premier positionnement en tant que doctorante dans la communauté des SIC. La réalisation d'un poster m'a permis de comprendre les spécificités de la thèse en me projetant dans son ensemble et de mieux appréhender comment mener une recherche.

Des écueils et des réorientations

Suite à cette expérience scientifique, nous avons repensé et modifié certains points de notre travail en fonction des conseils et des commentaires reçus lors des doctorales.

Notre problématique précise focalisait davantage sur des propositions que sur une recherche sur le terrain ; en effet, notre métier d'enseignant documentaliste nous empêchait de prendre du recul et de penser en termes de chercheur. Le sujet s'est avéré trop large afin d'éviter les généralités, notre méthodologie confuse et très difficile à mettre en œuvre. Les hypothèses étaient trop illusoire et mal formulées.

Il était nécessaire de trouver la spécificité de notre sujet avec un angle nouveau de recherche. En posant les RSN dans la pédagogie documentaire, il fallait resserrer et redéfinir notre approche. À force de lectures et de discussions avec notre directeur de thèse, nous avons choisi les notions de formalité et d'informalité dans le cadre des RSN et de la culture de l'information.

En termes de pratiques et de représentations, il s'agissait d'étudier les enjeux de la culture de l'information et des représentations des élèves et des professeurs-documentalistes sur les RSN. Nous avons reformulé la problématique vers un recentrage sur une notion en SIC, la culture de l'information et proposé une réarticulation avec la réalité professionnelle scolaire et les tensions existants entre pratiques prescrites et pratiques informelles.

Notre travail de thèse en 3^e année

Questionnement et hypothèses de recherche

Aujourd'hui, notre questionnement de recherche se situe entre les pratiques informationnelles dans la sphère scolaire et dans la sphère privée. Les RSN dans un contexte scolaire étant un champ de recherche peu étudié, nous avons choisi d'analyser leur utilisation dans le cadre des apprentissages scolaires.

Comment en fonction des représentations des élèves, prendre en compte les pratiques informationnelles informelles liées aux RSN dans la culture de l'information ?

Nous avons formulé les hypothèses suivantes : la culture de l'information est une culture transversale qui sert à accompagner les jeunes dans leur pratiques informationnelles formelles ou informelles : une approche réflexive est nécessaire pour former des citoyens du numérique. Les RSN sont alors des objets scolaires d'apprentissage. Dans un contexte de formalité et d'informalité, la culture de l'information et les pratiques et les représentations formelles et informelles sont plurielles, impliquant alors un double système de lecture.

Cadre théorique

Notre cadre notionnel fait apparaître trois objets conceptuels, les pratiques informationnelles venant faire le lien entre la culture de l'information et les RSN.

Première notion à définir, la culture de l'information est "ce qui traite de l'information documentaire composée d'informations fonctionnelles, d'informations stratégiques et de connaissances" (Jakobiak, 1995). Plurielle aux enjeux cognitifs, communicationnels, économiques et politiques (Liquète, 2014), la culture de l'information, intrinsèquement lié à la société de l'information (Baltz, 1998) développe la pensée critique, la liberté et la capacité de l'individu à se repérer dans un contexte surinformé. (IFLA)

La Déclaration de Prague émanant de l'Unesco « Vers une société compétente dans l'usage de l'information » ouvre vers une dimension citoyenne, considérant l'information comme une « notion stratégique indissociable de la pensée de «l'apprenant» et de la connaissance » (Bernhard, 2003). Dans un contexte éducatif, la culture de l'information se trouve au centre des préoccupations professionnelles des enseignants-documentalistes.

Notre deuxième objet d'étude portera sur les RSN, qui "constituent des services web qui :

1. permettent aux individus de construire un profil public ou semi-public au sein d'un système,
2. de gérer une liste des utilisateurs avec lesquels ils partagent un lien,
3. de voir et naviguer sur leur liste de liens et sur ceux établis par les autres au sein du système et
4. fondent leur attractivité essentiellement sur les trois premiers points et non sur une activité particulière. » (Coutant & Stenger 2009). Ces technologies prédominantes du web social investi par les adolescents deviennent des espaces de socialisation où l'expression de soi permet la construction identitaire (Cardon, 2008).

Pour comprendre le rapport entre culture de l'information et RSN, il semble important d'observer les pratiques et les représentations informationnelles. Les pratiques informationnelles, notre troisième objet de recherche, regroupent « la manière dont l'ensemble de dispositifs, des sources, des outils, des compétences cognitives sont effectivement mobilisés dans les différentes situations de production, de recherche, traitement de l'information. » (Chaudiron, 2010). On distingue deux types de pratiques informationnelles, d'un côté les pratiques formelles, « les pratiques prescrites par l'école, modélisées selon des critères d'efficacité collective, de rendement informationnel mais aussi de légitimité culturelle » et de l'autre les pratiques informelles « pratiques sociales ordinaires, non prescrites ou régulées par une autorité, non structurées de manière explicite, mais efficaces dans la satisfaction qu'elles procurent au quotidien. » (Béguin, 2006).

Les représentations conditionnent et explicitent les pratiques informationnelles et permettent de formaliser les discours des élèves. Les représentations sont « nécessaire[s] à l'individu pour donner sens au monde et avoir prise sur ce qui l'entoure. » La représentation correspond à des modèles mentaux, les représentations sociales venant informer les représentations cognitives de l'individu. La notion de représentation est particulièrement exploitée au sein du champ didactique, comme « idées » et savoirs que l'élève a inévitablement

sur un objet avant même que celui-ci ne soit objet d'apprentissage.» (Cordier, 2011)

Retour sur la méthodologie et le corpus

Nous avons affiné la méthodologie d'observation de terrain et réfléchi à une approche compréhensive systémique en adéquation avec nos objectifs d'observation.

Deux catégories de publics différents occupent notre enquête de terrain : les professeurs-documentalistes et les apprenants, élèves des établissements scolaires. Notre protocole d'enquête a pour but d'observer les pratiques et les représentations des professionnels de la documentation et des élèves.

Ces deux contextes d'études, les pratiques prescrites lors de séances avec des documents de cours et les rendus des élèves et les pratiques informelles spontanées avec les traces écrites des élèves sous formes de photos ou de copies de documents nous permettent d'analyser un double système de pratiques et de représentations.

Dans une dynamique compréhensive, nous avons voulu recueillir deux types de données qualitatives pour avoir un matériau riche et diversifié : les éléments d'un discours ainsi que l'observation de documents pédagogiques.

Les entretiens semi-directifs avec les professeurs documentalistes et les élèves portent sur les pratiques prescrites et informelles en rapport avec les réseaux socio-numériques et l'observation porte sur l'analyse de la séance pédagogique.

Les entretiens avec les professeurs-documentalistes se déroulent sur une heure environ et se divisent en trois parties : commençant par les caractéristiques générales personnelles et professionnelles, leurs pratiques informationnelles sur les RSN, leur perception de la culture de l'information et leur rapport aux RSN dans un contexte pédagogique. Les entretiens avec les élèves, plus courts se découpent en trois parties : leur pratiques informationnelles informelles, leur représentations de l'information et des RSN ainsi que leur rapport aux RSN dans un cadre scolaire.

Nous comptons neuf terrains d'observation sur tout le territoire national, dans des établissements scolaires diversifiés. La répartition s'avère relativement homogène entre les lycées et les collèges et entre les zones rurales, urbaines et semi-urbaines (4 lycées et 5 collèges). Toutes les classes du second degré sont représentées, de la

sixième à la seconde. Nous avons pu mener des entretiens avec une moyenne de dix élèves par établissement ce qui constitue un corpus de 90 élèves.

Onze documentalistes titulaires dans l'établissement scolaire du projet ont été interrogées.

Quelques tendances en construction

La phase de terrain sera finalisée en juin 2017, mais nous pouvons donner quelques tendances qui se dégagent.

Notre première hypothèse concernait la culture de l'information en construction, quelques éléments émergent :

Les enseignants-documentalistes s'accordent sur la notion de « culture de l'information ». L'éducation aux médias et à l'information permet un accompagnement des élèves dans la société de l'information. L'apprentissage informationnel concerne également les RSN.

Les enseignants-documentalistes considèrent les RSN comme des objets de réflexion ; des freins existent encore pour les intégrer en tant qu'outil d'apprentissage, même si une meilleure motivation des élèves semble évidente, ces derniers exprimant toutefois des réticences.

Les projets pédagogiques qui engagent un RSN sont assez rares dans un environnement scolaire compte-tenu des blocages matériels et psychologiques.

Les élèves apprécient les projets réflexifs menés en classe : la plupart expriment une demande de comprendre le fonctionnement et les enjeux des RSN avec l'enseignant-documentaliste. Malgré des pratiques personnelles aisées, ils apprécient les échanges sur leurs pratiques avec les enseignants. L'identité numérique et les paramètres de confidentialité les interpellent et remettent en question leur quotidien sur les RSN.

Les enseignants documentalistes ont pour objectif d'accompagner les élèves dans leurs pratiques informelles sur les RSN.

En ce qui concerne notre seconde hypothèse, il apparaît un double système de pratiques et de représentations des RSN, impliquant ainsi une culture de l'information plurielle.

Les représentations des élèves des RSN sont erronées, les pratiques informelles sont superficielles et liées à leur sphère intime et privée, n'ayant pas de place dans la sphère scolaire.

Le fonctionnement et les enjeux des RSN sont méconnus des jeunes. Il ressort des entretiens que l'expression « société de l'information » est difficile à définir malgré une prise de conscience de l'importance de l'information dans notre société.

Pour ce qui se rapporte aux pratiques déclarées, elles semblent relativement homogènes : Snapchat, Facebook et Instagram sont les trois RSN les plus utilisés.

Les élèves se connectent via des équipements variés : ils ont une tablette, un téléphone et un ordinateur.

Utiliser les RSN reste facile pour les élèves qui maîtrisent les fonctionnalités premières sans chercher à approfondir leur utilisation. Les pratiques informationnelles sur les RSN sont avant tout pour les loisirs, ce sont également des sources d'information privilégiées. Les RSN deviennent des outils de communication entre pairs remplaçant alors les téléphones portables.

Les élèves considèrent les RSN comme des espaces dangereux uniquement s'ils diffusent leur propre image ou de l'information intime.

Après un projet pédagogique, les élèves portent un regard méfiant sur les RSN en accord avec le discours de l'enseignant-documentaliste, le spécialiste d'Internet et des règles de fonctionnements des RSN.

Notre première analyse du terrain semble montrer que les pratiques prescrites influencent les pratiques informelles amenant une modification des pratiques ou une réflexion sur les représentations.

La culture de l'information en construction : un enjeu épistémologique

Après avoir présenté le poster aux doctorales en mai 2015, nous avons pu formaliser et faire évoluer dans notre recherche pour trouver notre spécificité. Aujourd'hui la communication en juin 2017 représente aussi une étape dans notre vie de doctorante.

Ce bilan montre l'évolution du travail en deux années ; nous arrivons au terme de notre travail avec comme objectif l'écriture et la finalisation de notre recherche durant la dernière année.

Aujourd'hui, nous nous situons dans une dimension propre aux SIC en questionnant l'épistémologie de la culture de l'information.

Les RSN, se situant à l'intersection entre pratiques prescrites et informelles interrogent le rapport entre la culture de l'information et la pédagogie documentaire qui en découlent et les pratiques informationnelles quotidiennes des jeunes.

Bibliographie

Aillerie, K. (2011). *Pratiques informationnelles informelles des adolescents (14 - 18 ans) sur le Web*. Université Paris-Nord, Paris XIII.

Aillerie, K., & McNicol, S. (2016). Are social networking sites information sources? Informational purposes of high-school students in using SNSs. *Journal of Librarianship and Information Science*, 961000616631612.

Béguin-Verbrugge, A. (2006). « Pourquoi faut-il étudier les pratiques informelles des apprenants en matière d'information et de documentation ? In ». *Communication au colloque CIVIC « Histoire et savoirs »*. Rouen.

Boyd, D. (2016). *C'est compliqué : les vies numériques des adolescents*. C&F éditions.

Boyd, D., & Ellison, M. (2011). Social network sites: Definition, history, and scholarship. *Journal of Computer-Mediated Communication*, 13(1). Consulté à l'adresse <http://www.socialcapitalgateway.org/content/paper/boyd-d-m-ellison-n-b-2007-social-network-sites-definition-history-and-scholarship-jour>

Chaudiron, S., & Ihadjadene, M. (2011). De la recherche de l'information aux pratiques informationnelles. *Études de communication*, (35), 13-30.

Cordier, A. (2012). Et si on enseignait l'incertitude pour construire une culture de l'information ? *Communication & Organisation*, 42(2), 49-60.

Coutant, A., & Stenger, T. (2009). Les configurations sociotechniques sur le Web et leurs usages : le cas des réseaux sociaux numériques. In *7ème Colloque du chapitre français de l'ISKO, Intelligence collective et organisation des connaissances* (p. 27-34).

Coutant, A., & Stenger, T. (2012). Les médias sociaux : une histoire de participation. *Le Temps des médias*, 18(1), 76.

Dauphin, F. (2012). Culture et pratiques numériques juvéniles : Quels usages pour quelles compétences ? *Questions Vives. Recherches en éducation*, (Vol. 7 n° 17), 37-52. <https://doi.org/10.4000/questionsvives.988>

- Delamotte, É., Liquète, V., & Frau-Meigs, D. (2014). La translittératie ou la convergence des cultures de l'information : supports, contextes et modalités. *Spirale*, (53), 145–156.
- Fluckiger, C. (2008). L'école à l'épreuve de la culture numérique des élèves. *Revue française de pédagogie. Recherches en éducation*, (163), 51–61.
- Juanals, B. (2003). *La culture de l'information, du livre au numérique*. Paris : Hermes science.
- Liquète, Vincent (Dir). (2014). *Cultures de l'information*. Paris : CNRS Éditions.
- Morin, E. (1999). *L'intelligence de la complexité*. L'Harmattan.
- Sallaberry, J.-C. (2005). La représentation et le geste. *Revue Spirales, revue de recherche en éducation, Hors-Série*, 4, 5–33.
- Watier, P. (2002). *Une introduction à la sociologie compréhensive*. Circé.

DE LA LÉGITIMITÉ À L'EXHAUSTIVITÉ : L'EXPÉRIENCE DE PRATICIENNE DANS L'ÉCRITURE DE LA THÈSE

VÉRONIQUE PILLET-ANDERLINI*

Expertise professionnelle et apprentissage de la recherche

Alors que le statut de chercheur amène certains d'entre nous à exercer des fonctions d'expertise (Marc-Jérôme Hassid, 2010) dans leur domaine de recherche (*Hermès, La Revue* n° 64), j'ai expérimenté le passage d'une expertise professionnelle à l'écriture d'une thèse sur un sujet lié à celle-ci, en l'occurrence le luxe.

Sans m'attarder sur les considérations personnelles qui ont motivé ce choix, je vais revenir ici sur les particularités de l'approche scientifique d'un domaine dans lequel on a exercé ou on exerce encore à titre professionnel. Le changement de point de vue sur le sujet nécessite des ajustements à la fois méthodologiques, matériels et intellectuels.

J'avais imaginé que ma connaissance professionnelle du milieu dans lequel j'effectuais ma recherche serait en tout point un avantage : la réalité a été plus nuancée. J'ai dû surmonter le triple handicap de vouloir inscrire dans les SIC un sujet sur lequel la revue de littérature était principalement hors de celles-ci ; donc de devoir construire une partie théorique particulièrement solide et vaincre les a priori hostiles que peuvent susciter des travaux sur le luxe, difficulté que les Pinçon-Charlot ont évoquée dans leur *Journal d'enquête* en soulignant combien leurs travaux sur la grande bourgeoisie étaient diversement reçus dans leur institution, car pour nombre de leurs collègues cette fraction de la société ne méritait pas qu'on s'y intéresse.

Mon intuition de départ était que le luxe est éminemment une question de communication car il m'est toujours apparu comme un système de signification, au niveau du langage, de l'habitus, ou de l'esthétique, un ensemble de codes visuels et sémiotiques dont je voulais décrypter les mutations à la lumière de son expression en Méditerranée.

*Docteur en SIC,
Laboratoire SIC.Lab, UNS
membre de Université
Côte d'Azur, vpillet@
unice.fr

Cette intuition a évolué selon les circonvolutions que j'ai opérées dans les différents champs scientifiques nécessaires à son déploiement, de l'esthétique à la sociologie, avant de revenir à son objectif initial : analyser « comment un dispositif de communication peut transformer un sac à main en œuvre d'art ». Je me suis aussi attachée à montrer les limites dans le cas du luxe, de ce concept d'artification mis en lumière par Nathalie Heinich et Roberta Shapiro pour des pratiques entraînées par un dispositif vers un *passage à l'art*.

Cette étude des mutations des relations entre le luxe et l'art et l'analyse du développement des nouveaux médias du luxe dans un système artistico-économique global, m'a permis de donner la réponse des sciences de l'information et de la communication à la question « *Qu'est ce que le luxe aujourd'hui ?* ».

Avec un recul de quelques mois sur ma thèse soutenue en novembre 2016, je peux répartir les difficultés spécifiques rencontrées du fait de mon statut de praticienne, en différentes catégories qui vont de la légitimité du sujet à celle du langage.

La légitimité du sujet dans les SIC

La communication du luxe dans les médias présentait la particularité de ne pas avoir été abordée avec des travaux reconnus dans les SIC mais plutôt en sciences de gestion par le marketing. Il m'a fallu donc convaincre de la légitimité de mon approche, les premiers séminaires doctoraux ont d'ailleurs été épiques : le luxe a ceci de particulier en France, peut-être parce qu'il fait partie de notre patrimoine historique depuis Louis XIV, que chacun a sa propre vision du luxe. Immanquablement la présentation de mes travaux était écourtée par l'avis que chacun s'autorisait à donner sur la nature du luxe, tout en allongeant la durée du séminaire. Après avoir passé une semaine à préparer un débat sur l'analyse structurale des récits médiatiques sur le luxe, j'ai pu éprouver un certain désarroi à ferrailer longuement avec des professeurs d'université pour savoir seulement si le luxe contemporain s'exprimait mieux dans une montre ou une nuit d'hôtel dans un palace, voire même si je savais vraiment ce qu'était le luxe.

Ces discussions toutes superficielles qu'elles pouvaient paraître m'ont cependant amenée à effectuer une des nombreuses modifications qu'a subi mon sujet. Alors que j'ambitionnais d'étudier la communication confidentielle dans l'univers de ce qu'on appelle quelquefois « l'hyper-luxe », un système de signes ténus, j'ai réorienté mon sujet vers l'industrie du luxe, celle dont chacun a, au moins, entendu parler. En effet, il m'est apparu impossible d'inscrire le système de

significations d'un segment aussi particulier de cet univers du luxe sans l'avoir au préalable inscrit avec ses modalités les plus connues dans le champ des sciences de l'information et de la communication.

En effet l'omniprésence de la communication de l'industrie du luxe constatée dans les médias et la puissance des outils engagés pour actualiser en permanence le storytelling des marques, soulignent par contraste l'absence d'études approfondies en sciences de l'information et de la communication de ce secteur porteur d'enjeux mondialisés tant économiques qu'esthétiques ou sémiotique. Après avoir abordé le sujet à plusieurs reprises en master tant du point de vue de la gastronomie que de l'architecture, j'ai voulu présenter grâce à mon positionnement spécifique, dans une proximité réelle sans une appartenance totale, un point de vue décalé autant qu'expert sur la nature éminemment communicationnelle du secteur du luxe qui a créé une nébuleuse d'activités, élaboré des modes de communication et de signification symbolique, en industrialisant des processus d'artification et en marchandisant des pratiques artistiques.

Une praticienne à l'université

Mon expérience de la direction de projet m'a conduit à mener ma thèse comme un projet professionnel, mais sortant d'un terrain connu, celui de l'entreprise privée, j'ai dû intégrer le fonctionnement complexe et peu visible d'une institution pluri-centenaire, l'université, dont on mesure mal à quel point l'organisation revêt des formes spécifiques. Cet apprentissage a été sans doute plus difficile que la gestion de ma bibliographie tentaculaire.

Sans aller jusqu'au dédoublement de la personnalité, cette approche simultanée et permanente du même univers en professionnelle aguerrie et en apprentie chercheuse était assez déstabilisante ; d'ailleurs pendant la réalisation de la thèse à l'exception d'une étude très spécifique j'ai opéré professionnellement dans l'hyper-luxe et son économie immatérielle plutôt que dans l'industrie que j'étudiais. Passer en permanence du rôle de celle dont l'avis est attendu et rémunéré à celle qui apprend et dont on critique l'abus de virgules, demande à la fois un ego solide et une grande humilité.

Le rôle des directeurs de thèse et du directeur de laboratoire

Fortement influencée par les travaux de Roland Barthes, j'avais imaginé décrypter le luxe comme l'auteur de *Le Bleu est à la mode cette année* l'avait fait de la mode dans *Système de la Mode* ou l'infime signe

du sens dans *L'empire des signes* qui ont été des ouvrages fondateurs de ma réflexion à la fois comme designer et comme scientifique.

Avec mon premier directeur de thèse qui m'avait proposé de me diriger sur un sujet proche de son champ de recherche, je me suis légèrement égarée dans une approche purement esthétique pendant deux ans. Cette fausse route a eu paradoxalement une vertu essentielle : d'une part, en m'obligeant à combler mes lacunes en philosophie de l'art dont mon premier directeur était féru, elle m'a permis d'acquérir de solides bases théoriques et de construire mon objet de recherche avec m'appuyant efficacement sur les *Langages de l'Art* de Nelson Goodman, *La Transfiguration du banal* d'Arthur Danto et sur *L'œuvre d'art à l'époque de sa reproductibilité technique* de Walter Benjamin ; d'autre part, face à un professeur peu sensible à l'analyse sémio-sociologique du luxe et à celle de ses discours, j'ai dû argumenter sans relâche pour justifier mes hypothèses, mes intuitions scientifiques s'en sont donc trouvées affirmées. Nous avons pu ainsi nous séparer très cordialement en actant l'impossible réconciliation de nos approches tout en restant en bons termes. Après cette décision, mon co-directeur de thèse est devenu mon unique directeur de thèse : les rôles ont été clairement définis, spécialiste des médias et expert en méthodologie, il a au sens le plus pragmatique du terme « encadré » mon travail en reconnaissant à la fois mon expertise du sujet sur lequel il m'a laissé une totale autonomie, et mes besoins en encadrement pratique qu'il a pris en charge ; c'est grâce à lui que je n'ai pas écrit un essai de cinq cents pages, mais un travail de recherche.

Une bibliographie tentaculaire

Sans doute dans une quête de légitimité tout autant que dans une volonté de maîtriser totalement mon sujet, j'ai effectué une revue de littérature quasi-exhaustive avec trois cent quatre-vingt-huit références bibliographiques. Est-ce que la lecture des deux mille cinq cents pages des cinq tomes de « (L') Histoire du luxe privé et public, de l'Antiquité à nos jours » écrites entre 1878 et 1880 par Henri-Joseph Léon Baudrillard était bien nécessaire à l'écriture de ma thèse ? Je n'en suis pas sûre mais les abondantes citations d'auteurs classiques de ce professeur d'économie au Collège de France m'ont permis de trouver les références des premiers textes évoquant le luxe d'Aristote à Montaigne.

Ma bibliographie a couvert plusieurs champs scientifiques : la philosophie de l'art pour cerner les évolutions de l'esthétique du luxe, l'histoire qui m'a naturellement amenée vers les économistes, Adam Smith, David Ricardo, John Stuart Hall et même Karl Marx ; tandis que

pour les analyses économiques les plus contemporaines, j'ai utilisé les travaux de Lionel Fontagné de l'École d'Économie de Paris et ceux de Jeremy Rifkin. Tous les maîtres de la sociologie du XX^e étaient évidemment au premier plan car il est impossible d'étudier le luxe sans utiliser *Le système des objets* de Jean Baudrillard et les *Mythologies* de Roland Barthes. J'ai dû aussi passer par les fourches caudines de *La Distinction* et de *Genèse et structure du champ littéraire* de Pierre Bourdieu, dont j'avais une lecture très critique mais mon directeur de thèse a été inflexible comme pour Norbert Élias, pour conjurer l'engagement dans mon sujet et favoriser la distanciation sans doute.

Même si j'avais déjà beaucoup lu sur le sujet de ma thèse avant même de penser en faire une, ma culture scientifique s'apparentait à un filet aux mailles fort larges qu'il a fallu transformer en fine résille. Je n'insisterais jamais assez sur l'importance des séminaires et colloques de notre discipline dans la construction de mon objet de recherches grâce à des recommandations de lecture de chercheurs chevronnés. Ainsi les indications du directeur du laboratoire I3M, Paul Rasse ont été particulièrement précieuses : en constatant que mon approche était plutôt sémio-sociologique, il m'a aiguillé vers Jean-Jacques Boutaud et un courant sémiotique, de Karine Berthelot-Guiet à Andrea Catellani que j'ai découvert alors que pour moi l'analyse sémiotique se résumait à Umberto Eco, Jacques Fontanille et Jean-Marie Floch.

La problématique à l'épreuve de la méthodologie

Après avoir identifié en quoi le luxe était bien comme une question de communication autant qu'une oscillation entre hédonisme et ostentation et identifié le concept sous l'accumulation de terminologies diverses, j'ai formulé une problématique centrale en posant la question de l'émergence d'un nouveau langage du luxe appuyé sur des dispositifs d'artification dans le discours médiatique. Je me suis ensuite affranchie des questions théoriques en presque deux cent pages, puis il m'a fallu construire une triangulation méthodologique cohérente en ayant déjà lu des thèses basées uniquement sur des méthodologies qualitatives. Entre analyse de discours, d'images et observations participantes, j'avais la certitude de couvrir mon sujet en croisant uniquement ces trois méthodes, mais cette question de l'absence d'analyse de données quantitatives a suscité une certaine inquiétude de mon directeur de thèse. Cependant, même si je suis formée sur un logiciel d'analyse de données, j'ai préféré m'en tenir à des méthodologies que je maîtrisais plutôt que me fourvoyer dans un travail approximatif ; car si d'autres chercheurs s'étaient proposés de m'aider à procéder à une analyse quantitative avec *Iramuteq* notamment, la formulation des

hypothèses à analyser avec cette méthode demande une réflexion préalable qui m'aurait éloigné de mon sujet.

Outre les observations *in situ*, mon corpus documentaire a été principalement constitué à partir des archives du journal *Le Monde*. Pour les analyses d'images, j'ai utilisé les sites des organisations ou des événements choisis ainsi que quelques images personnelles.

La question des déplacements qui concerne à la fois les moyens financiers et le temps disponibles pour la thèse a été centrale dans mon travail. J'ai opté pour une observation participante interne périphérique active qui a allié opportunisme et planification.

S'il est assez aisé de programmer un travail comme ceux effectués au Palais de Tokyo sur un objet précis (*Chanel N° 5*) ou à la *Fondation Cartier* pour les festivités de ses 30 ans quand on va régulièrement à Paris, la visite de *Design Miami* ou de la boutique *Prada* de New York a été le résultat d'une opportunité d'un déplacement mixant déjà vacances et travail, auquel a été ajoutée in extremis une fenêtre d'une journée d'« observation participante » au début de ma thèse donc à un moment où ma technique de collecte d'informations était moins assurée. Un autre aléa est survenu lors d'un événement auquel j'avais prévu de participer à Monaco à quelques kilomètres de mon université : la date a correspondu à un déplacement professionnel imprévu me forçant à un aller-retour express de 3 000 km. Pour les autres déplacements en particulier l'Italie, j'ai mixé en permanence des voyages professionnels (salons à Milan et à Florence) et des vacances studieuses comme à Venise ou à Rome afin d'optimiser mon emploi du temps.

Un aller-retour de la rigueur scientifique au concept arty

J'avais imaginé écrire à la manière des Pinçon-Charlot, comme dans *Les ghettos du Gotha* ou *Voyage en grande bourgeoisie : journal d'enquête*, car leur style aussi percutant que leur style m'avait conquis.

Il m'avait échappé que de célèbres chercheurs ont acquis une liberté dont est justement privé le thésard qui doit conquérir sa légitimité scientifique y compris par sa manière d'écrire. Transformer mon style assez vif et imagé en un langage châtié est sans nul doute ce qui m'a demandé l'effort le plus constant : suppression des adjectifs emphatiques, de l'humour, emploi de ce « nous » pluriel scientifique assorti d'un accord au féminin singulier qui m'a semblé contre nature. On croit avoir triomphé de toutes les difficultés : bibliographie, problématique, hypothèses, triangulation méthodologique, résultats,

analyse, synthèse mais les ultimes corrections viennent anéantir toute la fantaisie.

En séminaire doctoral, Paul Rasse a l'habitude d'exhorter les doctorants à ne pas considérer la thèse et sa soutenance comme une finalité mais comme un début : cette thèse en est une illustration parmi d'autres.

Tout d'abord d'un point de vue scientifique, les résultats de mes recherches recourent en partie mes hypothèses formulées à partir de la possibilité d'artification du luxe : j'ai découvert un halo « arty » en écho à *L'art à l'état gazeux* d'Yves Michaud plutôt qu'un aboutissement systématique du processus d'artification (à l'exception d'un seul cas). Ce terme « arty » qui s'emploie régulièrement dans les médias et la mode, a suscité une mise en exergue par la présidente de mon jury de soutenance, Nathalie Heinich (sociologue de l'art EHESS) qui a pointé le potentiel de conceptualisation du terme. Ses conseils m'ont conduite à ouvrir un carnet de recherches sur le sujet (<http://artyluxe.hypotheses.org>). Ensuite l'importance de l'architecture dans mon travail de thèse soulignée par le professeur Patrizia Laudati également membre de mon jury, a éclairé d'un jour plus favorable mon intérêt pour la patrimonialisation des savoir-faire notamment en ce qui concerne les lieux de travail et les résidences d'artistes en entreprise : mes deux propositions en réponse à des appels à communications sur ce sujet ont été acceptées. Enfin cette approche anthropologique de la communication du luxe profondément attachée à mes origines méridionales a trouvé un écho particulier auprès du professeur Françoise Albertini, elle aussi dans mon jury, qui m'a suggéré de travailler sur l'anthropologie de la communication en Méditerranée.

La soutenance a donc ouvert d'intéressantes pistes de recherche qui correspondent à mon ambition de chercheuse.

D'un point de vue de mon activité de praticienne, il serait faux de prétendre que ces quatre années n'ont pas eu de conséquences négatives car obtenir son doctorat est une activité si chronophage que j'ai fortement limité mes activités de conseils en identité de marque pour privilégier des missions réduites en temps et en réflexion. Aujourd'hui ma présence sur le marché ne tient plus qu'au mince fil d'une spécialisation antérieure à ma thèse. Face à mes interlocuteurs français, le titre de docteur induit une mutation du regard sur mon profil dont je ne suis pas sûre qu'elle soit entièrement positive, il semble qu'il faille me positionner bien plus en amont de mon activité de conseil pour valoriser mon travail.

Du point de vue de l'enseignement, tant en IUT qu'en master, il est certain que l'obtention donne une aisance confortable face aux étudiants mais en veillant à ne pas oublier qu'ils ne sont pas tous destinés à manier des concepts ou à s'intéresser au luxe !

Conclusion

En abordant un champ presque ignoré des SIC, le luxe, j'ai dû limiter mes ambitions à démontrer la rationalité des outils d'analyse de la discipline sur un seul dispositif : l'artificiation. J'espère cependant qu'un champ complet s'ouvre pour les SIC, même si dans la période post-soutenance qui couronne quatre années sur un même sujet devenu légèrement obsessionnel, j'ai privilégié une certaine distanciation. Mes travaux actuels traitent la question de la communication du luxe à travers la patrimonialisation du savoir-faire et des collections d'entreprise en s'ouvrant vers d'autres patrimoines industriels et vernaculaires qui évitent de s'enfermer dans ce seul univers du luxe.

J'espère cependant parcourir à nouveau ce champ dans des projets collaboratifs avec d'autres chercheurs car quelques travaux réalisés en groupe m'ont permis d'apprécier la recherche en équipe comme en rédigeant un article avec Anne Parizot sur « *Le luxe, phénomène communicationnel et expérience esthétique* ».

Bibliographie

- Barthes, R. (2001) Le bleu est à la mode cette année et autres articles. *Mode et société*. Institut français de la mode.
- Barthes, R. (1967) *Système de la mode*. Paris : Éditions du Seuil.
- Barthes, R. (1970) *L'empire des signes*. Paris : Éditions du Seuil.
- Barthes, R. (1957) *Mythologies*. Paris : Éditions du Seuil.
- Baudrillard, J. (1978) *Le système des objets*. Paris : Gallimard.
- Baudrillard, H.-J. L. (1878) *Histoire du luxe privé et public de l'Antiquité à nos jours*. Paris : Hachette.
- Benjamin, W. (1939) (2008). L'œuvre d'art à l'époque de sa reproductibilité technique. Paris : Gallimard
- Bourdieu, P. (1979) *La distinction : critique sociale du jugement*. Paris : Éditions de Minuit.
- Boutaud, J.-J. (1998) *Sémiotique et communication*. Paris : L'Harmattan.
- Boutaud, J.-J. & Berthelot-Guiet, K. (2014) *Sémiotique, mode d'emploi*. Lormont : Éditions Le bord de l'eau.
- Collectif. (2012) Les chercheurs au cœur de l'expertise. *Hermès, La revue*. N° 64.

- Catellani, A. (2015) Figures et paroles de responsabilité dans la communication corporate : la dimension visuelle des rapports d'entreprise. *Communication et Organisation*. N° 47.
- Danto, A. (1989) *La transfiguration du banal*. Paris : Éditions du Seuil.
- Eco, U. (1992) *La production des signes*. Paris : LGF.
- Goodman, N. (1967) (2006) *Langages de l'art*. Paris : Gallimard.
- Hassid, M.-J. (2010) Du statut de chercheur au statut d'expert. *Tracés. Revue de Sciences humaines*. Hors-série n° 10.
- Floch, J.-M. (1990) *Sémiotique, marketing et communication*. Paris : P.U.F.
- Fontagné, L. (dir.) (2014) *Rapport annuel sur le luxe*. Paris : PSE, Comité Colbert.
- Heinich, N. & Shapiro, R. (2012) *De l'artification, Enquêtes sur le passage à l'art*. Éditions de l'EHESS.
- Michaud, Y. (2003) *L'Art à l'état gazeux*. Paris : Éditions Stock.
- Pinçon-Charlot, M. & M. (2010) *Les ghettos du Gotha*. Paris : Éditions du Seuil.
- Pinçon-Charlot, M. & M. (2014) *Voyage en grande bourgeoisie : journal d'enquête*. Paris : P.U.F.
- Rifkin, J. (2011) *La troisième révolution industrielle*. Paris : LLL.
- Winkins, Y. (2001) *Anthropologie de la communication*. Paris : Éditions du Seuil.

DOSSIER

ELICO en actions

Direction : Isabelle Garcin-Marrou
et Françoise Paquienséguy

ELICO EN ACTIONS

ISABELLE GARCIN-MARROU & FRANÇOISE PAQUIENSÉGUY*

Pensé en écho aux Journées Doctorales 2017, ce dossier des *Cahiers de la Sfsic* donne l'occasion à ELICO de présenter à la fois ses travaux et ses évolutions. En effet, depuis une paire d'année, l'Équipe Lyonnaise de recherche en sciences de l'Information et de la Communication s'est affirmée à la fois comme une importante équipe d'accueil de la discipline, et comme l'une de ses équipes les plus actives sur les deux versants qu'elle défend, les sciences de l'information et celles de la communication, aujourd'hui fédérées par l'expression information-communication.

Elico a été fondée en 2007, sous l'égide de Jean-François Tétu, par la réunion en une même unité de recherche trois équipes lyonnaises préexistantes, dans la dynamique d'un PRES regroupant les établissements lyonnais. Depuis, sa tutelle principale est assurée par l'Université Lumière Lyon 2, en plein accord avec les quatre autres établissements (Université Claude Bernard Lyon 1, Université Jean Moulin Lyon 3, Enssib et Sciences Po Lyon) dans le cadre de la Comue Université de Lyon. À ce jour, Elico regroupe plus d'une quarantaine d'enseignants-chercheurs, relevant principalement de la section 71 du CNU, accueille une vingtaine de doctorants et inscrit clairement ses recherches dans ce champ. Cette refondation a créé une dynamique d'association plus étroite des approches issues des sciences de l'information et de celles relevant des sciences de la communication, et, malgré l'attention constante que cette association réclame, elle se révèle propice à la mise en place de chantiers collectifs mêlant les approches disciplinaires, les établissements d'appartenance et les partenaires du monde socio-économique. Confortant les deux thématiques centrales, des chantiers transversaux ont été bâtis collectivement, en partant des acquis des membres d'Elico et en dégageant des objets d'étude originaux sur lesquels l'ensemble des compétences pouvaient se croiser. Ainsi les apports théoriques fondamentaux sont-ils mis à l'épreuve de terrain et de partenariats variés.

*SciencesPo-Lyon
et Elico

Thématique n° 1 : identités, langages et pratiques médiatiques

Cette thématique rassemble les travaux qui interrogent les discours médiatiques (que ces médias soient anciens ou « nouveaux »), les pratiques des acteurs aux origines de ces discours (journalistes, mais aussi acteurs politiques et sociaux) et les dispositifs médiatiques, notamment numériques. Dans ce pôle, les approches sont socio-discursives et sémio-pragmatiques et les recherches visent, à saisir les représentations, les mises en discours des identités individuelles et collectives par les médias. Ces approches sont donc socialement et politiquement situées ; elles prennent en compte les contextes de production, de circulation et de réception ou les stratégies d'acteurs des discours et dispositifs analysés.

Qu'il s'agisse d'identités de genre, d'identités professionnelles, territoriales ou virtuelles, les processus communicationnels sont saisis dans des perspectives diachroniques ou synchroniques. Nos recherches visent également à identifier les reconfigurations liées au développement des médias qualifiés de numériques ; reconfigurations dans les frontières entre « professionnels » et « amateurs », dans les identités professionnelles, dans les logiques de production journalistique (conditions de travail, rapports aux sources, modèle économique, contraintes du dispositif technique), ou dans les usages et formes du livre numérique. Ces identités, ces langages et ces pratiques médiatiques, pluriels, évolutifs et donc culturels sont à la fois des processus et des états, dont les recherches s'attachent à saisir, par l'analyse des discours et des dispositifs, les manifestations symboliques.

En parallèle des contrats de recherche régulièrement obtenus, cette thématique se matérialise tout particulièrement par une activité commune de séminaires et d'ateliers qui rassemblent des chercheurs actifs sur différents contrats ou problématiques. Le lecteur trouvera trois articles illustrant ces travaux et pratiques collectives : « Concevoir le territoire. Pour une réflexion communicationnelle et collective » sur les avancées du séminaire MISTERR (Mimésis et Sémosis du TERRitoire) ; « Médias et journalisme : de la nécessité de combiner les approches » sur les avancées de l'atelier Médias-Journalisme ; « Analyse des controverses médiatiques portant sur le genre ».

Thématique n° 2 : bibliothèques numériques, documents numériques et médiations

Cette deuxième thématique rassemble des travaux qui interrogent, sous différents angles, la notion de document et singulièrement les enjeux de sa numérisation. Question de la transformation du régime de conception, de production et de diffusion du document scientifique, et notamment de l'article dont la mise en scène comme l'économie sont déstabilisés par le support numérique. Question du mode d'existence du document technique (dessin d'architecture, modes d'emploi etc.) à l'heure de sa numérisation (quels changements en termes sémiotiques ?) et des déplacements éventuels qu'il entraîne dans les pratiques. Question de l'émergence du e-book et de la bibliothèque numérique : quelles sont les caractéristiques du « nouveau livre » et de ses modalités de lectures, en quoi peut consister le processus de virtualisation de la bibliothèque, qui ne peut en aucun cas être une substitution à l'espace physique ? Question de l'avenir politique des données mises à la disposition (mais de quoi et pour qui ?) par les logiques d'open data : quels acteurs sont impliqués, quelles logiques suivent-ils, quelle économie politique se dessine etc. Ces travaux de terrain apportent leurs briques à la poursuite d'une réflexion théorique sur le document, dans la lignée d'un questionnement qui va d'Otlet à Pédaque, en mettant l'accent sur le développement du support numérique et de la prégnance de plus en plus forte de l'image, fixe ou animée. Ils participent à l'affinement d'un cadre théorique qui, à la suite des travaux de J. Goody, cherche à penser nos outils du travail intellectuel, malgré leur hétérogénéité, grâce à la construction de la notion de technologie intellectuelle.

Cette thématique rassemble principalement, mais pas seulement, des recherches sur contrats privés ou publics et accueille des travaux portés par des consortium assez importants, dans lesquels de nombreux partenariats institutionnels sont menés avec les bibliothèques municipales par exemple, mais aussi avec d'autres disciplines comme la psychologie sociale, la sociologie de l'innovation ou l'ergonomie en passant par le design. Le lecteur trouvera trois articles illustrant ces recherches : « *Publicize or Perish* : nouvelles formes de circulation et d'évaluation des savoirs scientifiques sur le web » sur l'analyse de la publication scientifique ; « L'avis des autres » sur l'étude des formes de médiation sur les plateformes de recommandation ; et « Penser la raison politique du numérique » pour une approche épistémologique du numérique.

Les chantiers

Si la vie et la politique scientifiques d'Elico la placent sans conteste sur l'empan complet de la 71^e section, sa caractéristique première est sans doute de conduire des travaux, collectifs, sous contrat ou individuels, à l'intersection de ses deux termes. En effet, plusieurs de nos productions et actions d'envergure associent l'analyse de discours à celle des stratégies d'acteurs, le caractère prégnant des modèles économiques à celui des pratiques, professionnelles ou privées tout en mobilisant des approches complémentaires (sémio, sémio-pragmatique, politico-économique, épistémologique, bibliométrique, sociologique, discursive, stratégique, etc.) mises en œuvre sur des terrains portant l'information, l'information scientifique et technique, l'information culturelle, les données, les données ouvertes, urbaines ou personnelles les textes médiatiques et autres formats numériques. Réunies, ces entrées permettent de questionner aussi bien la transmission des savoirs, le journalisme et les médias numériques, les savoirs informationnels, la prescription culturelle, la publication scientifique, la reconnaissance, que les identités médiatiques. Il s'agit de nos chantiers transversaux.

Ces chantiers, toujours portés par des recherches contractuelles qui inscrivent de plus en plus ELICO dans son territoire institutionnel (Métropole de Lyon, Labex IMU – Intelligence des Mondes Urbains, Institut des Sciences de l'Homme, ANR, etc.), sont l'occasion de travailler d'autres problématiques liées par exemple à la santé connectée, à la ville numérisée ou aux données ouvertes. Le lecteur trouvera deux articles illustrant des chantiers importants et de longue durée : « Analyser la mémoire industrielle autour d'un matériau composite : perspectives méthodologiques » concluant un travail sur corpus important à la fois pour l'analyse de sites industriels patrimoniaux étudiés et pour les questions méthodologiques que ce corpus a soulevé ; « Open data et smart cities », retraçant les apports du chantier Open-data qui a été une importante thématique transversale, fédérant dans ses différentes activités jusqu'à la moitié des membres du laboratoire.

Ainsi Elico s'inscrit-elle dans des réseaux variés et riches comme par exemple celui des Gis au travers du Gis Journalisme, dont Isabelle Garcin-Marrou assure à ce jour la présidence, du Gis Genre et du jeune et conséquent Gis zIF (innovation, interdisciplinarité, formation) dont neuf chercheurs d'Elico sont membres ; le Pôle Lyonnais de l'ISCC, créé en 2015 sous l'impulsion de Françoise Paquienséguy ; le réseau des MSH *via* l'Institut des Sciences de l'Homme, dont Julia Bonaccorsi co-anime l'axe Société et Humanités Numériques et le GDR Madics.

Parallèlement, de nombreuses actions sont portées par les membres de l'équipe nouant des partenariats durables avec des acteurs locaux comme Lyon Métropole, le Cancéropôle Lyon Auvergne-Rhône-Alpes, le Rize – Centre Mémoires et sociétés de Villeurbanne, l'AADN (Assemblée Artistique des Diversités Numériques), Imaginove, la Bibliothèque Municipale de Lyon, le Pôle Pixel, le Laboratoire des usages ; mais aussi avec des acteurs internationaux comme Elsevier-Masson, l'université de Freiburg (Allemagne) ou l'université de Lancaster (Grande-Bretagne) ou l'université pontificale bolivarienne de Medellin (Colombie) ou l'université Sci-Tech de Hangzhou (Chine).

Ce dossier constitue donc une approche des travaux et actions d'Elico qui s'inscrit désormais au rang des équipes de référence dans le champ de l'info-communication.

THÉMATIQUE N°1

IDENTITES, LANGAGES
ET PRATIQUES MÉDIATIQUES

LE TERRITOIRE : PRATIQUE, OBJET, CONCEPT POUR UNE RÉFLEXION COMMUNICATIONNELLE ET COLLECTIVE

JULIA BONACCORSI ET SARAH CORDONNIER*

Cette contribution vient en continuité d'un travail de recherche collectif original mené au sein d'ELICO. Les thématiques du territoire et de l'urbain y préoccupent plusieurs chercheurs, que ce soit de manière centrale ou plus périphérique, parfois également dans des projets pluridisciplinaires qui ne permettent pas toujours d'avancer théoriquement sur des notions partagées. À partir de la rentrée 2015, fortes de ce constat, nous avons ouvert un séminaire interne intitulé « Mimesis et semiosis du territoire », où nous avons discuté nos recherches et animé une discussion théorique en SIC, autour de la question suivante : quelles seraient les spécificités théoriques de l'approche du territoire, nos points communs et divergences, au sein d'Elico et en regard d'autres équipes de recherche en France et ailleurs ?¹

Mettre nos recherches en partage : modalités pratiques d'une discussion située

Le dispositif de nos échanges mérite que l'on s'y attarde, tant il relève d'un état des pratiques scientifiques qui semble avoir disparu de l'horizon académique : il n'est pas financé et ne s'inscrit dans aucun projet de recherche rémunéré, mais repose sur la seule envie qu'éprouvent les participants d'échanger librement autour de leur travail. La confiance et le confort de ces conditions de travail permettent alors à un autre inconfort, scientifique celui-là, de surgir et d'être mis au service de la réflexion collective. En effet, les participants appréhendent le territoire selon des perspectives très contrastées, qui couvrent un large spectre des SIC et sollicitent d'autres disciplines associées : analyse de discours, sémiotique, socio-politique, pragmatique, anthropologie, urbanisme, architecture...

Si le déroulement du séminaire a été construit collectivement au fil des séances, une organisation disciplinée était cependant nécessaire pour éviter la superposition de propositions étanches les unes aux autres, l'hétéroclite ou la synthèse stérile. Sans détailler l'ensemble

*Université Lumière
Lyon 2, Elico (EA 4147)r

du processus, nous reviendrons sur les premières séances, particulièrement significatives des délicates opérations de partage, de synthèse effectuées sans préjugé. La règle du jeu, simple et plastique, jalonnait les séquences de travail de petites contraintes formelles visant à induire des postures réflexives partageables.

Lors de la première séance, chaque participant·e disposait de dix minutes pour présenter sa définition et son approche du territoire en rendant compte d'une recherche ainsi que des références bibliographiques structurantes pour lui-elle, dans la perspective de créer une bibliographie commune : nous avons ainsi pu constater la grande pluralité de nos approches et la labilité de l'objet « territoire » qui peut être appréhendé sous les modalités concrètes et conceptuelles les plus diverses, mais sans être à même de trouver un accord théorique – et encore moins au sein de la discipline. De ce fait, la seconde séance a été consacrée à la discussion de deux textes produits par des chercheurs hors discipline (Pries, 2013 et Jacob, 2014) dont la perspective large devait permettre d'identifier les points communs et d'expliquer les désaccords au sein du groupe. La dynamique de l'échange, cependant, s'est écartée de cet objectif pour revenir sur le territoire : nos approches contrastent tant dans les problématisations que dans leur degré de théorisation et d'empirie, tant sur l'objet que sur l'entrée méthodologique mobilisée pour le saisir. Or, cette diversité ne peut ni ne doit être réduite : nécessaire à la richesse des échanges dans le collectif, elle l'est également dans les micro-déplacements affectant nos recherches individuelles. De ce fait, plutôt que de circonscrire un objet et replier sa densité sémantique, nous avons bien au contraire ouvert les perspectives : prendre acte du « territoire » dans les recherches en SIC, c'est rencontrer les rationalités les plus différentes qui puissent exister (techniques, politiques, médiatiques, pratiques...) ; c'est articuler, dissocier ou confronter des échelles – du local au global –, et des temporalités – de l'immédiat de la situation au temps long de l'histoire en passant par le temps du projet ou encore celui de la transformation ; c'est envisager dans leurs incidences réciproques les représentations, leur matérialité et leur efficace sociale et symbolique.

Mettre nos résultats en partage : vers un espace d'expression de l'incertitude

De là, ce sont les opérations d'interprétation que nous mettons en œuvre qui, confrontées aux regards des autres participant·es, ont pris de la densité et ont été interrogées d'un point de vue indissociablement méthodologique et éthique.

Nos préoccupations partagées peuvent être formulées en deux questions articulées : devant les enjeux politiques et citoyens cruciaux dont sont lestées les recherches sur « le territoire », comment prêter attention dans une perspective scientifique à des phénomènes hétérogènes liés au territoire sans pour autant contribuer à leur standardisation ou à des effets de domination ? Et d'autre part, à rebours de la mise en œuvre d'un « protocole d'enquête » qui toujours échoue à saisir de manière satisfaisante la complexité des objets, comment assumer l'inconfort réflexif découlant de la contingence des situations, de l'absence de traces ou encore du caractère ténu des dynamiques que l'on souhaite observer ?

Ces questions n'ont pas vocation à trouver de réponse mais à maintenir l'inquiétude du chercheur face à son objet contre des routines toujours prêtes à s'installer, et à assumer collectivement l'incomplétude de toute recherche.

De cette dynamique d'explicitation ainsi que de l'état de la littérature, nous avons souligné les relations synecdochiques que les chercheurs définissent entre leurs observables et la catégorie du « territoire » : trois mouvements sont plus particulièrement effectués.

Le premier, de « *synthèse de la dissémination* », renvoie aux travaux qui réunissent des corpus hétérogènes, dans le temps long, par exemple pour faire l'examen de narrativités (récit médiatique), de la dimension composite et polyphonique des projets urbains etc. Le deuxième mouvement, de « *dissémination de la synthèse* », renvoie à un exercice interprétatif portant sur des formats et des pratiques circonscrits (guides de voyage, événements culturels, balades urbaines, lecture de rue, programmes culturels...), dont la densité symbolique est alors « dépliée » par le/la chercheur.e. Le troisième mouvement, de « *visibilisation et d'explicitation des utopiques* », porte plus précisément sur les systèmes d'intelligibilité du social : rationalisation, logistique du numérique, discours sur la « société de l'information » et les territoires de l'information », réseaux.

Un cadre d'analyse commun pour les chercheurs en SIC ?

Sans partager les mêmes références théoriques et conceptuelles, nous sommes tous préoccupés par des *processus* que l'on peut désigner comme : opérativité(s) symbolique(s) (Davallon, 2007) ou comme trivialité (Jeanneret 2014) – processus dont l'observation suppose d'une part de varier les échelles et les espaces, de l'ici et de l'ailleurs (géographique, numérique, médiatique), et d'autre part de prêter attention aux modèles et aux théories du territoire activés *en*

situation par les chercheurs et par d'autres acteurs (habitants, visiteurs, experts, élus, journalistes...).

C'est finalement par l'intérêt accordé aux circulations dans leur complexité que l'on peut « cartographier » les préoccupations des chercheurs en SIC, sous deux mises en tension complémentaires.

1. *Entre qui et comment circulent des modèles théoriques, épistémologiques et représentationnels sur le territoire ?* Trois grandes catégories d'acteurs du territoire peuvent être distinguées, sur un axe allant des « instances abstraites » et leurs représentants (institutions, politique, experts, scientifiques) aux « acteurs individuels », des personnes saisies dans leur quotidien (ce qui peut aussi inclure les chercheurs que nous sommes), en passant par des entités ou des collectifs *médiateurs, producteurs de discours* (les médias, les dispositifs numériques, les dispositifs d'archivage, de concertation etc.) : cette partition permet de réfléchir aux passages, aux articulations et aux incidences réciproques entre entités du « lieu » et praticiens de l'« espace » (ou entre stratégies et tactiques) pour reprendre la terminologie de Certeau.

2. *Comment les discours (profanes, experts, scientifiques) configurent les territoires et comment en retour les territoires configurent les représentations ?* Il s'agit là de rendre tangible la pluralité des modalités d'« attache » du territoire au « discours », entendu comme ce qui est inscrit (congruent, lisse, institutionnel), mais aussi ce qui est en cours d'inscription ou de stabilisation (discours médiatiques, arènes médiatiques comme espace conflictuel, etc.) et enfin ce qui ne laisse pas de trace (pratiques d'usagers, polyphonie, disparité). Nos pratiques de recherche, dans les problématisations comme dans les méthodes mobilisées, explorent tour à tour ce qui s'actualise du territoire dans le discours et ce qui du discours s'actualise dans le territoire. Ce « moment sémiotique » suppose que nous interprétions et formulions le passage depuis les observables, des objets matériels, des systèmes et des dispositifs, des mots et des images, vers une reformulation interprétative de leur opérativité symbolique, sociale. Le territoire constitue, par ces passages que nous opérons dans la dynamique des espaces et des discours, une clef interprétative fondamentale.

Conclusion

Au terme de nos échanges, chacune a proposé, pour notre ouvrage à paraître, une contribution qui lui est propre : nous conservons nos préoccupations, nos objets et nos méthodes, qui fondent notre compétence et notre intérêt pour « le territoire ». Mais nos échanges n'ont pas été vains pour autant : en ayant ouvert les perspectives tant sur

l'objet « territoire » que sur la posture de recherche permettant de s'y confronter, le groupe de travail est alors à même d'assumer les spécificités, la complexité et les incertitudes de la recherche sur « le territoire » tout en rendant compte des savoirs cumulés et en proposant des axes de lecture et des pistes pour l'élaboration d'un cadre d'analyse partagé par les chercheurs en Sciences de l'information et de la communication.

Bibliographie

Davallon Jean, « Louis Marin, limites de la sémiotique et opérativité symbolique », *Hermès*, n° 48, 2007, p. 130-131.

Jacob Christian, « Spatial turn » in *Qu'est-ce qu'un lieu de savoir ?*, OpenEdition Press, Marseille, 2014.

Jeanneret Yves, *Critique de la trivialité. Les médiations de la communication, enjeu de pouvoir*, Éditions Non Standard, Paris, 2014, 750 p.

Pries Ludger, « Les espaces enchevêtrés du "tournant global" » in Caillé A. & Dufoix S. (dir.), *Le tournant global des sciences sociales*, La Découverte, Paris, 2013, p. 101-114.

Notes

1. Ont participé à ce séminaire coordonné par Julia Bonaccorsi et Sarah Cordonnier : Thomas Bihay, Valérie Colomb, Simon Gavras, Isabelle Garcin-Marrou, Marie Hamid, Oriane Piquer-Louis, Jean-Michel Rampon, Pascal Robert, Julien Thiburce, Agnieszka Tona, Mathias Valex, Alain Van Cuyck.

ANALYSER LE JOURNALISME ET LES MÉDIAS : ARTICULER LES APPROCHES EN SCIENCES DE L'INFORMATION ET DE LA COMMUNICATION

ISABELLE GARCIN-MARROU* et ANNELISE TOUBOUL**

Introduction

Issu des travaux d'un atelier interne à Elico, cet article préfigure un ouvrage collectif en préparation, dans lequel les auteur.es entendent faire le point sur les différentes approches mobilisées dans les études sur les médias et le journalisme. Cette perspective s'appuie sur les travaux menés dans l'unité et vise à articuler des positions théoriques à des choix méthodologiques et à des études de cas permettant d'exemplifier les différentes approches et leurs mises en œuvre au sein d'Elico.

L'idée est de mettre au travail les compétences présentes dans l'unité, qui font de celle-ci un membre fondateur du GIS Journalism, de les croiser, en interrogeant leur rationalité propre, et d'envisager leur fécondité dans les analyses des médias et du journalisme, dans une époque de mutations profondes.

Si ces travaux ne couvrent pas tout l'empan des recherches menées sur ces objets, notre proposition entend rendre compte des grandes approches développées en sciences de l'information et de la communication. Ainsi, nous revenons ici sur les approches techno-sémiotiques, sur les approches comparatives, sur l'étude des représentations et sur celle des acteurs. Nous saisissons ainsi, de façon complémentaire, les dimensions techniques, symboliques et sociologiques qui permettent une pluralité de regards et une meilleure intelligibilité des phénomènes médiatiques contemporains.

Les approches techno-sémiotiques

Valérie Croissant, Isabelle Hare, Annelise Touboul (U. Lyon 2)

*Sciences Po Lyon, Elico

** Université Lyon 2,
Elico

Depuis les travaux fondateurs de Mouillaud et Tétu sur le *Journal quotidien* (1989) ou de Jamet et Jannet sur *Les stratégies de l'information*

(1999), les analyses sur le journalisme et les médias au sein d'Elico soulignent régulièrement l'importance des dimensions matérielles et formelles de l'information d'actualité. Liées au dispositif technique mais aussi aux choix éditoriaux des acteurs, ces dernières sont « invisibilisées » par les normes éditoriales. Intégrant l'étude des dispositifs aux analyses de discours, les approches techno-sémiotiques prennent en compte la nature fondamentalement polysémiotique de la communication médiatique. Ainsi, dans le cas d'une controverse autour d'un programme éducatif sur l'égalité fille-garçon, l'analyse a mis en évidence que le choix des outils et des formes de l'information participe de l'énonciation et des confrontations rhétoriques dans l'espace public (Touboul, 2016).

Le dispositif n'est pas seulement un espace de contrainte d'un acteur/énonciateur sur des usagers, il est également le lieu de négociations. Des travaux se sont intéressés à la construction d'espaces numériques par la radio (Croissant, 2010) pour observer la reconfiguration de la relation entre un média et ses publics dans un dispositif médiatique nouveau. Par la suite, d'autres acteurs ont pris une place centrale dans le champ médiatique : les plateformes et les réseaux sociaux numériques. L'approche techno-sémiotique s'avère utile pour déconstruire la « naturalisation » des formes attribuées aux pratiques alors qu'elles relèvent de la conception et de l'écriture des dispositifs.

Et c'est précisément dans l'écriture des dispositifs (hyperliens internes/externes, architectures des sites web, multimédiation) que se jouent des stratégies énonciatives fortes, dévoilant des rhétoriques hypertextuelles fondées sur la polyphonie énonciative, l'enchâssement discursif et le maillage de réseaux de reconnaissance et de défiance entre les acteurs présents sur le web. Ainsi, l'étude d'initiatives d'Open data citoyen, comme *nosdeputes.fr* (Hare, Le Béhec, 2016), au sein desquelles les citoyens portent un regard panoptique sur les activités des parlementaires français, a-t-elle permis de souligner que l'interdispositivité technique (l'archivage et la statistique politiques) et discursive (le commentaire en ligne, la polyphonie hypertextuelle) produit un type d'engagement inédit, fondée sur un pouvoir de surveillance, qui induit une forme de vigilance citoyenne. Nos travaux actuels élargissent sans cesse notre champ d'étude tant il est difficile de circonscrire précisément le territoire de l'information.

Bibliographie

Croissant Valérie, « De l'antenne radiophonique au site web, la relation média-publics en question », *Communication et Langages*, n° 165, septembre 2010, p. 61-72.

Hare Isabelle et Le Béhec Mariannig, « L'Open data : un acteur au service de l'espace public ? », in Liénard F. et Zlitni S., *La communication électronique : enjeux, stratégies, opportunités*, Limoges : Lambert-Lucas, 2015, p. 185-198.

Touboul Annelise, « Les rhétoriques de l'information en ligne : l'affaire de la « théorie du genre » à l'école », *Les Enjeux de l'Information et de la Communication*, n° 17/3A, 2016, p. 225-236

Les approches comparatives

Valentyna Dymytrava & Isabelle Garcin-Marrou (Sciences Po Lyon), Elmira Prmanova (U. Lyon 2)

Souvent mobilisées dans les travaux sur les représentations médiatiques, les approches comparatives ont fait la preuve de leur « potentiel heuristique » (Lochard, 2006). Dans les recherches menées à Elico, la démarche comparative met en œuvre trois « grains » ; le grain « comparaison et histoire », qui fait jouer le temps long dans les analyses des représentations contemporaines ; le grain « comparaison et actualité », qui permet le pas de côté dans l'interprétation des représentations ; enfin, le grain « comparaison et espaces publics », qui permet une meilleure intelligibilité de discours médiatiques nationaux. Ces recherches interrogent toutes la pertinence des méthodes comparatives et leur fécondité dans la mise au jour des saillances et des silences médiatiques.

Ainsi, la comparaison par la convocation de l'histoire permet de saisir le temps long des normes et des enjeux médiatiques, en identifiant les invariants et la sédimentation des représentations. La comparaison permet de faire de l'histoire un outil d'analyse du présent et d'éclairer la construction des figures, les processus de légitimation ou délégitimation politique, la qualification ou disqualification médiatique des acteurs socio-politiques (Garcin-Marrou, 2015).

Dans les travaux sur l'actualité, la comparaison permet d'introduire du tiers entre le sujet interprétant et son objet, de saisir les variations – et les invariants, et de comprendre ce qui structure l'actualité au-delà, précisément, de son caractère fugace. En comparant, par exemple, les modes d'expression et de figuration des couleurs en politique dans leurs dimensions discursive et sémiotique, les recherches rendent compte des dynamiques à l'œuvre dans la production d'un événement contemporain (Dymytrava, 2014).

Enfin, les travaux comparant des espaces publics posent plusieurs questions, névralgiques dans la production des résultats. Les accès au corpus, les différences de langues, l'asymétrie des terrains et des corpus doivent ainsi être affrontés. Dans un travail sur les élections présidentielles en France et au Kazakhstan, la question clef renvoie à la comparabilité des identités des acteurs, construites dans deux espaces publics éloignés. En mobilisant la comparaison des formes sémiotiques de l'incarnation, la recherche permet de dégager des convergences fortes entre ces deux espaces publics très différents (Prmanova, thèse en cours).

Bibliographie

Dymytrova Valentyna, « Quand une révolution devient orange : approches sémiotique et discursive d'une couleur en politique », *Mots. Les langages du politique*, n° 105, 2014, p. 85-101.

Garcin-Marrou Isabelle, « De l'exclusion à la "guerre". Les émeutes de 2005 et 2010 dans la presse française », in Carpenter J. et Horvath C., *Regards croisés sur la banlieue*, Bruxelles, Peter Lang Editions, 2015, p. 91-106.

Prmanova Elmira, *Espace public, médias et élections : les discours de la presse sur les élections présidentielles en France, en Russie et au Kazakhstan*, thèse en cours.

Les représentations

**Aurélie Olivesi (U. Lyon 1), Stéphanie Kunert
& Lise Jacquez (U. Lyon 2)**

Étudier les représentations médiatiques, c'est s'attacher au contenu tel qu'il est configuré par le média et tel qu'il est reçu par son public. À rebours de l'idée que les médias représenteraient une réalité qui leur est extérieure, il s'agit au contraire de mettre au jour normes et idéologies que les médias non seulement véhiculent, mais co-construisent également.

S'appuyant sur une confrontation entre lecture « flottante », et analyse de détail, qui doit pouvoir en expliciter les dimensions implicites ou paradoxales, on peut distinguer deux grandes méthodes d'observation des marqueurs de l'idéologie dans les médias. L'analyse sémiotique, en premier lieu, articule l'étude des différents langages via lesquels se forment les représentations sociales. L'analyse des signes (iconiques, plastiques, linguistiques...) abordés sur un axe paradigmatique et syntagmatique, incite l'analyste à prendre en compte

les co-constructions de sens et l'articulation de différents systèmes de signes. L'analyse de discours, en second lieu, peut d'une part se concentrer sur l'analyse énonciative, prenant en compte la polyphonie médiatique : les propos des différents locuteurs sont choisis, organisés et parfois réécrits partiellement (Olivesi, 2014). S'analyse également la posture de des locuteurs à l'égard de leur propre discours ou de propos qu'ils citent (y souscrivent-ils ou s'en détachent-ils ?). Dans l'analyse narrative, d'autre part, la médiation journalistique consiste à organiser le réel dans un tout signifiant. Cette mise en récit exige de déterminer la temporalité de l'événement (au minimum un début et une mise en intrigue, et parfois une fin), de se concentrer sur des éléments jugés significatifs, de désigner des personnages et de leur distribuer des rôles, des qualités et des places (Jacquez, 2017). Les récits médiatiques jouent donc un rôle important dans la formation d'un horizon sémantique et normatif partagé par les individus d'une collectivité. Ils viennent nourrir des imaginaires et des représentations sur lesquels se construit le débat démocratique.

Bibliographie

Olivesi Aurélie, « Les éditoriaux sur "l'affaire DSK" » : redéfinir la légitimité journalistique "à la française" » in Djordjević Léonard K. et Yasri-Labrique E., *Médias et pluralisme*, Éditions des Archives Contemporaines, 2014, p. 63-89.

Jacquez Lise, « De RESF en 2006 à "l'affaire Léonarda" en 2013 : les familles sans-papiers dans l'espace médiatique français », *Études de communication*, n° 48, 2017, à paraître.

Kunert Stéphanie, « Dégenerer les codes : une pratique sémiotique de défigement », *Semen* n° 34, 2012, p. 173-188.

Les acteurs

Simon Gadras, Eva-Marie Goepfert, William Spano (U. Lyon 2)

Plusieurs travaux d'ELICO s'intéressant aux acteurs des médias et du journalisme reposent sur une conception extensive de ces activités.

Refuser d'attribuer *a priori* une qualité à un producteur d'informations conduit à laisser les acteurs catégoriser eux-mêmes leurs activités et identité. Il s'agit alors d'observer le travail interprétatif des acteurs qui donnent sens à leur pratique en la faisant. Chaque information publiée porte ainsi la trace de ce travail et fixe ces représentations dans l'espace public, les soumettant à la critique comme à la reprise par d'autres. L'information « peopolitique » constitue, pour cela, un

terrain privilégié. L'entrelacement du contenu de l'information et d'une réflexion sur la déontologie du silence dévoile les frontières du journalisme avec le divertissement, ses rapports au public et au commun et quant à ce qu'il doit et peut être (Goepfert, 2017).

Questionner le journalisme implique également d'étudier ses représentants dans un contexte de travail et de s'intéresser aux dynamiques corporatistes des journalistes et aux relations ambiguës entretenues avec d'autres milieux sociaux, comme l'illustre la presse culturelle (Spano, 2011). L'analyse des conditions économiques de production des nouvelles à travers l'emprise de la logique de rentabilité sur les rédactions souligne, par ailleurs, combien le support médiatique est plus que jamais vu comme une marchandise. Il est donc instructif d'analyser les relations interdépendantes entre les différents professionnels contribuant à la réalisation du média et celles entretenues avec des acteurs extérieurs à l'entreprise médiatique ou d'autres médiateurs de l'espace public.

La concurrence entre journalistes et ces autres acteurs est renforcée par l'idée que le numérique permettrait de se passer de la médiation journalistique traditionnelle. Les enjeux de mise en visibilité, de publicisation via le recours à internet témoignent alors des logiques sociales liées au rôle croissant des médias dans une multitude de champs sociaux et secteurs professionnels. Ainsi, en période électorale, internet est utilisé comme un outil de médiatisation, au sens de mise à disposition de contenus à destination des internautes/électeurs comme des journalistes (Gadras, 2016). Se dessine alors un travail commun, concurrent, des acteurs politiques et médiatiques, qui dépendent les uns des autres pour construire ou défendre une position légitime en tant qu'acteur de la médiation politique.

Bibliographie

Gadras Simon, « La médiatisation de et par internet lors de la campagne présidentielle française de 2012 », *Les Enjeux de l'information et de la communication*, Supplément A, 2016, [en ligne] <https://lesenjeux.univ-grenoble-alpes.fr/2016-supplementA/o8-Gadras/>.

Goepfert Eva-Marie, « L'évènementialisation de la vie privée des acteurs politiques en contexte numérique », *Sciences de la société*, n° 101, 2017, (en cours de publication).

Spano William, « La culture comme spécialité journalistique », *Le Temps des Médias*, n° 17, 2011, p. 164-182.

Conclusion

Les approches présentées ne visent pas à figer des modalités de réflexion sur les médias, ni ne prétendent clore le périmètre de ce champ de recherche. En revanche, elles seront mises au travail sur des études de cas toutes liées aux présidentielles de 2017 ; l'idée étant de produire un ouvrage utile à la discipline et à ses étudiants, en faisant le point sur l'opérativité de ces approches.

Appartenant à une unité résolument située en sciences de l'information et de la communication, nous défendons aussi une certaine épistémologie, qui articule des postures pragmatiques et des impératifs de réflexivité autour des médiations contemporaines, de leurs enjeux sociaux et politiques, et de leur prégnance normative dans les espaces publics contemporains.

Les travaux d'Elico entendent enfin affirmer la nécessité de poursuivre les recherches sur les médias et le journalisme, quels que soient les pratiques, les formes ou les supports, afin de contribuer, dans une perspective communicationnelle, à la compréhension collective de ce qui constitue un point de focalisation toujours aussi vif dans la dynamique des sociétés contemporaines : les médias et le journalisme.

GENRE ET CONFLITS DE DÉFINITION DANS LES ESPACES PUBLICS NUMÉRIQUES

ISABELLE HARE*, STÉPHANIE KUNERT** ET AURÉLIE OLIVESI**

L'objectif du projet de recherche collectif « Genre et conflits de définition dans les espaces publics numériques » est de progresser dans la compréhension de la complexité et de l'instabilité des conflits de définitions sur la notion de Genre dans l'espace public en France. La question du Genre a fait l'objet d'un violent conflit de définitions dans l'espace public français, qu'il s'agisse des thématiques que ce concept met en œuvre, de ses implications, ou des instances habilitées à le définir de façon légitime. La rapidité et la multiplicité des transformations sociales et techniques, notamment dans les médias, ont occasionné un morcellement de l'espace public (d'ordinaire décrit dans des termes liées à l'idée de crise : « crise des médias », « crise du politique », « crise de la représentation »), et le discours sur le Genre semble émerger comme un point d'achoppement de ces décalages et reconfigurations.

Parallèlement, les espaces publics numériques, par les modes d'interaction qu'ils mettent en œuvre, se prêtent particulièrement à des usages polémiques (Hubé & Olivesi, 2016a et b) mais aussi paradoxalement à la dilution des enjeux politiques et de la charge critique des concepts issus du féminisme. L'enjeu est de comprendre dans quelle mesure les modes d'interaction spécifiques aux espaces numériques (pseudonymat, temporalité éphémère, "effet cascade") sont propices à la mise en œuvre de conflits de définition du Genre, mais aussi à l'érosion de sa portée critique comme concept.

Ce projet s'adosse à des programmes de travail communs entre ELICO et des laboratoires lyonnais d'informatique (LIRIS et ERIC) visant à créer des interactions théoriques et méthodologiques en adaptant réciproquement les outils intellectuels de l'analyse de l'opinion publique d'une part, et de la fouille d'opinion et de données d'autre part. Si les méthodes statistiques permettent de catégoriser les discours sur un sujet donné, et de percevoir des clivages de manière nuancée à très grande échelle, les algorithmes qui les constituent, pour appréhender efficacement un clivage dans l'opinion publique,

*Université Lyon 2,
ELICO, isabelle.hare@
univ-lyon2.fr

**Université Lyon
2, ELICO, stephanie.
kunert@univ-lyon2.fr

***Université Claude
Bernard Lyon 1, ELICO,
aurelie.olivesi@univ-
lyon1.fr

doivent cependant dépasser les catégorisations sémantiques pour prendre en compte la question des représentations sociales (Hare & Le Béchech, 2015). Dans une optique interdisciplinaire au sein des sciences humaines, l'enjeu de ce projet est de repérer les points d'« ancrage » des différentes acceptions du Genre dans l'espace public, envisagés ici comme des discours susceptibles d'être repris et qui suscitent des définitions acceptées par plusieurs locuteurs. Dans le contexte des travaux actuels sur l'analyse de données et la prise en compte de l'espace public numérique, notre travail est donc de bâtir une catégorisation suffisamment fine pour qu'elle puisse servir de fondement à un paramétrage ultérieur des algorithmes, en tentant compte de leur capacité d'apprentissage. Ce travail a obtenu plusieurs financements, de l'Université de Lyon/CNRS/IXXI/ISH, qui ont permis d'organiser deux journées d'études (2014) et un séminaire d'études « Genre et controverses en ligne » (2016), ayant pour ambition d'explorer qualitativement la catégorisation des thématiques liées aux controverses de Genre en ligne.

Quelles méthodologies pour analyser l'espace public numérique ?

En premier lieu, les journées d'études « Ancrer le discours sur le Genre. Commentaires en ligne et fouille d'opinion » (Université Claude Bernard Lyon 1 les 27 et 28 novembre 2014), avaient pour objet de permettre une meilleure compréhension des conflits de définitions sur la notion de Genre dans l'espace public numérique français. Ces espaces sociaux interconnectés, par leur caractère non structuré et hétérogène, permettent en effet la juxtaposition et la circulation de thématiques et de polémiques, que les locuteurs s'expriment de manière explicite ou implicite. Il s'agissait d'interroger à la fois la nature et la structuration des controverses et des conflits de définition dans l'espace public, mais également d'envisager comment les nouveaux outils permettent de les analyser, et de transformer nos questionnements – et réciproquement, de comprendre comment les questionnements propres aux sciences humaines et sociales pouvaient permettre le développement de nouveaux outils. Elles ont rassemblé quinze chercheurs français en Sciences Humaines (Sciences de l'Information et de la Communication, Sciences du Langage, Sciences Politiques et Sociologie), plusieurs équipes et institutions de recherche françaises (INALCO, ERTIM, UTC, COSTECH), autour de l'identification des caractéristiques discursives des controverses de Genre, et des questionnements liés aux adaptations de nos outils intellectuels aux nouveaux types de données induits par le numérique.

Les premiers questionnements sont liés à la définition du corpus, étroitement associée à celle de son recueil, sous différentes formes - ces questions renvoyant à la temporalité de la collecte, mais également à la pertinence du corpus. En effet, un corpus numérique est susceptible de rapidement évoluer, ou même de disparaître ; se pose alors la question du moment où il est nécessaire de déterminer ses concepts par rapport au recueil (F. Pailler parle de recherche « Just in time ») : doit-on les définir *a priori* – au risque d’induire un recueil finalement non pertinent – ou *a posteriori* – quitte à se retrouver avec une masse de données ingérable, parce que pleine de « bruit » (S. Gavras, I. Hare, A. Olivesi, A. Touboul) ? Et comment se laisser éventuellement la possibilité de reconceptualiser un corpus *a posteriori* ? Définir un corpus en croisant des données déterminées selon une conceptualisation *a priori* implique dès lors plusieurs arbitrages, le premier étant celui du renoncement à l’exhaustivité (N. Quemener) – exhaustivité sur laquelle se fonde traditionnellement la pertinence des corpus de SHS. La masse de données oblige à raisonner par parti-pris. La pertinence du corpus provient donc d’un nouveau rapport entre quantitatif et qualitatif, qui se réfère moins à l’exhaustivité qu’à la redondance (G. Carbou, T. Christophe, A. Ducos), et oblige à organiser le corpus selon des regroupements issus du traitement de données automatisé (notions d’ontologies, de bibliothèques ou de clusters). Dès lors, comment éventuellement reconceptualiser *a posteriori* un corpus fondé sur des partis-pris à la fois épistémologiques et méthodologiques ?

Le recours à de nouveaux outils entraîne une seconde série de nécessaires adaptations : celles liées au traitement des données, qu’il s’agisse du choix des outils – donc de leur connaissance *a priori*, de leur emploi ou de l’organisation du travail. Face à l’ampleur du corpus, de la difficulté du recueil et de la complexité des outils, le travail devient forcément collaboratif. La question porte dès lors sur l’identification et la répartition des compétences dans l’organisation du travail (V. Julliard). Concernant l’analyse des représentations, notamment dans le discours, ces outils se heurtent à la confrontation entre la circulation des discours et la labilité des énonciations, et parfois au fait que les propos des partisans d’une interprétation de la controverse soient repris par des opposants (S. Kunert) ou interprétés dans une perspective « folk » (A.-C. Husson).

La troisième source de questionnement provient du traitement des résultats. Dans quelle mesure doit-on recourir aux outils ou à un traitement « manuel » ? Quel est le lien entre les outils intellectuels et informatiques ? Se fondent-ils sur les mêmes présupposés théoriques ? S’agit-il d’un changement d’échelle ou s’agit-il de repenser les outils intellectuels ? Dès lors, comment traiter des résultats obtenus

avec des outils dont on ne maîtrise pas le fonctionnement (l'effet « boîte noire ») ? M. Valette suggère de fréquents allers-retours entre le corpus et l'outil ; N. Smyrnaiois propose une démarche intuitive, où le résultat obtenu techniquement permet à la fois de confirmer les intuitions préalables, et de proposer une interprétation *a posteriori* (comme pour les Analyses Factorielles des Correspondances).

Ces journées d'études ont facilité la mise en commun d'interrogations ordinairement éparses sur l'adaptation des outils techniques et intellectuels, mais aussi la réflexion autour d'une réorganisation du travail de recherche, dans sa temporalité et dans la répartition des compétences. Dans la mise en œuvre de ces nouveaux processus de recherche, elles ont également permis d'identifier plus précisément les spécificités des approches SHS face à ces corpus, afin de les déployer de manière consciente vers de nouveaux types d'objets, et de mener des collaborations fructueuses avec des chercheurs issus des sciences mathématiques ou informatiques. Ainsi, s'appuyer sur des controverses de Genre spécifiques semble constituer un point d'ancrage particulièrement pertinent pour catégoriser finement les représentations sociales qui les sous-tendent.

Thématiques structurant les questions liées au Genre dans l'espace public

Ce travail s'est poursuivi au sein du séminaire d'études « Genre et Controverses en ligne » (2016). L'objectif était de resserrer les dialogues et les collaborations entre chercheurs en SHS de divers horizons disciplinaires (sciences de l'information et de la communication, sciences politiques, sociologie, sciences du langage, droit...) afin de relier les méthodes et les connaissances des polémiques liées au Genre dans les espaces numériques. L'enjeu était d'obtenir une approche plus strictement catégorisée de ces controverses, qui puisse servir de fondement à une étude informatisée ultérieure. Ce séminaire d'études s'est organisé en trois séances entre janvier et juin 2016.

La première (le 29 janvier 2016), intitulée « Polyphonie des discours sur le Genre : Progressisme, *backlash*, redéfinition, dilution », s'interrogeait sur l'impact de la polyphonie des discours en ligne sur les questions liées au Genre. Les trois intervenantes ont analysé des dispositifs d'expression comme le forum jeuxvideo.com pour N. Marignier, les *pure players* masculins britanniques pour I. Young et Twitter pour V. Julliard, afin de comprendre en quoi ces espaces numériques pouvaient être le lieu d'émergence d'un renouvellement des définitions du Genre. N. Marignier s'est interrogée sur les discours

autour de certaines pratiques sexuelles entre hommes, un objet de débats pour la communauté jeuxvideo.com. En effet, les discours contribuent à laisser entendre que les frontières entre hétérosexualité et homosexualité existent et sont imperméables, tout en laissant floue la nature de ces frontières : cela constitue un dispositif puissant de production d'une masculinité hégémonique. I. Young s'est intéressée au phénomène contemporain de « *lad culture* » (que l'on pourrait traduire par « culture de gars ») pétrie de valeurs hyper-masculines, qui s'inscrivent dans un retour de bâton (« *backlash* ») contre le féminisme. V. Julliard est revenue sur la controverse autour de la dite « théorie du Genre » telle qu'elle se déploie sur Twitter. Son hypothèse est que le dispositif de ce site influe sur la manière dont l'opposition au genre se constitue à travers l'usage de stratégies discursives (ironie, implicite) et de formes sémiotiques diverses (formules, caricatures) pour « idéologiser » le genre et soustraire la « différence des sexes » des objets dont on peut débattre.

La deuxième séance (le 11 mars 2016) s'intéressait à un phénomène de plus en plus largement étudié (la cyberviolence), mais sans que sa dimension de Genre soit toujours prise en compte – alors que ces violences en ligne touchent particulièrement les femmes et les jeunes filles, mais aussi les minorités sexuelles et de genre : harcèlement, atteinte à la réputation (médisance, diffamation), appel au viol, *revenge porn*, insultes homophobes, divulgation non-consentie de représentations sexuellement explicites, géo-localisation et surveillance. En quoi la cyberviolence reprend-elle à plus grande échelle les formes traditionnelles des violences de Genre, en quoi est-elle différente ? I. Karzabi a considéré le cybersexisme comme le continuum des violences de Genre, du réel au virtuel. Les espaces numériques questionnent les frontières entre le privé et le public et présentent de nouveaux défis pour les actions de lutte contre les violences de Genre. M. Hernandez a ainsi analysé l'utilisation des témoignages des femmes victimes pour prévenir les violences au sein du couple par le site gouvernemental www.stop-violences-femmes.gouv.fr. L'importance des problématiques du cyberharcèlement en milieu scolaire a amené C. Blaya et A. Dumond, à partir du constat que les filles sont plus susceptibles d'être victimes de cyberviolences et plus négativement affectées que les garçons, à mettre au jour les normes de Genre dominantes et les rapports de pouvoir sous-tendant leurs pratiques numériques. Enfin, N. Mallet-Poujolle a évoqué le cadre juridique de ces attaques en ligne contre le Genre.

Nous avons souhaité dans la troisième et dernière séance (3 juin 2016), « Féminismes et anti-féminismes en ligne », nous attacher aux usages plus structurés, spécifiquement militants et/ou institutionnels,

du concept de Genre et des discours sur le Genre. Les espaces numériques permettent de structurer et de concentrer les discours militants, d'élargir la visibilité des plans d'actions gouvernementaux et du féminisme d'Etat, comme les discours des associations de la « cause des hommes » et de groupes religieux conservateurs. Dans une perspective d'ouverture vers les humanités numériques, C. Blandin a cherché à cartographier le paysage de la recherche sur le féminisme par les sources actuellement disponibles en ligne. B. Pavard s'est placée dans une approche socio-historique afin d'inscrire l'époque actuelle dans le temps plus long de l'histoire des luttes des femmes. Elle énonce ici quelques pistes de réflexion sur les mobilisations féministes au temps du web en replaçant l'émergence d'internet dans une histoire plus longue des relations entre féminismes et médias. Enfin, A. Fillod-Chabaud est revenue sur son travail d'enquête sur les « groupes de pères », montrant dans quelle mesure les listes de diffusion des associations et leur communication numérique ont été autant un outil qu'un obstacle dans la constitution d'un terrain de recherche.

Conclusion

Le Genre est un sujet suffisamment clivant dans l'espace public pour que l'analyse des controverses qu'il suscite en ligne permette l'identification de thématiques et d'énoncés propres à structurer un travail interdisciplinaire. Cette réflexion sur nos méthodes de recherche d'une part, et nos thématiques de travail d'autre part, nous a permis d'établir un cadre théorique et méthodologique propre à engendrer certes des travaux spécifiques aux SHS, mais également à structurer et armer méthodologiquement nos réflexions afin de pouvoir participer à l'élaboration d'outils d'analyse automatisée. Nous espérons que ce travail permettra ultérieurement d'analyser les représentations sociales qui structurent l'espace public à partir de grands corpus numériques, qu'il s'agisse de questions liées au Genre, ou d'autres points d'achoppement au sein de l'opinion publique.

Bibliographie

- Blaya Catherine, *Les ados dans le cyberspace, prises de risque et cyber-violences*, Bruxelles : De Boeck, 2013.
- Blaya Catherine, « Cyberviolence, état des lieux », in Debarbieux E., *L'école face à la Violence - Décrire, expliquer, agir*, Paris, Dunod, 2016, p. 183-196.
- Blandin Claire, « Le web : de nouvelles pratiques militantes dans l'histoire du féminisme ? », *Réseaux*, n° 201, 2017, p. 9-17.
- Carbou Guillaume et Christophe Thibault, « Infusion de *queer* dans le discours social : le cas de Conchita Wurst à l'Eurovision », in Plana

M. et Sounac F. (dir.), *Esthétique(s) queer dans la littérature et les arts*, Editions Universitaires de Dijon, 2016.

Cervulle Maxime et Pailler Fred, « #mariagepourtous : Twitter et la politique affective des hashtags », *Revue française des sciences de l'information et de la communication* [En ligne], 4 | 2014, mis en ligne le 01 janvier 2014, consulté le 2 mai 2017. URL : <http://rfsic.revues.org/717> ; DOI : 10.4000/rfsic.717

Dakhlija Jamil, Quemener Nelly, et Castex Lucien, « Rythmes de mort », *Temporalités* [En ligne], 23 | 2016, mis en ligne le 10 octobre 2016, consulté le 3 mai 2017. URL : <http://temporalites.revues.org/3368> ; DOI : 10.4000/temporalites.3368

Eensoo Egle et Valette Mathieu, « Une méthodologie de sémantique de corpus appliquée à des tâches de fouille d'opinion et d'analyse des sentiments : étude sur l'impact de marqueurs dialogiques et dialectiques dans l'expression de la subjectivité », Actes de la 22e conférence sur le Traitement Automatique des Langues Naturelles (TALN'2015), juin 2015, Caen, France. <https://hal-inalco.archives-ouvertes.fr/hal-01335116>

Fillod-Chabaud Aurélie, « Dénonciation, régulation et réforme du droit de la famille par les groupes de pères séparés : ce que nous apprend la comparaison France-Québec », *Revue Femmes et Droit* « La régulation du genre dans la coexistence des niveaux de droit : regards croisés Europe-Canada », 28(2), 2016, p. 617-641.

Hare Isabelle et Le Behec Mariannig, « L'Open data : un acteur au service de l'espace public ? », in Lieniard F. et Zlitni S. (eds). *La communication électronique : enjeux, stratégies, opportunités*, Limoges, Lambert-Lucas, 2015, p. 185-198.

Hernandez Orellana Myriam, « Quand la communication publique construit la gouvernementalité. Une comparaison des campagnes de communication pour prévenir les violences faites aux femmes au sein du couple (Chili, 2006-2010 et France, 2007-2012) », Thèse de doctorat de l'Université Paris-Est en Sciences de l'Information et de la Communication, sous la direction de Caroline Ollivier-Yaniv, soutenue le 27 mars 2017 à Créteil.

Hernandez Orellana Myriam et Kunert Stéphanie, « Du «genre» dans les discours institutionnels de lutte contre les violences faites aux femmes », *Synergies Italie*, n° 10, *Les discours institutionnels au prisme du «genre» : perspectives italo-françaises*, 2014, <<http://gerflint.fr/Base/Italie10/italie10.html>>

Hubé Nicolas et Olivesi Aurélie, « Introduction au dossier «Des vraies gens aux followers» », *Politiques de communication*, n° 6, 2016a, p. 5-17.

Hubé Nicolas et Olivesi Aurélie, « «Gérer le participatif», entretien avec David Corchia, PDG de Concileo », *Politiques de communication*, n° 6, 2016b, p. 113-134.

- Husson Anne-Charlotte, « Stratégies lexicales et argumentatives dans le discours anti-genre : le lexique de VigiGender », *Sextant, ULB*, 2015, <hal-01250678>
- Jouët Josiane, Niemeyer Katharina et Pavard, Bibia, « FAIRE DES VAGUES, Les mobilisations féministes en ligne », *Réseaux* n° 201/2017, p. 23-56.
- Julliard Virginie, « #Theoriedugenre : comment débat-on du genre sur Twitter ? », *Questions de communication*, n° 30, 2016, p. 135-157.
- Kunert Stéphanie, « Stratégies de légitimation et configurations discursives de la "cause des hommes" », *Etudes de Communication*, n° 48 « Rapports sociaux et hégémonie. Conflictualités dans les espaces publics (2) », 2017, à paraître.
- Mallet-Poujol Nathalie, « Polémique historique, doute et liberté d'expression », note sous Cass. 1^o civ. 16 oct. 2013, *Légipresse*, n° 313, févr. 2014, p. 94-99.
- Mallet-Poujol Nathalie, « Les diffamations et injures », in Beignier B., De Lamy B. et Dreyer E. (dir.), *Traité de droit de la presse et des médias, Litec*, 2009, p. 441-506.
- Maignier Noémie, « « Gay ou pas gay ? » Panique énonciative sur le forum jeuxvideo.com », in Gauthier M. et Mercier E. (dir.), « Intimités numériques », *Genre, sexualité & société*, n° 17, 2017, à paraître.
- Marty Emmanuel et Marchand Pascal, Contribution à *La laïcité dans l'arène médiatique*, sous la direction de Charaudeau P., Paris, INA Editions, 2015, chapitres 2.1.2, 57-76 et 2.2, p. 77-94.
- Smyrnaioi Nikos et Ratinaud Pierre, « Comment articuler analyse des réseaux et des discours sur Twitter », *tic&société [En ligne]*, Vol. 7, N° 2, 2013, p. 120-147.
- Observatoire régional d'Ile-de-France des violences faites aux femmes du Centre Hubertine Auclert, Observatoire Universitaire International d'Éducation et Prévention (OUIEP) de l'Université Paris Est Créteil, *Le cybersexisme chez les adolescent-e-s (12-15 ans). Etude sociologique dans les établissements franciliens de la 5e à la 2^{nde}*, septembre 2016 : https://www.centre-hubertine-auclert.fr/sites/default/files/fichiers/etude-cybersexisme-web_1.pdf

THÉMATIQUE N°2

BIBLIOTHÈQUES NUMÉRIQUES,
DOCUMENTS NUMÉRIQUES ET MÉDIATIONS

« *PUBLICIZE OR PERISH* » : FORMES DE CIRCULATION ET D'ÉVALUATION DES SAVOIRS SCIENTIFIQUES SUR LE WEB

CHÉRIFA BOUKACEM-ZEGHMOURI*, SARAH CORDONNIER**,
ORÉLIE DESFRICHES-DORIA***, THIERRY LAFOUGE*
ET WILLIAM SPANO**

Mutation du cadre de la science en train de se faire

Open Science, eScience, eResearch, Open Digital Science, autant d'expressions utilisées pour désigner le cadre au sein duquel se déploient aujourd'hui de nouvelles modalités d'élaboration, de production, d'évaluation et de diffusion de la science en STM¹ : ouverte, collaborative et tournée vers le grand public (EU, 2016). Elles impliquent une mutation dans le rapport au savoir et à la culture scientifique. Prolongement du déploiement à grande échelle du Libre Accès à la publication scientifique (Tennant, 2016), l'Open Science incarne les enjeux de l'innovation scientifique au profit de l'économie et de la société. L'Open Science fait l'objet de prescriptions venant des différents acteurs du champ de l'information scientifique (acteurs scientifiques, politiques, économiques et culturels). Le recensement fait en mars 2017 (Sparc Europe, 2017) des politiques européennes de l'Openness, montre que l'Open Science est au cœur des prescriptions nationales et européennes. En effet, cinq ans après la légitimation de l'expression (Royal Society, 2012), les acteurs politiques et scientifiques lui confèrent une existence sociale qui se matérialise notamment dans les politiques de recherches (EU, 2016) (CNRS DIST, 2016) et les discours médiatiques. Dispositif technique autant que politique, école de pensée (Fecher, 2014), pratiques sociales (Kooreas, 2016), l'expression dispose d'une dynamique et d'un pouvoir de légitimation qui engage tous les acteurs à son « auto-réalisation ».

Responsabilité sociale des chercheurs à l'heure de l'Open Science

Préconisant un accès libre à la pluralité de la production scientifique, l'un des enjeux fondamentaux de l'Open Science réside dans

*Lyon 1, Elico

**Lyon 2, Elico

***Lyon 3, Elico

les formes de diffusion et de circulation du savoir scientifique (données, publications, logiciels, ressources pédagogiques, protocoles) vers le citoyen, au-delà des cercles académiques. La définition la plus récente de l'Open Science par la Commission Européenne insiste sur un nouveau cadre de mise en œuvre de la recherche qui prend en compte le citoyen, comme acteur à part entière.

Or, dès 2001, un ouvrage devenu aujourd'hui une référence (Nowotny, 2001), a élargi le spectre d'analyse des modalités de production de la connaissance scientifique, à la dimension sociale et culturelle de ces mêmes modalités. L'originalité de l'analyse est qu'alors que la science a toujours « parlé » à la société, cette dernière a désormais l'opportunité de lui « répondre », participant ainsi à sa socialisation et à son élaboration, à travers les dispositifs de sciences participatives.

En 2009, une expression a vu le jour dans l'univers de la publication scientifique : « *Publicize or Perish* », qu'il est possible de traduire ici en « Publiciser ou périr ». Proposée par Joe Romm (Romm, 2009) dans un article devenu célèbre, elle souligne le manque de motivation des chercheurs – voire leur échec – à communiquer aux citoyens l'intérêt des travaux de recherche qu'ils mènent. L'auteur pointe le manque de conscience chez les chercheurs à assumer leur responsabilité sociale et il explique que la conséquence directe est que certaines thématiques planétaires – comme le climat – ne sont portées que par des acteurs politiques, le plus souvent en périodes électorales, sans que la voix des scientifiques ne soit entendue. J. Romm pose clairement, et de manière inédite, le constat de communautés de chercheurs « conditionnées » à publier dans des revues de référence et qui considèrent que leur mission de communication scientifique s'achève dès lors que l'article est accepté à publication. L'expression « *Publicize or Perish* » est donc une contre-proposition à la célèbre « *Publish or Perish* » – apparue dans les années 1980 et qui reste d'une grande actualité (Nicholas, 2017).

La visibilité sur le Web comme valeur

De manière concomitante, l'accroissement des contenus en Libre Accès et des réseaux sociaux, a introduit de nouvelles modalités de diffusion de la publication scientifique dans les pratiques des chercheurs. La valeur véhiculée par ces plateformes consiste à porter les interactions et les interrelations au sein d'une communauté (Boukacem-Zeghmouri, 2015). Elle se situe également dans le fait de véhiculer de nouvelles formes de circulation des contenus scientifiques, comptée et incrémentée dans les algorithmes des moteurs de recherche qui les indexent. La diffusion n'est donc plus le monopole des éditeurs mais rejoint également

le giron des plateformes qui contribuent aux enjeux de visibilité de l'information scientifique sur le Web. Aujourd'hui, les jeunes chercheurs qui souhaitent acquérir une plus grande visibilité auprès de leurs pairs s'inscrivent sur ces plateformes. Ces dernières arrivent en effet de plus en plus souvent en tête des résultats de recherche d'articles sur Google Scholar, l'outil privilégié des chercheurs.

Alors que le nombre de revues publiées dans le monde ne cesse d'augmenter, donner de la visibilité aux articles et à leur circulation devient un enjeu majeur. Dès lors, « *Publicize or Perish* » inclut ce qui est désormais considéré comme l'impact social de la connaissance scientifique, mis en média par les réseaux sociaux. Les manifestations ou d'interactions occasionnées par un article dans les réseaux sociaux et le Web (téléchargements, mentions, référencement, commentaires, tweets...) sont autant de traces qui désignent l'*impact social* des contenus scientifiques. Les données de ces manifestations sont prises en compte dans la définition d'indicateurs, de nature médiatique, les Altmetrics (Priem, 2012). Ces Altmetrics accompagnent aujourd'hui les scores citationnels des articles sur les plateformes d'éditeurs et aiguillent les usagers dans leur navigation et dans leur sélection d'articles à lire.

Circulation médiatique de l'information scientifique : champ de recherche info-communicationnel

L'élargissement de la diffusion et donc de l'audience permet de desserrer l'étau des indicateurs de citation, et en particulier le très décrié Facteur d'Impact. Il devient ainsi possible de valoriser plus largement, une plus grande acceptation du contenu scientifique (diaporamas, jeux de données, codes, logiciels, figures, etc.).

Dans une perspective d'évaluation, l'impact des contenus scientifiques s'appuie sur la sphère médiatique qui s'introduit ainsi dans les nouvelles régulations de la filière de la publication scientifique. Car les Altmetrics représentent également l'articulation entre les acteurs historiques de l'industrie de l'information (éditeurs scientifiques, agrégateurs de contenus, bibliothèques) et des acteurs issus des médias et du Web (réseaux sociaux, moteurs de recherches).

Des *start-up* sont venues grossir les rangs des intermédiaires impliqués dans la publication scientifique, sur le créneau qui consiste à proposer des services qui recensent et comptabilisent – pour un éditeur ou pour un auteur – les traces sociales de l'article et de ses contenus sur le Web. Des mouvements de rachats sont observés aujourd'hui, avec *Altmetric*² racheté par *Macmillan Publishers* ou bien encore *Plum*

*Analytics*³ racheté d'abord par l'agence d'abonnement Ebsco, puis en février 2017 par l'éditeur Elsevier. Une nouvelle niche dans la filière de la publication scientifique voit le jour et mérite d'être analysée sur le long cours.

De manière parallèle, des travaux de nature bibliométriques et infométriques ont investi la question des Altmetrics, comme pendant des nouvelles formes de circulation des contenus scientifiques (Priem, 2012). La question de recherche qui traverse ces travaux et qui a été érigée récemment en champ à part entière consiste à investiguer la manière selon laquelle des traces de circulation médiatique des savoirs deviennent éligibles à la constitution de nouveaux indicateurs, qui seraient à même d'être pris en compte par des politiques d'évaluation de la recherche. Les Altmetrics constituent donc un potentiel de recherche et d'analyse particulièrement intéressant en ceci qu'elles éclairent sur les valeurs qui sous-tendent les transformations socio-culturelles en cours.

L'année 2016 a marqué un tournant pour la question de la diffusion des savoirs à l'ère de l'Open Science. Le *Amsterdam Call for Action* (EU, 2016) publié par la présidence néerlandaise du conseil européen a clairement plaidé pour l'urgence de l'identification et de la mise en place de nouveaux indicateurs – autre que citationnels – pour mesurer l'impact d'une science dont les résultats sont publiés en Libre Accès. Cet appel a été appuyé par de nombreuses agences de moyens européennes et nord-américaines qui souhaitent prouver le retour sur investissement des financements accordés. Dans ce contexte politique favorable aux nouvelles formes de diffusion et à ses métriques, s'associe un discours prescriptif, porté par l'ensemble des acteurs : éditeurs, réseaux sociaux, agrégateurs, bibliothèques, pour inciter le chercheur à devenir un *Digital Influencer* (Crooks, 2016). Ce dernier serait formé et mobilisé à diffuser – et donc à promouvoir – ses contenus afin d'influencer des groupes de citoyens. Des travaux récents montrent que les chercheurs n'ont pas encore intégré cette « culture », mais qu'ils seraient amenés à l'intégrer rapidement si les instances d'évaluation et les politiques de recherches venaient à l'officialiser (Nicholas, 2017).

Conclusion

La circulation médiatique des contenus scientifiques sur le Web social constitue une thématique de recherche qui commence seulement à être appréhendée, tant par des travaux nationaux qu'internationaux. Au vu de ses enjeux, cette thématique peut être appréhendée par des approches info-communicationnelles où les deux versants de la

discipline sont articulés pour analyser la complexité des phénomènes (sociaux, politiques, culturels et économiques) observés et la nature des valeurs associées. Dans ces nouveaux processus de circulation des savoirs scientifiques, la question de la formation à la culture scientifique du grand public, revêt une dimension importante, à l'heure de l'Open Science. Des questions comme les représentations sociales des chercheurs par le grand public, ainsi que celle de la confiance dans les savoirs scientifiques, qui lorsqu'elle est mise en péril, pourrait faire le terreau des théories du complot, nous apparaît également d'actualité.

Cette thématique de recherche émerge au chantier « Savoirs informationnels et scientifiques : élaboration, circulation et appropriation » d'ELICO et associe des chercheurs du versant informationnel et communicationnel de la discipline. Deux projets de recherches sont aujourd'hui engagés dans ce sens, auxquels les contributeurs de ce texte participent. Le premier, financé par l'Université Claude Bernard, vise à mesurer l'impact social d'un corpus d'articles à fort impact citationnel. Le second projet, soumis en réponse à l'appel à projet générique de l'ANR vise à étudier dans quelle mesure les Altmetrics, nouveaux indicateurs médiatiques de la science, peuvent accompagner et favoriser le développement de l'Open Science.

Bibliographie

- Boukacem-Zeghmouri, C., 2015. Nouveaux intermédiaires de l'information : nouvelles logiques de captation de la valeur. *Information, Document, Données* (4), 34-35.
- Chikoore, L., Proberts, S., Fry, J., Creaser, C., 2016. How are UK academics engaging the public with their research? A Cross-Disciplinary perspective. *Higher Education Quarterly* 70 (2), 145-169.
- CNRS-DIST, 2016. Livre blanc : une science ouverte dans une république numérique. CNRS Direction de l'Information Scientifique et Technique, Paris. Disponible à partir de l'URL <http://books.openedition.org/oeep/1548>
- COAR, 2015. Promoting open knowledge and open science. Report of the current state of repositories. Confederation of Open Access Repositories (COAR), Göttingen. Disponible à partir de l'URL : <https://www.coar-repositories.org/files/Promoting-Open-Knowledge-and-Open-Science-Report-on-the-current-state-of-Repositories.pdf>
- Crooks, H., 2016. Exploring social media and blogging as a means of societal intervention : the role of Russell group university departments in transitioning academic researchers into credible digital influencers (CIPR research project submission). Rapport, disponible à partir du lien suivant : URL <https://drive.google.com/file/d/0B5xSxOeca5l0M2xRX3ZHRjVXX1E/view>

- Fecher, B., Friesike, S., 2014. Open science : One term, five schools of thought. In : Bartling, S., Friesike, S. (Eds.), *Opening Science. The Evolving Guide on How the Internet is Changing Research, Collaboration and Scholarly Publishing*. Springer Edition.
- Priem, J., Groth, P. 2012. The Altmetrics Collection. *Plos One*, 7 (11), 1-2.
- Groom, Q., Weatherdon, L., Geijzendorffer, I. R., 2016. Is citizen science an open science in the case of biodiversity observations? *Journal of Applied Ecology*. Disponible à partir de l'URL : <http://dx.doi.org/10.1111/1365-2664.12767>
- Koureas, D., Arvanitidis, C., Belbin, L., Berendsohn, W., Damgaard, C., Groom, Q., Güntsch, A., Hagedorn, G., Hardisty, A., Hobern, D., Marcer, A., Mietchen, D., Morse, D., Obst, M., Penev, L., Pettersson, L., Sierra, S., Smith, V., Vos, R., 2016. Community engagement : The 'last mile' challenge for European research e-infrastructures. *Research Ideas and Outcomes* 2, e9933+. Disponible à partir de l'URL : <http://dx.doi.org/10.3897/rio.2.e9933>
- Nicholas, D., Watkinson, A., Boukacem-Zeghmouri, C., Rodríguez-Bravo, B., Xu, J., Abrizah, A., Świgoń, M., Herman, E., 2017. Early career researchers : Scholarly behaviour and the prospect of change. *Learned Publishing*, URL <http://dx.doi.org/10.1002/leap.1098>
- Nowotny, H., Scott, P., Gibbons, M., 2001. *Re-thinking Science. Knowledge and the Public in an Age of Uncertainty*. Polity Press.
- Royal Society, Jun. 2012. Science as an open enterprise : Final report. Rapport. Disponible à partir de l'URL : <https://royalsociety.org/topics-policy/projects/science-public-enterprise/report/>
- Sparc Europe, 2017. A snapshot of open data and open science policies in Europe. Rapport disponible à partir de <https://docs.google.com/document/d/1bC7EHSq6ypLVKti6HMgKVhaR3ToqfRMwe2oSsej1xso/edit/#>
- Tennant, J. P., Waldner, F., Jacques, D. C., Masuzzo, P., Collister, L. B., & Hartgerink, C. H. J. (2016). The academic, economic and societal impacts of Open Access : an evidence-based review. *F1000 Research*, 5, 632. doi :10.12688/f1000research.8460.1
- Williams, V., 2016. Broader outreach : Fad or future? *Learned Publishing* 29 (3), 207-209

Notes

1. Sciences, Techniques et Médecine (STM)
2. <http://www.altmetric.com> ; à ne pas confondre avec le concept de *Altmetrics*
3. <http://www.plumanalytics.com/>

L'AVIS DES AUTRES. PRATIQUES DE RECOMMANDATION ET DE PRESCRIPTIONS CULTURELLES SUR LES RÉSEAUX SOCIAUX ET PLATEFORMES NUMÉRIQUES

VALÉRIE CROISSANT, MANUEL DUPUY-SALLE,
CAMILLE JUTANT, JULIA BONACCORSI, SARAH CORDONNIER,
WILLIAM SPANO*, NATHALIE DELEY**,
FRANÇOISE PAQUIENSÉGUY***

La thématique de la prescription culturelle, un élargissement des travaux sur le journalisme culturel

Dans le cadre du chantier transversal *Cultures écrites, cultures numériques* une série de travaux s'est développée mobilisant des questionnements travaillés anciennement dans le laboratoire, notamment les médias et le journalisme et la question de la culture et de ses médiations. Ainsi la formalisation d'un questionnement autour de la prescription culturelle s'inscrit dans le prolongement d'événements scientifiques sur le journalisme culturel tenus depuis 2012. Un colloque intitulé « Journalisme et culture » organisé à Paris en mai 2012 en collaboration avec le laboratoire Gripic (Université Paris 4 Sorbonne) et le théâtre de la Colline a permis d'interroger les liens, historiques qu'entretiennent le journal et les journalistes avec la culture, ses figures, ses objets ou ses normes. En articulation avec le colloque, avait lieu quelques jours plus tard à Lyon une journée d'étude intitulée « Journalisme, recommandation et prescriptions culturelles à l'heure du web ». Cette journée d'étude, organisée conjointement par Elico (Université de Lyon), l'Université Lyon 2, Science Po Lyon et le Gripic (Celsa-Paris Sorbonne), interrogeait le rôle des journalistes et des prescripteurs culturels traditionnels dans un contexte où les recommandations de l'entourage ou d'individus anonymes accèdent à une visibilité par l'essor des sites et plateformes du web. Lors de cette journée, il en est ressorti que la question devait être prolongée.

Elle a alors fait l'objet d'un dépôt de demande d'animation scientifique auprès de la Région Rhône-Alpes, dans le cadre de l'ARC 5 Cultures Sciences, Sociétés et Médiations. Un financement a été obtenu pour

*Université Lyon 2

**Université Jean Monnet, St Étienne

***Sciences Po-Lyon – Elico

la tenue d'un séminaire intitulé « L'avis des autres – Recommandation et prescription culturelles à l'ère numérique » en collaboration avec plusieurs laboratoires (Gresec et EMC2 de Grenoble Alpes Université, Centre Norbert Elias de l'Université d'Avignon). Chaque séance du séminaire s'est déroulée alternativement entre Grenoble et Lyon faisant intervenir en résonance un chercheur et un professionnel de la culture. Il visait la mise en place d'un espace de réflexion croisée sur les formes de la recommandation culturelle à l'heure du numérique qui questionnent les acteurs comme les publics. Le séminaire a permis de confronter et de valoriser des expériences professionnelles et des travaux scientifiques mettant à jour les recompositions des rôles des acteurs en termes de prescription, de guidage des choix, goûts et pratiques culturelles.

Les recherches présentées lors des interventions portèrent sur ces thématiques émergentes qui intéressent différents champs scientifiques, de la sociologie des usages à l'économie de la culture en passant par l'anthropologie, et bien sûr les sciences de l'information et de la communication. Ainsi, six thématiques ont été traitées entre décembre 2013 et décembre 2015 : Pratiques culturelles et numériques, Economie des prescriptions en ligne : enjeux, modèles et stratégies d'acteurs, Publics en ligne, Critiques amateurs et nouveaux comportements, Formes et formats de la prescription culturelle, Prescription culturelle et numérique : dispositifs, pratiques et enjeux lors de la journée de clôture. Ce séminaire a permis de mobiliser des acteurs autour de la question de la culture et du numérique, de faire émerger des enjeux professionnels, économiques et scientifiques. Ces derniers ont motivé la poursuite des travaux dans le cadre d'un projet de recherche porté par Elico.

La prescription culturelle amateur : une porte d'entrée sur les nouvelles écritures de la culture

Un programme de recherche collectif intitulé « L'avis des autres. Prescription et jugements culturels : la force des réseaux socio-numériques » et a été financé par l'Université Lumière Lyon 2 entre 2014 et 2016. Le projet qui débute en février 2014 associe douze chercheurs de deux laboratoires de l'université Lyon 2 : Elico (information-communication) et le GrePs (psychologie sociale).

Les pratiques numériques et l'omniprésence des réseaux dans tous les secteurs de nos sociétés contemporaines incitent à questionner de nouveaux processus à l'œuvre, que ce soit dans le domaine du travail, de la famille, des relations amoureuses ou de la politique. La culture et les pratiques culturelles n'ont pas échappé à la transformation

numérique et témoignent aujourd'hui de profonds bouleversements structurels qui touchent tout autant les modes de production des biens culturels que leurs modes de promotion et de consommation.

Au-delà des discours annonciateurs de changements voire de révolutions, liées aux outils numériques, le programme étudie les pratiques des acteurs, non pas en termes de mesure quantitative du changement, dans une vision de déterminisme technique, mais comme des lieux de négociations, de bricolage (de Cerateau, 1990 : 252), dans lesquels les individus développent des usages informationnels et relationnels, des compétences spécifiques. Cependant la donne technique ne peut être absente ou ignorée et nous la prenons en compte dans une approche socio-technique, qui tend à articuler les discours des acteurs, les pratiques et les dispositifs (Paquienséguy, 2012).

De même, l'étude ne saurait se limiter à un seul secteur culturel. Nous souhaitons appréhender les échanges et pratiques en ligne ayant pour objet la culture, non pas définie par le marché des biens culturels, mais à partir des productions en ligne des internautes dont les centres d'intérêt croisent plusieurs secteurs culturels économiquement distincts.

La question de la prescription constitue un véritable enjeu en ce qui concerne les biens culturels, leur grande diversité et leur caractère singulier donnant un rôle crucial aux prescripteurs qui orientent le consommateur dans ses choix. Ce projet de recherche porte sur l'étude des phénomènes de production, réception et diffusion d'informations par des internautes amateurs et des artistes, *via* des réseaux sociaux numériques. Traditionnellement, la diffusion de l'information culturelle passait par des acteurs et procédés principalement institués (institutions culturelles, entreprises et médias de masse). Désormais, les modes d'exposition et d'appropriation de la culture apparaissent plus décentralisés et informels. Les mécanismes par lesquels s'opèrent l'expertise et la confiance se déplacent des médiateurs traditionnels vers les « amis » ou autres « fans » présents sur le web. Le projet s'est focalisé sur ces internautes qui utilisent des environnements numériques participatifs en lien avec des œuvres culturelles et aux conduites qui y sont déployées et/ou requises pour annoncer, conseiller, évaluer, juger, illustrer partager... autour de la culture. Pour ce faire, il développe trois entrées :

1. Les plateformes numériques de la culture. Le terme de plateforme numérique a été choisi pour désigner les environnements numériques dans lesquels les pratiques prescriptives sont analysées. Il a été préféré au terme initial de réseaux sociaux, celui-ci renvoyant trop

souvent à une auto-définition par les acteurs eux-mêmes et excluant de fait certains environnements qui nous paraissent pertinents à prendre en compte. Les plateformes numériques nous intéressent ici en tant qu'elles cristallisent de nouvelles pratiques culturelles, elles témoignent du lien singulier qu'elles construisent entre les fonctionnalités qu'elles offrent et les jugements culturels puisqu'elles incitent fortement l'internaute à produire, à proposer et échanger des contenus et pas seulement à en consommer. Ces industries médiatiques que sont les plateformes permettent d'interroger plusieurs facettes de phénomènes culturels qui sont loin d'être marginaux. La fréquentation de ces plateformes numériques semble garantir à chaque individu la possibilité d'accéder à des informations, des contenus divers, mais aussi lui permettre une expression élargie. Ces transformations sont à analyser, voire même à nommer, au-delà de tous les discours sociaux et médiatiques qui annoncent en permanence des révolutions et des innovations sur lesquelles il nous faut revenir en questionnant : la part et la place des dispositifs technique et économique que sont les plateformes dans l'action des internautes, incités en permanence à produire ; les concaténations provoquées entre différentes plateformes, entre différentes communautés, entre différents univers amateurs et professionnels ; et le phénomène participatif dans le domaine culturel au-delà des réseaux socio-numériques qui ne sont qu'un composant des pratiques numériques. L'étude s'est particulièrement intéressée au site *Sens Critique*, mais aussi à plusieurs plateformes musicales comme *Deezer* ou *Spotify* ou encore la plateforme littéraire *Babelio*.

2. L'internaute 2.0, producteur de jugements culturels. De nombreuses formes de médiation sont remises en question depuis le développement d'Internet, court-circuitées qu'elles sont par l'accès direct aux sources, aux producteurs et aux auteurs, comme par exemple dans le domaine du journalisme ou de l'industrie musicale. Ainsi le statut de l'individu connecté n'est plus seulement celui d'un consommateur en bout de chaîne, mais il peut participer sous diverses formes aux processus de production ou de diffusion des œuvres qu'elles soient intellectuelles, culturelles, scientifiques. Nous pensons généralement l'individu à l'ère numérique, plus créatif et productif d'une part et plus sensible aux productions de ses pairs qu'à celles des institutions et organisations d'autre part (Dupuy-Salle, 2012). Notre travail porte sur les usagers de ces plateformes, à partir de leurs pratiques, des traces qu'ils laissent sur les plateformes. Comment s'inscrivent-ils dans des circuits culturels en votant ou rédigeant un avis ? Comment interviennent-ils dans la fabrication de la notoriété des artistes ou des produits culturels ? Qu'en est-il de la notion d'expertise dans le domaine culturel (critique, médiateur, commissaire) ? Loin de croire

qu'un écrasement des hiérarchies culturelles est à l'œuvre, il s'agit de cerner ce qu'il se passe dans les interstices des pratiques et des applications en ligne, ces espaces non institutionnels, ces industries médiatiques qui sensiblement imposent des pratiques, des habitudes, des manières de faire culturelles.

3. Enfin la troisième entrée concerne les artistes et créateurs de biens culturels. Les compétences des artistes en termes de maîtrise des outils numériques de communication, de valorisation de leurs travaux et d'intégration de réseaux – c'est-à-dire tout ce qui équivaut à un travail de mise en visibilité des pratiques et travaux des artistes – semblent partie intégrante d'une socialisation professionnelle. Les artistes ont désormais en charge une partie de la dimension communicationnelle de leur activité, surtout dans des phases de leurs carrières où ils sont peu connus. L'apparente proximité des producteurs de biens culturels et des publics, tout en augmentant potentiellement les chances de réussites « directes » pour les artistes, fait également peser sur eux des exigences en termes de compétences qui, loin d'être partagées par tous, dessinent des lignes de partage. Cette partie de l'étude a été prise en charge par les psychologues du travail, qui ont analysé la manière dont les environnements numériques impactent les pratiques des artistes selon de multiples dimensions (techniques, sociales, scénographiques, commerciales).

La combinaison de ces trois entrées du phénomène des discours amateurs sur la culture revient dans un premier temps à une tentative de saisir un phénomène dans sa complexité, mais dans un second temps à permettre également l'articulation des plusieurs approches et plusieurs problématiques dans le cadre de notre discipline. Les pratiques de prescription culturelle par des amateurs ne sont pas ici considérées comme un objet en soi, mais plutôt comme une entrée possible dans ce que l'on pourrait nommer les écritures de la culture. En dehors des écritures institutionnelles et instituées, nous nous focalisons sur ces pratiques a priori triviales et anecdotiques qui consistent à produire et rendre visible un jugement culturel mais surtout à la manière dont ces pratiques sont mises en discours dans des espaces et par des acteurs médiatiques singuliers que sont les plateformes numériques. Croisant ainsi des analyses sémiotiques et discursives des dispositifs des plateformes et des pratiques des usagers avec des analyses socio-économiques des stratégies d'acteurs, les chercheurs du laboratoire tentent d'articuler leurs approches car en liant les questions, ils tentent de relier les enjeux. Le programme analyse l'écriture de la culture à partir de pratiques et de lieux a priori considérés comme illégitimes car ne répondant qu'à des logiques d'audience et de marchandisation des données. Mais il s'agit de cerner également ce qui s'y joue pour

les usagers, qui loin de seulement mobiliser les catégories historiques de la culture ou du marché des biens culturels, ou d'être totalement dupes des stratégies des plateformes, font peut-être bouger les normes et les formes culturelles. Se concentrer sur les modalités et les formes que prennent ces discours culturels c'est aussi ne rien négliger des tactiques et stratégies qui s'y croisent (Croissant, 2016). Le programme s'appuie sur la volonté de fabriquer des articulations entre des niveaux micro de l'analyse, prenant en compte les formes discursives, leurs inscriptions dans les dispositifs et le niveau macro des stratégies industrielles des plateformes concernant notamment l'exploitation des traces et des données.

Les premiers résultats montrent par exemple que dans le cas de la plateforme *Sens Critique*, se développent de véritables opérations de patrimonialisation au travers d'une part un discours de la plateforme sur la mémoire culturelle mais également à partir des activités des internautes qui investissent le patrimoine par la critique culturelle. (Bonaccorsi, Croissant 2016). Il apparaît que dans le cadre d'un modèle économique d'exploitation algorithmique des données (Paquienséguy 2015), la plateforme s'instaure également en acteur de la médiation patrimoniale. Ainsi les médiations de la culture qui s'élaborent conjointement entre des plateformes et leurs membres font l'objet d'autres travaux qui analysent par exemple :

- les modalités de la construction des autorités culturelles
- les cadres d'énonciation des expériences culturelles et sensibles que sont par exemple l'écoute musicale ou la lecture
- les pratiques de mise à distance du dispositif et de « décadrages » de la part des membres d'une plateforme.

Les plateformes numériques qui semblent déporter la question de la médiation à celle de l'intermédiation doivent être saisies dans leurs dimensions socio-économiques, symboliques et bien entendu politiques. Les enjeux économiques sont souvent difficiles à cerner tant les modèles de ces plateformes sont illisibles et ne relèvent plus des modèles classiques des filières des industries culturelles. Ces modèles reposent sur la production éditoriale des internautes, et les fonctionnalités de partage ou le principe de gratuité viennent souvent masquer de nouvelles formes d'industrialisation des discours et des formes culturelles. Choisir d'étudier la culture dans des lieux qui, a priori, ne s'en revendiquent pas, constitue une hypothèse forte sur un éventuel déplacement du pouvoir entre les acteurs culturels traditionnels et ces nouveaux venus que sont les plateformes numériques. À travers ces terrains d'enquête croisées il est possible de saisir quelques frémissements discrets et silencieux de mouvements et de batailles qui se déroulent en dehors des institutions culturelles, mais

qui tendent à travailler en profondeur les normes, les valeurs et les pratiques de la culture. Les travaux des chercheurs impliqués, issus de différentes activités scientifiques du laboratoire (séminaire, journée d'études, projet) ont déjà fait l'objet de quelques publications et communications sur certains des points du programme. Pour une restitution plus complète, l'ensemble des travaux fera prochainement l'objet d'une restitution sous la forme d'un ouvrage collectif.

Travaux issus du programme _____

Bonaccorsi Julia, Croissant Valérie, « « Votre mémoire culturelle » : entre logistique numérique de la recommandation et médiation patrimoniale. Le cas de Sens Critique », *Études de communication* N° 45, 2016, p. 129-148.

Croissant Valérie, « Noter, évaluer, apprécier. Formes, formats et pratiques de la prescription culturelle sur le web », *Les Enjeux de l'Information et de la Communication*, n° 17/3A, 2016, p. 85 à 97.

Bonaccorsi Julia, Croissant Valérie, « L'énonciation culturelle vidée de l'institution ? Qualifier les figurations de l'autorité dans des sites web contributifs », *Communication et Langages* 2017 (à paraître).

Croissant Valérie, « La recommandation culturelle des amateurs sur le web : Sens Critique ou la fabrique des prescripteurs » in *La prescription culturelle : avatars et « médiamorphoses »* co-dirigé par Brigitte Chapelain et Sylvie Ducas, Presses de l'Enssib, 2017 (à paraître).

Bibliographie _____

De Certeau Michel, *l'Invention du quotidien I*, nouv. éd. Luce Giard, Paris, Gallimard, coll. « Folio », 1990, p. xxxix-xl.

Dupuy-Salle Manuel « L'intégration des fans dans les stratégies de valorisation de contenus contribue-t-elle au développement des "industries créatives" ? » *Tic&société* n° vol. 4, n° 2-2011.

Paquienséguy Françoise, « *Le consommateur à l'ère numérique* » in Vidal G. (dir), *La sociologie des usages : transformations et continuités*, Éditions Hermès Lavoisier, collection Traités, 2012, p. 179-212.

PENSER LA RAISON POLITIQUE DU NUMÉRIQUE¹

PASCAL ROBERT*

Penser la raison politique du numérique exige de penser le numérique à l'aide de catégories qui ne sont ni celles de la technique, ni celles de la seule sociologie, tout en restant compatible avec les deux. Car les SIC ne doivent s'assimiler ni à la technique, ni à la sociologie et instituer ainsi leur propre lieu. Ce *système de catégories* repose sur une démarche qui articule *approche critique* et *modélisation conceptuelle*. Les SIC, en effet, doivent se distinguer de la sociologie en revendiquant une logique de modélisation. Mais à la différence d'une ingénierie, elles ne peuvent accepter que cette modélisation devienne une fin en soi. C'est pourquoi elles doivent moduler cette approche par une mise en tension avec une perspective critique qui reste vigilante aux enjeux politiques qui sous-tendent le développement des TIC et du numérique.

Pourquoi un système de catégories ?

On ne peut pas penser la technique à partir de ses propres catégories, mais on peut en faire et elles ne servent alors qu'à cela, exclusivement. Elles permettent ainsi de dire la technique, mais seulement sur un mode pratique : système d'étiquettes qui permet de classer les outils, le matériel etc. au magasin, dans quelque catalogue ou site internet. Le catalogue de chez Manufrance a longtemps fait rêver parce qu'il était, à domicile, une sorte de musée ou de bibliothèque des objets, une sorte de classeur non scientifique puisque marketing, du foisonnement de ces objets qui ont progressivement envahi notre quotidien. Un penser-classer de fait, qui ne se fondait pas sur une science des objets artificiels, qui aurait pu être l'équivalent d'une science des objets naturels, pas plus qu'il n'en fondait une. La technologie, en ce sens, reste encore à inventer, malgré les efforts de quelques précurseurs au XIX^e siècle. Bien évidemment, mon propre travail ne prétend pas fonder une telle technologie globale, mais il y participe localement, à propos des TIC et du numérique, et dans une perspective singulière, celle de leurs enjeux politiques. La sociologie des techniques est bien évidemment passée par là (celles de B. Latour

*Enssib et Elico

ou d'A. Gras notamment), mais si elle modélise, elle ne va pas forcément assez loin et elle ne concerne pas les TIC en particulier ni leurs logiques politiques. Mais elle a indubitablement ouvert la voie.

Aborder la question de la raison politique du numérique exige de revenir à ce dont il est le cache-sexe : l'informatique. C'est pourquoi il m'a fallu tout d'abord comprendre quelle représentation socio-politique notre société se faisait de l'informatique et plus globalement des TIC.

L'impensé informatique et numérique

Le discours que les médias proposent sur l'informatique et les TIC en général travaille moins à offrir des cadres d'intelligibilité des TIC (ou à restituer un cadre extérieur préexistant) qu'à occuper la place, afin que le discours critique reste des plus marginaux, voire ne puisse plus s'exprimer. On se retrouve le plus souvent emporté par le maelstrom des événements technico-économiques du monde des TIC sans mieux comprendre réellement les véritables enjeux politiques qu'elles soulèvent. L'informatique et plus globalement les TIC ne sont pas ou si peu questionnées en définitive qu'elles en viennent à occuper une place qui est celle de l'évidence. Car est évident ce qui est mis en position de ne pas être interrogé, et/ou ce dont le questionnement n'est pas/plus légitime, ce qui n'a pas à se justifier (ou, pour le dire autrement ce qui retiré des épreuves de justification politiques (Boltanski et Thévenot, 1991)). L'informatique est là, présente et doit être acceptée sous peine d'archaïsme. Respectant notre principe de compatibilité à la sociologie, ce travail est ainsi aussi une contribution à une sociologie de l'évidence ; autrement dit, comment la société parvient à imposer des « objets », qui pourtant sont des construits sociaux, comme des évidences.

Le processus est mis en œuvre à travers un ensemble de stratégies discursives qui permettent de ne pas ou peu soumettre l'informatique et les TIC à la question de leurs enjeux politiques et sociaux. Ce je l'appelle *L'Impensé informatique* (Robert, 2012). Afin de prendre mieux en considération l'extension actuelle du numérique, au-delà du noyau dur de l'informatique elle-même, je viens de diriger un nouveau volume (lui-même divisé en deux tomes) qui s'intitule *L'Impensé numérique* (Robert (dir), 2016), qui poursuit et étend le travail sur des objets différents, mais tous symptomatiques, comme la carte d'identité ou le passeport, le bogue de l'an 2000, les rapports officiels, les notions de régulation/dérégulation, Google, Facebook ou le Web 2.0. L'existence d'un tel impensé informatique/numérique permet à un mécanisme politique de se développer en une relative impunité : c'est celui du glissement de la prérogative politique.

Le glissement de la prérogative politique

Les TIC favorisent ce que j'appelle le *glissement de la prérogative politique (GPP)*. J'entends par là la possibilité pour un acteur aux intérêts privés de remplir de facto une fonction politique sans avoir à payer le coût d'accès au système politique démocratique (à travers un investissement électoral) et en contournant l'État (parfois avec sa complicité, voire en mettant l'état à son service) (Robert, 2005).

Les TIC, comme logistique informationnelle, ne sont bien évidemment pas le seul vecteur d'un mouvement qui mobilise également des facteurs d'ordres juridico-économique, comme la déréglementation, ou idéologique, comme le libéralisme, mais elles constituent le véhicule technique privilégié de ce mouvement, ce qui est loin d'être négligeable dans une société fortement technicisée comme la nôtre.

Ces deux approches, plutôt externes à l'informatique et critiques, exigent une approche complémentaire, susceptible d'aider à mieux comprendre en quoi consistent les logiques internes et cognitives de l'informatique. Logiques dont nous verrons qu'elles possèdent elles aussi leur dimension politique.

Il m'a alors fallu d'abord discerner les caractéristiques propres de l'informatique, puis la replacer parmi les outils du penser-classer, les technologies intellectuelles.

De l'informatique comme Motif

L'informatique est un moteur d'inférence et de gestion de formes (MOTIF) (Robert, 2000, 2009 et 2010). À en croire M. Serres ou F. Dagognet, il y a les moteurs qui travaillent, qui transforment de l'énergie et/ou déplacent quelque chose (eau, eux-mêmes etc.), mais il y a aussi des moteurs qui produisent et transforment de l'information. La produisent parce que celle-ci n'existe pas en soi, mais seulement dans le cadre d'une forme qui l'accueille et la crée en tant que telle. C'est exactement ce qui se passe dans le cadre d'un recensement général : on invente ou on conforte des catégories d'espaces (communes, agglomération, département etc.), de métiers, de tranches d'âges etc. Parler de chômeur, ce n'est rien d'autre que créer une catégorie qui, à la fois, pose la case et invente une catégorie sociale ; on crée alors à la fois du chiffre et du social.

Ces opérations ont été dès que possible équipées techniquement, avec la mécanographie, dès la fin du XIX^e siècle ou aujourd'hui avec l'informatique. Le processus d'inférence et de gestion de formes n'a

pas attendu l'informatique, mais celle-ci a considérablement accéléré les traitements, augmenté les volumes enregistrés ainsi que le nombre et la vitesse d'opérations possibles. On retrouve non seulement cette dimension du MOTIF au niveau des nations, mais aussi au niveau des organisations, entreprises et administrations. En ce sens, l'informatique est la digne héritière des technologies intellectuelles qui l'ont précédée, ce qui explique pourquoi elle peut toute les simuler.

L'informatique comme technologie intellectuelle

Il est sûr que l'informatique est un nouveau support, qui propose un nouveau mode/régime de matérialité, qui n'a rien donc de dématérialisé, au contraire de ce qu'annonce une vulgate facile (Robert, 2004 et 2010). C'est peut-être une nouvelle technologie intellectuelle ou un nouvel ensemble de technologies intellectuelles, mais cela reste une hypothèse (fructueuse) de travail. Quoi qu'il en soit, il est indispensable de la replacer dans ce cadre pour comprendre ce qu'elle apporte et ses limites. On regroupe sous la notion de technologies intellectuelles les outils du penser-classer-représenter : les diagrammes, le livre, la bibliothèque, les dessins techniques, les cartes et l'encyclopédie notamment. Elles ont été portées par le support papier pendant des siècles. Elles s'affrontent aujourd'hui à ce que j'appelle la *provocation* informatique, celle du moteur informatique qui se prolonge désormais dans l'univers du numérique.

Les technologies intellectuelles s'ordonnent à trois raisons : la raison graphique (Goody, 1979), la raison classificatrice et la raison simulatrice. Chaque raison s'articule autour d'une dimension privilégiée : la 2D des espaces d'inscription pour la raison graphique, la 3D des volumes (livres et classeurs) pour la raison classificatrice et la 4D des machines (3D des objets + le mouvement) de la raison simulatrice. Quelle que soit la raison, passer d'une dimension inférieure à une dimension supérieure correspond à un principe de traitement (de la parole à la surface de la liste par exemple), changer d'échelle dans une même dimension renvoie à un principe de navigation (de l'espace géographique vu de dessus à celui, réduit, de la carte) et passer d'une dimension supérieure à une dimension inférieure au principe de modélisation (ce que pratique fort bien l'informatique lorsqu'elle modélise) (Robert, 2010). Chaque technologie intellectuelle est munie (au cours d'un processus historique) de ses outils de régulation (l'organisation en chapitres et paragraphes dans l'exemple du livre) et fait l'objet de jeux de pouvoir complexes (quel que soit le « scribe », cleric ou informaticien, son travail n'est en rien socio-politiquement neutre)².

Cette approche des technologies intellectuelles est un exemple sinon accompli, du moins poussé, de ce que j'ai qualifié de modélisation conceptuelle modulée par une approche critique³. Modélisation pour dire autrement que dans leur propre langage technique ces différentes techniques et trouver une grille qui en permette la comparaison, malgré l'hétérogénéité. Mais approche critique pour ne pas oublier les enjeux politiques et éviter de les naturaliser. Car le MOTIF comme technologie intellectuelle renvoie à la logique politique de ce que j'appelle le mouvement de « gestionnarisation ».

La gestionnarisation

Nous l'avons vu, on ne peut comprendre le déploiement des TIC comme support concret du numérique si l'on ne comprend pas qu'il s'accompagne inévitablement d'une production d'une information de gestion qui porte sur le système technique lui-même, ce qu'il exécute comme tâche et donc sur l'information qu'il traite et ceux qui la traite. La gestionnarisation (Robert, 2004 b, 2011, 2014 a et b, 2016) signifie le basculement d'une logique de gestion, qui applique un outil de gestion à une activité, à cette nouvelle logique qui s'appuie sur un outil informatisé de gestion pour faire entrer toute activité dans son système de catégories, quitte à la reconfigurer parfois violemment et profondément. Autrement dit, la gestionnarisation renvoie à une logique du repli du système de gestion sur lui-même : il n'y a plus d'extériorité. Il devient alors ce que j'appelle un outil de vérité. Il ferme les conditions mêmes de la discutabilité, de la possibilité même de discuter. Où se dessine, dès lors, une opposition, qui risque de devenir structurante, entre la logique de la gestionnarisation et celle de la démocratie. Il serait faux de croire que l'une est politique et l'autre non. Il s'agit de deux logiques politiques, différentes, en concurrence et au contraire de ce que l'on aime à dire, la deuxième me semble moins inhérente aux TIC et au numérique que la première. Autrement dit, nos TIC, vont moins reconfigurer l'espace de la démocratie que travailler en profondeur sa logique à l'aune de celle de la gestionnarisation. Il y a fort à parier que l'e-démocratie va nourrir le processus de la gestionnarisation ou, pour le dire autrement, tout développement de l'e-démocratie risque d'être instrumentalisé par le déploiement de la gestionnarisation.

Conclusion

L'impensé offre une représentation naturalisée et simpliste des TIC à l'ombre de laquelle le glissement de la prérogative politique peut se déployer en toute impunité, puisqu'il n'est ni repéré ni questionné⁴. Le glissement de la prérogative politique (GPP) est un phénomène

idéologique qui, à son tour, permet au MOTIF comme technologie intellectuelle de développer la logique concrète de la gestionnarisation qui, en retour peut nourrir le GPP et/ou alimenter l'impensé (puisque la gestionnarisation ferme les espaces de discutabilité en présentant ses grilles et résultats sur le mode du « c'est comme ça »). Bouclage. Une position critique sérieuse, qui ne relève pas de l'essai pseudo-philosophique ou qui ne cherche pas à faire peur sur le mode du « tous fichés » ; une position critique qui plus est, qui ne renie pas la nécessité d'un effort de modélisation, devient, dès lors, extrêmement difficile à faire entendre...

Bibliographie

- Boltanski, Luc et Thévenot, Laurent, *De la justification*, Gallimard, Paris, 1991.
- Coutant, Alexandre et Stenger, Thomas, *Ces réseaux numériques dits sociaux*, Hermès, n° 59, 2010.
- Derosières, Alain, *Prouver et Gouverner*, La découverte, 2014.
- Goody, Jack, *La raison graphique, la domestication de la pensée sauvage*, Paris, Minuit, 1979.
- Gras, Alain, *Les macro-systèmes techniques*, PUF, Paris, 1997.
- Latour, Bruno, *Aramis ou l'amour des techniques*, La découverte, 1992.
- Robert, Pascal, « Le MOTIF, de l'informatique comme moteur d'inférence et de gestion de formes », Solaris, Hiver 2000-2001, <http://www.info.unicaen.fr/bnum/jelec/Solaris>.
- Robert, Pascal, « Critique de la dématérialisation », *Communication et langages*, n° 140, juin 2004, pp. 55 à 68.
- Robert, Pascal, *La logique politique des technologies de l'information, critique de la logistique du « glissement de la prérogative politique »*, collection Labyrinthes, Presses Universitaires de Bordeaux, Bordeaux, 2005.
- Robert, Pascal, *Une théorie sociétale des TIC*, Paris, Hermès, 2009.
- Robert, Pascal, *Mnémotechnologies*, Paris, Hermès, 2010.
- Robert, Pascal, 2012 *L'impensé informatique, critique du mode d'existence idéologique des TIC, volume I. Les années 1970-1980*, Éditions des archives contemporaines, Paris, 2012.
- Robert, Pascal, « Critique de la gestionnarisation », *Communication et organisations*, n° 45, PUB, 2014 a.
- Robert, Pascal, « Les logiques politiques des TIC », *Revue Française des sciences de l'information et de la communication*, N° 5, 2014 b.
- Robert, Pascal, (Dir), *L'impensé numérique, tome I : des années 80 aux réseaux sociaux*, Éditions des archives contemporaines, Paris, 2016.

Notes

1. Ce texte actualise une première version parue dans : Pignier, Nicole et Mitropoulou, Eleni, *Former ou formater ?, les enjeux de l'éducation aux médias*, Solilang, Limoges, 2014, pp89-103.

2. Je ne peux ici que présenter bien succinctement le noyau dur d'une modélisation à la fois plus complexe et modulée par un regard critique ainsi qu'une écriture qui l'assouplie.

3. J'ai, par ailleurs, utilisé (et déplacé donc) ces outils (technologies intellectuelles, logistique informationnelle, glissement de la prérogative politique) pour interroger la question de l'image dans *Polyptyque, pour une anthropologie communicationnelle des images* (Hermann, 2015) ; j'emploie également la notion de technologie intellectuelle pour questionner la bande dessinée, que ce soit dans un collectif consacré à *Bande dessinée et numérique* (Cnrs éditions 2016) ou dans un livre théorique à paraître aux presses de l'Enssib en 2017 (*La bande dessinée : une intelligence subversive*).

4. Soulignons que l'impensé numérique nourrit une logique plus large qui est celle de l'incommunication qu'alimentent volontiers nos médias et que la bande dessinée met en scène et critique depuis longtemps (cf. Robert, Pascal, *De l'incommunication au miroir de la bande dessinée*, Presses universitaires Blaise Pascal, 2017).

QUELQUES CHANTIERS

ANALYSER LA MÉMOIRE INDUSTRIELLE AUTOUR D'UN MATÉRIAU COMPOSITE : PERSPECTIVES MÉTHODOLOGIQUES

AGNIESZKA TONA*, SARAH CORDONNIER, MANUEL DUPUY-SALLE, EVA-MARIE GOEPFERT**, JEAN-MICHEL RAMPON, MATHIAS VALEX***

Projet RESPIRA - Recueil et Sauvegarde du Patrimoine Industriel de la région Rhône-Alpes, mené entre 2014-2016 par ELICO, avec le soutien du Ministère de la Culture et de la Communication

Il existe en matière de patrimoine industriel une forte demande de conservation de la mémoire des sites désaffectés. Notre intérêt pour cette problématique part d'une recherche qui avait pour objet de rendre compte, par la collecte photographique, d'une mémoire plurielle et locale de sites industriels patrimoniaux de la périphérie lyonnaise.

Dans la lignée d'autres travaux en SIC qui s'intéressent aux mémoires de lieux urbains ou industriels et aux médiations de ces lieux par des acteurs locaux (Gellereau, 2006 ; Watremez, 2008), nous posons dans notre approche communicationnelle que le patrimoine n'est pas un ensemble d'objets matériels mais n phénomène social : « si l'objet [patrimonial] nous touche, c'est parce qu'il nous relie à un monde d'origine qui est un monde social ; le monde des hommes qui l'ont produit, utilisé, codifié, embelli ; voire au contraire saccagé ou détruit » (Davallon, 2006 : 123).

Nous traiterons ici des enjeux de la collecte de mémoires en lien avec un site industriel patrimonial, puis des questions méthodologiques soulevées par la constitution et l'exploitation de ces données complexes.

Recueil de témoignages iconographiques et discursifs

*Enssib

** Université Lyon 2

*** IEP de Lyon

Les photographies privées que nous cherchons à recueillir, pour leur valeur de témoignage et comme source documentaire, nous servent aussi comme outils permettant de produire d'autres données dans

l'enquête. Nous les exploitons pour faire parler nos enquêtés sur ce que représentent leurs documents, comme « déclencheurs de souvenirs », « embrayeurs de parole » et supports « d'une narration possible » (Muxel, 1996 : 176). Car la photographie est paradoxale : on accède immédiatement à son contenu mais son interprétation s'in-duit difficilement à partir du document lui-même. Autrement dit, elle n'est pas autosuffisante du point de vue documentaire : pour en neutraliser la « malléabilité interprétative infinie » (Tardy 2014 : 9), il faut l'interpréter dans ses contextes d'usage.

Nous avons donc « fait parler » nos enquêtés¹ à l'aide de la méthode des récits de vie, qui permettent d'accéder à des témoignages rétrospectifs sur l'expérience vécue d'acteurs sociaux (Bertaux, 2010 : 14) et d'identifier, dans notre cas, des épisodes expérientiels en lien avec le site industriel.

Pour en saisir au mieux les trames narratives et visuelles, chaque entretien a été filmé en cadrant sur les mains des enquêtés manipulant les documents et produisant un discours autour.

Nous esquisserons ici les riches potentialités analytiques de ces matériaux et la manière dont, pour en rendre compte, il a fallu mobiliser pleinement les ressources des SIC, en combinant, associant ou distinguant des analyses documentaires, discursives, sémiologiques et interactionnistes.

Analyse statistique textuelle des thématiques mémorielles

Une analyse de statistiques textuelles menée à l'aide du logiciel Iramuteq découvre trois grandes thématiques mémorielles dans l'ensemble des discours des enquêtés. La première révèle que *famille* et *travail* sont indissociables dans les souvenirs : on parle de l'un à partir de l'autre. Au cœur de cette rencontre, *l'usine* est le lieu de travail, non pas des ouvriers, mais des *maris*, des *filis*, des *parents*... Elle organise la vie familiale, dans son quotidien comme dans ses grandes occasions. C'est autour d'elle que se font les *rencontres* amicales et amoureuses, les *mariages*, les *naissances*, et c'est, pour le travail qu'elle procure, que les familles sont venues habiter dans la cité ouvrière. La vie dans la *cité* ouvrière est le deuxième thème central dans les souvenirs de nos enquêtés. Elle est un territoire que les enquêtés se représentent dans son organisation et son agencement (par ses *rues* et son *avenue*) et qu'ils délimitent en le dissociant des communes avoisinantes et, plus généralement, de *la ville*.

« Le territoire tient à la projection sur un espace donné des structures spécifiques d'un groupe humain, qui incluent le mode de découpage

et de gestion de l'espace, l'aménagement de cet espace. Il contribue en retour à fonder cette spécificité, à conforter le sentiment d'appartenance » (Brunet *et al.*, 1992 : 436). Ce sentiment d'appartenance est construit à partir de la représentation de la cité comme territoire habité, dans lequel la *maison* devient objet du quartier, et comme territoire vécu où s'organise la vie communautaire autour des lieux de sociabilité. Dans ce territoire, *l'usine* est un acteur social qui favorise les relations de voisinage : *C'était une fête c'était le goûter de Noël quoi, que l'usine organisait.*

Le dernier thème est lié à la spécificité de notre enquête : il est *le souvenir*. Les témoignages, métadiscursifs, superposent, sans cesse, le contenu des souvenirs au processus même du souvenir. L'« image dénotée » (Barthes, 1964) est mise en scène dans sa découverte, dans sa circulation, et parfois même dans son souvenir : *C'est les copains de mon mari qui l'ont prise. Ils me font rire, voyez !* Ainsi, l'image est aussi un document matériel : on la *prend*, on *écrit* dessus, on la *montre* et on la *décrit*. Mais surtout, ce document est *vu* et *regardé* : grâce à lui, on (*re*)trouve, on *parle*, on *raconte*, on *se souvient*.

L'objet « photographie » derrière l'image

Nous avons demandé à chaque enquêté de choisir des photographies personnelles en lien avec *l'usine*. Cette demande a été investie par nos interlocuteurs de sens multiples : nous avons bien récupéré des photographies, mais aussi des cartes postales, revues professionnelles, livres, coupures de journaux, affiches, calendriers, une liste manuscrite de noms, et même des objets : médaillon, cahier d'écolier, etc.

Ce constat constitue une entrée féconde de notre enquête, tout en introduisant de la complexité dans l'analyse. Car si pour Barthes « quoi qu'elle donne à voir et quelle que soit sa manière une photo est toujours invisible : ce n'est pas elle qu'on voit » (1980 : 18), il en est autrement de nos enquêtés. Leur interprétation du terme photographie montre qu'ils la considèrent non seulement comme une représentation transparente qui « emporte son référent avec elle [...] collés l'un à l'autre » (*idem* : 16), mais aussi comme un objet matériel. Et c'est comme tel qu'elle doit aussi être abordée dans notre analyse, qui s'inscrit dans la lignée des travaux sur la « vie des objets » (Bonnot, 2002 ; Fleury *et al.*, 2015). Il s'agit alors d'aborder la photographie à travers les différentes étapes et aspects de sa vie sociale, et de tenter de saisir des valeurs et significations successives qui lui sont assignées au fil de sa trajectoire sociale.

S'aventurer dans une telle approche a permis de constater que nombre d'images qui nous ont été montrées, dont nous postulions qu'elles « dormaient » dans des albums de famille, avaient déjà largement circulé. En premier lieu dans leur « milieu naturel », entre les individus et générations de la même famille. Mais aussi en dehors du réseau familial, lorsqu'elles ont été publiées dans des journaux, éditées sous forme de cartes postales, prêtées à des services d'archives, intégrées dans des expositions, etc. On peut alors parler, pour ces éléments de notre corpus, d'une véritable carrière de l'image. Leur circulation dans des réseaux autres que familiaux, permet leur réactivation en tant que document, et les charges de significations et valeurs nouvelles. Une photographie qui a participé à une exposition acquiert ainsi aux yeux de nos enquêtés des valeurs particulières (preuve historique, ancienneté, esthétique...) qui ne correspondent pas nécessairement aux valeurs originales lui associées dans le réseau familial (valeur mémorielle, sentimentale, affective...).

En quoi l'ampleur de la carrière de certaines images constitue-t-elle un critère de sélection pour nos enquêtés et participe ainsi de la construction d'une mémoire collective ou, par contraste, de l'oubli de certaines traces de l'histoire locale ? Comment prendre en compte cette carrière des images pour saisir le sens et les valeurs attribués aux documents par les enquêtés ?

Emergence des souvenirs ordinaires autour des photographies

En situation d'entretien, lorsque les photographies entrent et sortent du champ de vision des enquêtés, elles font l'objet de longues séquences de commentaires dans lesquelles se reconstruisent et se catalysent les souvenirs. Différents éléments iconiques de l'image (tel bâtiment, telle personne) sont ainsi utilisés par les enquêtés comme des *prises interprétatives* leur permettant de recomposer et d'énoncer des souvenirs aux multiples registres (anecdotes, opinions) et thématiques (vie privée, parents, jeux...), que l'on retrouve au sein des différents entretiens.

La catégorie des « souvenirs enchâssés » correspond à la présence de plusieurs thèmes de souvenirs associés à une même photographie. Les commentaires d'une enquêtée sur l'*atelier d'apprentissage* (Photo 1) se développent par exemple autour de cinq thématiques : la description des éléments de la photographie (noms et fonction des personnes) ; l'origine et l'arrivée de la famille maternelle de l'enquêtée ; l'origine et l'arrivée des personnes représentées ; la description du fonctionnement d'un objet technique présent dans l'atelier ; l'histoire du document photographique. La « connaissance mémorielle » donnée par

cette interprétation ne se limite pas à un commentaire descriptif de ses référents : des explications viennent les transcender, voire les dépasser.



Photo 1 – Atelier d'apprentissage

Autre catégorie, les « souvenirs dévoilés », où se déploie via l'image une interprétation mémorielle laissant libre cours aux récits intimes ou insolites liés à l'expérience vécue de l'enquêté. Ainsi, face à la photographie de *L'école de garçons* (Photo 2), l'enquêté raconte avec beaucoup de détails la manière dont les écoliers – dont lui-même – allaient voler du charbon dans les usines pour chauffer le poêle de la classe pendant l'hiver.



Photo 2 – L'école de garçons

Ces exemples montrent que la photographie fonctionne comme un cadre social de la mémoire, un catalyseur suscitant des actes interprétatifs pluriels, intimes et ordinaires. Ils permettent aussi de réfléchir au statut ontologique des photographies en tant que document patrimonial : un matériel dont la signification mémorielle n'est pas immanente, mais peut être actualisée et enrichie des interprétations qu'elle suscite chez des « témoins » de toutes sortes. De telles « richesses » interprétatives se perçoivent dans les exemples présentés et tout au long de nos entretiens. Une meilleure appréhension et reconnaissance institutionnelle de ces mémoires ordinaires permettrait d'enrichir la connaissance sur le patrimoine industriel de ces sites.

L'image manquante

Considérer l'expérience d'entretien-témoignage comme situation de communication amène à tenir compte de la « nécessaire part manquante de l'interprétation par l'enquête de la situation d'enquête, dont l'enquêteur ne saisit que des traces » (Faury, 2015 : 57). Sur la base du terme photo(s), ont été repérés des segments répétés correspondant le mieux à une part manquante verbalisée en lien avec les photographies².

Les réponses exploitables reviennent à témoigner de manière explicite de l'inexistence de photographies en lien avec des personnes (*parents, père dans l'entreprise...*), des objets (*tripoteurs*), des activités sportives (*le foot*) ou des traces murales (*j'ai pas de photos en couleur des peintures sur l'usine*). La difficulté se trouve amplifiée en présence d'évocations floues diversement cernables (en termes de mémoire individuelle, de circulation non maîtrisée des photographies dans un espace semi-privé, de réponse indéfinie – « on » – à la sollicitation des chercheurs...) et glosables : *non peut-être, oui peut-être, oui mais, oui mais aussi ailleurs (en nombre)*.

Finalement, il ressort que c'est plutôt l'image « masquante » qui est à l'œuvre. Ou comment une image unique devient (proto)typique (ainsi de la communauté des Italiens mais aussi des ouvriers par-delà une photographie en provenance du *service communication de l'usine-même*). Ailleurs, c'est la similarité générique qui fait qu'une photographie vaut pour tout autre du même genre (*d'école*).

Conclusion

À partir de ces possibilités d'analyse, l'une des perspectives ouvertes par l'enquête est de reconstituer, dans sa complexité, un récit collectif à la fois réglé par les interactions locales, contraint par la matérialité

des traces, émergeant de la multitude de discours composites. Quant au matériel collecté, il a vocation à être à son tour constitué « patrimoine » : comment, dans cette opération, concilier les exigences propres de l'approche scientifique qui préside à la constitution et à l'analyse du corpus, le respect de l'intégrité des documents et de l'image des personnes, et les attentes des partenaires professionnels du projet, qui souhaitent valoriser ces documents sur Internet ?

Bibliographie

- Barthes R., « Rhétorique de l'image », *Communications*, n° 4, 1964, p. 40-51.
- Barthes R., *La Chambre claire : note sur la photographie*, Paris, Gallimard, 1980, 192 p.
- Bertaux D., *Le récit de vie*, Paris, Armand Colin, 2010, 126 p.
- Bonnot T., *La vie des objets. D'ustensiles banals à objets de collection*. Paris, Éditions de la MSH, 2002, 246 p.
- Davallon J., *Le Don du patrimoine : Une approche communicationnelle de la patrimonialisation*, Paris, Hermes Sciences-Lavoisier, 2006, 222 p.
- Gellereau M., « Mémoire du travail, mémoire des conflits. Comment les témoignages se mettent en scène dans les visites patrimoniales », *Communication et langages*, n°149, 2006, p. 63-75.
- Faury M., « Dialogues et réflexivités dans l'enquête : le témoignage comme espace d'inter-subjectivité », in Cordonnier S., *Trajectoire et Témoignage. Pour une réflexion pluridisciplinaire*, Paris, Éditions des Archives Contemporaines, 2015, p. 57-75.
- Fleury B., Walter J. (dir), *Vies d'objets, souvenirs de guerres*, Nancy, Éditions universitaires de Lorraine, 2015, 339 p.
- Muxel A., *Individu et mémoire familiale*. Paris, Nathan, 1996, 226 p.
- Tardy C., « Introduction », in Tardy C. (dir), *Les médiations photographiques du patrimoine*, Paris, L'Harmattan, 2014, p. 7-20.
- Watremez A., « Vivre le patrimoine urbain au quotidien : pour une approche de la patrimonialité », *Culture et Musées*, n° 11, 2008, p. 11-35.

Notes

1. 12 témoins nés entre 1927 et 1970, dont l'histoire familiale et résidentielle croise celle du site industriel.

2. *Pas de photos* (12 occurrences), *a une photo* (7), *d'autres photos* (7)... (étude menée à partir du logiciel Lexico 3. *Photo(s)* a été privilégié à d'autres en rapport avec l'image, quasiment non décelés).

OPEN DATA ET SMART CITIES : QUELS CHANTIERS POUR LES SIC ?

VALENTYNA DYMYTROVA*, **VALÉRIE LARROCHE****,
FRANÇOISE PAQUIENSÉGUY***, **MARIE-FRANCE PEYRELONG******

Le projet ANR-14-CE24-0029 OpenSensingCity¹, porté par l'École des Mines de Saint Étienne² et le laboratoire Elico en partenariat avec les entreprises Hikob³ et Antidot⁴ vise à faciliter les usages et les utilisations des données ouvertes de capteurs dans les villes intelligentes. Il fait suite à plus d'un an de coopération et de réflexion dans le cadre des Matinées de l'Opendata en Rhône-Alpes, animation scientifique soutenue par la Région qui a permis d'identifier les partenaires intéressants et pertinents.

Nous formulons l'hypothèse que les données dynamiques issues de capteurs déployés pour mieux gérer la ville pourront être mises à disposition *via* des portails open data, permettant ainsi de développer des produits et des services innovants à destination du citoyen. Dans ce contexte, notre équipe pluridisciplinaire travaille à :

- fournir des outils et solutions technologiques pour aider à tirer profit de données ouvertes de capteurs,
- élaborer un cadre d'usage (Flichy, 2008) adapté aux acteurs de l'écosystème des données ouvertes urbaines en analysant leurs stratégies et en définissant des scénarios d'usages.

Les solutions et outils technologiques, élaborés par les chercheurs informaticiens du projet, se fondent sur l'utilisation d'ontologies, du Web sémantique et des techniques de traitement de flux⁵. Les partenaires industriels apportent leur expertise : Hikob pour le traitement des données issues de capteurs et Antidot pour la définition des fonctionnalités de requête et de navigation. L'expertise informatique en données liées et en ingénierie des connaissances, associée à celle des chercheurs en SIC permet de dépasser une vision techno-centrée et de questionner les données et les technologies au prisme des représentations sociales et des pratiques professionnelles.

À la suite d'une première enquête du terrain et afin de rendre compte du projet dans son ensemble, nous avons positionné le double travail

*Université Lyon 1, Elico

**IUT J. Moulin Lyon 3,
Elico

***Sciences Po Lyon,
Elico

****Enssib, Elico

des chercheurs d'Elico, qui sera détaillé dans les pages qui suivent, et de celui des informaticiens dans l'écosystème des données ouvertes urbaines (Figure 1, ci-dessous).

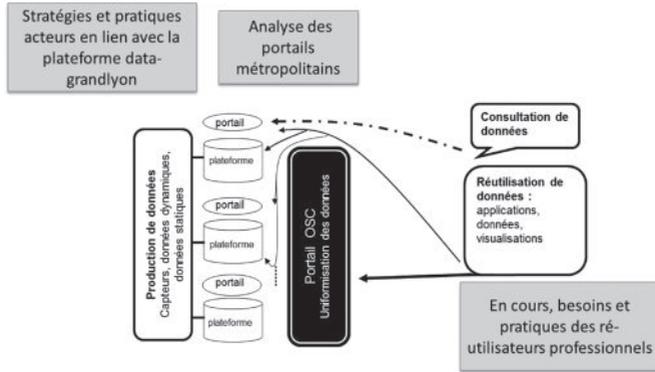


Figure 1. Missions des chercheurs en SIC au sein de l'ANR OpenSensingCity.

L'objectif d'interopérabilité à partir de sources diverses et de formats hétéroclites se concrétisera dans une version bêta d'un portail de données ouvertes (portail OSC de la figure 1), point de convergence des acteurs de l'écosystème. En son sein, nous identifions plusieurs acteurs humains et non humains, au sens de B. Latour : les producteurs, les intermédiaires qui sont, d'une part, les plateformes et les portails et de l'autre, les réutilisateurs professionnels tels que développeurs, data scientists, data journalistes, et enfin, les utilisateurs finaux que sont ici les citoyens. Les producteurs fournissent les données aux plateformes des données ouvertes. Les réutilisateurs professionnels construisent des applications, des visualisations ou d'autres produits à partir des données des portails.

L'enquête de terrain que nous avons conduite comporte trois étapes :

- l'analyse des stratégies et des pratiques des acteurs en lien avec le portail data.grandlyon.fr ;
- l'analyse des portails des données ouvertes à l'international ;
- l'analyse des besoins et des pratiques des réutilisateurs professionnels des données ouvertes

Dans un premier temps, nous avons étudié le portail des données métropolitaines data.grandlyon.com et divers acteurs liés à ce portail afin de mieux comprendre les stratégies de l'ouverture et de la réutilisation des données à l'échelle d'une collectivité territoriale. Les

22 entretiens semi-directifs, menés de septembre 2015 au juin 2016, nous ont d'abord permis d'identifier les acteurs des données ouvertes métropolitaines et d'interroger les définitions de la notion d'utilisateurs de données ouvertes, qui sont par leurs fonctions des réutilisateurs, à la fois producteurs, exploitants et diffuseurs de données. Ces acteurs se différencient par leurs statuts et leurs positions dans la chaîne allant de la production à l'exploitation de la donnée ouverte.

Ensuite, cette phase de l'enquête a permis de mieux comprendre la façon dont les données s'inscrivent dans les pratiques socio-professionnelles des acteurs. Par exemple, pour les gestionnaires des portails open data, la tâche la plus importante est la recherche de la donnée, que ce soit auprès des autres services de la collectivité territoriale ou bien auprès de fournisseurs privés. Les analystes et les chefs des projets sont amenés quant à eux à historiciser, analyser et évaluer les données existantes, à réaliser des comparaisons nationales et à faire des recommandations.

Enfin, nos résultats ont débouché sur l'identification des attentes et des besoins des acteurs des données ouvertes par rapport aux portails et aux jeux de données disponibles. D'une manière générale, les réutilisateurs quel que soit leur statut souhaitent un meilleur référencement et une meilleure homogénéisation des données ouvertes au niveau national, voire européen. Ils ont besoin d'éléments clairs sur ce qu'on peut faire avec les données, sur les manières de les télécharger, des informations sur les formats et leur contexte de création, les métadonnées, les fréquences de mises à jour, une notice explicative de la réutilisation. Ils souhaitent également avoir la continuité des données dans le temps et la prédictibilité de leurs évolutions, aussi bien par rapport à leurs modes de production que par rapport aux conditions de leurs réutilisations définies par la licence.

La deuxième phase de l'enquête a consisté dans l'analyse comparée de 12 portails nationaux et de 12 portails internationaux portés par des métropoles, afin de saisir les variations et les invariants dans les modalités de diffusion des données ouvertes. Considérant les portails en tant que matérialisations des démarches d'ouverture des données publiques, nous les avons étudiés par une approche sémio-pragmatique. Cette analyse a révélé une réelle diversité de formats, de métadonnées et de thématiques des jeux de données disponibles. Les stratégies éditoriales qui se manifestent en particulier sous forme de discours d'accompagnement de la démarche de l'ouverture des données et de choix ergonomiques et visuels des portails varient également et témoignent de la place de chaque métropole dans l'écosystème de l'Open data. Au-delà des spécificités des contextes

nationaux, à la fois juridiques, politiques, organisationnels et techniques, les portails des données ouvertes expriment le plus souvent une orientation envers des publics cibles précis, professionnels ou amateurs. Ces derniers sont rarement envisagés en tant que ré-utilisateurs potentiels de l'Open data mais plutôt en tant qu'usagers des services créés par des intermédiaires professionnels à partir des données disponibles.

La troisième et dernière phase de l'enquête (en cours) comporte deux volets : un travail de terrain avec les entretiens semi-directifs menés auprès des ré-utilisateurs professionnels des données ouvertes (développeurs, data scientists, data analystes et data journalistes) et une approche expérimentale⁶. Les entretiens avec les ré-utilisateurs professionnels ont pour l'objectif de mieux comprendre leurs pratiques de la réutilisation des données et de saisir les difficultés, besoins et attentes liées à la réutilisation. Organisée en collaboration avec le laboratoire d'innovation, Tubà, lancé par le Grand Lyon en 2014⁷, l'expérimentation visait à tester les usages des outils technologiques développés par nos collègues informaticiens pour faciliter la réutilisation des données ouvertes provenant de sources différentes et contenant des données en temps réel. À la différence des informaticiens qui sont préoccupés par la performance technologique des outils, nous cherchions à savoir si les outils développés dans le cadre de notre projet constituent un « *moyen de médiation performant* » (Staii, 2004). Dans une posture orientée vers les besoins et les pratiques de communautés d'usagers spécifiques, nous avons mis en place un dispositif expérimental (Agostinelli, 2009) et avons proposé une méthodologie permettant d'observer les interactions entre les usagers et les interfaces et entre les usagers et les concepteurs des outils.

Ajoutons que ce projet nous a aussi permis de développer une réflexion sur les communs. Pour Karine Favro ce mouvement des données ouvertes publiques, appuyé par un dispositif législatif, « *considère l'information publique comme un bien commun* » (2016, p. 8). Mais cela ne suffit pas pour en faire un bien commun car « *c'est aussi le système organisé de gestion qui institue une activité en un commun* » (Laval, 2011). L'analyse des stratégies des acteurs est un moyen de comprendre la gouvernance et de voir, notamment, si l'exploitation des données ouvertes respecte un principe « *d'organisation sociale fondée sur la co-production de biens et de services dans des unités obéissant à des règles et à des normes définies démocratiquement* » (Idem).

Nos analyses des portails et plateformes apportent une position beaucoup plus nuancée sur ce lien que certains voudraient faire entre open data et communs.

Notons pour finir que cette ANR, la seule actuellement en cours à Elico aura été l'occasion à la fois de nous questionner sur les pratiques et usages liés à l'Open Data mais surtout de fonder une problématique commune avec des collègues informaticiens, ce que plusieurs autres projets d'Elico concrétisent également.

Bibliographie

Agostinelli Serge, « Comment penser la médiation inscrite dans les outils et leurs dispositifs ? Une approche par le système artefactuel », *Distances et savoirs*, vol. 3, n° 7, 2009, p. 355-376.

Dymytrova Valentyna, Paquiénéguy Françoise, « La réutilisation et les réutilisateurs des données ouvertes en France : une approche centrée sur les usagers », *Revue internationale de droit des données et du numérique*, vol. 3, 2017 (à paraître).

Favro Karine, « Introduction », *Legicom. Revue thématique de droit de la communication*, n° 56, 2016, p. 3-12.

Flichy Patrice, « Technique, usage et représentations », *Réseaux*, n° 148-149, 2008, 147-174.

Larroche Valérie, Peyrelong Marie-France, Beaune Philippe, « L'ouverture des données publiques : un bien commun en devenir », *TIC&Société*, dossier « Communs numériques et communs de la connaissance », vol. 11, n° 2, 2017 (à paraître).

Larroche Valérie, Vila Martine, « Urban Data et stratégies dans le secteur des services : Le cas de la métropole lyonnaise », in Broudoux E. et Chartron Gh., *Big data - Open data : Quelles valeurs ? Quels enjeux ?*, Louvain-la-Neuve : De Boeck Supérieur, 2015, p. 183-197.

Larroche Valérie, Vila Martine, « Producteurs, usages des données : des relations de médiation ? », in Paquiénéguy F., *Open data : Accès, territoires, citoyenneté : des problématiques info-communicationnelles*, Éditions des Archives contemporaines, 2016, p. 89-99.

Laval Christian, « La nouvelle économie politique des communs : apports et limites », séminaire *Du public au commun*, 9 mars 2011. En ligne, <http://1libertaire.free.fr/DPardotCLaval28.html>.

Paquiénéguy Françoise (dir.), *Open data : Accès, territoires, citoyenneté : des problématiques info-communicationnelles*, Paris, Éditions des Archives contemporaines, 2016, 141 p.

Paquiénéguy Françoise, « Smart city & open data : à qui profitent les données ouvertes ? » *CIST2016 - En quête de territoire(s) ?*, Proceedings du 3^e colloque international du CIST, Grenoble, mars 2016, p. 351-356.

Paquiénéguy Françoise, « À qui profite le chiffre ? Les portails métropolitains Open Data », in Avenati, O. et Chardel P.-A. (dir.) *Datalogie. Formes et imaginaires du numérique*, Éditions Loco en coproduction avec l'ESAD de Reims, 2016, p. 126-135.

Paquienséguy Françoise, « Les portails Open Data au prisme du courtage informationnel : qu'est-ce qui se joue pour les Métropoles ? », in Paquienséguy F., *Open data : Accès, territoires, citoyenneté : des problématiques info-communicationnelles*, Paris, Éditions des Archives contemporaines, 2016, p. 101 -113.

Paquienséguy Françoise, Dymytrova Valentyna, *Livrable n°1.2 Analyse de portails métropolitains de données ouvertes à l'échelle internationale*, rapport de recherche, 2017. En ligne : hal-01449348.

Paquienséguy Françoise, Larroche Valérie, Peyrelong Marie-France, Vila Martine, Dymytrova Valentyna, *Synthèse des résultats de l'enquête auprès de ré-utilisateurs de données ouvertes. Livrable n°1*, rapport de recherche, 2016. En ligne : hal-01432124.

Staii Adrian, « Réflexions sur les recherches et le champ des sciences de l'information », *Les Enjeux de l'information et de la communication*, n° 1, 2004, p. 50-62.

Notes

1. <http://opensensingcity.emse.fr/>.

2. <http://www.mines-stetienne.fr>.

3. <http://www.hikob.com/>.

4. <http://www.antidot.net/>.

5. Il est nécessaire de proposer des solutions pour simplifier l'utilisation de données ouverts statiques et dynamiques qui sont en pratique difficiles à comprendre, à trouver et à exploiter. Ceci est d'autant plus vrai quand elles sont issues de capteurs car les contraintes de capacité et de communication obligent à minimiser l'information transmise.

6. OpenSensingCity Challenge, Tubà, le 17 mars 2017.

7. <http://www.tuba-lyon.com/>.

ELICO EN PERSPECTIVES

FRANÇOISE PAQUIENSÉGUY*

Comme ces exemples choisis en ont témoigné dans les pages précédentes, l'implantation et la reconnaissance d'Elico en font une unité très active dans ses sphères d'intervention, notamment régionale. C'est pourquoi, parfois sollicitée, parfois porteuse, notre équipe œuvre dans différents projets de site où se jouent des enjeux forts de positionnement disciplinaire, de déploiement académique et de recherche. Il faut tout d'abord mentionner la richesse et la diversité des formations adossées à Elico ; six parcours de la mention Information-Communication, et en particulier le parcours Médiations Urbaines, Savoirs et Perspectives (Muse) et la mention de Master Humanités Numériques (HN) – Elico adossant par ailleurs également la mention de master Villes et Environnements Urbains (VEU), unique en son genre en France. Ces implications dans les formations renforcent des thématiques déjà présentes dans les travaux d'Elico et entrent en triangulation avec des contrats de recherche et des partenariats institutionnels ou industriels forts. Ainsi, l'unité de recherche accueille-t-elle de plus en plus de post-doctorants ; trois pour 2017 par exemple, et de bourses Cifre, dont une est assez originale car Elico contracte avec une institution muséale majeure de Lyon. Les masters tournés vers la culture dynamisent également une synergie équitable entre formation et recherche, à travers des projets et des partenariats autour des bibliothèques, ou des living lab, comme Erasme ou le laboratoire des Usages et bien sûr en relation intense avec le pôle de compétitivité Imaginove.

Tout cela permet aux membres d'Elico de représenter l'unité dans bien des cercles et sphères, tous stratégiques au regard de la politique de site d'une part et de l'ouverture à l'international de l'autre. En effet, la force de restructuration de l'Idex Lyon, obtenue en février 2017 par l'Université de Lyon, a entraîné à la fois la création de collèges académiques et des propositions nouvelles de projets, comme les Écoles Universitaires de Recherche par exemple. Dans le premier cas, Elico, à la fois ès qualités et *via* les masters qu'elle soutient, est à l'œuvre dans le collège « Art, Culture, Architecture, Design » (ACAD), engagement qui témoigne de l'imbrication réelle des thématiques académiques et

*SciencesPo-Lyon, Elico
EA 4147

scientifiques autour des questions de représentations, de scénarios d'usages, mais aussi d'industries créatives et de mutations liées au numérique. Dans le second cas, Elico, via ses réponses à appels à projets et ses participations, devient un partenaire incontournable des projets de site croisant ses thématiques et ses objectifs s'implique fortement dans les opportunités institutionnelles collectives que sont le Labex Intelligence des Mondes Urbains, l'Institut des Sciences de l'Homme, l'Urfist Auvergne Rhône-Alpes ou encore le tout jeune pôle lyonnais de l'ISCC. Ce tissu partenarial nous conduit à travailler de plus en plus en interdisciplinarité en nous ouvrant à d'autres disciplines lors des consortiums constitués ; on pense tout particulièrement à l'informatique, à la psychologie sociale, à l'histoire contemporaine, à la sociologie de l'innovation, à la documentation, aux sciences politiques, dont nous apprenons à mieux comprendre les postures théoriques et les méthodologies au fil des contrats et projets.

Forte de ces expériences territoriales, Elico a également développé son insertion dans des réseaux nationaux qui élargissent ses partenariats et facilitent la confrontation de points de vue entre pairs et experts. Cela est tout particulièrement vrai pour quelques thématiques de recherche dont nous avons cherché à rendre compte dans ce dossier. En effet, la question du genre, ici pris dans ses formes d'expression et de représentations dans les médias et discours médiatiques par ailleurs ici ré-envisagés ; la question des données et des données de la recherche, entre autres ici prise dans leurs modèles économiques sensibles à celui du courtage informationnel et au travers des enjeux qu'elles portent de développement du territoire et de ses acteurs ; la question des territoires et de leurs médiations symboliques, numériques, mémorielles ; la question de la circulation des savoirs, qu'ils soient « profanes », dans le cadre des processus de recommandation culturelle, ou « savants » dans le cadre de l'information scientifique et technique, nous ont-elles conduit à devenir partenaires ou membres de réseaux plus larges (Del, Gis, Ixxi, Gdr, Collège des Bernardins, Entretiens Jacques Cartier, Global Media Monitoring Project, OMSRP, etc.) ; de porter plusieurs actions à large visée (Colloque international du Gis Journalisme 2014, Journées d'étude L'Avis des Autres en 2015, Colloque Données Urbaines en 2016, Doctorales Sfsic en 2017) et d'envisager les mutations institutionnelles du site dans une dynamique retrouvée de coopération et de légitimité scientifique sereine.

Enfin, sans oublier ses acquis, comme par exemple ses liens privilégiés avec l'Université de Freiburg grâce à un double cursus de master Sic qu'elle conforte, Elico accroît sans cesse ses partenariats à l'international. Tout d'abord, elle accueille très régulièrement des collègues professeurs invités comme, par exemple, David Pritchard

de l'Université du Wisconsin Milwaukee, Ilya Kyria de la High School of Economics, Fabio Henrique Pereira, de l'Université de Brasilia ou Erika Jaillier-Castrillon de l'Université Bolivarienne de Medellin. Ensuite, plusieurs de ses membres font régulièrement vivre ces échanges dans le cadre de séjour Erasmus Plus à Weimar, Belgrade, Louvain-la-Neuve ou Séville, de séjours Explora au Canada. Enfin, elle recense plusieurs partenariats recherche à l'international, et tout particulièrement avec la Chine.

Ces partenariats, ces réseaux, ces programmes de recherche, dans lesquels les membres du laboratoire sont pris, généralement accompagnés par des post-doctorants, des doctorants et parfois par quelques étudiants de master 2, souvent en relation avec d'autres disciplines et approches, constituent autant de raisons de publier, de produire de la connaissance, de partager nos travaux comme nous avons souhaité le faire dans ce dossier.

